Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14067 – 4,50 F

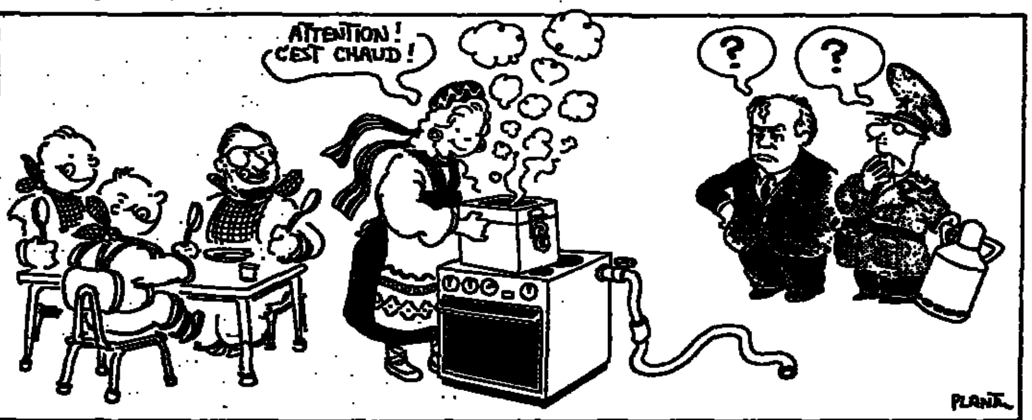
JEUDI 19 AVRIL 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'annonce d'une réduction des livraisons de gaz à Vilnius

M. Bush menace Moscou de « mesures appropriées » en cas de blocus de la Lituanie

Le président George Bush a menacé, mardi 17 avril, Moscou de prendre des « mesures appropriées » si la menace de blocus économique de la Lituanie était appliquée. Le président lituanien, M. Vytautas Landsbergis, a réclamé, pour sa part, une position plus ferme de Washington envers l'Union soviétique. Les autorités de Vilnius ont été prévenues que les livraisons soviétiques de gaz naturel et de pétrole à la République balte seraient drastiquement réduites dès mercredi. Cependant, selon les responsables lituaniens, l'approvisionnement était encore normal mercredi matin.



Lire page 3 les articles de BERNARD GUETTA et de JAN KRAUZE

« Le début de la liberté » ?

Si la situation n'était pas aussi tendue, il y aurait quelque chose de piquant à voir le Kremlin aggraver, par des sanctions économiques contre une partie de son empire, la désorganisation déjà très avancée de son système. L'économie soviétique se porte-t-elle si bien qu'elle puisse encourager la paralysie de ce qu'elle s'obstine précisément à considérer comme l'une de « ses » républiques, l'une des plus petites certes, mais tout de même fort utile au reste de la fédération par son agriculture et certaines de ses usines ?

C'est là l'un des paradoxes de la décision, annoncée hier subrepticement par un fonctionnaire anonyme à Moscou, de réduire les fournitures de gaz à la Lituanie. Un autre est que couper les vivres à un membre rebelle est une manière de reconnaître son indépendance. Mme Prunskiene, premier ministre de la république, ne s'y est pas trompée en s'exclamant mardi, au cours d'une conférence de presse à Vilnius : « C'est le commencement de la liberté ».

TOUTE l'histoire internationale prouve que les sanctions économiques ont très rarement eu l'effet politique escompté. A plus forte raison lorsqu'il s'agit de mater le nationalisme d'un peuple ou de ses dirigeants bien décidés à conquérir ou consolider leur indépendance.

Il est vrai que la rétorsion économique est une manière, pour M. Gorbatchev, d'éviter les pressions militaires dont il avait déjà largement usé depuis le début de la crise. Mais, outre qu'il risque de déclencher de plus fortes réactions de solidarité à l'Ouest tout comme dans son empire, sa tactique n'est pas claire : après avoir été le plus ardent à demander un dialogue, il laisse à Vilnius le monopole des offres de négociation, auxquelles il ne répond même plus, sinon par des ultimatums. Une hypothèse est qu'il cherche à amener la direction lituanienne à faire des concessions assez substantielles pour qu'il puisse revendiquer une victoire et ouvrir l'inévitable négociation en position de force. Mais il dispose déjà de cette force, et pousse chaque jour un peu plus loin le jeu de David et Goliath.

D'AUTANT que son argument favori (la Lituanie peut faire sécession, mais dans le cadre des lois soviétiques) est un peu court, et pas seulement parce que la loi sur le « divorce » n'existait pas au moment de la proclamation de l'indépendance et que la Lituanie, annexée de force en 1940, peut faire valoir qu'il n'y a jamais eu « mariage ». Ou bien en effet ce droit à la sécession, proclamé par toutes les constitutions soviétiques depuis l'origine, est une réalité, et la déclaration d'indépendance précède tout naturellement l'ouverture de négociations. Ou bien rien ne peut se faire sans l'accord de Moscou – ce que prévoit la loi récente – mais alors ce droit reste tout aussi théorique que par le passé. Le moment est venu pour M. Gorbatchev aussi de se « prendre au mot ».

M 0147 - 419 0 - 4,50 F

La saisine du Conseil constitutionnel
L'opposition pose des conditions qui vouent à l'échec la réforme voulue par M. Mitterrand — page 9

Combats au Liban
Dans les deux secteurs de Beyrouth — page 7

L'inflation aux Etats-Unis
8,5 % en rythme annuel au premier trimestre — page 25 - section D

Washington et l'UNESCO
Pas de réintégration à court terme — page 8

PARIS ◆ ILE-DE-FRANCE
Coup de jeune pour le casino d'Enghien
L'héritage menacé du Petit Chose
Le cercle des savoirs reconnus
page 30 - section D

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 36 - section D

Drogue : la filière afghane

La Colombie n'a pas l'exclusivité des narcodollars. Le trafic de l'héroïne asiatique, de l'avis des experts, est encore plus complexe à combattre que celui de la cocaïne. Et les chiffres de production sont alarmants.

1989 a été une année record pour l'héroïne dans le Triangle d'or, aux confins de la Thaïlande, de la Birmanie et du Laos. Le Pakistan, qui forme avec l'Afghanistan et une partie de l'Iran le « Croissant d'or », connaît pour sa part un « boom » sur la culture du pavot.

L'opium contre des armes : la drogue, en Asie du Sud et du Sud-Est, est surtout source de financement des conflits, et la fermeté des Etats-Unis, qui ont longtemps laissé se développer la filière afghane, vient un peu tard.

Lire page 11 - section B les articles de JACQUES BECKAERT et de LAURENT ZECCHINI

Un entretien avec M. Giscard d'Estaing

« La France doit être le promoteur de la réécriture du pacte atlantique » nous déclare l'ancien président de la République

« La construction européenne subit les effets des bouleversements à l'Est. Comment doit-elle s'y adapter ?

– A l'exception de Mme Thatcher, la réponse commune est aujourd'hui de dire : il faut accélérer l'union politique de l'Europe. Mais que veut-on dire par là ? La conception traditionnelle de l'Europe, sur laquelle nous avons vécu longtemps, est celle d'une communauté assez homogène, celle des Six élargie à quelques voisins, se dirigeant vers une structure fédérale unificatrice d'où doit émerger un pouvoir politique. Le tout en liaison étroite avec les Etats-Unis. Cette idée-là a continué à se développer et a atteint son expression culminante avec le rapport Spinelli (1), c'est-à-dire avec le projet d'union politique européenne proposé en 1984. C'est un très bon texte, mais il a été malheureusement mis de côté par les dirigeants européens de l'époque.

» Six ans plus tard, l'irruption des pays d'Europe de l'Est rend plus difficile cette démarche assimilationniste et centralisatrice. En outre, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, contrairement à un pays comme l'Italie, montrent par leur attitude concrète qu'elles ne sont pas disposées à se plier, pour les questions importantes qui les concernent, aux décisions d'un exécutif européen. Aussi faut-il s'interroger, et se demander ce que continuer à avancer signifie réellement.

» C'est pourquoi il y a trois ou quatre questions fondamentales sur lesquelles les dirigeants des Douze devraient se prononcer sans tarder. D'autant plus que si, pour l'opinion publique, l'échéance de 1993, c'est l'Europe sans frontières, nous n'y sommes prêts ni en ce qui concerne la suppression des frontières fiscales ni en ce qui concerne la libre circulation des personnes.

» La première question me paraît être : que peut-on faire pour que cela marche bien ? Veut-on seulement améliorer le fonctionnement des institutions existantes (qui, pour l'instant, tournent avec une efficacité moyenne et un coefficient démocratique limité) ou veut-on aller plus loin ? Quand, par exemple, le chancelier Kohl dit qu'il faut accroître les pouvoirs du Parlement de Strasbourg, il ne fait qu'exprimer une exigence minimale, sur laquelle il ne devrait pas y avoir de désaccord, et qui implique certaines modifications dans les relations entre le Parlement, le Conseil et la Commission.

» La deuxième question est celle de l'union monétaire. On peut, bien sûr, faire l'espace unique sans union monétaire, en se contentant d'une coopération monétaire. Mais on peut aussi aller plus loin et dire : dès lors qu'on veut l'espace économique sans frontière, il faut une monnaie commune.

– Qui ne soit plus la simple résultante du rapport entre monnaies nationales, mais une réalité en elle-même ?

– Oui ! Elle doit devenir une réalité en elle-même. Dans un monde moderne, cela veut dire une banque centrale européenne pratiquant une politique déterminée. Si on a une conception forte de l'Europe, il est indispensable qu'il y ait une monnaie européenne : la monnaie de la Communauté.

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC et JEAN-MARIE COLOMBANI

Lire la suite page 8

(1) Le rapport Spinelli, adopté en février 1984 par les députés européens, prévoyait *« un projet de traité instituant l'union européenne »*. Il n'a jamais été pris en compte par les chefs d'Etat et de gouvernement. Altiero Spinelli, européen de la première heure, a été commissaire à Bruxelles de 1970 à 1976, puis député européen (apparenté PCI). *Il est mort en 1986.*

La restructuration du capitalisme français

Un an et demi après la tentative de « dénoyautage » de la Société générale, un compromis se dessine entre la gauche et le patronat pour préparer 1993

La tentative de « dénoyautage » de la Société générale est oubliée. Un an et demi après, un compromis entre le patronat français et la gauche se dessine, illustré par l'assouplissement de la règle du « ni-ni », la privatisation partielle de Renault et l'accord, imminent, entre le privé et le public sur le capital de Framatome.

MM. Rocard et Fauroux devraient obtenir dans les jours à venir un compromis sur le partage du pouvoir chez le constructeur de centrales nucléaires Framatome *(lire page 25 - section D)*. Sauf imprévu de dernière minute, ils devraient parachever un accord entre l'actionnaire privé majoritaire, la CGE, dirigée par M. Pierre Suard, le PDG, proche du RPR, et l'Elysée, garant ultime de cette entreprise « stratégique » dont l'Etat contrôle une minorité du capital. Cette conclusion, longue à obtenir, illustre un tournant dans le capitalisme français. Une alliance historique, attendue depuis deux ans, se dessine entre la gauche et le patronat.

A gauche comme à droite, parmi les patrons du public comme parmi ceux du privé, la menace la plus sérieuse ne semble plus être la *« mainmise »* du RPR sur les entreprises, comme ce fut le cas pendant la cohabitation, ou la volonté de *« revanche »* des socialistes, revenus au pouvoir en mai 1988. Le monde des affaires, pacifié, semble désormais beaucoup plus préoccupé par la mise en ordre de bataille de toutes les forces dans *« la guerre économique »* et, singulièrement, face à la puissance allemande à l'horizon 1993. Chacun garde ses opinions : les chefs d'entreprise restent favorables aux privatisations ; la gauche continue de défendre l'Etat. Mais l'excommunication n'est plus de mise, un intérêt « national » émerge.

Le groupe public d'assurances UAP se rapproche de la société financière privatisée Suez ; les AGF tentent de faire de même avec Paribas.

ÉRIC LE BOUCHER

Lire la suite page 27 - section D

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Votre compte est bon

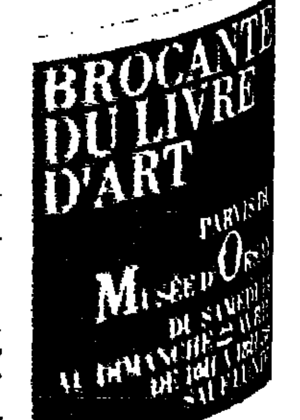
Michel Maury-Laribière ancien vice-président du CNPF

Le Père Georges Finet fondateur des Foyers de charité

BOURSE DE PARIS

Les Français en retard d'une fenêtre





Amnistie

Droit à l'oubli, oubli du Droit ?

par Georges Beljean

DANS un discours prononcé à la chancellerie, le 22 février dernier, le premier ministre annonçait que 1991 serait *« l'année de la justice »*. Prédiction trop prudente : l'année de la justice, ce sera 1990, dont le printemps a éclaté avec la journée « portes ouvertes » de la cour d'appel de Paris. Ce dimanche 25 mars, les trois cent soixante-cinq pièces (autant que de jours de l'année) du palais d'été ont été envahies par une « foule-juge » de cent mille personnes (1). Mais une fois explorés les 24 kilomètres de couloirs, l'atelier des décors et celui des accessoires, les portes entrouvertes se sont refermées en claquant, sous l'effet de courants d'air politiques.

Après l'affaire Luchaire, *« soufflée politiquement »* – selon le procureur de Paris (*le Monde* du 22 juin 1989), – d'autres procédures sensibles se sont à leur tour dégonflées à grand bruit, crevées par la grande loi d'amnistie du 15 janvier 1990. Pourtant, ce monument consensuel à la gloire d'un PS soudé comme jamais, et d'une opposition résolument monolithique, ne pouvait s'édifier que sur les sables mouvants de l'oubli. Il n'eût pas été sage, en effet, de procéder à de nouveaux faux achats sans, au préalable, régler les vieilles fausses factures.

Mais que l'on y prenne garde : la détermination répressive du pouvoir reste intacte et réapparaîtra au fur et à mesure des fêtes profanes du calendrier électoral.

Dans cette succession d'oublis et d'abandons, certains croient discerner une conjonction du zèle judiciaire et de la convivialité politique. D'autres, les plus âgés, ayant renoncé à suivre les méandres de l'action publique dans le delta du Temps, observent avec indulgence ces intermittences du cœur et de la mémoire. N'importe. La neige de l'oubli va recouvrir le paysage politique dont l'innocence retrouvée sera à peine troublée, çà et là, par la discrète fumée d'une protestation.

A cet égard, celle qui s'élève du château de Versailles, où siège la commission d'instruction de la Haute Cour de justice, se voit de très loin bien qu'elle ne soit pas tout à fait blanche. Il est vrai qu'après avoir accordé à Christian Nucci la double absolution de la loi d'amnistie et d'un non-lieu partiel, les hauts magistrats instructeurs ne l'ont pas moins condamné en effigie, hors procès, sous les vivats du peuple médiatique.

Etrange sentence qui vilipende la loi, en même temps que le jugement qui l'applique, et où Salomon contredit Salomon, sans que l'on puisse « régler *de jure* ».

Sermons glacés

Certes, il n'est pas rare que le juge, sentencieux par vocation, s'érige en défenseur officiel de la morale. Nous avons tous connu les sermons glacés de la justice répressive et ces discours de rentrée solennelle où les chefs de cour s'autorisent quelques irrévérences calculées, scandées par le classique lamento budgétaire. Mais la singularité de la protestation publique des hauts magistrats instructeurs de Versailles réside en ceci qu'ils désavouent leur propre enfant, abâtardi par l'amnistie politicienne, et qu'ils l'abandonnent au tourniquet de l'opinion publique.

Il se trouve, cependant, que le message épinglé sur cet enfant non voulu comporte quelques omissions volontaires qui en altèrent le pathétique (2). Avec une douce fermeté, la chancellerie *« s'étonnne de cette violation du devoir de réserve »*, dont elle n'ignore pourtant pas qu'il est inversement proportionnel au niveau hiérarchique des magistrats qui le négligent.

Mais de quoi s'étonner ? Les magistrats qui ont transgressé les dispositions de l'article 10 de leur propre statut l'ont certainement fait au nom d'une légitimité qu'ils pensent incarner. *« La haine contre le Mal*, disait Nietzsche, *est le manteau d'apparat sous lequel on travestit ses antipathies personnelles. »* Libérée de ses strictes observances, la loyauté judiciaire peut révéler, parfois, le visage d'un loyalisme nostalgique.

Tel un agriculteur qui, refusant le verdict de la météo, attend obstinément la pluie, la classe politique, recroquevillée dans un silence unanime, n'aspire plus qu'à l'oubli bienfaisant.

« Je connus la mémoire, disait J.L. Borges, *cette monnaie qui n'est jamais la même. »* Celle qui avait cours il y a neuf ans sonnait plus clair, me semble-t-il. Depuis lors, la gauche buissonnière a flâné sur le chemin des libertés. Une fois franchi le carrefour unitaire des commémorations, où les écoliers en bonnet phrygien épelaient les mots « Justice-Égalité », a resurgi la tentation des chemins de traverse ou des itinéraires particuliers. Les carrioles politiques ont d'instinct retrouvé les ornières douteuses qui guident les affamés vers l'auberge du pouvoir.

Soucieuse d'une mythique « crédibilité » politique, la gauche s'est ralliée à des méthodes qu'elle dénonçait naguère. La peur politique de la police est réapparue, sous sa forme la plus redoutable : celle d'une obséquieuse célébration.

« En cas de malheur... »

Ceux qu'alarmaient les bavures policières paraissent avoir oublié le fameux *« en cas de malheur... je couvrirai »* de Jacques Chirac. Tel, qui vitupérait les contrôles d'identité de la loi Sécurité et Liberté, trouve encore trop tendres ceux de la loi Chalandon, politiquement préservée par les néo-sécuritaires de gauche. Ceux que mettait en transes la moindre fiche d'hôtel jubilent devant les complexités secrètes des fichiers de police.

Inattentifs à la création furtive, en mars 1986, des fichiers de la DST et de la DGSE, d'autres ont feint d'être scandalisés par le décret procurant au fichier des Renseignements généraux les commodités de l'article 31 de la loi Informatique et Libertés relatif à l'enregistrement des « données sensibles ». Ce décret, allègrement reconsidéré par le pouvoir, réapparaîtra, le moment venu, toiletté comme il convient.

Dans la nuit des fichiers se croiseront bientôt, pour l'éternité policière, nos silhouettes désolées, dépossédées de ce que nous avions de plus intimement précieux : la « race », l'engagement politique, l'élan religieux. Mais n'exagérons rien. Dans les puits désaffectés de nos libertés, les Renseignements généraux ne feront qu'enfouir les menus trésors que Jacques Médecin et Jean-Marie Le Pen bradent au grand jour sur les marchés de la haine.

Dans la société de dureté où nous avançons à tâtons, nous quêtons en vain la vieille règle morale, à laquelle on a substitué les petites disciplines déontologiques et les recommandations gratuites d'une éthique à géométrie variable.

Il paraît qu'au cours de sa récente visite à Jacques Chirac, le président Vaclav Havel aurait reproché aux Occidentaux de *« ne pas mettre les considérations morales au-dessus de toutes autres considérations, y compris les politiques »*. Ce jugement aurait *« ému »* le Maire de Paris. Emu, peut-être, comme cet homme de lettres qui, félicitant une Agnès du Théâtre Français, lui avait susurré : *« Vous m'avez réconcilié avec l'innocence. »* Mais les naïfs et « les innocents », qui les réconciliera avec la classe politique ? Celui, peut-être, qui les convaincrait de partager avec elle sa prodigieuse capacité d'oubli.

« J'ai perdu la mémoire, écrivait le poète Manz'ie, *toute la mémoire et ma tête dans ma tête. Je vais être obligé de mettre au passé les anecdotes qui m'arriveront au présent. Quel autre moyen de se souvenir (...). A qui pourrais-je dire adieu ? »*

C'est la vraie question aujourd'hui : à qui, à quoi, faut-il donc dire adieu ?

► Georges Beljean, procureur général honoraire près la cour d'appel d'Aix-en-Provence, et ancien directeur de cabinet de M. Robert Badinter.

(1) Voir *le Monde* du 27 mars.

(2) La chancellerie, tout en rappelant que *« les magistrats ont pour mission d'appliquer la loi, non de commenter leurs propres décisions »*, a souligné le *« caractère incomplet du communiqué des magistrats de la commission d'instruction »* (*le Monde* du 6 avril).

Bonheurs

Pouvoirs

par Albert Memmi

JE m'étonnais de l'âpreté dans l'élection du président d'une association culturelle. C'est, m'expliqua-t-on, que les concurrents sont tous bénévoles ; il faut bien qu'ils se payent autrement.

Inutile de se voiler la face : le pouvoir procure un âcre plaisir ; il rassure sur soi et protège contre les autres. Comme l'argent, il suscite une avidité universelle : *« Papa commande à maman, maman me commande, je commande au chat. »*

C'est une vieille histoire, racontée par Darwin. La vie circule entre deux impératifs : manger ou être mangé ; tuer pour ne pas l'être. La domination permet la survie, actuelle et future. Les vieux singes tiennent les jeunes en respect et disposent de toutes les femelles.

∴

Devenir président en est un écho dérisoire, mais le fond demeure : outre ses avantages, ventre plein et sécurité, le pouvoir fascine. Tel qui clame sa révolte se décompose devant l'autorité.

Mais dominer, c'est dominer quelqu'un. On a noté que le pouvoir corrompt, on a moins vu qu'il corrompt les relations avec autrui. La sujétion a un parfum de spoliation et de mort, personne ne se résigne à vivre à la merci d'un puissant.

Même utile et généreux le pouvoir est soupçonné et, dès que possible, menacé. Le propriétaire est une sangsue, le banquier un escroc, le médecin un imposteur. Votre propre fils, déjà votre rival, devient votre ennemi. Les jeunes singes finissent par s'unir pour abattre le vieux.

∴

On ne veut voir dans le pouvoir que la gloire des sommets ; le plus souvent il oscille sur des crêtes friables. Pour un règne heureux, que de tumultes ! Que de fins dramatiques ! Le pouvoir est, par nature, instable.

Le plus sage serait de le quitter dès que fléchit sa vraie légitimité : celle des services rendus ; ou de n'en garder que pour une honnête maintenance. La Bible conseille de libérer les esclaves au bout de neuf ans.

Sinon, il faut consentir à vivre dans le ressentiment et les alarmes des embuscades. A l'heure du bilan, Sénèque se réjouissait de n'avoir jamais porté atteinte à la liberté de personne.

Patrimoine

Les pièges du musée total

par Jacques Vistel

LA récente tribune *« Pour un musée du vingtième siècle »*, que Jean-Hubert Martin a consacrée à l'avenir du Musée national d'art moderne (*le Monde* du 4 avril) suscite interrogations et réflexions. C'est en visiteur assidu et en ami du Musée que j'en égrène quelques-unes.

Pour tracer les contours de son musée idéal, Jean-Hubert Martin pose des prémisses contestables et parfois inquiétantes. Comme si le musée avait pour mission, à la place du livre, du cinéma ou de la télévision, de montrer et d'expliquer toutes les composantes du social, du technique ou de l'économique, la création artistique n'étant elle-même qu'une de ces composantes, le commun dénominateur, qui ne serait pas obligatoirement le plus grand, des idées et des forces qui composent les sociétés et font l'histoire.

Comme si Braudel, sans parler de tant de sociologues plumitifs, étudiant l'économie de la Méditerranée à l'époque de Philippe II, avait prétendu tout expliquer du Gréco ou du Titien et nous imposer dès lors une façon de les regarder. Comme si un peintre, qu'on songe à Matisse ou à Picasso, n'avait pas autant sinon plus à voir avec l'histoire de la peinture, de Velasquez à Delacroix, qu'avec l'invention du radar ou la conquête de la Lune.

Une telle conception traduite dans une muséographie ne traiterait-elle pas les visiteurs du musée comme des zombies auxquels il faudrait expliquer sur des écrans cathodiques la physique du mouvement des corps pour qu'ils puissent comprendre un tableau de Duchamp ou un mobile de Calder, Calder qui, à coup sûr, en aurait bien ri.

Il y a là en outre comme une volonté d'imposer, dans l'utopie d'un musée « total », une interprétation univoque de la création et de l'histoire de notre époque. Beaucoup de questions ont dominé la pensée de ce siècle ; lesquelles seraient privilégiées et pourquoi ? L'exemple du thème de la mécanisation illustrant la présentation de Léger, Tinguely, Bugatti et Charlie Chaplin montre bien les ambiguïtés et la difficulté des choix : l'Encyclopédie de Diderot est déjà largement vouée aux « arts mécaniques », et certains eurent le projet, heureusement abandonné, de présenter une locomotive au Musée d'Orsay pour illustrer le dix-neuvième siècle.

Les correspondances suggérées, les « lieux transversaux » de J.-H. Martin, rappels sans doute nostalgiques des grandes expositions des premières années du Centre Pompidou, de « Paris-New York » à « Paris-Vienne », sont souvent fallacieux. Faut-il à toute force établir un lien entre le *Carré noir* de Malévitch, *le Sacre du printemps* et *Du côté de chez Swann*, qui n'ont guère en commun que leur date : 1913.

Montrer les liens entre création artistique, littérature, cinéma ou musique, la chose est-elle possible dans un lieu matériel et, surtout, dans un lieu unique ? Dans les expositions temporaires, peut-être, mais qu'on veille à ne pas faire ressembler le musée au plateau de certaines émissions de télévision ou aux « Peintres témoins de leur temps ». Qu'apportera au visiteur « casqué » la vision de *l'Ange bleu* à côté d'un Matisse ou de *King Kong* à côté de De Kooning ? Ces films en outre ont été faits pour être vus au cinéma et non diffusés « en boucle » sur moniteur !

En vérité, le Centre Pompidou ne devrait pas oublier, comme il paraît souvent le faire, qu'il abrite la plus grande collection d'art du vingtième siècle, du monde, peut-être, de l'ancien monde, sûrement. Que c'est à partir de cette collection que doit se développer son projet culturel ; qu'il doit la montrer – pauvre atelier Brancusi, inaccessible, comme le reste des sculptures – et l'enrichir par des achats importants comme il y en eut naguère et par des donations d'autant plus riches que le Musée national ne laissera pas à d'autres le soin d'honorer ses donateurs comme ce fut le cas il y a peu avec Kupka.

Renouveler la présentation

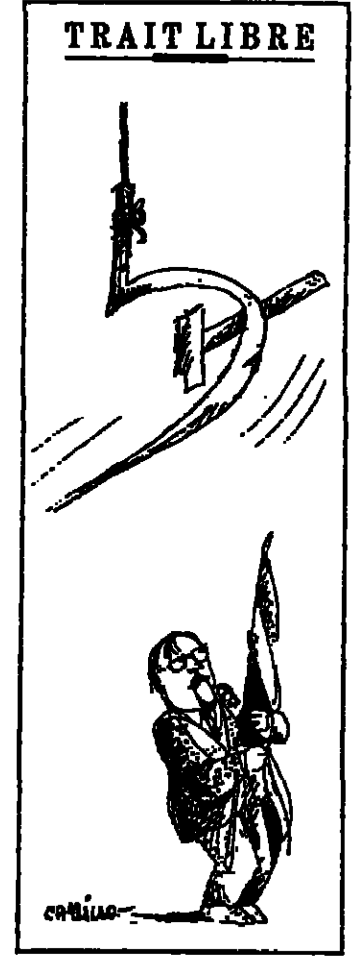
« Les grands classiques n'ont plus besoin d'être défendus », affirme J.-H. Martin. Défendus, peut-être pas – encore que Matisse, si longtemps négligé, Léger ou Kandinsky n'ont toujours pas conquis le grand public, – mais en tout cas montrés là où est leur place, au cœur du musée. Comme si le Louvre se persuadait que Vinci, Poussin et David devaient le céder pour *« qu'il soit rendu compte de la richesse créative de leur époque »*. Il y a mille façons d'ailleurs de renouveler la présentation des grands classiques : l'exposition Braque Picasso de New-York et de Bâle – sans doute refusée par Paris parce que *« les grands classiques n'ont plus besoin d'être défendus » !* – en est un exemple.

Le Musée national d'art moderne doit sans doute aller de l'avant dans la voie de la pluridisciplinarité qu'il a inventée avec les autres départements du Centre, plus, sans doute, par les expositions que dans la présentation des collections. La création de la Bibliothèque de France devrait permettre de redéfinir la place du livre et de la littérature dans le Centre et, souhaitons-le, de donner plus d'espace au Musée qui est, rappelons-le, le lieu majeur de rayonnement international de l'ensemble de l'institution. Des espaces donc, sûrement, mais aussi un patron, assuré de la durée : le Musée a eu, sinon usé, plus de conservateurs en chef – quatre en treize ans – que son frère new-yorkais depuis 1929 !

En un mot, *« présenter à Paris les collections nationales du vingtième siècle »* comme le souhaite J.-H. Martin ? Oui, assurément ! Mais pourquoi attendre 1992 ?

► Jacques Vistel est ancien adjoint du directeur des musées de France.

TRAIT LIBRE



AU COURRIER DU Monde

M. Arpaillange et la loi

Je lis, dans l'article du garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange (*le Monde* du 11 avril), que *« lorsqu'un homme politique traita les magistrats de « lâches », aucune voie de droit ne permettait de le poursuivre »*. Mais enfin, n'existe-t-il pas un article 29 dans la loi du 29 juillet 1881 qui dit que *« toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation »* et un article 30 dans la même loi qui dit que *« la diffamation commise... envers les cours, les tribunaux, les armées de terre, de mer ou de l'air, les corps constitués et les administrations publiques sera punie, etc. »* ?

Et la chambre criminelle de la Cour de cassation n'a-t-elle pas jugé le 26 avril 1952 que *« par corps constitué... il faut entendre les seuls corps ayant une existence légale et permanente et auxquels la Constitution ou les lois ont dévolu une portion de l'autorité ou de l'administration publique »* ? Les magistrats, qui constituent *« le corps judiciaire »* conformément à l'article premier de l'ordonnance du 22 décembre 1958 prise en application de l'article 64 de la Constitution, et qui *« participent au service public de la justice »*, ne constitueraient pas un corps au sens des articles susvisés ? N'importe qui aurait le droit de les diffamer ? Ou la loi est mauvaise et il faut la changer, ou M. Arpaillange se trompe.

Cela me rappelle un propos de notre garde des sceaux disant, à quelque chose près, que la justice devait être rendue avec équité, alors qu'il me semble que l'article 12 du nouveau code de procédure civile dit qu'elle doit être rendue en droit, et qu'un arrêt de la Cour de cassation a cassé le 9 décembre 1987, comme elle le fait toujours en la matière, un jugement *« basé sur des considérations d'équité dépourvues de portée juridique »*.

CLAUDE ORLIAC
Verneuil-sur-Seine

Arguments grotesques

A l'occasion de l'amnistie accordée à M. Christian Nucci et d'autres, 76 % des Français se sont déclarés choqués, et je partage cette opinion. La procédure est moralement choquante, mais ce sont surtout les arguments développés à cette occasion qui me paraissent grotesques. Les partis politiques sont nécessaires à la démocratie, et ces partis ne peuvent vivre sans argent. De ce constat les politiques ont tiré la conclusion suivante : il faut prendre l'argent là où il est, comme on peut, c'est-à-dire illégalement. Si l'on accepte cet argument, il faudrait alors immédiatement amnistier tous les braqueurs, voleurs, receleurs qui ont agi par nécessité : pour vivre il faut de l'argent et quand on n'en a pas il faut le prendre là où il est...

Ce raisonnement, imparable en apparence, amène à penser qu'il existerait désormais un droit différent pour les hommes politiques. Au droit privé, au droit public, il faudrait dorénavant ajouter un « droit politique ».

Qu'une solution soit trouvée pour le financement des partis semble nécessaire, que cette nécessité soit comblée par la fraude et l'illégalité, il y a là un pas que les hommes politiques n'ont pas hésité à franchir ; pourquoi les Français l'accepteraient-ils ?

VINCENT LACROIX
Lyon

Maîtres à tout faire

M. Jospin, ministre de l'éducation nationale, s'est donné pour tâche la revalorisation des métiers de l'enseignement. Il a ainsi pu, à grand renfort de millions, mener à bien des négociations, semble-t-il fructueuses, avec les syndicats des enseignants. Si l'on considère également l'optimisme affiché par M. Jospin dans ses nombreuses déclarations, on serait tenté de conclure que dans l'enseignement tout va pour le mieux.

Malheureusement, il est au moins une catégorie d'enseignants qui serait en droit de s'interroger. En effet, tous les maîtres auxiliaires (MA) ne perçoivent pas leur traitement régulièrement ; et, lorsque c'est le cas, le compte est rarement juste. Il est, bien sûr, malaisé de se sentir en même temps « revalorisé » et laissé-pour-compte... Mais cette évidence semble être ignorée, et du ministre de l'éducation, et des syndicats qui, lors des négociations de l'année dernière, ont tout simplement « oublié » de parler du statut des MA.

Faut-il rapprocher cette constatation d'une autre, beaucoup plus délicate ? Dans certaines disciplines, la majorité des MA est d'origine étrangère et, à ce titre, constitue une partie du corps enseignant singulièrement vulnérable. N'oublions pas qu'il s'agit là d'un emploi précaire. A tout moment le MA peut être révoqué.

G. NEMIROVSKY
Paris

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteur en chef : Bruno Frappat

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27

Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Tél. : (1) 49-60-30-00

Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

هكذا من الأصل

Pouvoirs

par Albert Memmi

AU COURRIER DU Monde

Arguments grotesques

Maîtres à tout faire

ÉTRANGER

URSS : l'annonce d'une réduction des livraisons de gaz à la Lituanie et la réaction américaine

Moscou entend donner à Vilnius la preuve de sa détermination

Après les injonctions, puis les menaces, M. Gorbatchev est, comme prévu, passé aux actes, mais ce n'est pas par la presse soviétique qu'on pourrait l'apprendre. Ni la télévision, ni les journaux de mercredi matin 18 avril, n'ont en effet soufflé mot du télégramme par lequel les députés lituaniens ont été informés, mardi 17 avril, de la réduction « sévère » des livraisons de gaz naturel à leur République.

MOSCOU

de notre correspondant

Signé par le haut fonctionnaire soviétique en charge de l'approvisionnement des régions occidentales de l'URSS, ce télégramme a été immédiatement lu devant le Parlement. Il indique que cette décision, prise sur instructions du gouvernement fédéral, est exécutoire le jour même, mais ne précise pas la proportion dans laquelle les livraisons seront réduites.

Il est donc encore difficile d'en évaluer les conséquences pratiques pour la population et l'économie lituaniennes. Elles pourraient cependant, à terme, devenir sérieuses, puisque la Lituanie est totalement dépendante de l'URSS dans le domaine énergétique et que le directeur de sa principale raffinerie, celle de Mazaikiai, aurait été, de son côté, informé d'une interruption des livraisons de pétrole à compter de mercredi.

Notifiée par téléphone, cette deuxième mesure n'a, pour l'instant, pas été officiellement confirmée et pourrait, si elle l'était, poser des problèmes à l'URSS aussi, puisque la raffinerie de Mazaikiai exporte la majeure partie de sa production vers les pays du Comecon.

Régulièrement invoquée par le Kremlin pour expliquer l'impossibilité d'accepter l'unilatéralité de la proclamation d'indépendance lituanienne, l'imbrication industrielle entre la Lituanie et le reste de l'URSS vient donc jouer ainsi contre les possibilités de sanctions économiques.

Le pouvoir central peut, sans chars, mettre la Lituanie à genoux. Cela est si vrai que, dès lundi, les Lituaniens ont commencé, comme avant un siège, à stocker tout ce qui leur tombait sous la main et qu'il a fallu réduire à quarante litres par véhicule les possibilités d'achat d'essence. Arme absolue à lire les statistiques, les sanctions sont pourtant très difficiles à manier pour Moscou, car, outre leurs effets économiques sur d'autres républiques soviétiques, leurs implications politiques sont lourdes.

Pour l'instant, il s'agit essentiellement d'envoyer un signal de détermination, adressé à la fois aux Lituaniens et aux conservateurs soviétiques. Aux premiers, il fait savoir que la crainte des réactions internationales n'empêchera pas M. Gorbatchev de continuer d'exiger que l'indépendance lituanienne *se décide dans le cadre des* lois soviétiques. Aux seconds, il dit qu'il ne leur sera pas laissé la possibilité d'accuser le président de trahir ses obligations constitutitionnelles, que c'est lui qui gérera *ce dossier et non pas eux.*

L'indispensable compromis

Comme depuis le début de la crise, M. Gorbatchev ne montre ses muscles que pour tenter de parvenir au compromis qu'on sait, des deux côtés, indispensable, et ce compromis s'ébauche de plus en plus nettement. A Moscou, il est en effet devenu quasi officiel qu'un simple « gel » de la proclamation d'indépendance permettrait l'ouverture de négociations. A Vilnius, on multiplie maintenant les signes d'assouplissement.

Dès lundi, le premier ministre lituanien, Mme Prunskiene, avait ainsi adressé un télégramme à M. Gorbatchev pour lui dire qu'elle était prête à « *discuter des problèmes où nous voyons la possibilité d'un accord* » – notamment de l'appel sous les drapeaux des jeunes Lituaniens et des droits des Soviétiques résidant dans la République. Ce sont là les trois problèmes soulevés dans l'ultimatum envoyé, vendredi soir, par M. Gorbatchev.

Le Parlement lituanien n'a pas cédé puisqu'il s'est abstenu d'annuler les résolutions qu'il a prises en ce domaine. M. Gorbatchev n'a mis, lui, qu'un délai de vingt-quatre heures à la réalisation de ses menaces. Au premier coup d'œil, tout va beaucoup plus mal, mais mercredi matin les livraisons de gaz et de pétrole semblaient normales et l'un des principaux dirigeants indépendantistes lituaniens, M. Virgil Cepaitis, a déclaré, mardi soir, à la télévision soviétique qu'une « *concession raisonnable pourrait être de ne pas adopter de nouvelles lois avant le 1er mai* ».

Quelques heures plus tôt, M. Chevardnadze avait déclaré au ministre italien des affaires étrangères, M. De Michelis, que le gouvernement soviétique prendrait le chemin du dialogue politique à condition que Vilnius s'abstienne de nouvelles décisions et mesures unilatérales. Quant à M. Gorbatchev, il avait dit au même M. De Michelis qu'il « *comprenait l'aspiration à l'indépendance des Lituaniens, mais jugeait négativement* [leur] *précipitation* ».

Selon un sondage publié mercredi par les *Nouvelles de Moscou*, 95 % des Lituaniens sont opposés à l'abrogation de la proclamation d'indépendance et les Russes de Lituanie se partagent sur ce point en deux blocs égaux. 73 % des habitants de la République, russes ou lituaniens, ne croient par ailleurs pas à une intervention militaire.

BERNARD GUETTA

Une extrême dépendance énergétique

Dépourvue presque totalement de ressources naturelles propres, la République de Lituanie, où le niveau de vie moyen est un des plus élevés d'URSS, est incapable de vivre longtemps en autarcie. La dépendance la plus forte vis-à-vis des autres républiques soviétiques concerne le secteur énergétique. Contrairement au secteur agricole, dans lequel la Lituanie est proche de l'autonomie, 52 % de son PNB étant d'origine agricole, les secteurs industriels de la République – transformation mécanique et électrique, construction navale, chimie, textile – sont eux aussi très largement dépendants des importations de pièces détachées d'URSS.

Pour 97 %, l'énergie consommée dans la République balte est importée, assure dans son dernier rapport l'Institut für Ostmarktforschung de Hambourg, ajoutant que l'énergie représente 85 % du déficit économique de la Lituanie vis à vis de l'URSS, lequel a atteint 808 millions de roubles (soit environ 1,4 milliard de dollars) en 1988.

Mis à part quelques gisements de tourbe, la Lituanie ne dispose, comme ressource propre, que d'une centrale hydroélectrique de 1 600 mégawatts située à Katchiadoris et de deux réacteurs nucléaires de 1500 mégawatts chacun, de type RBMK (le même modèle qu'à Tchernobyl), construits à Ignalia en 1983 et en 1986.

L'essentiel de sa consommation dépend donc des livraisons d'hydrocarbures (pétrole et gaz) des autres Républiques. Selon le rapport ouest-allemand, plusieurs usines importantes fonctionnent à partir d'énergie importée à bon marché d'URSS : c'est le cas de la raffinerie de pétrole de Mazejkjai, ou de l'usine d'engrais azotés Azotas. L'achat d'énergie aux cours mondiaux, comme l'a suggéré M. Gorbatchev, rendrait ces usines peu rentables.

De façon générale, le paiement en devises et au prix du marché du pétrole et du gaz aggraverait lourdement le déficit de la République. L'écart entre les prix intérieurs socviétiques et les cours mondiaux est en effet du simple au triple, Moscou subventionnant largement le secteur de l'énergie.

En cas de blocus total, la République pourrait difficilement être approvisionnée de l'extérieur : le terminal pétrolier le plus proche, à Kaliningrad, relève de la Fédération de Russie. Les livraisons pourraient néammoins être acheminées par petites quantités avec des camions-citernes via la Pologne.

M. Ianaev élu président des syndicats soviétiques

M. Guennadi Ianaev a été élu, le mardi 17 avril, président du Conseil central des syndicats soviétiques, indique l'agence Tass. Agé de cinquante-deux ans, M. Ianaev remplace M. Stepan Chalaev, soixante et un ans, qui, selon l'agence soviétique, « *a été libéré de ses fonctions à sa demande et en raison de sa retraite* ». M. Chalaev avait été nommé avant l'accession au pouvoir de M. Gorbatchev, et les syndicats soviétiques apparaissaient plutôt comme des obstacles à la perestroïka.

Le nouveau président est ingénieur agricole de formation. Il a été à la tête du Comité des organisations de jeunes de l'URSS puis vice-président de l'Union des associations soviétiques d'amitié et de contacts culturels avec les pays étrangers.

M. Bush envisage des « mesures appropriées »

WASHINGTON

de notre correspondant

Pesant soigneusement ses mots – et les choisissant le plus anodins possible, – M. Bush a laissé entendre, mardi 17 avril, que les Etats-Unis pourraient marquer concrètement leur déplaisir face aux représailles de M. Gorbatchev contre la Lituanie.

La discrète mise en garde du président américain a tenu en une phrase, prononcée en marge d'un entretien avec le président du Honduras : « *Nous envisageons des mesures appropriées au cas où les mesures annoncées seraient mises à exécution.* » M. Bush a seulement ajouté que les Etats-Unis suivaient la situation « *de très près* », et qu'en tout état de cause les décisions « *annoncées* » par Moscou « *sont contraires à l'approche que* [les Etats Unis ont] *demandé et que d'autres ont demandé à l'Union soviétique d'adopter* ».

Le président en est resté là, mais un fonctionnaire de l'administration a précisé par la suite que les Etats-Unis souhaitaient « *calibrer* » leur réponse en fonction des actes concrets de Moscou, et en tout cas attendre pour cela que ces actes aient réellement été accomplis.

En toute hypothèse, il n'est pas question à ce stade de répliquer à M. Gorbatchev sur le terrain de la grande politique Est-Ouest, de retarder par exemple les négociations sur le désarmement ou à plus forte raison le sommet de Washington. On n'envisage pas non plus d'envoyer du gaz aux Lituaniens – puisque Moscou ne l'accepterait très vraisemblablement pas.

Par contre, le mécontentement des Etats-Unis pourrait prendre la forme d'un ajournement de conversations qui doivent s'ouvrir sous peu sur différents sujets économiques bilatéraux à propos desquels les Soviétiques sont demandeurs, qu'il s'agisse de commerce, d'investissements ou d'aviation civile. Le leader de la majorité démocrate à la Chambre haute, le sénateur Mitchell, qui rentre de Moscou où il a été reçu par M. Gorbatchev, estime aussi que c'est sur le terrain des relations économiques bilatérales que les Etats-Unis devraient se placer.

M. Bush, quant à lui, semble partagé entre deux préoccupations : ne pas trop en faire et – c'est apparemment son souci majeur – ne pas pousser M. Gorbatchev dans ses retranchements ou le mettre en situation difficile ; mais, en même temps il souhaite éviter de se voir reprocher de ne rien faire du tout et de passer la Lituanie par pertes et profits.

L'administration américaine, qui a fait les plus grands efforts pour modérer son langage et accorder systématiquement le bénéfice du doute à M. Gorbatchev, est en fait dans une position inconfortable : le président soviétique n'a pas franchi la ligne rouge tracée par Washington, puisqu'il n'y a pas eu recours massif à la force armée contre les Lituaniens. Mais il est également resté à peu près sourd aux appels au dialogue lancés régulièrement par les Etats-Unis, alors que, comme l'a indiqué mardi en termes aussi vagues que possible le porte-parole du département d'Etat, les Lituaniens, au contraire, ont paru « *faire un effort pour arriver précisément à cela* » (au dialogue)

JAN KRAUZE

Manifestations de soutien aux juges Gdlian et Ivanov

Le Parlement soviétique devait annoncer, mercredi 18 avril, sa décision concernant l'éventuelle levée de l'immunité parlementaire de deux députés, les juges Telman Gdlian et Alexandre Ivanov, accusés d'avoir abusé de leurs pouvoirs dans leur enquête sur la corruption en Ouzbékistan et dans les sphères dirigeantes soviétiques.

Le Soviet suprême avait approuvé, mardi soir, le rapport d'une commission sur cette affaire, sans parvenir cependant à un accord sur la levée de l'immunité des deux magistrats qui permettrait au parquet de les poursuivre en justice.

Environ cinq mille personnes, réclamant la démission du procureur général de l'URSS et brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « *Honte au Comité central, honte à Gorbatchev* », s'étaient rassemblées mardi après-midi aux abords du Kremlin pour soutenir MM. Gdlian et Ivanov. Une autre manifestation a eu lieu à Leningrad.

Les deux juges, élus au Congrès des députés, avaient dirigé l'enquête sur la « *mafia ouzbèque* » qui avait notamment conduit, en 1988, à la condamnation pour corruption du gendre de Leonid Brejnev, M. Youri Tchourbanov. Ils s'en sont pris par la suite aux plus hauts dirigeants du pays, en premier lieu à M. Egor Ligatchev, qu'ils ont accusé d'avoir touché des pots-de-vins mais ils ont été finalement dessaisis du dossier l'année dernière. – *(AFP.)*

ROUMANIE : avant les élections du 20 mai

Le Front de salut national « est un mal nécessaire »

nous déclare M. Silviu Brucan

M. Silviu Brucan s'est tellement fait à sa réputation d'éminence grise du nouveau régime roumain qu'il en hésite à décliner sa fonction. Depuis sa démission, début février, du bureau exécutif du conseil du Front du salut national, il n'a pas jugé utile de quitter son bureau d'où, dit-on, il continue d'officier. « *J'ai accepté de rester comme conseiller* », a-t-il expliqué au *Monde*, mardi 17 avril, au cours d'une brève visite à Paris, où il était invité par l'Association des sciences Politiques.

Conseiller de qui ? Du président Iliescu, du Front de salut national (le mouvement au pouvoir depuis la chute de Ceausescu), du Conseil provisoire d'union nationale (CPUN) ? « *De quiconque a besoin de mes conseils*, répond M. Brucan. *Mais je n'ai plus de pouvoir formel.* » Même si, haut dignitaire de l'ancien régime jusqu'à ce que Nicolae Ceausescu ne le place en résidence surveillée, il continue de considérer les affaires étrangères comme faisant partie de ses attributions. Sa présence à l'ambassade de Roumanie à Paris au moment même où l'ambassadeur, M. Paleologu, était rappelé à Bucarest, n'est que « *coïncidence* ». Rappelant qu'il avait lui-même « *choisi son ami Paleologu pour ce poste car c'est un homme d'un calibre intellectuel remarquable* », il ne manifeste aucune clémence pour cet ambassadeur qui s'est permis de se rendre « *hors de France, en Suisse, et en secret !* » pour y rencontrer le roi Michel.

« *En secret ! Même les autres diplomates ne l'ont pas su !* » Mais à Bucarest, cela s'est donc su ? « *Nous avons beaucoup d'amis, ici et en Suisse, qui nous ont informés* ». Le fait que M. Paleologu se soit permis, à la télévision française, de trouver « *trop jeune* » le premier ministre, M. Petre Roman, n'a rien à voir avec son rappel, ajoute M. Brucan, car « *les Français peuvent se faire eux-mêmes une idée de M. Roman* ». Quant au roi, qui a commis l'erreur de prétendre « *faire une visite privée en Roumanie avec un charter de quatre-vingts journalistes* », une visite « *annonciatrice de nouvelles turbulences* », il pourra venir dans son pays « *après les élections* », assure-t-il.

Pour M. Brucan, qui retrouve là les accents de l'ancien homme d'appareil communiste, à l'époque où le « département de propagande du comité central » faisait merveille, « *le point le plus faible du Front, c'est la propagande, dont il a perdu presque toutes les batailles ; d'abord parce qu'il ne dispose pas d'organisation adéquate pour cela, ensuite : parce qu'il n'a pas d'hommes compétents dans ce domaine. Comparez la propagande hongroise et la propagande roumaine, et vous verrez la différence* ».

Mais alors, ces informations sur la réduction des tirages des journaux avant les élections du 20 mai, le lancement d'un nouveau journal du Front, les partis d'opposition qui se plaignent de l'accès inégal à la télévision ? Tout cela, si l'on en croit le « *conseiller* » du Front, ne serait qu'exagération. Et le Front « *n'a qu'un seul journal, même si d'autres sont sympathisants* ». Quant à la télévision, « *les gens se plaignent qu'on y voit trop de politique et ils ont raison* ».

Les dissidents « rétroactifs »

Ce qui irrite particulièrement M. Brucan, ce sont ce qu'il appelle « *les dissidents rétroactifs* », qui critiquent le Front et « *manipulent la presse française, y compris le Monde* », comme l'écrivain Octavian Paler (dont *le Monde* a publié le 12 avril une interview que M. Brucan a sous les yeux). « *Une grande partie de l'intelligentsia roumaine a fait acte de soumission sous Ceausescu et se trouve maintenant confrontée à un problème moral. Ces intellectuels ont alors décidé, puisqu'ils n'ont pas eu le courage d'être dissidents sous Ceausescu, de l'être aujourd'hui, car cela ne comporte aucun risque* ».

M. Brucan n'a aucune inquiétude sur le maintien de l'ordre public et l'organisation matérielle des prochaines élections, présidentielle et parlementaires. « *Je crois*, dit-il, *que la présence d'observateurs étrangers sera très importante pour décourager ceux qui ont organisé la violence politique en Roumanie, car ils sont soucieux de leur image en Occident* ». Qui, « *ils* » ? M. Brucan lève des yeux étonnés : « *Je crois que vous le savez très bien. C'est l'aile droite d'un important parti politique* ».

M. Ion Iliescu, d'après lui, est bien placé pour emporter l'élection présidentielle, car « *le fait d'avoir présidé un Parlement provisoire en direct à la télévision, réussissant la performance de maîtriser plus de trente partis politiques, a été une très bonne école de démocratie. Les élections parlementaires, elles, présentent des problèmes sérieux et difficiles* ».

La lutte, estime M. Brucan, va se jouer entre trois partis : le Parti national-libéral, le Parti national-chrétien (paysan) et le Front. Bien que surpris par la montée des nationaux-libéraux par rapport aux nationaux-paysans, M. Brucan compte sur le désir de sécurité des électeurs, qui ont vu fonctionner le Front mais pas les autres partis. « *Ce qui va compter finalement, c'est que la grande masse du peuple hésitera à prendre des risques* », pense-t-il. « *On s'apercevra que le Front est un mal nécessaire dans une conjoncture déstabilisatrice* ».

SYLVIE KAUFFMANN

EUROPE

Le problème des Vietnamiens d'Europe de l'Est

Les immigrés des pays socialistes sont les premières victimes de la libéralisation économique

Le retour de la majorité des quelque deux cent mille Vietnamiens travaillant dans des pays est-européens va poser de graves problèmes aux autorités de Hanoï, notamment en raison du chômage qui sévit au Vietnam.

« Ces retours sont inévitables alors que la plupart de ces pays quittent le camp socialiste ; ils seront sacrifiés sur l'autel de la rentabilité capitaliste », a déclaré à l'AFP un officiel vietnamien, en faisant allusion à la libéralisation en cours de l'économie vietnamienne.

Il a néanmoins émis le souhait que les Vietnamiens séjournant en Union soviétique aient la possibilité de demeurer sur place. Selon les autorités de Hanoï, les Vietnamiens travaillant à l'étranger dans le cadre d'accords bilatéraux sont principalement concentrés en URSS (80 000), en Tchécoslovaquie (37 000), en RDA (60 000) et en Bulgarie (24 000).

Le goût amer de la « révolution de velours » en Tchécoslovaquie

PRAGUE

de notre correspondant

Il y a deux ans, M. Dinh a laissé sa femme et ses deux enfants à Haïphong pour venir travailler comme tourneur dans une usine de mot à Strakonice en Tchécoslovaquie. On a promis de lui apprendre des *« technologies nouvelles »* et on lui a parlé de la solidarité internationale des ouvriers. A Strakonice, il vit dans seize mètres carrés avec trois autres Vietnamiens dans un dortoir vétuste, dans l'enceinte de l'usine. Les cinq cents couronnes qu'il gagne chaque mois et qu'il pensait pouvoir envoyer à sa famille suffisent à peine à le nourrir et, le loger. La *« solidarité »* avec les ouvriers locaux n'est pour lui qu'une mauvaise plaisanterie, et, maintenant, le gouvernement tchécoslovaque voudrait le renvoyer au Vietnam...

Depuis la fin de la guerre du Vietnam, des accords signés entre les deux pays prévoient l'envoi d'ouvriers vietnamiens aux frais de la Tchécoslovaquie pour qu'ils apprennent ces *« technologies modernes »*. Mais, avec la restructuration de l'économie et la prévision d'un chômage qui pourrait dépasser les niveaux de l'Europe occidentale, la Tchécoslovaquie a décidé de ne pas renouveler les contrats. Tous ces ouvriers rentreront chez eux à la fin de leurs contrats, et ce calendrier pourrait même être accéléré.

« Si on n'accepte pas de nouveaux venus, fin 1995 ils seront tous partis », explique le docteur Milos Bruneclick, responsable de la main-d'œuvre étrangère au ministère du travail et des affaires sociales. *« On attend deux cent mille chômeurs bientôt dans notre pays ; sous les Communistes, il n'y avait pas de chômage »*, explique-t-il. Mais pour Dinh, et d'autres comme lui, la fin du contrat n'arrivera pas assez vite car, depuis la « révolution de velours » qui a mis fin à quarante ans de communisme dans ce pays, la Tchécoslovaquie a montré un autre visage à ses travailleurs immigrés : des Vietnamiens, à Prague, parlent maintenant d'attentats commis par des loubards tchèques, et les journaux locaux gardent un silence presque complet sur le sujet.

« Maintenant, j'ai peur »

« Ce n'est que lorsqu'un Tchèque est blessé que la police intervient », s'indigne un étudiant vietnamien qui préfère ne pas être nommé. *« Je n'ai pas de problèmes à la fac ni avec l'intelligentsia, mais les prolos me font peur. Maintenant, les Vietnamiens ne sortent pas sans couteau, pour se défendre. Avant, j'aimais ce pays, surtout les changements de saison ; maintenant j'ai peur, et je ne sais pas si je vais pouvoir terminer mes études »*, explique-t-il.

Pour Dinh – et d'autres ouvriers comme lui, – le racisme est bien réel. Moins payé qu'un ouvrier tchécoslovaque, il affirme qu'il ne travaille ici *« que pour l'argent »*. *« Je n'apprends aucune nouvelle technique,* dit-il ; *je pense que c'est un peu de l'exploitation.*

Le docteur Milos Bruneclick reconnaît qu'il y a *« des cas »* où les accords n'ont pas été respectés et les Vietnamiens tranférés *« dans d'autres établissements, pour des travaux moins qualifiés »*. *« Mais,* ajoute-t-il, *il faut dire aussi que les Vietnamiens n'ont pas toujours envoyé un personnel du niveau prévu dans le contrat. »*

La prime de salaire, qui peut représenter plusieurs fois le salaire de base, est déterminée par le chef d'atelier. Depuis la révolution, la prime de Dinh a disparu, et il ne sait pas pourquoi : *« On me dit que depuis la révolution, nous ne vendons plus nos produits. »* *« Ma machine est tombée en panne,* ajoute-t-il, *le mécanicien n'est venu la réparer que très tard, et je ne pouvais pas remplir mon quota. J'ai perdu une partie de mon salaire. Maintenant, mon usine manque souvent de pièces détachées et quand on ne peut pas travailler on nous oblige, nous les Vietnamiens, à prendre nos congés personnels. Les Tchèques ont toujours droit aux meilleur machines et aux meilleurs horaires. »* Ne parlant pas le tchèque, la plupart des Vietnamiens n'ont aucun contact avec les autres habitants du quartier, même pas avec les autres ouvriers. *« Et les vendeuses ne sont pas gentilles avec nous,* précise-t-il. *Je n'achète que ce qu'elles veulent bien me vendre. Puis, la douane contrôle tout ce que nous envoyons chez nous. »*

Chi Qui, mère de famille, trente-sept ans, témoigne : *« Je gagne 1 800 couronnes par mois, la femme tchèque qui travaille à côté de moi en gagne 3 000, pour le même travail. »* Elle a laissé mari et enfants à Haïphong pour travailler dans une fabrique de chaussures à Zlín. Pour elle, l'ensemble de son séjour est un désastre : *« Je n'ai pas appris de nouvelles techniques, les gens n'apprécient pas notre présence dans ce pays ; j'habite loin de l'usine, mon salaire est très bas et je suis très loin de ma famille. »*

PETER GREEN

GRANDE-BRETAGNE : l'affaire du « super-canon » irakien

Le gouvernement était-il au courant ?

LONDRES

de notre correspondant

Canon, pas canon ? La balance semble désormais pencher en faveur de la thèse, défendue dès le 11 avril par les douanes britanniques, selon laquelle les tubes métalliques saisis dans un port du nord-est de l'Angleterre étaient les éléments d'un « super-canon » destiné à l'Irak. Ces tubes étaient fabriqués par les Forges de Sheffield, une entreprise qui continue à nier qu'ils puissent recevoir une utilisation militaire. Mais une autre firme britannique, Walter Somers, a indiqué, mardi 17 avril, qu'elle avait reçu en mars, de la part de l'Irak, commande de ce qui pourrait être le mécanisme de réglage de tir d'un canon de très grande taille.

M. David James, président d'Eagle Trust, la société mère de Walter Somers, a déclaré qu'il avait refusé ce contrat, présenté par les Irakiens comme devant servir à équiper des installations pétrolières. *« Il s'agissait d'un support métallique permettant d'incliner d'un angle de 60 degrés un tube de grande dimension. Aucun de nous n'a jamais entendu parler d'une conduite de pétrole qui a besoin d'être ainsi inclinée de 60 degrés »*, a-t-il affirmé.

D'étranges spécifications

M. James a d'autre part révélé que sa société avait déjà vendu à l'Irak d'autres équipements suspects, parmi lesquels un appareil hydraulique qui pourrait avoir comme fonction d'amortir le recul d'un canon. L'exportation d'armes vers l'Irak est interdite depuis la guerre du Golfe.

La société Walter Somers a commencé à être inquiète après l'assassinat, le 22 mars à Bruxelles, de M. Gerald Bull, l'expert canadien qui lui avait fourni les spécifications techniques de ces diverses commandes irakiennes. Spécialiste de la balistique, ce dernier travaillait depuis des années pour les Irakiens, après avoir fait de la prison aux Etats-Unis en 1980 pour exportation illégale d'armes vers l'Afrique du Sud.

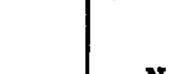
Walter Somers fabrique des hélices pour les sous-marins nucléaires et a le contrat d'entretien des canons montés sur les tanks de l'armée britannique. Cette société a informé le 9 avril le ministère du commerce et de l'industrie qu'elle avait rejeté la nouvelle commande irakienne. Deux jours plus tard, les douaniers saisissaient dans le port de Middlesbrough huit tubes d'un mètre de diamètre produits par les Forges de Sheffield et déjà embarqués sur un navire devant appareiller pour l'Irak. L'affaire commençait.

Elle a reçu une dimension nouvelle avec les accusations publiées mardi par l'*Independent*. Citant des sources anonymes au ministère du commerce et de l'industrie, ce quotidien affirme que les douanes font l'objet de pressions de la part du gouvernement pour les dissuader de poursuivre en justice les firmes britanniques impliquées. L'*Independent* suggère, sans l'écrire ouvertement, que ce ministère et celui de la défense étaient au courant de la nature militaire des commandes irakiennes. Cela expliquerait les curieuses dissonances de ces derniers jours. Tandis que les douanes maintiennent en effet qu'elles sont sûres d'avoir saisi les éléments d'un « super-canon », le gouvernement est beaucoup plus évasif, et Mme Thatcher, interrogée aux Bermudes lors de sa rencontre avec le président Bush, avait refusé de conclure dans un sens ou dans l'autre.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **RFA : collision aérienne près de Karlsruhe.** – Deux chasseurs CF 18 de l'armée de l'air canadienne en RFA sont entrés, mardi 17 avril, en collision au-dessus de Karlsruhe. Un des appareils est tombé sur une zone industrielle de cette ville, située à proximité de l'Alsace, et le pilote a été tué sur le coup. Le second s'est abattu non loin d'une autoroute et le pilote, qui a pu s'éjecter à temps, a été transporté grièvement blessé à l'hôpital. Les débris de métal des appareils ont été éparpillés dans un rayon de plus de dix kilomètres, provoquant plusieurs incendies. – *(AFP.)*

Poussée de xénophobie en RDA



BERLIN

de notre envoyé spécial

L'incertitude sur l'avenir et l'inquiétude devant les risques de chômage ont déclenché en Allemagne de l'Est une poussée de xénophobie tant à l'égard des Polonais, soupçonnés de faire du trafic sur le dos des locaux, que de résidents étrangers du tiers-monde, victimes de licenciements sauvages.

Des organisations civiques proches du Nouveau Forum et des mouvements politiques issus de la dissidence tentent de s'organiser pour attirer l'attention sur ces problèmes : une manifestation est prévue sur ce thème le 24 avril à Berlin-Est. Le premier signe de cette montée de xénophobie avait été la mise en cause des Polonais dans le développement du marché noir et l'affaiblissement du mark-est au début de l'année. Le gouvernement avait lui-même jeté de l'huile sur le feu en prenant des mesures pour limiter les déplacements de Polonais en RDA.

Ce sentiment anti-polonais se nourrit d'une vieille tradition d'inimitié refoulée pendant les quarante ans de régime communiste. Elle s'est notamment traduite par les 25 % obtenus par l'aile droite de l'alliance conservatrice, l'Union sociale allemande (DSU) lors des élections législatives du 18 mars, dans la ville frontière de Görlitz.

Les Polonais ne sont pas les seuls à faire les frais de la situation. La télévision ouest-allemande a diffusé il y a quelques semaines déjà un reportage sur l'inquiétude des étudiants du tiers-monde à Leipzig, où certaines des pourtant rares tavernes de la ville leur sont désormais fermées. Mais les plus menacés sont aujourd'hui ces travailleurs immigrés, originaires surtout du Vietnam et du Mozambique, que le gouvernement communiste faisait venir pour combler les manques de main-d'œuvre.

On comptait à la fin de l'année dernière quatre-vingt-dix mille de ces travailleurs, dont soixante mille Vietnamiens environ. Leur statut est fixé par des traités passés d'Etat à Etat et par des contrats entre le ministère est-allemand du travail et les entreprises qui les emploient. Sur la base de contrats collectifs, le montant de leur salaire était, en principe, équivalent à celui d'un Allemand de l'Est.

Par le premier avion

Théoriquement, la situation n'a pas changé. Les traités sont toujours valables. Mais le nouvel Office pour les étrangers, récemment institué pour s'occuper du problème, doit faire face à une situation qui échappe au contrôle des autorités elles-mêmes. On indique, auprès des organisations civiques, que le vide politique de ces dernières semaines a permis aux entreprises de faire ce qu'elles voulaient sans trop avoir à se préoccuper de la légalité.

Il n'existe apparemment aucun chiffre pour avoir une idée de l'ampleur du phénomène. Mais on reconnaît à Berlin-Est que plusieurs entreprises ont pris sur elles, sans demander aucune autorisation, de rompre unilatéralement les contrats et de réexpédier à domicile leurs salariés immigrés, par le premier avion venu.

Les raisons de ces licenciements, qui n'ont pas encore atteint, apparemment, une ampleur suffisamment massive pour exiger une riposte du gouvernement, sont simples. La plupart du temps, il s'agit d'entreprises inquiètes pour leur avenir, qui devront de toute façon licencier et qui préfèrent prendre les devants en se débarrassant par facilité de leurs étrangers, sans toujours réfléchir à ce qui serait le plus utile. Il y a parmi eux des ouvriers qualifiés ou spécialisés que les entreprises auraient avantage à garder ou dont d'autres firmes pourraient avoir besoin en RDA.

A l'Office pour les étrangers, on indique qu'une réflexion est en cours pour tenter d'offrir une meilleur protection à ces immigrés et obliger au moins les firmes à leur verser des indemnités en cas de licenciement. On songe également à entamer une procédure juridique contre une entreprise pour établir une jurisprudence. Enfin, à quelques jours de la formation du nouveau gouvernement, des responsables de l'Office ne savaient pas, si celui-ci continuerait à exister ou non.

L'une des conséquence de cette situation est un afflux de demandeurs d'asile à Berlin-Ouest. Deux mille Vietnamiens avaient déjà profité de l'absence de contrôles lors de l'ouverture du mur, le 9 novembre, et les semaines suivantes. Depuis janvier, ils ne cessent de continuer à arriver. On compte pour les trois premiers mois de l'année près de huit mille demandeurs d'asile arrivés par Berlin-Est. Quarante pour cent d'entre eux, indique-t-on, sont des Vietnamiens en rupture de contrat.

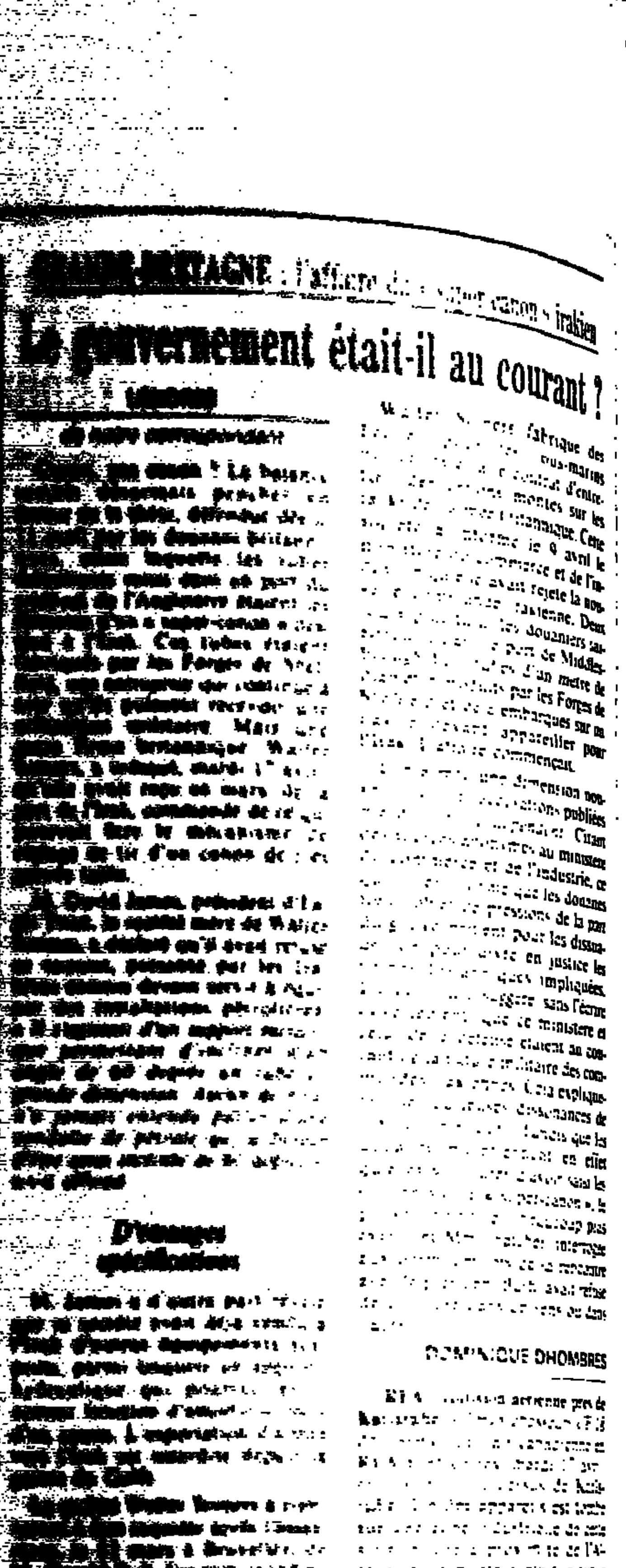
HENRI DE BRESSON

BULGARIE

Nouvelles révélations sur les camps de travail de l'ancien régime

Sur les 1 235 personnes détenues dans les camps de concentration bulgares entre octobre 1959 et 1960, 147 sont mortes sous la torture ou d'inanition, a reconnu, mardi 17 avril à Sofia, une commission d'enquête composée de représentants du Ministère de l'intérieur et de l'opposition . *« La responsabilité politique et morale du bureau politique et de la direction de l'État à cette époque est indiscutable »*, déclare ainsi le rapport de cette commission. Le Président de la République, M. Petar Mladenov, et le premier ministre, M. Andrei Loukanov, ont déposé mardi des gerbes sur le site du camp de Lovetch.

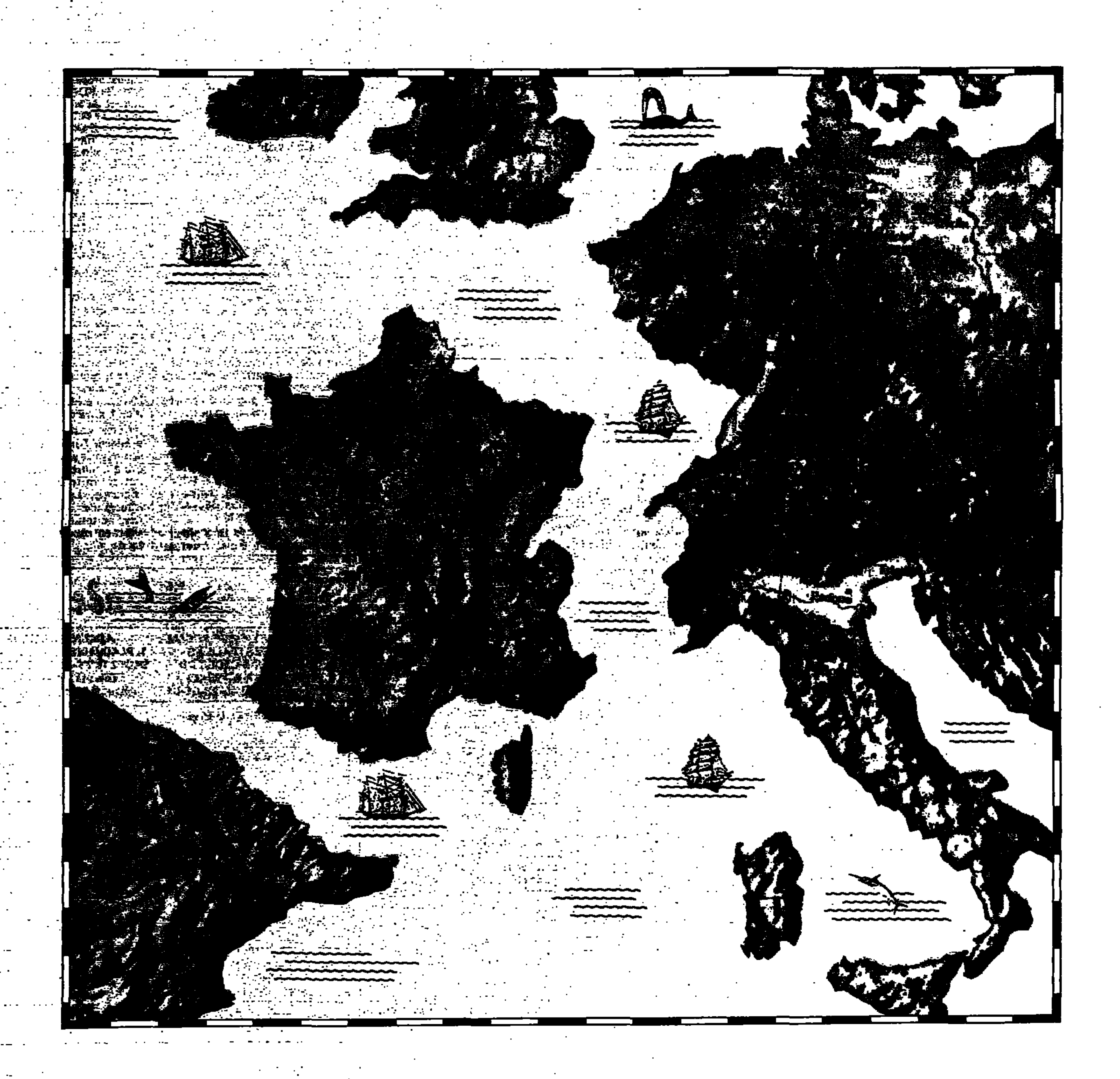
Selon le rapport de la Commission d'enquête, les détenus étaient envoyés dans les camps sur proposition du ministère de l'intérieur, d'un procureur ou du secrétaire départemental du PC. Les détenus travaillaient de cinq heures du matin jusque tard le soir avec une courte pause pour le déjeuner. Ils travaillaient dans des carrières et toujours au pas de course . Pendant et après le travail, ils étaient battus par des surveillants et par des « brigadiers », choisis parmi *« les criminels aux penchants sadiques »*. – *(AFP.)*





(Publicité)

En France, la publicité pour les distributeurs est interdite à la télévision. En Europe, elle est permise. Bref, la France n'est pas en Europe.



A la télévision française chaque fabricant peut vanter les mérites de ses produits, mais personne n'a le droit de vous dire où les trouver et où les acheter moins cher. Les distributeurs français n'ont pas le droit de faire de la publicité à la télévision sinon pour sponsoriser la météo, une remise de prix ou une compétition sportive. La distribution serait-elle aussi nocive que l'abus d'alcool et de tabac ? Les autres pays européens n'ont pas ces états d'âme et leurs consommateurs ne s'en plaignent pas. Il faudra bien un jour que l'on se décide à rattacher la France à l'Europe.



POUR QUE L'EUROPE PROFITE AUX CONSOMMATEURS

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : tout en critiquant l'ANC

Le président De Klerk attaque les partisans du maintien de l'apartheid

Ancien correspondant du *Monde* à Alger, Frédéric Fritscher a pris ses fonctions en Afrique du Sud où il remplace Michel Bole-Richard revenu à la rédaction parisienne du journal. Voici son premier article.

A quinze jours de la rencontre formelle entre l'ANC et le gouvernement qui doit se tenir au Cap du 2 au 4 mai, et trois semaines avant son départ pour une tournée européenne au cours de laquelle il s'entretiendra avec des chefs d'Etat et des responsables politiques, le président De Klerk s'est exprimé devant le Parlement au lendemain du concert donné à Londres en l'honneur de Nelson Mandela.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Un coup à gauche, un coup à droite. Alors que la presse du week-end avait annoncé l'abolition prochaine des lois régissant encore l'apartheid, M. De Klerk, en s'adressant, lundi 17 avril, aux députés réunis pour débattre du budget de la présidence de la République, a surtout réglé des comptes. Il a égratigné l'ANC remarquant que *« lutte armée et négociations pacifiques »* étaient des concepts antinomiques.

« La référence systématique à la lutte armée, même si elle n'est que rhétorique, constitue un obstacle supplémentaire, proche de la réalité de la violence, qui doit disparaître », a dit le président, précisant qu'il ferait valoir ce point de vue dans *« les discussions préliminaires avec l'ANC »* de M. Nelson Mandela qui ne doivent pas être confondues avec *« les négociations sur la Constitution »*.

Le président de la République a été moins tendre avec le Parti conservateur de M. Andries Treurnicht qui a rendu public la semaine passée un document des services sud-africains révélant un complot de l'ANC contre des personnalités de l'extrême droite et s'est indigné de l'indifférence du gouvernement. Citant à son tour un rapport des services secrets, M. De Klerk a souligné que le document incriminé donnait *« l'impression d'avoir été monté de toutes pièces par un parti inconnu pour faire éclater la société sud-africaine, déstabiliser l'ordre et l'autorité et interrompre le processus en cours »*.

M. De Klerk a consacré la moitié de son intervention à étriller le Parti conservateur, principal rival du Parti national au pouvoir depuis 1948. Mais *« une chose est bonne dans cette affaire »*, a-t-il estimé, *« les électeurs connaissent maintenant le caractère répréhensible et peu fiable de la propagande et de la stratégie du Parti conservateur »* qui *« joue avec le feu »*.

La polémique entre Parti conservateur et Parti national revêt une importance particulière dans la conjoncture actuelle. Depuis le discours *« historique »* du président De Klerk, le 2 février, lors de la séance inaugurale du Parlement, et la légalisation du Congrès national africain (ANC), du Congrès panafricain (PAC) et du Parti communiste sud africain, la droite et l'extrême droite se sont radicalisées. La libération de Nelson Mandela et l'approche des négociations avec l'ANC exacerbent l'amertume des tenants de l'apartheid.

« La partition n'a pas d'avenir »

De nombreux membres du Parti national de M. de Klerk ont déjà rejoint les rangs du Parti conservateur. Un sondage ultra confidentiel, cité par le *Sunday Star* du 15 avril, montrerait que les conservateurs bénéficieraient maintenant de la majorité des suffrages blancs. L'élection législative partielle, le 6 juin prochain, pour le siège de la circonscription d'Umlazi, à Durban, dans le Natal, aura à cet égard valeur de test.

Le président de la République s'est déclaré satisfait de la façon dont, en Afrique du Sud et à l'étranger, *« la sincérité »* et *« l'honnêteté »* du gouvernement étaient perçues dans sa volonté d'abandonner *« la discrimination »* et d'établir *« une société juste pour tous les Sud Africains »*. M. De Klerk a ensuite évoqué le réforme constitutionnelle indiquant qu'il n'y avait que trois possibilités pour remplacer *« un système qui ne satisfait plus personne : la partition, la règle de la majorité et le partage du pouvoir »*.

La partition du pays, souvent évoquée au sein de l'extrême droite afrikaner, entre Blancs d'un côté et Noirs de l'autre, qui est *« la politique du Parti conservateur »*, note M. de Klerk, *« n'a pas d'avenir »*, car *« la démographie, la géographie, et les réalités économiques de l'Afrique du Sud »* la rendent irréaliste.

« La règle de la majorité est particulièrement attractive pour ceux qui sont le plus nombreux et ne bénéficient pas de tous leurs droits politiques. Mais pour les minorités qui courent le risque d'être dominées, c'est inacceptable », a déclaré M. De Klerk convaincu que seul *« le partage du pouvoir fondé sur l'entière participation de tous et la protection à l'égard de toutes les dominations, est la bonne solution »*.

« Notre objectif est une nouvelle et juste Afrique du Sud qui appartiendra à tous ses peuples ; offrira liberté, sécurité et prospérité à tous ses habitants ; ne sera pas la proie d'une fraction de la population aux dépens des autres », a conclu le président de la République en soulignant que c'est dans cette disposition d'esprit qu'il se rendrait *« à la table des négociations »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

COTE D'IVOIRE : pour prévenir des troubles

Le président Houphouët-Boigny suspend les mesures d'austérité

Même si elle n'a pas été annoncée officiellement, la levée de la mesure visant à réduire les salaires a été décidée à la fin de la semaine dernière par le président Félix Houphouët-Boigny. Elle devait être effective à la fin de ce mois.

ABIDJAN

correspondance

Le plan d'austérité adopté l'an dernier après la signature d'un accord avec le FMI et la Banque mondiale est à l'origine de l'agitation sociale que connaît le pays depuis deux mois et demi. Le plan *« Moïse Komoué Koffi »*, du nom du ministre des finances, est donc renvoyé à l'étude alors qu'il était à peine engagé. Les observateurs ont constaté que ce plan a été *« bâclé et improvisé »* et ne répondait pas aux exigences des bailleurs de fonds. Ces derniers attendent une économie de 130 milliards de francs CFA cette année (1 F CFA = 0,02 F) contre l'octroi d'un crédit de relance économique de 1 250 milliards.

Après les premiers incidents de février, les autorités ivoiriennes avaient fait preuve de maladresse en cédant immédiatement devant l'agitation estudiantine. Quelques semaines plus tard, lorsque la contestation avait gagné lessalariés, inquiets devant la baisse de leurs émoluments, le gouvernement avait proposé des mesures d'accompagnement pour maintenir le pouvoir d'achat. Cela n'a pas fait retomber la tension. Au contraire, l'annonce définitive des réductions de salaires à entraîné plusieurs mouvements de grèves dont le dernier a été mené par les employés des banques et des assurances.

Les dignitaires du régime présentent la mesure prise par le chef de l'Etat comme une mesure *« sage »* permettant de mieux préparer les Ivoiriens à l'effort national tandis que l'opposition, non reconnue, qualifie cette décision de *« reculade »* du gouvernement.

En réalité, le 4[e] plan d'ajustement structurel a été sévèrement critiqué par les experts des différentes institutions financières internationales. Sur les 130 milliards de francs CFA que devait trouver la Côte d'Ivoire pour obtenir le soutien de ses bailleurs de fonds, seuls 44 milliards étaient récupérables grâce aux ponctions sur les salariés. Cette économie était annihilée par la baisse des prix des denrées et services de première nécessité.

En fait, les bailleurs de fonds demandent à la Côte d'Ivoire de *« revoir sa copie »*. Ce sursis donne une plus grande marge de manœuvre au président qui redoutait la fin du mois d'avril. En effet, les baisses de salaires auraient alors sans aucun doute relancé la contestation.

Le chef de l'état va pouvoir aussi mieux préparer le congrès de son parti, le PDCI-RDA, avancé à fin mai, et au cours duquel il devrait annoncer sa décision de *« passer la main »*. Il souhaite que son départ ait lieu dans l'ordre et dans le calme, quitte à laisser à son successeur le soin de régler la crise économique.

ROBERT MINANGOY

ZIMBABWE

Réconciliation avec le Malawi

Le président Kamuzu Banda du Malawi, en visite d'Etat à Harare, à l'occasion des fêtes du 10ème anniversaire de l'indépendance du Zimbabwe le 18 avril, a reçu un accueil remarqué : éloges dans la presse, remise des clés de la ville, et discours particulièrement chaleureux de M. Robert Mugabe lors d'un banquet officiel.

Cette visite exceptionnelle, le président Banda quittant rarement son pays et seulement pour se rendre à Londres, a scellé la réconciliation entre le Zimbabwe et le Malawi. Les relations entre Lilongwe et Harare s'étaient dégradées au milieu des années quatre-vingt en raison du conflit mozambicain.

ALGÉRIE

Les femmes sont les cibles privilégiées de groupes intégristes

Depuis plusieurs semaines, les agressions contre les femmes par des groupes d'intégristes se multiplient dans tout le pays. Face à cette agitation, le FLN a appelé à des marches publiques pour le vendredi 20 avril, alors que le Front islamique du salut (FIS) organise un « rassemblement national », le même jour, devant la présidence de la République.

ALGER

de notre correspondant

Ce soir-là, début avril, Zoubida, pieuse étudiante de vingt-trois ans portant *hidjab* et vêtements amples, se rendait à une conférence donnée par la section universitaire du Parti communiste dont elle est membre malgré ses convictions religieuses. Alors qu'accompagnée de quelques camarades elle avait quitté la cité universitaire de Blida, où elle est hébergée, une demi-douzaine de « barbus » en gandoura l'empêchèrent de monter dans le bus et voulurent même lui interdire de continuer sa route à pied. Zoubida ne l'entendit pas ainsi et passa outre. La traitant de *« fille de joie »*, l'un des hommes sortit alors une ceinture avec laquelle il se mit à la fouetter. Un automobiliste de passage extirpa finalement Zoubida et ses camarades des mains de leurs assaillants.

Cette agression est assez caractéristique du climat qui prévaut aujourdhui. Excités par des prêches de plus en plus virulents, particulièrement échauffés en cette période *« sacrée »* du ramadan, des dizaines d'intégristes pourchassent partout où ils le peuvent la *« femme de mauvaises mœrs »*, c'est-à-dire celle qui vit hors de leurs normes.

L'obsession de la femme seule

Même le port du *hidjab*, sans lequel, dit-on dans certaines mosquées, *« une femme est comme nue »*, n'est pas toujours une protection suffisante contre les exigences des intégristes. La femme, assurent ces derniers, ne saurait vivre seule sans mettre en péril sa vertu et donner le mauvais exemple à son entourage. Il faut qu'elle demeure sous le contrôle de son père ou de son mari, voire de ses frères ou de ses cousins. Aussi, les cités universitaires où des centaines de jeunes femmes vivent affranchies de la tutelle masculine font-elles l'objet d'une attention toute particulière de la part des islamistes radicaux.

En quelques semaines, les incidents se sont multipliés devant les cités universitaires de Constantine, Blida, El Alia, Bordj-El-Bahri, Mostaganem. Partout le scénario est identique : des intégristes contrôlent l'accès à la cité, vérifient l'identité des hommes qui y pénètrent, refoulent le visiteur masculin qui n'est pas un parent, tentent d'interdire aux jeunes filles de sortir après 18 heures, heure limite au-delà de laquelle aucune *« femme honnête »* ne saurait mettre le nez dehors. De même, des brigades d'intégristes font le tour des commerçants qui desservent la cité, les menaçant de représailles s'ils s'obstinent à vendre livres, journaux ou films vidéos hétérodoxes.

L'obsession de la femme seule peut conduire à de plus brutales expéditions punitives. Le 8 avril, à Sidi-Amer, près de Bou-Saada, une troupe en furie a dévasté les appartements de quatre femmes divorcées, déversant leurs meubles sur le trottoir et y mettant le feu. Après leur divorce, les victimes avaient eu le tort de ne pas retourner vivre avec leurs enfants. Au dire des exégètes les plus qualifiés, l'islam n'a rien à voir avec de tels comportements. Mais le machisme ordinaire de la société algérienne tolère fort bien ce que les textes sacrés n'interdisent pas toujours explicitement.

Samedi, plusieurs dizaines de femmes se sont rassemblées devant le siège du premier ministre, à Alger, pour protester contre les agressions dont elles sont l'objet. Une délégation de la coordination des associations féminines a été reçue par le premier ministre, M. Mouloud Hamrouche, qui lui a déclaré que le gouvernement était déterminé à ne pas tolérer les atteintes aux libertés individuelles.

De même, au cours d'une conférence de presse, le ministre de l'intérieur, M. Mohamed Salah Mohamedi, a assuré que ses services avaient reçu de sévères consignes pour combattre *« avec la dernière énergie toute violence qui entend infléchir le comportement des individus »*.

Passivité des autorités

Assurances bien tardives : pendant des semaines, les services de police n'ont pas levé le petit doigt pour empêcher les *« barbus »* de faire la police à la porte des cités universitaires ou, plus récemment, d'intimider les restaurateurs qui continuaient à servir durant la période du ramadan. Pour beaucoup d'Algériens, la passivité des autorités s'expliquerait par la volonté de favoriser des débordements susceptibles, en réaction, de faciliter le ralliement du parti de la peur autour d'un FLN qui en a bien besoin. Pour d'autres, la dolence de la répression à l'égard des agressions subies par les femmes aurait des causes plus banales : comme leurs concitoyens, les policiers algériens seraient gagnés par le conservatisme fondamentaliste qui imprègne de nombreux secteurs de la société.

Quant aux associations de femmes, elles apparaissent fort isolées. Certes, les dernières agressions ont suscité des réactions de protestation de la part de quelques partis politiques et des deux ligues des droits de l'homme. Mais la majorité de la population féminine demeure coite, semblant marquer – la généralisation de la tenue islamique en fait foi – un net penchant pour un comportement plus traditionnel.

GEORGES MARION

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, M[me] Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71 Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

ABONNEMENTS

11, rue Jean-Mazet, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE : Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ________ Prénom : ________

Adresse : ________

________ Code postal : ________

Localité : ________ Pays : ________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AMÉRIQUES

CUBA

La Havane va accroître ses échanges commerciaux avec l'URSS

Les échanges commerciaux entre *Cuba et l'Union soviétique* vont progresser de 8,7 % en 1990 pour s'établir à 9,2 milliards de roubles (5,9 milliards de dollars) selon les termes d'un accord attendu, signé mardi 17 avril, à La Havane. Selon cet accord, négocié, côté cubain, par le *vice-président* Carlos Rafaël Rodriguez et, coté soviétique, par le vice-premier ministre chargé des réformes économiques, M. Leonid Abalkine, l'URSS devrait continuer à fournir Cuba en carburants, en aliments, matières premières et équipements. Cuba exportera du sucre, des minerais, des agrumes et pour la première fois des médicaments et des équipements médicaux de haute technologie.

Depuis les bouleversements dans les pays de l'Est (avec lesquels La Havane effectue 85 % de ses échanges commerciaux) et le *« durcissement »* de la voie cubaine face à la perestroïka soviétique, de nombreuses voix s'étaient élevées à Moscou pour dénoncer la lourdeur d'accords dans lesquels l'URSS surévaluait les marchandises cubaines ou vendait son pétrole à bas prix, au titre de *« l'aide »* à un pays ami.

Engagé par ailleurs dans une *« guerre des ondes »* avec les Etats-Unis, qui depuis le 27 mars dernier ont commencé a diffuser depuis la Floride des émissions de télévision anti-castriste (« TV Marti »), le gouvernement cubain a, mardi, pour la première fois en cinq ans, totalement brouillé « Radio Marti » qu'il avait, officiellement du moins, pris le parti d'ignorer jusqu'ici.

ÉTATS-UNIS : ancien compagnon de lutte de Martin Luther King

Le Révérend Ralph Abernathy est mort

Ancien capitaine de Martin Luther King dans sa croisade pacifique pour obtenir aux Noirs américains l'égalité des droits civiques, le Révérend Ralph Abernathy est mort, mardi 17 avril, à l'hôpital Cawford Long d'Atlanta (Géorgie), à l'âge de soixante-quatre ans.

Pour rendre hommage à ce militant infatigable qui, lors des émeutes raciales après l'assassinat de Luther King, au printemps 1968, avait pris la difficile succession de ce dernier à la tête du mouvement de la Conférence des leaders chrétiens du Sud (SCLC), le président George Bush a évoqué les propres paroles du Révérend disparu : *« La violence est l'arme du faible et la non-violence celle de celui qui est fort. »*

La non-violence, Ralph Abernathy, petit-fils d'esclave, élevé avec ses onze frères et sœurs dans une ferme de l'Alabama, en fera son premier principe. Dans la société intolérante d'un Sud américain en proie à une difficile mutation à la veille de la deuxième guerre mondiale, dans laquelle il servira quelques mois, c'était un principe difficile à tenir.

Ordonné prêtre baptiste en 1948, il s'intéresse à ses études de mathématiques mais se passionne vite pour la sociologie : *« J'ai réalisé que ma vie était de vivre avec les autres. »* Une vocation qu'il va très vite pleinement réaliser aux côtés de Martin Luther King. Il va l'écouter prêcher un dimanche de 1951, à l'église – devenue fameuse – d'Ebenezer Church, à Atlanta.

Les deux hommes ne se quitteront plus : aux côtés de King, *« plutôt dans son ombre »*, disent les témoins, de Selma à Montgomery en passant par Washington, Ralph Abernathy sera de toutes les marches, de tous les *sit-in* pacifiques. Dix-sept fois emprisonné, il se souvient dans ses récits *« d'avoir à chaque fois jeûné en prison, vingt-quatre heures, pour effacer la colère et la haine de [mon] âme »*.

Les murs s'écroulèrent

Dès 1965, à la demande de Martin Luther King, il devient vice président de la SCLC *« pour assurer la continuité du mouvement »*. Après l'assassinat du pasteur, ce ne sera pas sans quelques remous qu'il reprendra le mouvement et parviendra à le restructurer. Héritier controversé, *« trop militant politique »* pour les uns, trop *« insaisissable »* pour d'autres, il n'obtiendra jamais l'aura charismatique de son prédécesseur Néanmoins son arrestation à Washington, dans le bidonville Resurrection City qui abritait en juin 1968 la « marche des pauvres » qu'il venait d'organiser avec trois cents militants, sera l'occasion de véritables émeutes.

En 1980, Ralph Abernathy avait, rompant avec le reste des leaders historiques du mouvement noir, apporté son soutien à la candidature de Ronald Reagan. Ce qui lui valut critiques et mise à l'index de la part de Coretta King, la veuve du pasteur assassiné. La publication de ses Mémoires : *Et les murs s'écroulèrent*, dans lesquels il rapporte les infidélités (dont certaines bien connues) de Martin Luther King, ne devait rien arranger. Néanmoins, *bénéficiant* d'une solide réputation due à ses actions passées, le révérend est resté jusqu'au bout président d'honneur de la SCLC qu'il ne dirigeait plus depuis plusieurs années.

M. -C. D.

□ **Cinq chauffeurs de taxi tués en cinq semaines à New York-** Cinq cents chauffeurs de taxi ont immo*bilisé leurs véhicules, phares allumés*, lundi soir 16 avril, dans le quartier du Bronx, à New York, pour protester contre l'assassinat de cinq de leurs collègues au cours des cinq dernières semaines. Tous ont été tués d'une balle dans la tête, tirée à bout portant. La municipalité de New York a offert dix mille dollars de récompense pour toute information sur le *« tueur du Bronx »*. - *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Flambée de violence dans les deux secteurs de Beyrouth

BEYROUTH

de notre correspondant

Onze morts et cinquante-deux blessés : cette fois, c'est entre les deux milices chiites, Amal et le Hezbollah, que les affrontements *ont fait rage mardi 17 avril*, dans le secteur musulman de la capitale, relativement calme au cours des derniers mois. Ces incidents font suite à l'assassinat d'un chef de la milice Amal.

Le réduit chrétien, en proie depuis deux mois et demi à une guerre dévastatrice entre les deux forces armées qui y sévissent, celle du général Aoun et celle de M. Geagea, n'a pas pour autant retrouvé la tranquillité. Les accrochages y ont repris depuis lundi sur l'*ensemble des fronts interchrétiens*.

Mardi, ils étaient déjà plus que sporadiques, avec quelques chutes d'obus dans les quartiers habités, sans cependant atteindre une grande intensité. Mercredi, les *accrochages se poursuivaient*, accompagnés d'une campagne médiatique entre les belligérants, plus virulente que jamais. Bilan des combats dans le réduit chrétien depuis la fin de la trêve pascale : deux morts, cinq blessés.

C'est la première fois, sans doute, en quinze ans que deux affrontements importants se déroulent dans les deux secteurs de la capitale. D'habitude, ceux-ci se livraient bataille entre eux, ou, lorsqu'une guerre interne secouait un secteur, l'autre était en paix derrière ses lignes de démarcation.

Cependant, plus que cette simultanéité, ce qui frappe, c'est la rapidité et l'efficacité de l'intervention de l'armée syrienne pour couper court à la *bataille interchiite* de Beyrouth-Ouest : en quelques heures, elle s'est déployée énergiquement, alors qu'elle avait coutume de laisser faire avant de séparer les belligérants.

LUCIEN GEORGE

ISRAEL

Manifestation palestinienne dans le Saint-Sépulcre de Jérusalem

L'installation, mercredi dernier, de colons israéliens en plein coeur du quartier chrétien de la vieille ville de Jérusalem a provoqué mardi 17 avril une nouvelle manifestation nationaliste palestinienne à l'intérieur du Saint-Sépulcre, un des lieux les plus sacrés du christianisme.

Une centaine de manifestants, en majorité des jeunes filles, chrétiennes et musulmanes, certaines portant le « fichu islamique », ont pénétré dans la basilique. Ils ont fait le tour du tombeau du Christ et scandé : *« Biladi, Biladi ! »* (*Mon pays, mon pays !* l'hymne Palestinien). *« Chrétiens musulmans - unité nationale ! », « OLP oui ! Israël non ! »*. Déjà, une manifestation semblable s'était *déroulée le samedi saint, mais elle* n'avait rassemblé que des chrétiens.

Trois manifestants, masqués, ont brandi des drapeaux palestiniens et tenté d'en coller un sur une colonne, sous l'œil un peu inquiet de centaines de pèlerins. L'ordonnance d'expulsion des squatters juifs prise par le tribunal de première instance devait être exécutoire mercredi 18 avril. – *(AFP.)*

□ **Vingt-huit Palestiniens blessés à Gaza.** – Vingt-huit Palestiniens ont été blessés mardi 17 avril par les tirs des soldats israéliens lors de violents heurts dans la bande de Gaza marquant la journée de *« Solidarité avec les prisonniers palestiniens »* décrétée par la Direction unifiée du soulèvement. Les incidents les plus sérieux se sont produits dans le camp de réfugiés de Rafah (sud) et dans la ville de Gaza où respectivement quatorze et huit Palestiniens ont été atteints. Six autres personnes ont par ailleurs été blessées dans les camps de réfugiés de Jabalia, Deir el Balah, Khan Younes ainsi que dans le village de Bani Suheila. – *(AFP.)*

ASIE

JAPON

Le cas d'un écrivain relance le débat sur la peine de mort

La confirmation par la Cour suprême, mardi 17 avril, de la condamnation à mort de l'écrivain *Norio Nagayama* a relancé le débat sur la peine capitale au Japon.

TOKYO

de notre correspondant

La personnalité de Norio Nagayama, que sa production littéraire en prison a rendu célèbre (auteur de romans et d'essais, il a même obtenu un prix), et le fait *que la décision* de la cour intervienne à la suite d'une série d'appels donnent à ce jugement une valeur symbolique : il est perçu par la presse comme significatif d'une volonté politique de maintenir la peine de mort au Japon.

Coupable, à la fin des années 1960, alors qu'il avait dix-neuf ans, de quatre meurtres commis de sang-froid sur la personne de gardiens de nuit et de chauffeurs de taxi, *Norio* Nagayama fut condamné par le tribunal de Tokyo à la peine capitale en juillet 1979, dix années après son arrestation.

En 1981, en appel, cette peine était commuée en réclusion à perpétuité. Ce verdict mesuré, faisant intervenir des circonstances atténuantes et jouant sur l'âge mental du criminel, fut interprété à l'époque comme exprimant le souci de circonscrire la peine capitale à des cas très limités. Le Japon semblait s'engager sur la voie de l'abolition de la peine de mort suivie par la plupart des pays développés.

Mais ce jugement fut cassé par la Cour suprême en 1983 et, quatre ans plus tard, revenant sur sa décision antérieure, la cour d'appel de Tokyo recondamna Nagayama à la pendaison. Celui-ci fit appel. Mardi, la Cour suprême a confirmé la sentence.

Selon les sondages, entre 60 % et 70 % des Japonais seraient favorables à la peine capitale (15,7 % se prononçant en faveur de son abolition). Les journaux sont, quant à eux, divisés sur le bien-fondé de son maintien ou de son abolition.

Chaque année, les tribunaux prononcent entre dix vingt sentences de mort (si on inclut les nouveaux jugements et les appels). Bien que les condamnations à la peine capitale aient diminué au cours de ces vingt dernières années, une tendance inverse semble s'être tout récemment manifestée. En revanche, le nombre des exécutions a fortement décru par rapport aux années 1970. Ainsi, certains condamnés sont décédés en *prison après* de longues années dans l'attente du matin fatal.

PHILIPPE PONS

CHINE

Des dissidents s'inquiètent du sort du navire-radio « Déesse de la démocratie »

Des dissidents chinois exilés à Paris ont exprimé, mardi 17 avril, des craintes en ce qui concerne le sort de la *Déesse de la démocratie*, navire-radio qui fait route en direction des côtes chinoises, où il doit émettre des programmes de musique et d'information. Parti de La Rochelle le 17 mars, le bateau croise actuellement dans l'océan Indien et devrait commencer à émettre, à partir de la mer de Chine méridionale, à la fin du mois.

Au cours d'une conférence de presse organisée vingt-quatre heures après un étrange cambriolage dans les locaux du mensuel *Actuel* – l'un des parrains de l'opération –, Nicolas Druz, rédacteur en chef du quotidien en langue chinoise *Europe Journal*, a affirmé que Pékin avait fait pression sur Paris pour faire avorter l'opération. L'association Un bateau pour la Chine a également fait état de *« manœuvres d'intimidation »* effectuées, sur la route du navire-radio, par des cargos battant pavillon chinois.

Un porte-parole de l'*ambassade* chinoise à Paris a qualifié ces craintes de plainsanterie absurde, tout en ajoutant que l'opération était l'œuvre de dissidents chinois qui sont des *« criminels de droit commun qui complotent avec l'aide de certaines forces étrangères »*.

VIETNAM : attaques contre « les impérialistes et les réactionnaires »

Le PC durcit le ton et dénonce des « sabotages »

Le secrétaire général du PC, M. Nguyên van Linh, a appelé récemment à la lutte contre *« les impérialistes et les réactionnaires »* qui se livrent à des *« sabotages »* politiques au Vietnam, a annoncé la presse, mardi 17 avril à Hanoï.

Les *« milieux impérialistes recourent aux manœuvres de sabotages »* en diffusant des nouvelles de *« tendances contraires aux politiques du parti et en entraînant des jeunes sur la voie de l'opposition au parti, au régime et à la société »*, a affirmé, vendredi dernier M. Linh dans un discours reproduit mardi par le quotidien du parti, le *Nhân Dân*.

« Nous ne permettons pas que soient négligées la lutte de classe et la lutte contre l'impérialisme et les réactionnaires », a ajouté le numéro un du PC devant des représentants de l'Union de la jeunesse communiste qu'il a appelés à être vigilants face à *« la démocratie bourgeoise et à la liberté anarchique »*.

Le PC vietnamien n'a jamais caché son hostilité à l'abandon du socialisme actuellement en cours notamment dans plusieurs pays de l'Europe de l'Est et a réaffirmé à plusieurs reprises sa volonté de maintenir le rôle dirigeant du parti dans la vie politique du pays. Dans son discours, M. Linh a mis l'accent sur la nécessité *« de l'élargissement de la démocratie dans la vie sociale »* mais aussi sur celle *« d'éduquer les jeunes à vivre selon l'idéal révolutionnaire »*.

« Nous procéderons à une répression résolue de toute tentative de troubles de l'ordre public et de la sécurité », avait déjà averti, lundi, le *Nhân Dân*, lequel avait également annoncé un accroissement *« ces derniers jours »* de la répression notamment contre *« les gens qui, tentant de porter atteinte à la sécurité politique, appellent à rassembler les forces hostiles aux politiques de notre parti et de notre Etat »*.

Le quotidien du PC avait aussi reproduit des déclarations faites dimanche par M. Vo Chi Cong, chef de l'Etat et numéro deux du bureau politique du PC, selon lesquelles, l'armée, *« force capitale »*, doit défendre *« le parti, le pouvoir et le régime socialiste »*. Le chef de l'Etat vietnamien avait precisé, dans un discours prononcé devant des élèves officiers, que le peuple et l'armée, *« sous la direction du parti, maintiendront solidement la dictature révolutionnaire, déjoueront toutes les manœuvres et procédés ennemis »*.

Le PC vietnamien ayant admis *avoir perdu une grande partie de sa* popularité, sa direction a mis l'accent sur la nécessité de réformer le parti, le démocratiser et le *« moraliser »*, en particulier en écartant les cadres corrompus . A cet égard, le Nhân Dân a souligné que les autorités *« continuaient à réaliser largement la démocratie et à éduquer en même temps les gens pour qu'ils vivent et travaillent conformément à la loi »*. – *(AFP.)*

Un appel humanitaire en faveur des Cambodgiens

Inquiets de la situation au Cambodge, quatre organismes d'aide humanitaire internationaux intervenant des deux côtés du conflit cambodgien ont lancé, mardi 17 avril, une campagne pour alerter le monde sur les conditions dramatiques dans lequelles vivent les civils.

Ces organisations (Handicap international, Médecins sans frontières, International Rescue Committee, Japanese international volunteer center), rejointes par vingt-huit autres agences, expliquent que les Cambodgiens sont épuisés par les combats, les obus et les mines anti-personnel qui tuent aveuglément parents et enfants. Elles *« adjurent la communauté internationale d'augmenter l'aide humanitaire. »*.

DIPLOMATIE

Le renforcement de la communauté européenne et l'avenir de l'alliance Atlantique

Un entretien avec M. Valéry Giscard d'Estaing

Suite de la première page

» Celle-ci circulerait pendant une première période en parallèle avec les monnaies nationales, mais son usage serait parfaitement libre. Chacun pourrait choisir, selon ses besoins, entre la monnaie de la Communauté et les monnaies nationales. Le débat devrait donc porter sur la question de savoir si nous voulons réellement une telle monnaie, et si nous voulons créer la banque centrale chargée de la gérer ». Il faut apporter à cette question une réponse politique. On doit normalement l'attendre du conseil européen de Dublin.

– Cela n'implique-t-il pas une politique économique commune des Douze ?

– Non, et c'est là que le rapport Delors a pris, sous la pression des banques centrales, une mauvaise direction. Il part de l'idée qu'on va garder les monnaies nationales et que pour aboutir à un taux de change fixe entre ces monnaies, on a besoin d'une politique économique commune. Si l'on va dans cette direction, on aboutira nécessairement, du fait du poids économique de l'Allemagne unifiée, à une zone mark. Et au lieu d'une monnaie européenne, nous ferons référence à une monnaie nationale. Je pense au contraire qu'il peut y avoir compatibilité entre l'usage d'une monnaie européenne commune et des politiques économiques et monétaires nationales, comportant une marge de décisions autonomes, notamment des politiques budgétaires, sociales et d'épargne différentes. Il faut desserrer un peu le type de contraintes que l'on associe à l'idée de monnaie commune.

« La défense pourrait faire exploser le système »

– Vous parliez de trois ou quatre questions fondamentales. Quelles sont les autres ?

– La troisième question était abordée dans le rapport Spinelli : faut-il une coopération politique institutionnalisée, c'est-à-dire l'expression d'un point de vue commun sur certaines questions de politique étrangère, tout en respectant le principe de subsidiarité, en vertu duquel tel ou tel pays conservera des relations privilégiées avec tel ou tel autre, avec tel continent ou tel autre ?

» Autre interrogation : peut-il y avoir une union politique institutionnelle s'il n'y a pas en même temps une attitude commune en matière de défense, un concept commun de sécurité? »

– Une réponse positive à cette question suppose qu'on ne se limite pas au cadre des trente-cinq participants à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe...

– Assurément : les trente-cinq, pour simplifier, c'est l'ONU d'Europe. On peut y débattre mais on ne peut pas y définir de politique de défense, et on ne peut pas y prendre de décision, sauf à l'unanimité. Or, à l'heure actuelle, le sujet qui peut faire exploser la marche vers l'union de l'Europe, c'est le problème de la défense, même si personne n'en parle beaucoup dans les instances communautaires. Et cela pour deux raisons : d'abord parce que, s'il devait y avoir sur ce sujet de fortes divergences entre Britanniques, Allemands et Français, ces divergences interdiraient toute possibilité de progrès de l'union politique. Ensuite parce qu'il ne peut pas y avoir d'avancée en matière de politique étrangère, s'il n'y a pas d'avancée parallèle en matière de défense.



– Les possibilités de divergences que vous évoquez ne peuvent surgir qu'à propos de la question allemande...

– Pour le moment, oui. Mais puisque c'est un thème à la fois et à propos duquel on peut en même temps réaliser des progrès, c'est là que devrait intervenir une initiative française, comme chaque fois qu'il s'est agi de déclencher un nouveau progrès de l'Europe.

« Une approche commune franco-allemande »

– N'est-il pas trop tôt pour aborder le problème ? Ne faut-il pas attendre qu'il y ait eu décantation à l'Est ? Qui aujourd'hui peut évaluer le degré de menace potentielle de l'URSS ?

– Il peut effectivement y avoir des événements préoccupants en Union soviétique, des menaces de crise, soit qu'elles résultent d'une situation de type arménien ou lituanien et recréent l'idée que la force reste une composante du système, soit qu'elles découlent d'affrontements intérieurs, évoqués récemment par Mikhaïl Gorbatchev. Il faut donc intégrer cette incertitude, mais je n'irai pas jusqu'à dire qu'on va retrouver la menace stratégique que nous avons connue, sous la forme de la préparation d'une invasion militaire de l'Europe de l'Ouest.

» La conception de l'alliance atlantique des années 50 à 70, reposait sur la coupure de l'Europe en deux. Elle va donc changer ainsi d'ailleurs que la perception par les Européens de leur importance véritable dans le système de défense. C'est bien pourquoi la France doit être le promoteur de la réécriture du pacte atlantique en un Pacte euro-atlantique, où elle accepterait pour elle-même une implication plus grande ; on ne peut pas en effet être favorable à un nouveau pacte, et invoquer en même temps les motifs qui nous tenaient à l'écart d'une alliance pilotée par les Etats-Unis.

» Tout cela crée une possibilité d'action pour la France, à condition qu'il y ait une approche commune franco-allemande. Cette approche commune est rendue difficile par l'absence de convergences de nos concepts en ce qui concerne l'armement nucléaire, d'où la nécessité de réviser ces concepts, et même nos programmes d'armes nucléaires pré-stratégiques. Ce que nous avions conçu au moment où la frontière avec l'Est était à 400 kilomètres de Strasbourg n'est plus valable si cette frontière se trouve à 2 000 kilomètres... »

– Quoi que dise M Chevènement à propos de Hadès ?

– » Quoi qu'en dise M. Chevènement ! En même temps, il est clair que si la France participe activement à l'organisation d'une euro-alliance, elle doit y exercer des commandements stratégiques. Elle a à la fois des choses à apporter et des choses à demander. C'est ce qui devrait faire l'objet d'une initiative franco-allemande.

– Vous pensez que les Allemands seraient prêts à suivre dans la direction que vous indiquez ?

– Le seul moyen de le savoir, c'est de les placer devant des propositions très précises : « Etes-vous favorables à la création d'une banque centrale européenne ? » « Etes-vous d'accord pour que le Conseil de défense franco-allemand se mette au travail pour élaborer une proposition commune? » L'année 1991 sera une année pendant laquelle nous allons recueillir beaucoup d'informations sur la nouvelle situation qui est en train d'apparaître. Les réponses de nos partenaires à ces deux questions feront partie de ces informations.

» Au total, quand on dit vouloir avancer sur la voie de l'union, est-ce que cela veut dire : « faire mieux fonctionner les institutions existantes pour atteindre des objectifs déjà fixés ? » Ou bien : « Ajouter de nouveaux objectifs, le premier étant la monnaie commune, le deuxième étant la politique étrangère et la défense ? » Ou encore : « Est-ce vouloir rajouter un quatrième objectif à ceux-ci en faisant entrer dans le champ de compétence de l'union des domaines nouveaux, qui relèvent actuellement des institutions nationales et des Parlements ? C'est de tout cela dont doivent débattre les dirigeants européens. Mais ils ne pourront pas le faire dans le cadre d'un conseil, comme à Dublin le 28 avril, qui ne durera en définitive que quelques heures. Il faudrait une autre procédure, permettant des conversations approfondies.

« La phase d'observation n'est pas terminée »

– Quelles sont vos préférences personnelles?

– Je suis conscient des bouleversements qui se produisent mais je crois qu'il est trop tôt pour en tirer tous les enseignements. La phase de réflexion et d'observation n'est pas terminée. Il va y avoir de grandes consultations politiques en Europe (fin 1990 en Allemagne, en 1991 en Grande-Bretagne et vraisemblablement une deuxième élection générale en Allemagne après l'unification). Cette année 1991 nous donnera également une indication sur la façon dont l'Allemagne unie ressent ses obligations à l'égard de la Communauté.

» Cela dit, il y a déjà des choses que l'on peut faire, notamment améliorer le fonctionnement des institutions européennes. Je participe à la vie de l'une d'elles, je vois les insuffisances du système. Il est urgent d'y porter remède. Il faut aussi apporter une réponse claire à la question de la monnaie commune. Les Allemands, après tout, agissent avec beaucoup de rapidité en ce qui concerne leur propre union monétaire, mais avec une extraordinaire prudence en matière européenne. Je souhaite que le président de la République leur demande une réponse nette. Pour ce qui est de la politique étrangère et de la défense, je vous ai déjà dit que j'étais favorable à une initiative française. Quant à l'extension de la compétence de l'union à de nouveaux domaines, je crois que nous devrions nous inspirer du principe de subsidiarité : plutôt qu'au modèle fédéral américain, ma préférence va à un système du vingt et unième siècle dans lequel serait laissé à la compétence nationale tout ce qui est lié à la vie quotidienne des personnes, à leur statut civil, social et civique, à leur identité culturelle et linguistique, à l'exception de la dimension de la citoyenneté européenne, mais où tout ce qui est lié à une action internationale, à une posture de défense, et aussi à la dimension européenne de l'environnement et de la technologie, serait fédératif.

« Une chambre des Etats »

– Qu'est-ce qui vous paraîtrait aujourd'hui opportun pour améliorer les institutions existantes ?

– Tout dépend de la réponse que les responsables européens apporteront. S'ils disent non à l'union politique, il serait démesuré de se livrer à des améliorations importantes. Il n'en faudrait pas moins réformer la procédure de vote et d'adoption des textes directifs de la Commission, et accentuer les responsabilités parlementaires. Plus personne d'autre part, ne défend sérieusement la présidence tournante du Conseil de six mois. Il faudrait désigner un président pour quatre ans avec une vice-présidence tournante.

» Mais si on va plus loin en direction de l'union, on ne pourra pas éviter la création d'une deuxième chambre de délibération. Le Parlement actuel est à la fois trop éloigné d'une assemblée parlementaire classique, et trop éloigné d'une instance dans laquelle les Etats protégeraient leurs droits. Le Parlement devra se rapprocher de la représentation démographique avec une loi électorale quasi-homogène et des listes régionales se substituant aux listes nationales, et il faudra créer une chambre des Etats.

– La commission peut-elle être investie selon vous d'un pouvoir politique ?

– Si les commissaires européens ne sont plus, un jour, nommés par les gouvernements mais élus, ou confirmés, par le Parlement dans le cadre d'une option politique européenne, pourquoi pas ? Mais si on devait rester dans le comportement actuel, je réponds non. Il faudrait en même temps réaliser un changement politique important, consistant dans la formation d'une majorité et d'une opposition parlementaires européennes. On en est encore loin.

– N'êtes vous pas inquiet de certaines évolutions en France, notamment dans l'opposition, en ce qui concerne l'Europe ? Ne voit-on pas poindre les premiers signes d'une résurgence nationaliste ?

– Il est évident qu'il y a, à l'heure actuelle, des interrogations parmi l'opposition, mais il est normal que, devant une situation nouvelle, le premier mouvement conduise chacun à retrouver ce qui était son comportement instinctif. Ce qu'il faut, c'est que nous travaillions et réfléchissions ensemble pour aboutir à une position commune ».

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC et JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Bush n'envisage pas de confier à la France le commandement des forces de l'OTAN en Europe

Le président George Bush, qui doit accueillir M. Mitterrand jeudi 19 avril à Key-Largo en Floride, a indiqué mardi dans un entretien accordé à plusieurs journaux européens qu'il n'envisageait pas de confier à la France le commandement suprême des forces alliées en Europe comme moyen d'accroître le rôle de ce pays dans l'OTAN.

La presse américaine s'est fait l'écho de discussions au sein de l'administration Bush sur l'opportunité de nommer un Français à la tête du commandement suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), actuellement exercé par un Américain. La structure de commandement actuelle *« contribue à l'opinion que* [les Etats-Unis] *ont un rôle important à jouer »*, a déclaré M. Bush. *L'« important est que les Etats-Unis et la France soient en synchronisation totale sur les problèmes de l'Alliance »*, a-t-il ajouté.

A l'Elysée on fait remarquer qu'aucune demande américaine n'a été formulée dans le sens d'une réintégration de la France dans le commandement intégré. Le porte-parole, M. Hubert Védrine, a d'autre part indiqué que les déclarations du chef de l'Etat sur la nécessité d'un *« axe européen de défense »* ne sont pas de nature à choquer les Etats-Unis : *« C'est toujours le même problème : comment l'Europe de l'Ouest peut-elle jouer un rôle plus grand dans l'Alliance ? Ce n'est ni nouveau ni agressif à l'égard des Américains (...) S'il s'agit du maintien d'une grande Alliance avec les Etats-Unis, non seulement nous ne sommes pas contre, mais nous pensons que c'est nécessaire. Il faut garder en Europe un contre poids par rapport à l'armée soviétique. » – (AFP.)*

Le premier échec grave de M. Federico Mayor

Les Etats-Unis excluent de réintégrer l'UNESCO à court terme

Dans un rapport présenté, mardi 17 avril, au Congrès, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a exclu catégoriquement que les Etats-Unis réintègrent « à court terme » l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. L'administration américaine fait valoir que la « bureaucratie » de l'UNESCO engloutit toujours 70 % des ressources, alors que 7 % seulement vont par exemple à la lutte contre l'illettrisme, nous indique notre correspondant à Washington Jan Krauze. Le rapport du département d'Etat explique d'autre part sans ambages que Washington se considère mieux à même de peser sur les destinées de l'organisation dans sa position actuelle de non-membre sollicité plutôt qu'en se retrouvant avec « une voix parmi les autres ».

M. Baker a notamment reproché à M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO depuis 1987, d'avoir récemment exposé (*le Monde du 13 mars*) un *« plan de restructuration plongeant l'organisation dans sa pire crise depuis le départ des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de Singapour, il y a cinq ans »*.

Au lieu de limiter les dépenses, a estimé le secrétaire d'Etat, le programme de M. Mayor entraînera *« la création de trente-trois nouveaux postes, représentant 6 millions de dollars de coûts supplémentaires »*. M. Baker a également accusé l'UNESCO de ne pas avoir renoncé au *« nouvel ordre mondial de l'information » (NOMIC)* et de faire preuve de *« parti pris contre Israël »*.

Après la déclaration de Londres, ce printemps, annonçant également – mais en termes plus nuancés – que le Royaume-Uni n'avait nulle intention de revenir prochainement place Fontenoy, un rapport américain « dur » était attendu avec anxiété à l'UNESCO. Le retrait de l'observateur américain maintenu auprès de l'organisation avait même été donné comme plausible par certaines sources occidentales.

Concernant le NOMIC, qui n'est plus guère qu'une figure de rhétorique, et l'*« anti-israélisme »*, terme visant peut-être les manoeuvres diplomatiques ayant eu, en vain, pour but, l'an dernier, de faire passer l'Etat de Palestine du rang d'observateur à celui de membre à part entière de l'UNESCO, les accusations du département d'Etat paraissent généralement forcées.

S'agissant du remaniement partiel du haut encadrement de l'organisation, préparé depuis deux ans par M. Mayor et qui sera soumis, pour avis, au conseil exécutif, à partir du 9 mai, le directeur général avait pris les devants. Début avril, il avait indiqué que *« les dix-huit postes nouvellement créés coûteraient, en 1990-1991, 2 millions et demi de dollars »*. M. Mayor évaluait, en revanche, à 10 millions de dollars *« la réduction des dépenses de personnel en 1992-1993, grâce à l'abolition, au gel ou au transfert sur le terrain de soixante-douze postes actuellement vacants et de soixante-quatorze autres postes supprimés en 1990-1991, après des départs à la retraite »* (le budget ordinaire de l'UNESCO atteint environ 375 millions de dollars pour la période 1990-1991).

En admettant que ces chiffres soient exacts et que M. Mayor ait statutairement le droit de renouveler ou déplacer ses agents, il reste que la déclaration du département d'Etat, venant après celle du Foreign Office, constitue, pour l'ancien ministre espagnol, son premier grave échec diplomatique, même s'il ne s'était pas fixé officiellement de date pour un retour des Anglo-Saxons, qu'il espérait, de toute façon, avant la fin de son premier mandat, dans trois ans.

Cette rebuffade américaine survient au lendemain d'une autre mauvaise nouvelle pour M. Mayor : l'annonce, par l'UNESCO, du report *sine die* de la partie située en Chine du vaste projet « Route de la soie », sur lequel l'organisation comptait pour redorer son blason. L'insistance de Pékin à vouloir réduire, en dernier ressort, à un seul Japonais (et non à trois, comme nous l'avons écrit dans *le Monde* du 14 avril), assisté de Chinois, l'équipe nipponne devant couvrir l'événement est, en partie, à l'origine du report de l'expédition dans les déserts de Chine.

JEAN-PIERRE PERONCEL-HUGOZ

La Namibie devient le 160e membre des Nations Unies

NEW-YORK

(Nations unies) correspondance

La Namibie est devenue mardi 17 avril le 160e Etat membre des Nations unies. Le conseil de sécurité a adopté à l'unanimité des quinze membres la résolution recommandant à l'assemblée générale d'admettre la dernière colonie d'Afrique devenue indépendante le 21 mars. Le GANUPT (groupe d'assistance des Nations unies pour la période de transition) a achevé sa mission le 1er avril. Celle-ci aura coûté 419 millions de dollars.

M. Jeremy Shearar, représentant permanent de l'Afrique du Sud, a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte un appui tangible à la Namibie en vue de son développement. Il a ajouté, devant les journalistes, qu'il se sentait *« terriblement soulagé »* et a souhaité la bienvenue au nouvel Etat.

La Namibie sera officiellment admise au sein de l'ONU, le 23 avril, après le vote de l'Assemblée Générale. Elle est également devenue le 50e membre du Commonwealth. Le président du conseil pour le mois d'avril, M. Tesfaye Tadesse, d'Ethiopie, a remercié le secrétaire général et son représentant spécial en Namibie, M. Martti Ahtisaari. Il s'est félicité de l'admission de cet *« enfant des Nations-Unies »*.

AFSANE BASSIR POUR

POLITIQUE

Les travaux du Parlement

Les députés unanimes condamnent les discriminations pour raison de santé ou handicap

Les députés ont adopté en première lecture, à l'unanimité, mardi 17 avril, le projet de loi présenté par M. Claude Evin, ministre de la santé et de la protection sociale, tendant à empêcher les discriminations pour raison de santé ou handicap (*le Monde* du 18 avril). Le secrétaire d'Etat chargé des handicapés, M. Michel Gillibert, était présent. L'Assemblée nationale a étendu le champ d'application de la loi qui, à l'origine, ne concernait que les droits ouverts dans le cadre d'un service public et les offres de biens et de services.

Un débat de qualité débouchant sur une unanimité rarement atteinte ces derniers temps : le sujet – l'exclusion – en valait la peine. Certains exemples récents, en France ou à l'étranger, de personnes malades ou handicapées se voyant refuser l'accès à un restaurant ou à une école, ont été évoqués dans l'hémicycle en toile de fond de ce débat. Plusieurs orateurs, notamment MM. Jacques Toubon (RPR Paris) et Jean-Pierre Michel (PS Haute-Saône), se sont félicités de ce travail concret du Parlement à un moment où la classe politique est « *si décriée* ». « *Le Parlement a montré quel pouvait être son rôle dans ce débat* », a affirmé M. Jacques Toubon en parlant d' « *éthique* » à propos de ce texte. « *Le Parlement s'honorerait de voter à l'unanimité un tel projet* », avait expliqué M. Jean-Pierre Michel avant l'adoption du texte. Les parlementaires, tous groupes confondus, ont su nouer un dialogue fructueux avec M. Claude Evin. Ce dernier a indiqué que l'idée du texte était née quand il avait ressenti « *combien le problème du sida pouvait faire basculer l'opinion. Il faut affronter les démagogues qui attisent les peurs et flattent les plus bas instincts contre ceux qu'ils nomment les « sidaïques » pour mieux les stigmatiser (...) Fallait-il légiférer sur le seul sujet sida ? Certainement pas ! Le sida, là encore, a servi de révélateur à des problèmes plus profonds. J'ai pensé qu'il valait mieux prendre en compte l'ensemble des victimes d'actes de discrimination (...) Le texte qui vous est soumis est donc essentiellement une marque de volonté anti-discriminations* ».

L'embauche et le licenciement

Le rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, M. Alain Calmat (PS), a souligné que l'apparition du sida avait donné lieu à des comportements discriminatoires qu'il fallait sanctionner : « *Le problème est d'autant plus grave que ces agissements touchent des personnes en âge de travailler ayant souvent gardé toutes leurs potentialités intellectuelles, voire physiques, et qui revendiquent le droit légitime de poursuivre normalement leur vie.* » Ce point de vue est partagé par le rapporteur de la commission des lois, Mme Denise Cacheux (PS Nord), qui a souligné la valeur symbolique et dissuasive d'un texte qui tend à « *réprimer* » mais aussi « *à prévenir des comportements qui se révèlent malheureusement relativement fréquents et qui consistent à refuser un droit, un bien ou un service à une personne en raison de son handicap ou de son état de santé* ».

Pour le groupe communiste, Mme Mugnette Jacquaint a estimé que renforcer la protection des personnes malades ou handicapées était « *une ardente nécessité car notre société ne s'est pas donné, loin s'en faut, tous les moyens de préserver ceux que la vie a rendus plus fragiles* ». Mme Monique Papon (UDC Loire-Atlantique) et M. Léonce Deprez (UDF Pas-de-Calais) ont tous deux approuvé ce texte tout en souhaitant que le ministre ne s'endorme pas sur ses lauriers : « *la tâche n'est pas terminée* », ont-ils dit, estimant que la loi ne suffisait pas à modifier les comportements et qu'il fallait sans cesse informer, prévenir et éduquer.

Dans la discussion des amendements, le travail a été particulièrement riche et constructif. L'opposition a apporté à plusieurs reprises son soutien à des groupes d'amendements gouvernement-PS reprenant parfois certains amendements communistes. Plusieurs de ces modifications étendent le champ d'application de la loi.

C'est ainsi que la protection de la loi est étendue aux personnes qui pourraient faire l'objet à l'embauche ou lors d'un licenciement, de discriminations fondées sur leur état de santé (sida, par exemple). Le ministre a précisé que cette disposition s'appliquait dans le respect des attributions de la médecine du travail qui peut estimer qu'une personne est inapte à tel ou tel emploi pour raison de santé (visite médicale d'embauche destinée à apprécier l'aptitude physique du candidat).

Cette même protection contre les discriminations, avec cette même nuance apportée par M. Evin, a été ouverte en cas de licenciement d'une personne en raison de son seul handicap. Il est apparu inutile d'étendre la protection contre les discriminations à l'embauche pour les handicapés, dans la mesure où l'existence de l'obligation légale d'emploi les protège déjà. C'est du moins le point de vue exprimé par M. Calmat. Le groupe communiste n'en a pas été pleinement convaincu. Un autre amendement a été adopté qui modifie le code du travail en permettant l'annulation d'un licenciement abusif effectué en raison de l'état de santé d'une personne.

PIERRE SERVENT

La réforme de la saisine du Conseil constitutionnel

Les conditions posées par le RPR sont assimilables à un refus du projet de loi

L'intergroupe de l'opposition devait se réunir, en séance plénière mercredi 18 avril à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Pierre Méhaignerie (UDC), pour examiner le projet de loi relatif à la réforme de la saisine du Conseil constitutionnel qui sera soumis à l'examen des députés le 24 avril prochain. Les trois groupes de l'opposition apparaissent très divisés sur l'opportunité de la réforme constitutionnelle : si les centristes semblent décidés à soutenir le projet de loi, le groupe UDF a pour sa part rappelé, mardi 17 avril, son opposition à une réforme qui « fragiliserait l'édifice judiciaire ». Quant au groupe RPR, il se déclare favorable au projet mais en l'assortissant de conditions jugées inacceptables par le gouvernement.

Le projet de loi permettant la saisine directe du Conseil constitutionnel ne semble convaincre que... les citoyens eux-mêmes qui, comme le révèle un sondage *Figaro*-SOFRES publié mercredi 18 avril, se déclarent à une majorité de 71 %, favorables à la réforme. Mais l'aboutissement du projet de loi semble aujourd'hui compromis, tant il paraît difficile d'obtenir une majorité simple au Sénat dominé par l'opposition et la majorité parlementaire des trois cinquièmes nécessaire au congrès de Versailles (députés et sénateurs réunis), si la réforme va jusque-là, pour toute révision de la Constitution.

Après que M. Valéry Giscard d'Estaing eut émis de fortes réserves sur le projet, en évoquant la difficulté du contrôle *a posteriori* de la constitutionnalité des lois (*le Monde* du 13 avril), c'est le président du groupe UDF, M. Charles Millon, qui a fait part de son hostilité. A l'issue de la réunion de son groupe, mardi 17 avril, M. Millon a indiqué que les députés UDF s'opposeraient au projet en raison notamment de « *l'absence de déclaration fondamentale en France, comme il y en a aux Etats-Unis et en RFA* » et du risque de « *fragilisation de l'édifice judiciaire* » que ferait courir la réforme en permettant aux citoyens de saisir le Conseil sur la constitutionnalité de lois « *datant d'avant 1946 ou 1958* ». Le président du groupe UDF a ajouté que cette procédure, qui « *pourrait être utilisée pour retarder les actions judiciaires* » risque également de « *fragiliser la lutte contre la criminalité et la drogue* ».

Le projet de réforme de la saisine du Conseil constitutionnel figurait également à l'ordre du jour de la réunion du groupe RPR. Officiellement, le groupe est « *favorable* » à une telle réforme, d'autant que M. Jacques Chirac s'était lui-même prononcé en faveur d'un élargissement de la saisine, lors de la campagne présidentielle de 1988 et que les Assises du RPR en avaient confirmé le principe. Mais, comme l'a indiqué M. Bernard Pons, président du groupe, une telle réforme doit s'accompagner de « *garanties nécessaires* ».

Celles posées par les députés RPR sont de taille : il faut d'une part « *revoir le bloc de constitutionnalité* » sur lequel peuvent s'appuyer les neuf sages, a souligné M. Pons, afin d' « *éviter les incertitudes d'une définition par le Conseil constitutionnel lui-même des droits et des principes auxquels il confrontera les lois qui lui seront soumises* ». D'autre part, le groupe RPR estime que les membres du Conseil doivent être « *incontestables et incontestés* » et propose dans ce but que leur nomination (1) soit « *ratifiée à la majorité qualifiée des trois cinquièmes de l'Assemblée nationale* ». M. Pons a jugé ces deux propositions « *raisonnables* », ajoutant qu'elles « *pouvaient être reprises par le Parlement* ».

L'idée de M. Pons de « *revoir le bloc de constitutionnalité* » est pourtant en contradiction avec une jurisprudence établie par une décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1971 sur la liberté d'association, selon laquelle c'est le Conseil qui définit lui-même le « *bloc de constitutionnalité* » sur lequel il s'appuie.

Les conditions posées par M. Pons paraissent inacceptables pour le gouvernement et, dès lors, la réforme souhaitée par M. Mitterrand semble n'avoir aucune chance d'aboutir par la voie parlementaire. Il ne resterait alors qu'une solution, si M. Mitterrand persistait : le recours direct au référendum (2) prévu par l'article 11 de la Constitution, utilisé en son temps par le général de Gaulle (en 1962 et 1969)... et violemment combattu, à l'époque, par M. Mitterrand.

PASCALE ROBERT-DIARD

(1) Selon l'article 56 de la Constitution, les neuf membres du Conseil constitutionnel sont nommés pour neuf ans, non renouvelables. Trois des membres sont nommés par le président de la République, trois par le président de l'Assemblée nationale, trois par le président du Sénat.

(2) *Selon l'article 11 de la Constitution, « le président de la République, sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux Assemblées (...) peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics ».*

□ **71 % des Français sont favorables à la réforme.** – Selon un sondage réalisé par la SOFRES et publié par *le Figaro* du 18 avril, 71 % des Français sont favorables à une réforme de la Constitution qui permettrait aux citoyens de saisir le Conseil constitutionnel. Seulement 11 % y sont opposés. Il n'y a pratiquement pas de différence entre l'attitude des sympathisants de gauche et celle des sympathisants de droite. Parmi les premiers, 78 % sont d'accord sur le projet de réforme, et parmi les seconds 76 %.

Ce sondage a été réalisé les 9 et 10 avril sur un échantillon national de 800 personnes représentatives de la population française âgées de dix-huit ans et plus.

Le Sénat adopte un « toilettage » du statut de la Polynésie française

Le Sénat a examiné, mardi 17 avril, un projet de loi présenté au nom du gouvernement par M. Louis Le Pensec, ministre des départements et territoires d'outre-mer, et relatif au statut du territoire de la Polynésie française. Après l'avoir amendé, les sénateurs ont adopté à l'unanimité ce projet qui prévoit un accroissement des compétences du gouvernement du territoire et de son président, ainsi que le renforcement de l'autonomie de l'Assemblée territoriale.

Dans la présentation qu'il a faite du projet de loi, M. Le Pensec a insisté sur les « *limites et imprécisions* » du statut d'autonomie interne du territoire adopté en septembre 1984 qui nécessitaient un « *toilettage* ». MM. Daniel Millaud (Union centr., Polynésie française), Albert Ramassamy (PS, la Réunion), Louis Virapoullé (Union centr., la Réunion) et M. Michel Rufin (RPR, Meuse) ont convenu avec le ministre que « *le rééquilibrage institutionnel* » visé par le projet de loi témoignait de la « *volonté* » exprimée par le gouvernement « *de doter le territoire d'institutions en état d'œuvrer efficacement pour le développement économique* ».

M. Millaud a cependant exprimé sa « *crainte* » devant « *les ambiguïtés et les contradictions* » des rapports des TOM avec la Communauté économique européenne. « *Le Parlement français a-t-il la liberté, vis-à-vis de la Commission de Bruxelles et de la Cour de justice européenne, de conduire ses territoires d'outre-mer à davantage d'autonomie sans que celle-ci ne puisse être remise en cause par celles-là* », s'est-il demandé.

Le texte a été qualifié de réforme « *pas importante* » par le rapporteur de la commission des lois saisie sur le fond, M. Bernard Laurent (Union centr., Aube), le ministre ayant lui-même reconnu qu'il « *ne remet pas en cause l'équilibre général du statut* ». Son examen s'est fait dans un climat relativement constructif. L'économie du dispositif n'a pas été remise en cause.

Les sénateurs ont adopté le principe d'une « *présidentialisation accrue* » du mode de gouvernement (1). Ils ont ainsi renforcé les compétences du gouvernement, précisé ses règles de fonctionnement et accordé des pouvoirs accrus au président du gouvernement en matière d'ouverture de négociations internationales tendant à la conclusion d'accords avec les Etats et territoires de la région.

Ils ont également accru l'autonomie de l'Assemblée territoriale, en lui reconnaissant l'autonomie financière en matière de dépenses de fonctionnement et celle, administrative, de la direction des personnels des services de cette assemblée. Les sénateurs ont enfin accepté une redéfinition des modalités de fonctionnement du comité (transformé par amendement en conseil) économique et social et adopté plusieurs propositions du rapporteur renforçant ses pouvoirs. Ils ont également voté la création de nouvelles structures : un collège consultatif d'experts fonciers, une chambre territoriale des comptes (étendant par là-même au territoire les dispositions en vigueur pour les régions depuis 1982), ainsi que cinq conseils d'archipel dotés de compétences exclusivement consultatives, en modifiant légèrement leur composition prévue dans le projet de loi.

G. PA.

(1) Le territoire est doté d'un gouvernement – dirigé par le président, chef de l'exécutif – d'une Assemblée territoriale (qui élit le gouvernement et son président), et d'un comité économique et social saisi pour avis sur les projets à caractère économique et social.

Le prix Lyssenko

Un « canular » du Club de l'Horloge...

Trofim Denissovitch Lyssenko, protégé de Staline, a laissé son nom dans l'histoire pour avoir combattu la génétique qu'il jugeait contraire aux principes du marxisme et, accessoirement, pour avoir à l'époque stérilisé toute la biologie soviétique. Le Club de l'Horloge a choisi son nom pour un prix qu'il veut décerner chaque année « *à un auteur ou une personnalité qui aura, par ses écrits ou par ses actes, apporté une contribution exemplaire à la désinformation en matière scientifique ou historique, avec des méthodes et arguments idéologiques* ». Premiers « lauréats » pour 1990 : le généticien Albert Jacquard « *pour l'ensemble de son œuvre* », et M. Jean-Noël Jeanneney, « *pour son action comme président de la mission du Bicentenaire* ».

« *L'œuvre d'historien de M. Jeanneney est incontestable, mais la mission du Bicentenaire, au-delà de la commémoration, était aussi une récupération idéologique de la Révolution française* », estime M. Michel Leroy, secrétaire général du Club de l'Horloge, selon lequel ce prix constitue « *un canular, mais un canular sérieux...* ».

Albert Jacquard, quant à lui, a dû être très surpris par cette soudaine « distinction » : en 1976, il dénonçait dans les colonnes du *Monde* non seulement Lyssenko, mais aussi « le lyssenkisme », une « maladie » dont, estimait-il, « *les germes sont partout* ». M. Leroy ne nie pas ses compétences scientifiques, mais lui reproche de les utiliser « *pour faire passer un message avant tout idéologique* », consistant, entre autres, à « *nier le rôle de l'hérédité dans l'intelligence* ».

En tout cas, le Club de l'Horloge – créé à l'origine pour servir de « laboratoire d'idées » au RPR et à l'UDF et dont les travaux inspirent aujourd'hui le Front national – a l'humour sélectif : il n'a pas poussé ce « canular » jusqu'à décerner son prix, à titre posthume, à Charles Darwin ou Gregor Mendel...

J.-P. D.

POLITIQUE

A la veille de son voyage en Nouvelle-Calédonie

M. Le Pensec se félicite du rachat des mines de M. Lafleur par la province Nord

M. Louis le Pensec, ministre des DOM-TOM, s'est félicité, mardi 17 avril, du rachat par la province Nord de Nouvelle-Calédonie, dirigée par le FLNKS, des actions que M. Jacques Lafleur, président du RPCR, détient dans la société minière du Sud-Pacifique (SMSP), qui exploite des mines de nickel sur le territoire (*le Monde* du 18 avril).

Pour M. Le Pensec (qui commence mercredi une tournée huit jours en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie française). *« ce protocole d'accord concrétise un projet que Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur avaient formé peu après la signature des accords de Matignon »* d'août 1988 . Le protocole adopté mardi par le conseil de la province Nord, ajoute le communiqué du ministre. *« traduit, dans la réalité économique calédonienne, la volonté de rééquilibrage et de partage inscrite dans la loi référendaire »* qui a consacré les accords de Matignon.

Pendant son voyage, M. Le Pensec *« aura (...) la possibilité de s'entretenir (...) des modalités de mise en oeuvre du protocole d'accord avec ses signataires »*. M. Bernard Pons, ancien ministre des DOM-TOM du gouvernementr Chirac de cohabitation et président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, auquel appartient M. Lafleur, a affirmé mardi qu'il ne ferait *« aucun commentaire »*. Il a toutefois observé qu'il s'agit *« d'une décision annoncée subitement et que personne ne connaissait »*. *« Je ne connais pas les raisons actuelles de cette évolution »*, a précisé M. Pons, avant d'indiquer qu'il s'entretiendrait avec M. Lafleur, qui devait arriver mercredi en métropole.

A l'inverse, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR de Nouvelle-Calédonie a expliqué mardi : *« je ne suis pas du tout surpris car les discussions duraient déjà depuis longtemps : je suis satisfait »*. Tout comme M. Le Pensec, le sénateur RPR a insisté sur le fait que la décision de M. Lafleur s'inscrivait *« dans le droit fil des accords signés à Matignon et confirmés rue Oudinot »* [au ministère des DOM et TOM]. *« Les accords Matignon prévoient une participation dans le développement économique de tous les Calédoniens, comme ils ont prévus le partage de la gestion politique du territoire »*, a-t-il rappelé.

Le sénateur a récusé l'idée selon laquelle la cession des actions signifierait un quelconque retrait de M. Lafleur . *« Quand Jacques Lafleur propose de vendre des actions d'un domaine minier qui est le sien, ce n'est pas toucher aux intérêts de la France »*, a précisé M. Ukeiwé qui a par ailleurs réaffirmé *« la vigilance* [de M. Lafleur] *pour tout ce qui touche au statut politique, parce que nous sommes persuadé que notre voie, que la Nouvelle-Calédonie reste dans la France, est la seule qui puisse nous assurer la paix »* .

M. Ukeiwé a tenu enfin à rendre hommage au *« geste personnel »* de M. Lafleur qui *« apporte le moyens aux Calédoniens de vivre ensemble. Ce n'est pas un testament. C'est un exemple pour que beaucoup de nos compatriotes (...) respectent les engagements que nous avons tous pris »*. *« La Calédonie et la France ont encore besoin de Jacques Lafleur »*, a conclu M. Ukeiwé.

Satisfaction des indépendantistes

Au nom du secrétariat national aux DOM-TOM du Front national, M. Roger Holeindre a jugé dans un communiqué que l'annonce de la transaction *« ne surprendra que les naïfs »*. *«Depuis longtemps*, continue l'ancien député, *le Front national a dénoncé les agissments du RPCR et de son chef en Nouvelle-Calédonie. Ces derniers ont toujours fait passer leurs intérêts personnels avant ceux de la France »*. Le Front national *« demande aux loyalistes de se ressaisir et de le rejoindre dans son combat sans concessions pour la Calédonie française toutes ethnies confondues sous le drapeau tricolore »* .

Sur place, aucune voix discordante ne s'était, mercredi 18 avril, publiquement exprimée parmi les chefs de file indépendantistes, nous indique notre correspondant à Nouméa, Frédéric Bobin. Allant dans le même sens que le numéro un de la province, M. Léopold Jorédié, le président du FLNKS et animateur du Parti de Libération Kanak (Palika). M. Paul Néaoutyine, s'est félicité de cette opération. *« C'est une chose positive*, a-t-il déclaré, *car cela va donner aux populations représentées dans la province Nord l'occasion de mettre un pied dans le domaine minier qui a toujours été un secteur reservé à quelques uns. C'est la concrétisation de l'ouverture annoncée dans les accords de Matignon »* dans le sens *« du rééquilibrage »* .

Si aujourd'hui les responsables de l'Union Calédonienne (UC) et du PALIKA sont satisfaits de l'opération, c'est tout simplement parceque la SMSP n'est pas un canard boiteux mais une fort belle affaire. Le « coup » de mardi, assure-t-on dans leur entourage, n'est que la première étape d'une stratégie de longue haleine visant à reprendre possession du patrimoine minier de cette région du territoire, où sont encore présents la Société Le Nickel (SLN) et des « petits mineurs » privés (Ballande, Pentecost). Dans l'immédiat, l'acquisition de la SMSP va permettre à la province Nord d'hériter d'un contrat de fourniture annuelle de 250 milles tonnes de minerai de nickel à l'usine métallurgique de Doniambo, appartenant à la SLN, et de 350 mille tonnes au fondeur japonais Pacific Métal. Des négociations sont également en cours pour l'exportation de 100 à 200 milles tonnes de minerai latéritique vers l'Australie.

Les indépendantistes viennent de se doter d'une force de frappe économique qui consituera un complément décisif au projet -vieux rêve de M. Tjibaou- d'un pôle urbain de Népoui (zone franche, port en eau profonde, aérodrome international, centre industriel) destiné à contrebalancer le poids toujours écrasant de Nouméa

COMMUNICATION

En introduisant la publicité sur ses antennes

L'audiovisuel est-allemand cherche à sauver son autonomie vis-à-vis des chaînes de RFA

Mardi 17 avril, les téléspectateurs d'Allemagne de l'Est ont dû allumer leur récepteur avec une pointe d'excitation. Ce jour-là, les deux chaînes publiques DDR 1 et DDR 2 de la télévision est-allemande ont commencé à diffuser des spots publicitaires. Au menu, les plus importants annonceurs ouest-allemands, dont Opel. Les trente secondes de diffusion leur ont coûté de 10 000 à 30 000 deutschemarks en fonction de l'horaire. Selon le régisseur publicitaire des deux chaînes, Information et publicité (IP), les spots diffusés à l'Est devraient toucher en *prime time* (dix-neuf heures) plus de 2,7 millions de téléspectateurs, soit presque 20 % de la population.

Pendant la période durant laquelle la diffusion de spots est autorisée, de 17 h 30 à 23 h 30 actuellement, IP espère séduire en moyenne 1,6 million de téléspectateurs adultes. Les grilles de programmes de DDR 1 et DDR 2 ont été remaniées en fonction de l'arrivée de la publicité et offrent des émissions pour jeunes, comme « Elf Jugend », diffusées presque quotidiennement en fin d'après-midi, des magazines politiques ou culturels, des séries policières venues d'Allemagne de l'Ouest ou des longs métrages américains.

L'ouverture de l'audiovisuel est-allemand à la publicité a été autorisée le 1[er] avril. La réglementation a été calquée sur celle d'Allemagne de l'Ouest mais elle est, paradoxalement, un peu plus libérale. Ainsi, radios et télévisions est-allemandes peuvent diffuser de la publicité tous les jours, hormis les jours fériés et ceux de deuil national, à raison de trente minutes quotidiennes. Ce seuil peut atteindre toutefois quarante-cinq minutes lors des foires et salons internationaux. A l'Ouest, les deux grandes chaînes du service public, ARD et ZDF, n'ont droit qu'à vingt minutes de pubicité par jour et seulement de 18 à 20 heures pendant la semaine, les dimanches et jours fériés étant totalement interdits de publicité. L'abandon de cette limite du « vingt heures » réclamé à cor et à cri par les deux chaînes ouest-allemandes va donc recevoir, avec l'ouverture de la publicité audiovisuelle à l'Est, un appui de poids. Les annonceurs ne s'y trompent d'ailleurs pas, qui ont pour les télévisions de l'Est les yeux de Chimène, même si leurs téléspectateurs n'ont pas encore un pouvoir d'achat suffisant. Il est vrai que 16 % des téléspectateurs ouest-allemands peuvent recevoir DDR 1 et DDR 2.

La lourdeur de l'appareil

Cependant une majorité de personnalités politiques de l'Ouest comme de l'Est prônent l'éclatement de la télévision est-allemande en chaînes régionales, sur le modèle de l'ARD, la première chaîne publique ouest-allemande, dans laquelle elle pourrait se fondre à terme. Ils prennent à témoin la lourdeur de l'appareil télévisuel est-allemand qui, en dépit de ses huit mille salariés, s'est révélé incapable de réaliser les spots qui lui étaient destinés. C'est IP, par le biais de sa filiale IP Allemagne basée à Francfort-sur-le-Main, qui s'en est chargée. Le choix d'IP comme régisseur a d'ailleurs été un coup pour la chaîne ouest-allemande ARD qui espérait l'emporter. IP, régisseur de RTL radio et télévision, de la chaîne privée RTL Plus en Allemagne de l'Ouest et de nombreuses radios et télévisions à l'Est (dont la radio nationale d'Allemagne de l'Est), risque en effet d'être un allié de poids pour les Allemands de l'Est qui refusent de voir fondre leur télévision dans l'ARD. Au premier rang figure l'intendant général (président), M. Hans Bentzien. Grâce à des recettes publicitaires qu'il estime à environ 40 millions de deuschemarks en 1990 (soit plus de 140 millions de francs), M. Bentzien espère pourvoir moderniser ses équipements techniques afin d'accroître sa compétitivité. Mais ce projet n'est pas du goût de certains responsables politiques. L'expert de la CDU pour les questions de communication, M. Henning Stoerk, qui est généralement présenté comme le futur directeur général de la télévision allemande, accuse en effet M. Bentzien d'avoir signé avec IP un contrat publicitaire dans le seul but d'échapper au démantèlement.

YVES-MARIE LABÉ

L'utilisation des vidéos domestiques dans les émissions

La « télévision miroir » à l'assaut de l'audience mondiale

L'idée vient du Japon, son succès est phénoménal aux Etats-Unis, et tout indique que l'Europe ne va pas tarder à suivre le mouvement : les images d'amateur tournées avec des caméscopes peuvent attirer de grosses audiences, comme si, las d'une télévision concoctée par des professionnels, le spectateur retrouvait avec plaisir une « télévision miroir » où les bébés tombent de leur chaise, les ménagères sont coincées dans leur lave-linge, et les arroseurs arrosés.

C'est la chaîne privée japonaise Tokyo Broadcasting System (TBS) qui a, la première, pensé à exploiter le filon : avec la multiplication dans les ménages de caméscopes, une masse d'images était disponible, souvent drôle à condition de n'en garder que les meilleurs morceaux. *« Rire avec Ken et Kato Chan »* était née. L'émission japonaise attire l'attention du producteur américain Vin Di Bona. Ce dernier réussit à convaincre – non sans difficultés – le réseau ABC, et lance « America's funniest home videos » (les vidéos domestiques les plus drôles d'Amérique). L'émission est bien menée, sur un rythme rapide, les effets sonores ajoutent au comique de situation, les enfants, éternelles vedettes des vidéos domestiques, y sont rois. Le succès est foudroyant : l'émission se hisse rapidement au sommet de l'audience en battant feuilletons et « sitcoms » confirmés, et reçoit près de mille cassettes par jour, dont les meilleures sont primées.

L'engouement est tel que les producteurs doivent même détecter et éliminer toutes les séquences « fabriquées » par de faux amateurs, et ne garder que les vraies « tranches de vie » que le public plébiscite. Publicitaires et diffuseur ont vite compris qu'ils tenaient en main un pactole : l'émission coûte peu, par définition, et surtout par rapport aux prix galopants de la fiction. Et elle attire le dimanche soir des audiences familiales qui sont le rêve des annonceurs.

Une telle formule à succès ne pouvait qu'être copiée et exportée à nouveau. Les concurrents d'ABC ont tous en projet des émissions inspirées des mêmes concepts, avec des variantes. L'un se spécialise dans les vidéos de jeunes, l'autre exploite les « chutes » de caméramen professionnels, le troisième met au point pour le public hispanophone une version qui mélange vidéo domestique, caméra cachée et images spectaculaires de sport.

Une épidémie mondiale

Pour leur part, ABC, TBS et Vin Di Bona ont déjà vendu leur concept en Grande-Bretagne, où Granada et ITV vont rajouter des vidéos britanniques au stock déjà accumulé. Toujours en Grande-Bretagne, Sky One, la chaîne par satellite de M. Rupert Murdoch, va lancer sa propre émission mélangeant vidéo domestique et caméra cachée. En France, jusqu'à présent, les vidéos amateurs n'ont fait qu'une timide percée dans des séquences d'émissions : « Animalia » ou « My télé is rich », sur Antenne 2, ont fait appel à de telles images ponctuellement, « Ciel mon mardi » sur TF 1 aussi. La SEPT, sur un mode plus sérieux, en utilise dans sa vidéothèque « Objectif amateur ». Canal Plus prépare des nuits spéciales pour l'automne. Et toutes les chaînes ont diffusé des documents d'amateur quand des événements dramatiques n'étaient pas couverts par des professionnels.

Mais l'utilisation systématique, dans un but distractif – et l'appel au public pour alimenter le stock – est sans doute pour bientôt. Car plusieurs chaînes – TF 1, A 2 et La Cinq – sont sur les rangs pour reprendre le concept d'« America'sfunniest home videos », dont la société JAC de M. Jacques Antoine, a acquis les droits auprès de Vin Di Bona.

L'épidémie mondiale de vidéo amateur sur les chaînes de télévision est-elle, comme le prophétisaient les vidéastes militants des années 70 *« la réappropriation de l'instrument par le spectateur »* ou le retour à une télévision « néo-réaliste » chère, par exemple, à Carlo Freccero, directeur des programmes de La Cinq ? A moins qu'elle ne confirme le vieil adage de la télévision américaine selon lequel *« on n'a jamais fait faillite en sous-estimant les goûts du public »* ? A défaut de trancher la question, ses promoteurs en attendent des recettes. La « télévision miroir » a des reflets du tiroir-caisse...

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Le JDE traverse l'Atlantique

Le 27 avril prochain, dix enfants âgés de huit à douze ans s'envoleront pour trois jours à la découverte de New-York. Ces dix petits chanceux sont les lauréats du concours organisé par le *Journal des enfants* (JDE), en partenariat avec Air France, pour fêter son 100 000[e] abonné.

Au 1[er] avril, moins de six ans après son lancement, le 29 septembre 1984, le *Journal des enfants*, supplément hebdomadaire du quotidien régional *l'Alsace*, présente un bilan plutôt flatteur : 120 000 abonnés dont 9 000 écoles, et plus de 500 000 lecteurs.

Conçu à destination d'un lectorat âgé de huit à douze ans, le *JDE* se veut un véritable « news magazine ». Sur quatre pages au format tabloïd, confectionnées par une mini-rédaction (deux journalistes), l'hebdomadaire présente un ample survol de l'actualité française et internationale. Les articles, rédigés dans un langage simple, sont largement illustrés par des cartes et des graphiques.

En lançant *le Journal des enfants, l'Alsace* entendait former ses lecteurs de demain: Après six années de parution, l'objectif n'est que partiellement atteint. En effet, passé douze ans, nombre de lecteurs choisissent de se tourner vers... *le Monde*. Il reste que le succès du *JDE*, vendu uniquement sur abonnement, ne devrait pas rester longtemps isolé. Il se murmure avec insistance qu'un grand groupe de presse possède dans ses cartons un projet concurrent entièrement ficelé.

GUY DUTHEIL

□ **Le député RPR Michel Péricard réclame un débat sur l'audiovisuel public.** – M. Michel Péricard, député RPR des Yvelines, estime dans un éditorial de *la Lettre hebdomadaire du groupe RPR*, qu'un débat à l'Assemblée nationale *« s'impose de toute urgence »* sur un audiovisuel public *« menacé d'agonie »*. M. Péricard dénonce tout particulièrement *« la situation créée depuis deux ans par les socialistes dans l'audiovisuel public »*, notamment avec l'instauration d'une présidence commune à Antenne 2 et FR 3.

□ **Radio-France : M. Maheu refuse toutes « solutions expéditives ».** – Dans une lettre adressée au personnel de Radio-France, le PDG, M. Jean Maheu, reconnaît qu'*« une mutation de Radio-France s'impose »*, mais il *« se refuse à écouter les partisans de solutions expéditives »*. En réponse à la motion de défiance votée le 5 avril dernier par le personnel de la société après douze jours de grève, M. Maheu affirme que *« toute mesure précipitée ou prise sous quelque pression que ce soit mettrait en péril la nécessaire continuité du fonctionnement de la société (...) »* Le PDG, qui prépare *« un plan d'action efficace »*, compte rendre publiques les conclusions des groupes de travail sur le projet d'entreprise et prendra dès la rentrée des mesures *« concernant la répartition des responsabilités et la création éventuelle de nouvelles fonctions »*.

□ **Plaisance Films fusionne avec Sygma TV.** – Plaisance Films, société de production audiovisuelle créée en 1988 par M. Philip Plaisance, vient de fusionner avec Sygma TV, la filiale spécialisée de l'agence photographique Sygma SA. La nouvelle entité, qui gardera le nom de Sygma TV, sera détenue à 65 % par Sygma SA et à 35 % par M. Plaisance qui en prend la présidence. Avec un chiffre d'affaires annuel de 40 millions de francs, la nouvelle société devient ainsi le pôle de développement audiovisuel du groupe Oros Communication fondé par M. Bruno Rohmer et qui a pris le contrôle, fin mars, de Sygma SA (*le Monde* du 29 mars 1990).

12 Nouvelle mise au PMU
– La décentralisation de l'enseignement supérieur
12 Basket-ball : la défaite de Limoges
13 Le concert de Phil Collins
13 Jean-Pierre Mocky fait sourire la justice
– Légion d'honneur

La culture de l'héroïne et de la kalachnikov

Le croissant d'or (Afghanistan, Pakistan, Iran) et le triangle d'or (Thaïlande, Laos, Birmanie) fournissent plus de la moitié de la production mondiale d'héroïne

Des commandants de la résistance afghane producteurs d'opium dans le Croissant d'or, un seigneur de guerre de l'ethnie shan de Birmanie magnat de l'héroïne dans le Triangle d'or : la *drogue s'étend en* Asie du Sud et du Sud-Est, source de revenus pour les tribus et de financement des conflits pour leurs chefs.

1989 a été une année record dans le triangle Thaïlande-Laos-Birmanie, *et* la production d'héroïne y est passée, en quelques mois, de 1 200 tonnes à 2 500 tonnes. Le Pakistan connaît un « boom » de la culture du pavot. Les encouragements financiers des Américains *à la reconversion des paysans ne* font souvent que déplacer les zones de *production* et les filières d'écoulement de la drogue : les trafiquants utilisent maintenant des Nigérians en Thaïlande pour un commerce qui *transite par l'Afrique.*

Les Etats-Unis, qui, dans le cas de l'Afghanistan, ont longtemps fermé les yeux, se heurtent par ailleurs à la corruption de polices locales largement gangrenées, malgré les efforts *des autorités de Bangkok ou* d'Islamabad, par la mafia de la drogue.

[redacted]

KARACHI

de notre envoyé spécial

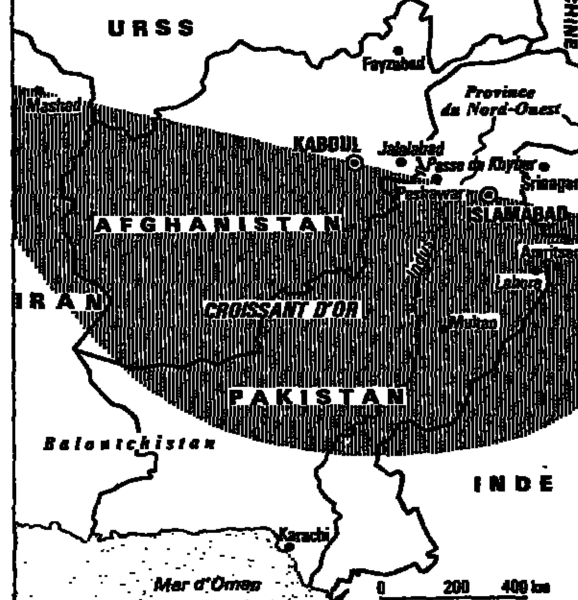
Ils sont allongés sur des lits de fer recouverts de draps d'un blanc douteux. Trois hommes sans âge, au teint bistre et le corps en fuseau, comme aspirés de l'intérieur. Deux d'entre eux ont le poignet relié à un flacon par une intraveineuse. Ils racontent à demi-mot leur expérience, celle d'un million d'héroïnomanes, au Pakistan. Ce *sont des « toxicos » qui fumaient*, avant d'entrer en cure de désin*toxication (1), des cigarettes* à 25 roupies où le *« brown sugar » de mauvaise qualité est noyé dans* du tabac. Des sursitaires, qui font *juste un* « break », parce que, de l'avis même du médecin, *« le pourcentage de réussite est très faible, de l'ordre de 10 % »*.

Dix jours de crises, de tremblements calmés parcimonieusement avec de la morphine, dans ce centre privé de traitement de drogués – *cent lits, trois patients,* – *situé* à Orangi, gigantesque bidonville de Karachi, qui regroupe plus d'un million d'habitants. Un traitement *de « prince » à 1 700 roupies le* séjour, payé par la famille, mais on s'attire des réponses bien évasives si on demande en quoi consiste la *cure... Selon un rapport du Pakis*tan Narcotics Control Board (PNCB), *un jeune sur six croisé* dans Karachi est un toxicomane. A *l'échelle de ce pays de cent dix mil*lions d'habitants, ils sont environ *trois millions à consommer régu*lièrement drogue « douce » ou *drogue « dure ». Depuis dix ans,* leur nombre augmente sans cesse (il n'y avait qu'environ cinq mille héroïnomanes en 1981), et le Pakistan est devenu l'un des tout premiers pays exportateurs : il procure plus de 60 % de l'héroïne consommée en Europe et aux Etats-Unis.

Ce « *boom* » de la culture du pavot correspond au début de la guerre d'Afghanistan. *La société* pakistanaise, selon le mot du premier ministre, Mme Bénazir Bhutto, est aujourd'hui dominée par la *« culture de l'héroïne et de la Kalachnikov »*. Avec la drogue viennent les fusils. Afghanistan, Pakistan et Iran forment le Croissant d'or, *mais on ne connaît les chiffres de* production que pour les deux premiers pays. En 1989, *l'Afghanistan* a produit environ 800 tonnes *d'opium, contre 130 tonnes au* Pakistan. Reste l'Iran : lors d'une *récente conférence internationale*, les experts iraniens ont affirmé que la *production de pavot avait cessé* dans leur pays. Dans le même *temps, on annonçait à Téhéran que* sept cent quatre-vingt-treize personnes (trafiquants ou *simples* consommateurs, on ne sait) ont été *pendues au cours des six premiers* mois de 1989. Les satellites américains, d'autre part, détectent toujours des champs de pavot en Afghanistan et en Iran.

Une culture millénaire

La production du Croissant d'or est bien sûr inférieure à celle du *Triangle d'or (Birmanie, Laos et* Thaïlande) : en 1989, la Birmanie *aurait produit près de 2 000 tonnes* d'opium, le Laos environ 400 tonnes et la Thaïlande, 50 tonnes *(voir encadré)*. La comparaison entre les deux zones, « triangle » et « croissant », est



cependant intéressante parce que les mêmes phénomènes s'y produisent : la lutte menée par les Américains en Thaïlande a eu pour résultat de déplacer les zones de production et les laboratoires vers des pays où les Etats-Unis n'ont pas ou peu accès, Laos et Birmanie. *Dans le Croissant d'or*, les efforts déployés par le PNCB – et *les résultats obtenus (la production* du Pakistan était de 230 tonnes d'*opium en 1988), aboutit au* même mouvement de repli, en Afghanistan *et* dans les zones tribales pakistanaises, où les forces de police et l'armée sont juste tolérées pour de brèves incursions.

*La route qui conduit de Tor*kham (frontière pakistanaise) à Jalalabad est à cet *égard* instructive : de part et d'autre du ruban d'asphalte troué par endroits des cratères produits par les missiles soviétiques Scud, des champs de pavots s'étendent sur des kilomètres de profondeur. La récolte s'effectue sous contrôle des groupes de moudjahidins de la région. La province du Nangarhar (dont Jalalabad est la capitale) n'a pas l'exclu*sivité de la « filière afghane ».* Dans d'autres régions (Badakshan, *Kunar, Helmand, etc.), le pavot est* une source de revenus pour les commandants locaux : de l'opium contre des armes, au nom bien sûr de la Jihad (guerre sainte) ! Parfois une véritable « guerre de l'opium » fait rage entre commandants de la résistance.

Dans la province de Helmand, Maulvi Nassim Akhundzadeh, du parti Harakat, a la réputation d'être le plus gros producteur de tout le Croissant d'or. Il ne demande qu'une chose aux Américains : 2 millions de dollars, pour arrêter une culture somme toute bien banale. La production du pavot dans ces régions est en effet plusieurs fois millénaire. Marco *Polo, en se rendant en Chine,* parlait déjà des champs en fleurs rencontrés au cours de son *périple* et, à la cour des empereurs moghols Babur et Akbar, on utilisait largement l'opium, comme tranquillisant. Au Pakistan, dans les provinces du nord-ouest (NWFP) et du Balouchistan, fumer a toujours été un art de vivre.

L'opium, c'est autre chose: une question de survie économique ! Malik Nadir Han, chef de la tribu des Zakakhel, dans la Khyber Agency, le dit nettement : *« L'élimination de la culture du pavot dans les zones tribales est un exercice stérile de la part du gouvernement et serait de nature à priver les cultivateurs de leurs sources de revenus. »* A Darra, village fameux où l'on peut acheter lance-roquettes et Kalachnikov (après en avoir essayé une demi-douzaine dans la rue), voire un missile américain Stinger, l'opium se vend au kilo. La NWFP, dit-on au Pakistan, a deux sources de revenus : « *Guns and drugs* ». Ses chefs politiques défendent leur outil économique : ce n'est pas un hasard si Abdul Wali Khan, chef du Parti *national awami* (ANP), est aussi *le* président de l'association des pro*ducteurs de pavot.*

La drogue – opium et cannabis – transite discrètement derrière les hauts murs des forteresses en pisé que l'on rencontre dans la région de Landikotal et de la passe de Khyber. Quant *il* le faut, les chefs tribaux savent aussi protéger leur « business ». En 1986, la police avait lancé une opération d'épandage pour détruire les champs de pavots, qui s'est soldée par treize morts. Au début de l'année dernière, deux hélicoptères de l'armée, qui accompagnaient un avion *blindé* américain chargé de *la* même besogne, avaient été accueil*lis par des tirs nourris. Depuis*, l'avion est resté au sol. La lutte est *presque inégale : les chefs tribaux* disposent de canons anti-aériens plantés sur les collines. Et *puis*, la fermeté des Américains vient un peu tard. Chacun sait que les Etats-Unis ont laissé se développer une culture dont le produit allait avoir pour effet d'empoisonner des centaines de jeunes américains...

Pendant dix ans, parce que le Pakistan était un pion essentiel pour résister à l'expansionnisme soviétique en Afghanistan, et parce que l'armée pakistanaise – au plus haut niveau – était directement impliquée, rien n'a été entrepris pour convaincre ou contraindre les moudjahidins de cesser cette activité économique. Avec la tacite collusion de la *CIA*, les services secrets pakistanais, l'ISI (Inter Ser*vices Intelligence) et leur chef, le* général Akhtar Abdul Rahmann (mort dans l'accident d'avion *qui* a tué l'ancien président Ziaul-Haq) ont organisé ce trafic. Grâce au NLC (National Logistic Cell), une très importante compagnie de transports (contrôlée par l'armée), dont les camions acheminaient les armes américaines à destination de la résistance afghane, des tonnes de cannabis et d'opium ont été transportées vers Karachi, Islamabad ou *Lahore*.

Les caïds de Karachi

Le *général Zia a laissé faire* parce qu'il « tenait » ainsi bien des gens, et notamment des politiciens de la NWFP et du Balouchistan qui, avec les caïds de Karachi, étaient devenus des « barons » du trafic de la drogue. Le gouvernement de Mme Benazir Bhutto a obtenu quelques résultats : laboratoires démantelés (*il* en resterait au moins cent cinquante dans les *zones tribales*), saisies importantes, arrestations de quelques « gros bonnets ». Qu'il faut souvent relâcher, faute de preuves. *« Si les populations tribales sont mêlées au trafic de la drogue*, souligne Malik Nadir Shah, *que dire alors des agences officielles chargées de lutter contre la contrebande ? Je ne pense pas qu'un seul chargement puisse être évacué sans leur aide. »* Tous les hommes politiques et les responsables du gouvernement le disent : la police pakistanaise est gangrenée par la corruption.

Les filières d'évasion sont multiples. La côte de Makran, qui s'étend de Karachi vers la frontière iranienne, allonge une succession de criques discrètes. Les bateaux de pêcheurs embarquent des « colis » et ceux-ci sont transbordés sur des cargos qui attendent en haute mer. Les destinations sont diverses : le golfe Persique (Dubaï et Oman, notamment) et les côtes africaines (Somalie, Kenya, Nigeria). Tout se fait sans grande inquiétude : *« Je suis persuadé que 90 % des zones de contrebande de la côte de Makran sont sous contrôle des garde-cotes pakistanais »*, résume un expert des affaires de drogue de la région. Le cannabis, lui, est stocké dans les faux plafonds des conteneurs embarqués dans le port de Karachi. L'avion est employé pour de petites quantités d'héroïne. La compagnie nationale pakistanaise PIA a une image de marque peu enviable, ses navigants étant souvent mêlés à *des affaires de contrebande*.

La technique des passeurs est parfois dangereuse : elle consiste à avaler un préservatif qui contient des boulettes d'héroïne. Parfois les sucs *digestifs attaquent* le caoutchouc... 700 grammes d'héroïne *brusquement libérés dans le corps*, cela ne pardonne pas. Mais le Pakistan *ayant* une mauvaise *réputation* soigneusement établie, les « routes » changent peu à peu. *Via* le Cachemire, le Rajasthan et le Sind, les passeurs descendent sur Bombay, d'où les cargos partent vers l'Europe. L'Inde n'échappe pas, depuis quelques années, à la contagion. Officiellement, elle ne cultive le pavot qu'à des fins pharmacologiques. Les Nations unies s'inquiètent cependant de l'ampleur de son stock d'opium, qui atteindrait 2 000 tonnes ! D'autant que si les autorités indiennes reconnaisent qu'environ 10 % de la récolte arrive sur le marché noir, les experts parlent de plus de 40 %.

Destruction des zones de production

La consommation locale croît en outre rapidement. En plein centre *de Bombay ou de Calcutta*, une bonne partie des mendiants qui *accostent les touristes sont des* héroïnomanes en « manque » et, sur cinq millions de toxicomanes divers, les habitués du *brown sugar* de mauvaise qualité seraient un million... Au Pakistan, Mme Bhutto s'est courageusement lancée dans une politique de destruction des zones de production. Les Etats-Unis et le FNULAD (Fonds des Nations unies pour la lutte contre l'abus de la drogue), l'aident, notamment par des concours financiers. Dans les zones tribales, l'éradication du pavot, les pro*grammes de développement* ruraux, les cultures de substitution, *sont les grands axes d'intervention*. Mais le problème est avant tout politique. Les narco-dollars et la narco-politique n'existent pas uniquement au Pérou et en Colombie.

Le 27 octobre 1989, le ministre pakistanais chargé de la lutte contre la drogue, M. Mian Muzaffar Shah, a précisé que Mme Bhutto, parce qu'elle ne voulait pas être impliquée dans cette « *politique sale* », venait de refuser l'offre faite par un « baron » de la drogue : il s'agissait de lui assurer le soutien de dix députés de l'opposition au moment du vote de confiance à l'Assemblée nationale. *Moyennant, évidemment*, une certaine « compréhension » du gou*vernement. Bien des « hommes* d'affaires », connus pour figurer dans le club restreint des « gros bonnets » – Anwar Khattak et Gul Khan Khattak, le major Farooq Hamid, Haji Iqbal Beg, Hamid Hasnain enfin, le banquier et « fils adoptif » de Zia impliqué dans la *Norregian Connection* – ont été arrêtés, et la plupart d'entre eux relâchés, faute de preuves suffisantes.

Et puis, Mme Bhutto peut-elle tout se permettre ? Sûrement pas, si l'on songe que l'étroitesse de sa *majorité parlementaire lui impose* d'entretenir de bons rapports avec *les députés des zones tribales*, et aussi avec bien d'autres intérêts où *se mêlent les armes et la drogue*, et qui ne sont pas l'apanage des seuls partis d'opposition. Il y a *une thèse* que l'on entend dans bien des milieux au Pakistan : si la fille d'Ali Bhutto « tombe » un jour, ce sera à la suite d'une conspiration de la mafia de la drogue. *Parce* qu'elle aura voulu s'attaquer à la corruption par l'héroïne, cette gangrène qui ravage son pays.

LAURENT ZECCHINI

(1) 1 franc français vaut environ 3,60 roupies pakistanaises.

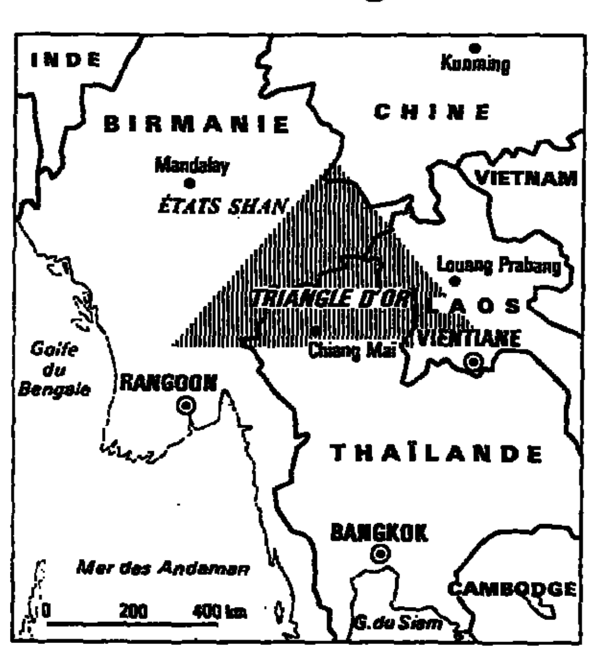
Les fourmis Nigérianes et le seigneur Shan

BANGKOK

correspondance

Pas de chance pour M. Gondluck *Friday Onu et pour son compagnon* de voyage, M. Odor Hillary Eketh. *Au moment de s'embarquer dans* l'avion qui devait les mener au Caire *et* à Lagos, ils *ont été arrêtés par* des agents de la douane thaïlan*daise. Ils transportaient près de* 3 kilos d'héroïne, répartis en cent treize sachets dissimulés dans des prises de courant. Une arrestation presque routinière : près de deux cents « touristes » nigérians ont été ainsi interpellés depuis le début de l'année à l'aéroport de Bangkok.

La Thaïlande est devenue depuis quelques mois un lieu de vacances favori des ressortissants nigérians. Il en arrive près de quatre cents par *mois*. Mais bien peu sont de vrais touristes. Beaucoup, comme le pauvre Gondluck Friday Onu, ont été engagés par des intermédiaires locaux agissant *pour* le compte des grands syndicats de la drogue. En effet 1989 fut une année record dans le Triangle d'or, cette région qui touche à la Thaïlande, au Laos et à la Birmanie. La production d'héroïne est passée en quelques mois de 1 200 à 2 500 tonnes (pour une productin mondiale d'héroïne de plus de 4 000 tonnes).



Le seigneur de la drogue

En tête des pays producteurs, la Birmanie, où depuis 1988 et la lutte déclenchée contre les partisans de la démocratie, le régime militaire a pratiquement abandonné sa lutte contre la drogue. *Pour des raisons* politiques, les Etats-Unis, qui, pendant *quatorze* ans, en coopération avec les autorités birmanes, avaient financé un programme *spécial* d'élimination de la culture du pavot, ont *suspendu* leur assistance au régime. Le résultat ne s'est pas fait attendre. *En un an*, le pays a *doublé* sa production et fournit à présent à l'Occident la moitié de son *héroïne*.

Les syndicats spécialisés, dont beaucoup ont leur siège à Hongkong ou à Macao, *passent* de plus en plus par l'Afrique pour écouler la marchandise. Ils estiment que les Nigérians, de par leur appartenance au Commonwealth, franchissent les frontières plus facilement. Un calcul un peu naïf, et qui vient de provoquer une réaction des autorités thaïlandaises. Désormais le visa est obligatoire pour les ressortissants nigérians.

Les autorités américaines s'inquiètent sérieusement de cette *résurgence* de l'héroïne, qui, selon les experts, est bien plus complexe à combattre que la cocaïne. L'ambassadeur des Etats-Unis en Thaïlande, M. Daniel O'Donohue, déclarait fin 1989 à Bangkok : *« Nous sommes en train de perdre, pas de gagner, la guerre contre l'héroïne en Asie du Sud-Est. »* Il y a dix ans, la drogue en provenance du Triangle d'or représentait 15 % de l'héroïne vendue aux Etats-Unis. Aujourd'hui, elle compte pour plus de 40 %.

En Thaïlande – seul pays où la production n'a pas augmenté, – les autorités ont *accueilli favorablement* la *décision* d'un tribunal américain de *Brooklyn qui a récemment* inculpé le fameux Khun Sa pour trafic de drogue. Khun Sa, cinquante-six ans, c'est la légende de la drogue, le chef *tout-puissant* de la plus vaste armée privée du monde : près de huit mille hommes parfaitement équipés et entraînés.

Officiellement, Khun Sa se veut un *« combattant de la liberté »*, en lutte pour l'autonomie des shans de Birmanie. En fait, il est l'un des plus gros trafiquants du monde. On le trouve mêlé à la plus importante prise d'héroïne de l'histoire : 1 098 kilos saisis le 14 février 1988 par les douaniers thaïlandais, dissimulés dans des feuilles de caoutchouc en partance pour New-York. Khun Sa, dont la tête a déjà été mise à prix par la Thaïlande, vit désormais le *plupart du temps en* Birmanie. Son Armée shan unie est *en lutte avec l'Armée nationale wa*, une autre minorité ethnique de Birmanie, qui tente *de lui ravir le* contrôle de certaines zones du Triangle d'or. Une guerre meurtrière qui a déjà depuis février fait plusieurs centaines de morts.

Khun Sa a proposé récemment aux Etats-Unis de reconvertir ses hommes dans la culture du café ou de la fraise. Contre paiement de 299 *millions de dollars*.

JACQUES BEKAERT

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

La décentralisation de l'enseignement supérieur

L'UDF propose un partenariat entre l'Etat et les régions « sur un plan de quasi-égalité »

Avant le débat qui doit avoir lieu à l'Assemblée nationale jeudi 19 avril sur le projet concernant la formation des personnels enseignants, le groupe UDF présidé par M. Charles Millon a décidé de déposer une proposition de loi relative à la décentralisation de l'enseignement supérieur public et à l'autonomie des universités.

Dans l'exposé des motifs, les députés UDF estiment que face à *« l'échec monumental qui met les universités au bord de l'explosion et plonge bon nombre d'étudiants dans une indignation désespérée, le gouvernement n'oppose qu'un diagnostic excessivement simplificateur. Une vision étriquée conduit à ne raisonner qu'en termes de surface d'accueil, de postes à créer et de moyens financiers correspondants ».*

Aussi M. Millon et ses amis proposent-ils de faire *« respirer »* l'appareil universitaire en modifiant notamment sur plusieurs points la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur. Cette proposition de loi UDF s'articule autour de deux orientations principales. La première consiste à instaurer *« un partenariat authentique et largement ouvert, associant à l'Etat et à la région, désormais placés sur un plan de quasi-égalité, une pluralité d'acteurs publics et privés désormais reconnus et légitimés ; la seconde est de tirer les conséquences de ce partenariat en permettant à certains établissements d'apporter des aménagements. »*

Les assouplissements prévus par le texte concernent les principes de l'orientation des étudiants comme ceux relatifs à la composition, au mode de désignation et de fonctionnement des instances de direction des universités et de leurs composantes. Le partenariat décentralisé et pluraliste repose quant à lui sur un petit nombre de changements, dont on mesure cependant le « saut culturel » qu'ils représentent pour les services parisiens de l'Education nationale.

Ce texte propose notamment une élaboration d'un schéma prévisionnel de développement de l'enseignement supérieur transmis pour avis au conseil régional et qui devrait être pris en considération par la carte des enseignements supérieurs. Il propose également d'associer la région aux décisions qui la concernent en matière de création et d'implantation des établissements sous la forme d'une convention passée avec l'Etat.

L'affaire Valente

« Les ravisseurs ont changé, maintenant, c'est le gouvernement » *déclare M. André Métral*

M. André Métral, beau-frère de Jacqueline Valente, a assimilé, mardi 17 avril, les autorités françaises à de *« nouveaux ravisseurs »* des anciens otages, maintenu au secret depuis plusieurs jours. *« Les ravisseurs ont changé ; maintenant, c'est le gouvernement. On a le sentiment qu'elle est à nouveau otage, et l'on ne comprend pas pourquoi »*, a-t-il déclaré à l'agence *Reuter*. M. Métral a affirmé n'avoir eu aucun contact avec sa belle-sœur depuis le jeudi 12 avril.

Jacqueline Valente, son compagnon belge Fernand Houtekins et leur fille Sophie-Liberté avaient été libérés deux jours plus tôt. Puis, les autorités françaises s'étaient prêtées à une mise en scène à l'aéroport de Roissy pour faire croire à leur départ vers la Belgique. En fait, les anciens otages se trouvaient durant le week-end de Pâques dans la Nièvre, près de Luzy, où le colonel Philippe Rondot, collaborateur de la Direction de la surveillance du territoire (DST) et maître d'œuvre de la libération des otages, possède une résidence secondaire.

□ **Mᵉ Michel Jobert avocat de la famille de Cécile Rousset.** – Mᵉ Michel Jobert, ancien ministre, qui s'est inscrit récemment au barreau de Paris (*le Monde* du 31 mars), a accepté d'être l'avocat de la famille de la petite Cécile Rousset, onze ans, enlevée le 7 mars dernier, violée et assassinée par un jeune Marocain, Mahmoud Belfikh, arrêté et écroué à Rabat. Il s'agit du premier dossier que traitera Mᵉ Michel Jobert. *« La famille maternelle de la petite victime a souhaité que je sois leur porte-parole devant la justice marocaine et la justice française pour éviter que cette affaire soit exploitée par quiconque et que leur douleur soit piétinée »*, a-t-il déclaré. Les parents de Cécile Rousset avaient dénoncé l'exploitation du drame *« à des fins racistes et xénophobes »*. (*le Monde* daté 25-26 mars).

□ **Treize inculpés après le démantèlement d'un réseau de trafic de pièces détachées.** – Treize personnes, dont huit salariés de l'entreprise Française de mécanique à Douvrin (Pas-de-Calais), ont été inculpées et écrouées par M. Philippe Vandingenen, magistrat instructeur à Béthune, après le démantèlement d'un vaste trafic de pièces détachées pour moteurs automobiles. Les vols, qui ont notamment porté sur des pompes à injection, auraient causé un préjudice de plusieurs millions de francs.

FAITS DIVERS

L'attentat contre un village de vacances en Corse

L'ex-FLNC revendique dans un communiqué une « cible symbolique »

Le village de vacances de Sampiero-Corso (Corse-du-Sud), partiellement détruit par un attentat commis vendredi 13 avril par un commando de l'ex-FLNC, constituait une *« cible symbolique »*, a expliqué l'organisation dissoute dans un communiqué diffusé mardi 17 avril. Cette opération *« s'inscrit dans le cadre de notre intervention contre la spoliation du patrimoine corse »*, a ajouté l'ex-FLNC, qui dénonce la construction de ce village de vacances *« sur le sable, avec une plage privée et un accès interdit aux personnes ne faisant pas partie de la mutuelle du ministère de l'agriculture »*. *« Ce ministère serait mieux inspiré d'utiliser ses moyens financiers à une politique de relance de l'agriculture plutôt qu'à des opérations immobilières à caractère spéculatif »*, poursuit le communiqué. L'attentat de Sampiero-Corso s'inscrit dans la stratégie actuelle du mouvement séparatiste, qui observe une trêve de ses actions militaires depuis vingt et un mois, mais qui poursuit ses attentats contre des installations touristiques.

HIPPISME

Pour financer l'informatique et la publicité des courses

La mise minimum du tiercé passerait de 5 à 6 francs

Malgré des recettes largement supérieures à l'inflation depuis plusieurs années + 10% en 1988, + 4,5 % en 1989 - l'institution des courses continue d'être en déficit endémique. Pour tenter de sortir de cette crise financière, elle a décidé d'investir des sommes élevées dans deux domaines qu'elle considère comme indispensables à l'expansion d'une activité moderne : l'informatique et la publicité. Pour assumer des dépenses de l'ordre de 80 millions de francs au total, la mise minimum du tiercé pourrait passer de 5 à 6 F prochainement.

Les banques de données des sociétés de courses de plat et d'obstacles ont été créées en 1979 sur matériel IBM. Elles traitent tout ce qui concerne les services communs techniques et administratifs, à l'exclusion du jeu : origines et performances des chevaux, comptes des propriétaires et des professionnels, caisse de retraite des salariés, sécurité sociale des jockeys, programmes des courses.

Dirigé par un technicien-maison, M. Jean-Louis Maldant, ingénieur Télécom du stade artisanal, le système se développait rapidement ensuite, assurant des prestations et des performances très honorables. Puis, très sollicité, il arrivait à saturation et devenait obsolète, ce qui est normal dans ce domaine. D'autant qu'il avait à traiter, par exemple, plus de deux millions et demi de mouvements comptables par an et la gestion des minitels. Sur ces entrefaites, en 1988, entrait, recommandé par MM. Alain Le Cerf et Jean Verdier, président de Didot Bottin, un ingénieur consultant, ancien de cette société, spécialiste en informatique, M. Amaury Lacotte.

Entre le nouveau dans le milieu, bardé de certitudes techniques, et l'ancien, formé sur le tas, le courant ne passait pas ; chacun avait sa solution pour rénover la banque de données. L'été dernier, les dirigeants étaient saisis du différend. Ils décidaient de demander un audit à la société de conseil Arthur Andersen. Son verdict vient de tomber : coût de l'opération de rénovation : 32 millions de francs, auxquels s'ajouteraient environ 8 millions de frais déjà engagés.

Ces conclusions étaient connues début avril, au moment même où était créée « L'Union parisienne du galop », une nouvelle société de type holding, appelée en principe à traiter ce type de dossiers et à réformer l'économie de la spécialité. Elle a vu le jour après mille tergiversations et sous la forte pression du ministère de l'agriculture. Mais sans que, pour autant, lui soient réellement conférés les moyens d'exercer ses pouvoirs.

Une campagne populaire

Par contre, tout le monde se retrouve d'accord pour donner quitus aux instigateurs de la campagne de publicité du PMU, récemment confiée à l'agence Synergie. D'un budget de 40 millions, soit la moitié de l'enveloppe disponible pour l'année, elle a pour slogan : *« Aujourd'hui, au PMU, on joue comme on aime »*. Elle vise à la fois une clientèle de nouveaux joueurs et les connaisseurs, les habitués. Elle s'exprime sous forme de plus de cent trente spots télévisés sur les six chaînes généralistes en avril et mai ; des affiches, deux mille six cents panneaux dans toute la France ; avec l'utilisation de la symbolique des joueurs exprimant leur joie de gagner en sautant en l'air. Les médias, radios, presse féminine, presse quotidienne et régionale, points de vente PMU, sont également insérés dans la campagne.

La dépense devrait être largement rentable et une relance est prévue pour le second semestre, en fonction des résultats.

Boulimie de recettes

Plus que jamais, le PMU est donc au cœur du débat. Mais M. André Cormier, directeur général, veut aller plus loin. Sans attendre la nomination du président du GIE du PMU, appelé à remplacer M. Roger Blot (ce sera très probablement M. Jean Farje, car le ministre des finances l'exige et ne donnera des « sous » aux courses qu'à cette condition), il demande l'autorisation d'augmenter la mise minima du tiercé de 5 à 6 F, expliquant qu'elle n'a pas évolué depuis 1973. A ce moment-là imposé par le gouvernement Barre, le passage de 3 F à 5 F avait provoqué une réaction de rejet des parieurs et une baisse considérable des enjeux pendant six mois.

Le responsable actuel du marketing du PMU, M. Sylvain Lejarre, sondage à l'appui, estime que cette fois-ci la mesure n'aura pas d'effets pervers. Qu'elle est même *« souhaitée »* par les parieurs qui veulent gagner davantage... sans se rendre compte qu'ils perdront davantage aussi.

Les ministères de tutelle n'ont pas encore été saisis officiellement. Mais à l'agriculture, M. Jacques Berthomeau, directeur adjoint au cabinet de M. Henri Nallet, chargé des courses, reconnait : *« Tôt ou tard, ce tarif devra bouger, mais cela pose à la fois un problème de fond et d'opportunité. Il faut l'étudier sans précipitation ni désordre. »* Il demande surtout à ses interlocuteurs une démarche cohérente et unitaire, ce qui n'est pas souvent le cas. Le budget serait naturellement plus facile à convaincre car intéressé à hauteur de 20 % environ au prélèvement direct sur les jeux. Or, d'après les prévisions, dans ce cas de figure la masse augmenterait de 6 % environ. En outre, le Loto n'a jamais augmenté son prix de base de ticket d'un minimum de un franc. Il pourrait profiter de l'ouverture pour s'y engouffrer. Il en a besoin, comme le PMU, pour amortir ses frais de gestion très élevés eux aussi et autofinancer ses dépenses.

Mais la boulimie de recettes du secteur hippique voudrait s'affirmer encore davantage par la création de cent cinquante épreuves et de cinquante réunions supplémentaires avec PMU en province. Comme s'il voulait engranger de l'argent au maximum : occuper tous les créneaux libres dans la crainte de l'arrivée des bookmakers britanniques sur le marché des paris en 1991. C'est presque la panique.

Les courses françaises, parmi les plus riches du monde avec les USA et le Japon, ont vraiment un gros appétit. Pourtant, faute de pouvoir résoudre elles-mêmes leurs propres difficultés, elles dépendent de plus en plus de l'Etat, tout en refusant de modifier leur statut d'association à but non lucratif. Pour un tel chiffre d'affaires – plus de trente trois milliards cette année – est-ce bien raisonnable ?

GUY DE LA BROSSE

SPORTS

BASKET-BALL : Coupe d'Europe des clubs champions

Limoges sans défense

Le Cercle Saint-Pierre de Limoges a été largement battu par les Yougoslaves de Split en demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, mardi 17 avril à Saragosse (Espagne), sur le score de 101 à 83. Split rencontrera, jeudi 19 avril, en finale, les Espagnols de Barcelone, vainqueurs des Grecs de Salonique (104 à 83).

SARAGOSSE

correspondance

Entre ses mains, la balle de basket prend des allures de jouet et il devient jongleur. Toni Kukoc, la dernière merveille à qui le basket-ball yougoslave a donné le jour, a des airs de magicien. Ses bras et ses jambes interminables ne l'empêchent pas de faire preuve d'une redoutable agilité, de jouer avec ses adversaires, de se faufiler entre eux ou de transmettre le ballon par un espace que lui seul a vu s'ouvrir au sein d'une défense.

L'équipe du Cercle Saint-Pierre de Limoges, qui pour la première fois participait au Final Four, réunissant chaque année les quatre formations ayant franchi avec succès les phases qualificatives de la Coupe d'Europe des clubs champions, en a fait les frais dès son entrée dans la compétition. Jamais les Limougeauds n'ont pu se hisser au niveau des équipiers de Toni Kukoc, plus jeunes, plus doués, plus grands.

Le Jugoplastika Split, du nom de la plus grande firme yougoslave de fabrication de matière plastique dont dépend le club, est le tenant du titre européen. L'an dernier, les Yougoslaves avaient surpris tout le monde, et Toni Kukoc, déjà champion du monde junior avec l'équipe nationale, avait connu à vingt et un ans sa première consécration chez les seniors. Il aura l'occasion de rééditer l'exploit, jeudi 19 avril, face à Barcelone dans le Palais des sports de Saragosse, alors que Limoges en découdra avec l'Aris Salonique pour la troisième place.

Les Limougeauds découvraient certes le Final Four, mais cela ne suffit pas à expliquer leur très médiocre exhibition. Difficile de mettre en avant le manque d'expérience des joutes internationales : cette équipe a remporté la Coupe des Coupes en 1988 et rassemble des internationaux comme Stéphane Ostrowski, Valéry Demory et Richard Dacoury, associés à deux des meilleurs Américains évoluant en France, Michael Brooks et Don Collins. *« On s'est présentés en victimes, on s'est battus, avec la peur au ventre*, analyse Richard Dacoury qui, malgré une double blessure au coude et au pied, est rentré par deux fois prêter main forte à ses coéquipiers. *Nous nous sommes progressivement recroquevillés sur nous-même, au lieu de nous décontracter. C'est une question de mental. »*

Exigences financières

La blessure de Richard Dacoury, un élément essentiel du collectif, a sans doute contribué à perturber la préparation du groupe, obligé de s'entraîner en effectif réduit. La question de l'indisponibilité de l'ailier limougeaud s'est posée jusqu'au dernier moment, et il n'a pas pu apporter grand-chose à ses équipiers.

Mais était-il besoin d'ajouter à cet impondérable une polémique entre l'entraîneur limougeaud, Michel Gomez, et les dirigeants du club ? Fallait-il laisser éclater le jour même d'une demi-finale européenne les états d'âme d'un président dénonçant les exigences financières de l'entraîneur, et de ce dernier annonçant qu'il allait quitter de façon quasi certaine Limoges en fin de saison ?

Le moment et le lieu pour poursuivre des négociations tendues n'étaient assurément pas les mieux choisis. Et l'amertume de Michel Gomez, hochant la tête, désabusé, à la lecture des chiffres de la rencontre démontrant une infériorité de ses joueurs dans tous les domaines, était à double tranchant. *« Nous avons réalisé un très, très mauvais match*, reconnaissait-il. *Certains joueurs ont totalement oublié le B.A.-.Ba du jeu défensif. Encore une fois, le mental n'a pas suivi à l'approche d'un grand évènement. Certains joueurs se sont inhibés, ont eu peur de la compétition. Une minute avant de pénétrer sur le terrain, j'ai senti qu'ils étaient nerveux. »* Les Limougeauds ont un an, avant la prochaine phase finale de la Coupe d'Europe, qui sera organisée à Paris, pour pallier cette faiblesse. Mais ce sera sans doute un nouvel entraîneur qui en recevra la mission.

GILLES VAN KOTE

Les résultats

FOOTBALL

Coupe de l'UEFA

L'équipe de la Fiorentina (Italie), s'est qualifiée, mardi 17 avril, en match retour, pour la finale de la coupe de l'UEFA grâce à un match nul (0-0) avec le Werder de Brême (RFA).

TENNIS

Open de Nice

Trois joueurs classés têtes de série : l'Argentin Alberto Mancini, l'Autrichien Horst Skoff et le Français Yannick Noah, ont été éliminés, mardi 17 avril, dès le premier tour de l'Open de Nice, comptant pour l'ATP tour et doté de 260 000 dollars. Le retour sur la terre battue a été sévère pour le joueur français, éliminé par un géant suisse de dix-neuf ans, Marc Rosset (5-7, 6-3, 6-3).

VOILE

Course de la mer de Chine

Le voilier français *Corum*, un 13,5 mètres dessiné par Philippe Briand et barré par Luc Gélusseau, a remporté, mardi 17 avril, la quinzième édition de la Course de la mer de Chine, disputée entre Hongkong et Manille (650 milles). C'est la première fois qu'un bateau français gagne cette épreuve reine des courses asiatiques.

ENVIRONNEMENT

Les Américains ouvrent la cage aux oiseaux

WASHINGTON

correspondance

Les beaux jours sont revenus et, avec eux, le gazouillis des oiseaux, mais qu'on entend sur un fond sonore de tiroir-caisse. En effet, après le jardinage, l'observation des oiseaux est, aux Etats-Unis, la plus populaire activité des loisirs. D'après la société Audubon, on compte aujourd'hui plus de vingt et un millions d'Américains prêts à dépenser beaucoup d'argent pour leur distraction favorite. Les plus pauvres se contentent d'acheter des graines, du mouron pour les petits oiseaux.

Selon les statistiques officielles, près de soixante-trois millions d'Américains, un tiers de la population, dépensent plus de 500 millions de dollars par an (3 milliards de francs environ) en graines, laissées dans des récipients de diverses formes protégeant les oiseaux des écureuils ou dans des abris où les oiseaux peuvent se loger, se baigner... En tout cas, les amis des oiseaux ne lésinent pas quand il s'agit du bien-être de leurs petits protégés.

L'arrivée du printemps crée une sorte de fièvre chez les observateurs d'oiseaux, et, par centaines, ils sortent dans les champs et les forêts, et même se déplacent loin pour assister au départ de la migration de certaines espèces connues, comme celle de la fauvette. Ceux-là n'hésitent pas à s'offrir l'équipement le plus perfectionné ; en plus des indispensables jumelles, dont les prix varient entre soixante-dix et cinq cents dollars, les plus riches achètent des machines électroniques, certaines portatives, grâce auxquelles ils peuvent non seulement entendre les oiseaux, mais aussi les voir sur de petits écrans.. Toute une industrie s'est développée, avec des vidéocassettes à des prix atteignant jusqu'à 125 dollars.

Jusqu'aux pingoins et aux albatros

La clientèle s'est élargie ; il n'y a pas seulement que les boy-scouts ou des aristocrates excentriques parmi les amis des oiseaux, mais des universitaires, des médecins, des avocats, des commerçants. Aussi, les magazines spécialisés ont plus que triplé leurs ventes, et des ouvrages indispensables, comme les guides ou les répertoires, communément appelés les « bibles de l'observateur », se vendent par centaines de milliers, rapportant quelque 18 millions de dollars à leurs éditeurs.

Des gens encore plus aisés peuvent s'inscrire dans des cours d'ornithologie par correspondance, mais, surtout, partir à l'aventure dans des voyages organisés. Chaque année, des milliers d'Américains dépensent quatre milliards de dollars environ dans ces voyages aux Etats-Unis mais aussi à l'étranger. L'Amérique du Nord ne compte en effet qu'un dixième des espèces, et c'est pourquoi des observateurs s'en vont très loin, en Afrique, en Asie ou même dans l'Arctique ou l'Antarctique par exemple, pour observer des espèces plus rares, comme des pingouins ou des albatros... Ces expéditions coûtent cher, et, finalement, cette distraction favorite représente une grosse affaire commerciale.

L'observation des oiseaux est devenue un *big business*, mais, jusqu'à nouvel ordre, les chants du rossignol, du pinson, le spectacle des geais bleus ou du cardinal rouge dans les jardins américains sont gratuits...

HENRI PIERRE

CULTURE

CINÉMA

La société Métrobus et le phallus infernal

L'affiche du film de Jean-Pierre Mocky fait sourire la justice

La société Métrobus, régie publicitaire de la RATP, devra faire poser sur deux cent soixante emplacements du métro les affiches annonçant la sortie du dernier film de Jean-Pierre Mocky – *Il gèle en enfer* – et ce, dès le mercredi 18 avril, sous peine de devoir payer 100 000 F par jour de retenue.

Le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, en prenant cette décision, mardi, a calmé les inquiétudes de la société Métrobus qui refusait de procéder à la pose des affiches en s'abritant derrière les conseils du Bureau de vérification de la publicité (*le Monde* daté 15-16 avril). Selon ce groupement professionnel, l'affiche était susceptible de tomber sous le coup de l'article R.38 du Code pénal qui réprime l'exposition *« d'images contraires à la décence »*.

Dans son ordonnance, le magistrat, Mme Marie-Claude Domb, constate tout d'abord que la publicité litigieuse représente *« deux très jeunes enfants potelés, largement dévêtus, dotés d'ailes noires, volant avec jubilation (...) L'un porte des bas noirs en signe de féminité tandis que l'autre est pourvu d'un sexe en érection »*. Après cet examen attentif, le juge admet que *« la représentation d'enfants joueurs associée à celle, inattendue, de la virilité précoce et vigoureuse de l'un d'eux, surprend »*. Et Mme Domb ajoute : *« Elle peut choquer, mais tout aussi bien prêter à sourire »*. Le magistrat conclut : *« Cette affiche, en raison des moeurs actuelles, de la diffusion par les médias d'images autrement plus pernicieuses (...), ne paraît pas devoir heurter sérieusement la pudeur de nombreuses personnes et surtout troubler les plus jeunes et les adolescents. »*

M. P.

□ **Recherche de décors.** – Jacques Deray recherche pour le tournage de son prochain film, *Netchaïev est de retour*, en juillet ou août, un appartement donnant sur un cimetière parisien et doté d'une vaste cage d'escalier.

▶ **Contacter Renaud Bertrand ou Eric Langlois. Tél. : 49-24-09-80.**

MUSIQUES

Phil Collins, sérieux et travailleur

Pour son « Serious Tour », le chanteur anglais fait honneur à sa réputation de stakhanoviste de la pop

En Grande-Bretagne, les quolibets sur la banalité de Phil Collins ont pris les proportions d'une industrie légère. Sa calvitie, ses chansons, ses bonnes œuvres, ses relations (dont le prince Charles et madame), rien ne trouve grâce aux yeux de certains de ses collègues ou de la presse spécialisée.

Bien sûr, selon l'expression consacrée, il pleure à chaudes larmes sur le chemin de la banque. Avec Genesis ou en solo, il a accumulé suffisamment de disques de platine pour faire concurrence aux mines d'Afrique du Sud. *But Seriously*, son dernier album, est monté en tête des hit-parades à travers le monde et il n'a eu aucun mal à remplir Bercy quatre soirs de suite.

Sur scène, même sous des kilowatts et des kilowatts d'éclairages savants, Phil Collins reste le rocker en pantoufles, le type qui sait jouer de la batterie et du piano, chanter, danser (enfin, presque), et surtout fabriquer des tubes, sans jamais en avoir l'air. Vers la fin des deux heures et quart du spectacle, Collins chante sa reprise de *You Can't Hurry Love* des Supremes. Outre l'amusement que peut provoquer la comparaison entre les physiques respectifs de Diana Ross et Phil Collins, on peut y voir l'annonce d'une ambition, la volonté de marcher dans les traces des compositeurs Holland-Dozier-Holland, les auteurs à la chaîne de Tamla Motown.

Collins, travailleur de force, veut écrire des chansons pop à l'usage du plus grand nombre. Il atteint ses objectifs à chaque disque, à chaque concert, en prenant la voie moyenne. Ses inclinations le portent vers la soul, le jazz rock, qu'il pratique avec un brio tranquille, en prenant soin d'en ôter toutes les aspérités, pas tant par calcul de marketing que parce qu'elles le choquent autant qu'elles choquent son public.

Les Ten Serious Guys Plus One (la choriste) qui l'accompagnent lors de cette tournée le servent parfaitement dans ce projet. Le groupe tourne sans jamais s'emballer, propulsé par le virtuose à tout faire Chester Thompson à la batterie. Entre les chansons, Collins fait appel à ses réels talents de comédien pour mettre un peu d'animation (avec, à Bercy, un effort surprenant et louable pour parler en français), introduire un peu d'imprévu, combler le vide que le gigantisme de son succès creuse entre lui et le public.

En termes de rentabilité, le spectacle du *Serious Tour* est une bonne affaire: tous les titres du futur *Best of* sont joués, presque comme sur le disque, le spectacle dure longtemps et la débauche d'éclairage ferait presque oublier qu'il n'y a pas grand-chose à voir, juste un monsieur au travail, là-bas sur la scène.

THOMAS SOTINEL

▶ **Jusqu'au 20 avril à Bercy ; le 19 mai à Lyon ; le 20 mai à Nîmes.**

ARTS

Carnaval glasnost

Une cinquantaine de pastels et d'aquarelles signés Sergueï sont exposés à la galerie Marie-Thérèse Cochin.

« Montagnes russes, Venise rouge, Bastille à la coque, Combat de titanes » ... Sous le titre *Il était une fois à l'Est*, pastels et aquarelles de Sergueï, dessinateur au Monde sont exposés à la galerie Marie-Thérèse Cochin. Coïncidence ? Au sous-sol, on montre de l'art russe contemporain. Les dessins s'enchaînent autour des amours de Marianne et de Mikhaïl (Gorbatchev). Voici leurs aventures dans un carnaval glasnost : le KGB défile en bas résilles, Margaret T., jupe fendue, s'éclate dans une salle de bal. Un rideau de théâtre en trompe-l'oeil figure le visage de Karl Marx. Pour ces dignitaires ivres d'un vin de fête, Sergueï a trempé sa plume dans un kaléidoscope : *« Avec la couleur, on privilégie l'abandon qu'on ne peut pas se permettre dans un dessin de presse »*. Le trait est donc lyrique, mouvementé, parce que la terre a tremblé cette année-là.

Les couleurs ont l'éclat des fards bon marché, des roses artificielles, des irrésistibles bonbons chimiques qui font mal au ventre. Dans ces sucreries amères, on retrouve l'esprit de Sergueï, cette façon de chatouiller la réalité avec une candeur cynique, pour la rendre encore plus terrible, ou plus dérisoire : un roi solitaire trône sur une île déserte. Autour de lui, une mer de bonnets phrygiens forme des vagues roses.

Reste ce militantisme surréaliste toujours à la limite de l'espoir et de l'angoisse : les murs, les prisons de briques explosent aussi violemment que des bouchons de champagne, les images de l'enfance (gâteaux, moulinettes, cheminées, bateaux) s'agitent, ravivent les souvenirs de kermesse, les trucs de prestidigitateur.

Issu d'une famille d'artistes de Buenos-Aires, Sergueï Victorovitch Goizauskas a grandi au milieu de vingt-deux chats, a souvent dormi dans le jardin, allongé sur un mûrier géant. A dix-sept ans, il publie son premier album. Depuis, ce Stakhanov aux allures de play-boy (deux mille dessins en 1989, un projet de dessin animé dont il a signé également la musique) dévale et grime les escaliers du *Monde* et de la vie quatre à quatre. Il roule dans une vieille Porsche rouge, rayonnant d'anxiété, les poches remplies d'histoires : *« Un dessin réussi, c'est comme de l'acide sulfurique. Tu le bois, c'est très doux. Quand il brûle c'est trop tard. »*

LAURENCE BENAIM

▶ **Galerie Marie-Thérèse Cochin, 49, rue Quincampoix. Tel : 48-04-94-16. Jusqu'au 28 avril.**

NOTES

Etienne-Martin à Issoudun

Plusieurs des « demeures » d'Etienne-Martin sont exposées au *Musée Saint-Roch d'Issoudun* (Indre) jusqu'au 6 juin, notamment la Demeure XVII, *le Puits-fontaine*, qui vient d'être acquise par la ville, dont le maire est M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle. Cette œuvre monumentale (2,50 m × 2,50 m × 2 m), en cours de coulage à la fonderie Coubertin dans la vallée de Chevreuse, sera installée dans l'espace vert du musée.

Guitare classique en Limousin

Carlos Molina, les musiciens soviétiques Nikita Koshkin et Vladimir Mikulka, le Los Angeles Quartet – qui interprétera une création de Georges Delerue, *Concerto pour quatre guitares* – seront les invités principaux du GRAM (Groupe de recherches et d'action musicale) et de l'Orchestre symphonique régional du Limousin pour le premier Festival international de musique classique du Limousin qui se tient *jusqu'au 21 avril*. Quatorze concerts sont disséminés dans les trois départements de la région, la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne.
Tél. : 55-35-51-12.

Versailles ouvert plus longtemps

A partir du 2 mai, les grands appartements et la Galerie des glaces du château de Versailles seront ouvertes plus longtemps, de 9 h, au lieu de 9 h 45, à 19 h au lieu de 17 h 30. L'appartement du roi reste visible de 9 h à 17 h 30.

AGENDA

LÉGION D'HONNEUR

Nous terminons la publication des nominations et des promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur (*le Monde* du 17 avril).

Communication

Est promu *officier :*
M. Georges Montaron, directeur de journal.

Sont nommés *chevaliers :*
M. Robert Darthenay, délégué général de l'association de liaison et d'études postales de la presse ; Mme Marie Denoix de Saint-Marc, épouse Beccaria, directrice de mensuels, rédactrices en chef ; MM. Christophe Izard, producteur d'émissions pour la jeunesse sur une chaîne publique de télévision ; Christian Lardé-Maurin, dit Christian Lardé, musicien.

Départements et territoires d'outre-mer

Est promu *officier :*
M. Pierre Lagourgue, président du conseil régional de la Réunion.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Maurice Chauvier, architecte en Guyane ; Philippe Legrix, secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe ; Jean Pelage, ancien commerçant à la Martinique ; Frédéric Salmon, maire de la commune de Taiarapu-Est (Polynésie française) ; Mme Hunter Tetuanu, gestionnaire du service de santé des Iles-sous-le-Vent (Polynésie française).

Agriculture et forêt

Sont promus *officiers :*
MM. Robert Leroux, gérant de sociétés agroalimentaires ; Bernard de Nonancourt, président-directeur général de société de champagne ; Fernand de Saint-Pol, président de coopérative d'utilisation de matériel agricole ; Frédéric Schiellein, président d'honneur de la Fédération nationale des producteurs de lait.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Jean Benetière, directeur adjoint de l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture ; François Boschi, directeur général d'une union de vignerons ; Joseph Camus, président du comité régional de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie ; André Cazals, président de la chambre d'agriculture de l'Aveyron ; Roger Francès, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts à l'inspection générale de l'Office national des forêts ; Raymond Gadoud, ingénieur général d'agronomie chargé d'inspection générale au conseil général de l'agronomie ; Joseph Guenanten, président de la coopérative des agriculteurs du Morbihan ; Jacques Jactel, inspecteur général de l'agriculture au ministère ; Robert Loffroy, ancien agriculteur ; Yves Ménoret, président de la commission technique et scientifique de l'Association nationale des industries agroalimentaires ; Gérard Tassel, président de l'association foncière de remembrement de Bosville ; Alexandre Thomas, agriculteur.

Relations avec le Parlement

Sont nommés *chevaliers :*
Mme Jacqueline Barrotteaux, née Ponthieu, administrateur au Conseil économique et social ; MM. Yves de Lestang-Laisne, directeur de service à l'Assemblée nationale ; Claude Martin, chef de division à l'Assemblée nationale ; Pierre Matraja, ancien sénateur-maire.

Solidarité, santé et protection sociale

Sont promus *commandeurs :*
MM. Jules Herbert, chirurgien honoraire des hôpitaux d'Aix-les-Bains ; Alexandre Minkowski, médecin chef de service honoraire des hôpitaux de Paris.

Sont promus *officiers :*
MM. Michel Béthune, ancien directeur général de la Caisse nationale du régime d'assurance vieillesse-invalidité-décès des non-salariés de l'industrie et du commerce ; Lucien Durupt, médecin honoraire des hôpitaux de Paris ; Jacques Gros, président fondateur de la fédération des universités populaires d'Alsace.

Sont nommés *chevaliers :*
Mme Agnès Artiges, pharmacien, inspecteur divisionnaire de la santé, chargée des fonctions de sous-directeur à l'administration centrale ; M. Pierre Auerbacher, président d'honneur de l'Association des pharmaciens juifs de France ; Mme Jeannine Barbieux, médecin chef de service de psychiatrie générale à l'hôpital de Nemours ; MM. Roger Beressi, médecin ; Claude Bourdieu, praticien hospitalier de chirurgie au centre hospitalier général de Paimpol ; Arthur Brunet, directeur honoraire de la caisse de sécurité sociale minière de Valenciennes ; Henry de Buor de Villeneuve, président-fondateur de l'association d'aide aux démunis de Loire-Atlantique ; Mme Josette Kon, fondatrice et présidente d'honneur de l'Association nationale des parents d'enfants déficients auditifs ; MM. Lucien Laugier, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, ancien maire de Mostaganem ; Maurice Laval-Jeantet, praticien hospitalier de radio-diagnostic à l'hôpital Saint-Louis ; Marcel Lebeau, ancien chirurgien du centre de santé L'Aide médicale ; Alain Leblanc, directeur du département de biologie médicale au Laboratoire national de la santé ; Michel Manciaux, médecin spécialiste de pédiatrie sociale et de santé publique ; Yves Moreau, directeur général du syndicat interhospitalier régional Ile-de-France ; Bernard Pertuiset, chef de service honoraire des hôpitaux de Paris ; Mlle Simone Peyrole, directrice générale de l'association Olga Spitzer ; Mme Simone Pierreclaud, directrice de la Famille adoptive française ; MM. Michel Radelet, secrétaire général de la Fédération nationale de la mutualité française ; Jean Roye, cofondateur et secrétaire général de l'association sportive des handicapés physiques du Nord et de la communauté urbaine de Lille ; Michel Weiss, directeur au centre chirurgical Marie-Lannelongue.

Recherche et technologie

Est promu *commandeur :*
M. Etienne Baulieu, professeur des universités, praticien hospitalier, membre de l'Institut.

Sont promus *officiers :*
MM. Jean Cojan, agrégé de physique, professeur d'université ; Yves Grosgogeat, professeur des universités, chef d'un service de cardiologie ; André Miquel, professeur au Collège de France.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Henri Audier, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique, responsable de groupe à l'Ecole polytechnique ; Jean Balian, directeur de recherche au Commissariat à l'énergie atomique ; Mme Marianne Bastid, épouse Bruguiere, directeur adjoint de l'Ecole normale supérieure ; MM. Bernard Décomps, professeur à l'université Paris-XIII, vice-président du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie au ministère ; Claude Hagège, professeur au Collège de France, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Pierre Léna, professeur à l'université Paris-VII ; Fernand Verger, professeur à l'Ecole normale supérieure, conseiller technique au Centre national de la recherche scientifique.

Commerce extérieur

Sont promus *officiers :*
MM. David Clin, président-directeur général de sociétés ; Claude Collin du Bocage, président d'une commission des conseillers du commerce extérieur de la France.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Emmanuel Ameisen, ancien directeur général adjoint de société ; Jean Bergeron, président-directeur général de société ; Gilbert Chartoire, administrateur, directeur général de société ; Maurice Perrier, directeur dans une compagnie d'assurances ; Alain-Dominique Perrin, président de sociétés ; Marc-André Rivet, directeur général de société ; Charles Séroude, président-directeur général de société.

Droits des femmes

Est promue *officier :*
Mme Paulette Croses, présidente-directrice générale de sociétés.

Sont nommées *chevaliers :*
Mmes Marie Gilot, artiste peintre, écrivain ; Dominique Persky, femme de lettres, journaliste.

Anciens combattants et victimes de guerre

Sont promus *commandeurs :*
MM. Edouard Chapsal, trésorier général de la mutuelle de l'association générale des mutilés de la guerre et Union nationale des mutilés, réformés et anciens combattants réunis ; Serge Wourgaft, secrétaire général de la Fédération mondiale des anciens combattants.

Sont promus *officiers :*
MM. Herc Bulawko, vice-président mondial et président pour l'Europe de la Fédération mondiale des anciens combattants, résistants et déportés juifs ; André Frossard, président général de résistance-fer ; Georges Guillot, secrétaire général départemental de l'Association Rhin-et-Danube.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Jean Bories, membre du comité national de l'association nationale des anciens combattants de la Résistance ; Salvador Ginesta, membre du bureau national de l'amicale des anciens déportés et Mauthausen ; Gilbert Le Dily, président départemental de l'Association des Français libres. Etienne Lombrail, président départemental de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc ; Mme Gilberte Martin, épouse Roussel, trésorière départementale de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus. ; MM. Michel Poirette, président de l'amicale des anciens combattants de la 1re division marocaine 1939-1945 ; André Puglia, membre du bureau national de l'Union nationale des évadés de guerre ; Jacques Vieux-Maire, membre du Conseil national de l'Union nationale des combattants UNC/AFN.

Déportés et internés de la Résistance

Sont promus *officiers :*
MM. René Nicolleau, interné-résistant ; Michel Proutchenko, interné-résistant.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Louis Aublant, interné-résistant ; Marcel Moreau, interné-résistant ; Jacques Poutillon, déporté-résistant ; Mme Raymonde Raffin, internée-résistante.

[FIN]

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Clara MELMAN
et Stéphane CORSALETTI
ont la joie d'annoncer la naissance de

Maxime
le 16 avril 1990, à Paris.

11, rue Léopold-Robert.
75014 Paris.

Décès

– Irène et Jean-Paul Nathan,
leurs enfants et petits-enfants,
Guita et Serge Vormes,
leurs filles
et leur petite-fille,
toute sa famille et ses amis,
sont au regret de faire part du décès de

Mme Marlène (Mariem, Martha) BEZBORODKO

survenu le 16 avril 1990, dans sa quatre-vingt-cinquième année,

et rappellent à cette occasion la mémoire de son époux,

Israël, Stani BEZBORODKO

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 avril 1990, à 16 heures, au cimetière de Pantin-Parisien.
Réunion porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

62, avenue Simon-Bolivar,
75019 Paris.

– Le président-directeur général et le personnel de la société SOFRECOM ont le regret de faire part du décès de

M. Jean-Marie BOENNEC,
ingénieur ECP,
directeur du département
des services de SOFRECOM,
ancien directeur de l'Institut national
des télécommunications,

survenu le 14 avril 1990, dans sa cinquante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 20 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne-sur-Seine (92).

SOFRECOM – M. Delvallez,
24, avenue du Petit-Parc,
94300 Vincennes.
Tél. : 43-98-56-37.

– Jean-Claude Barreau,
président du conseil d'administration,
Alfred Sauvy,
président du conseil scientifique,
Gérard Calot,
directeur,
Et les personnels de l'Institut national d'études démographiques,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu dans sa soixante-dix-huitième année, le jour de Pâques, de

Jean BOURGEOIS-PICHAT,
ancien directeur de l'INED.

Lire page 27

– Mme Jean Burgard
Francine Burgard
Marianne Burgard
Les familles Holt
et Vallens,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

M. Jean BURGARD,

survenue dans sa soixante et onzième année, le 15 avril 1990, jour de Pâques.

Une messe sera célébrée le jeudi 19 avril, à 14 heures, en la chapelle Notre-Dame-des-Anges, 102 *bis*, rue de Vaugirard, 75006 Paris (face rue Littré).
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, 75020 Paris, entrée boulevard de Ménilmontant.

Ni fleurs ni couronnes.
Dons à des œuvres caritatives ou de solidarité de toutes tendances.

30, rue Saint-Placide,
75006 Paris.

– M. Habib Letayf,
son fils,
Khalil, Nagi et Mounir,
ses petits-fils,
Mme Hélène Boustany,
née El Khoury,
sa sœur,
et l'ensemble des familles Letayf,
El Khoury,
leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Youmna Khalil EL KHOURY,

veuve du

docteur Négib LETAYF,

survenu à Paris, le 17 avril 1990, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'office religieux aura lieu, le jeudi 19 avril, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm, 75005 Paris.

Les condoléances seront reçues sur le parvis de l'église.

– Toute la famille Hélion
a la douleur d'annoncer le décès de

Fabrice,

dans sa quarante-troisième année.

Les obsèques auront lieu au Père-Lachaise (boulevard Ménilmontant), le lundi 23 avril à 15 h 45, caveau Vail.

– Lyon.
Châteauneuf-de-Galaure
M. le cardinal Decourtray,
archevêque de Lyon,
Monseigneur Marchand,
évêque de Valence,
M. Robert Finet,
son frère,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Le professeur Marcel Levrat,
son beau-frère,
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants du docteur et Mme André Ricard ( ),
Le Père Ravanel,
Les Pères et les membres de Châteauneuf et des Foyers de charité du monde entier,
Les familles Finet,
Beaumont, Vial, Mortamet,
Les familles Serve,
Gaillard et Brosse,
neveux et nièces de Marthe Robin,
font part du rappel à Dieu du

Père Georges FINET,

fondateur des Foyers de charité,
le Samedi Saint 14 avril 1990,
dans sa quatre-vingt-douzième année.
La messe de funérailles aura lieu au sanctuaire Sainte-Marie, mère de Dieu, à Châteauneuf-de-Galaure,
le jeudi 19 avril 1990, à 15 heures.

(*Le Monde* du 18 avril.)

– M. Mendel Gourevitch,
M. et Mme René Gourevitch,
et leurs enfants,
Sylvie et Antoine,
M. Charles Gourevitch,
Les familles Gluzman, Kouchniroff,
Toute sa famille,
Ses amis,
et la société Mon Repos

vous font part du décès de

Mme GOUREVITCH,
née Gima Kouchniroff,

leur épouse, mère, grand-mère, parente et amie,
survenu le dimanche 15 avril 1990, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Mme Gima Gourevitch

a souhaité que soit rappelé le souvenir de sa fille

Odette

morte en déportation, en 1942, à l'âge de vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 avril 1990 à la porte principale du cimetière de Bagneux Parisien, à 9 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– André Mangeot,
Jean-Pierre et Monique Mangeot,
Isabelle et James Hewison,
Philippe, Nathalie, Bernard et Monique Mangeot,
Joëlle, Christine et Pierre Esquier,
Florence,
Georg et Marie-Jeanne Wendel,
Emanuel, Olivier, Sébastian, Albrecht,
Françoise Mangeot,
Dominique et Claude Mangeot,
Sophie, Anne, Julie,
Lionel et Marguerite-Marie Mercuri,
Vanessa, Carole,
Catherine Mangeot, Alain Vulbeau,
Alcidia, Janoé,
Marguerite Lecourtois,
sa mère,
Berthe Mangeot,
sa belle-mère,
François et Solange Martin,
ses sœur et beau-frère,
Marie-France,
André et Danièle Broche,
Eric, Valérie, Guillaume, Vincent,
Jean-François et Caroline Martin,
Pierre,
Dominique et Anne-Lise Martin,
Elodie, Antoine,
Hervé et Florence Mourlan,
Grégoire, Laure,

ont la douleur de faire part du décès dans la paix de Dieu, le 16 avril 1990, de

Mme Denise MANGEOT,
née Lecourtois,

dans sa soixante-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris (5e).
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau familial.

13, rue Scipion,
75005 Paris.

– M. François Perigot,
président du CNPF,
et les membres du conseil exécutif du CNPF,
MM. Paul Huvelin,
François Ceyrac,
Yvon Gattaz,
présidents d'honneur du CNPF,
Le président de l'Union patronale de la Charente et les membres du conseil d'administration,
M. le président de la Fédération des fabricants de tuiles et de briques de France et les membres du conseil d'administration,
Mmes et MM. les présidents des fédérations professionnelles et des unions patronales,
M. le président de l'Institut de l'entreprise et les membres du conseil d'orientation,
M. le président du Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise français (CFPC),
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel MAURY-LARIBIERE,

ancien premier vice-président
du CNPF,
ancien président de la commission
de l'action territoriale du CNPF,
président d'honneur
de l'Union patronale de Charente,
président d'honneur
de la Fédération
des fabricants de tuiles
et de briques de France,
ancien membre
du conseil d'orientation
de l'Institut de l'entreprise,
membre du CFPC,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le mardi 17 avril 1990.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le mardi 15 mai 1990, à 8 h 45, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, avenue Marceau, 75016 Paris.

(*Le Monde* du 18 avril.)

– Jacky Sarfati,
architecte DPLG,
et ses enfants Sarah et Yossi,
Alice et David Hassan
et leurs enfants,
Denise et Charles Flejfzer
et leurs enfants,
Raphaël Melloul
et ses enfants (Amiens),
Henri et Julie Melloul, El Ariana (Tunisie),
Gabriel Melloul
et ses enfants (Charenton-Ecoles),
font part du décès de leur mère, sœur, grand-mère,

Mme Veuve Laure Sarah SARFATI,
née Melloul,

survenu le 15 avril 1990.

Conformément à la volonté de la défunte, l'inhumation aura lieu à Jérusalem.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue Marx-Dormoy,
75018 Paris.

– Jean Mittaine,
Jean-François et Christine Mittaine,
Yves et Anne Mittaine,
Anne-Christine et Philippe Chenevier,
Pascale, Agnès, Florent, Marie, Aurélie, Cécile, Emilie, Sarah, Frédéric, Jean-Emmanuel, Quentin,
Denise et Jean-Laborde-Milaa,
ont la douleur de faire part du décès de

SIMONE MITTAINE,
née Devun,

survenu le 11 avril 1990, à l'âge de soixante-neuf ans, à Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne).

L'incinération a eu lieu dans la stricte intimité.

Une messe en son souvenir sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (88, rue de l'Assomption, Paris-16e), le mercredi 2 mai, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes. Elle aurait apprécié des dons à des organismes de lutte contre le cancer.

La famille remercie le personnel hospitalier de La Grange-Institut Gustave-Roussy pour la valeur humaine de son assistance et la qualité de ses soins.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, avenue Théodore-Rousseau,
75016 Paris.

– Mme Raymond Morcrette,
sa mère,
Yves, Christine, Ezilda,
ses enfants,
M. et Mme Philippe Jandin,
M. et Mme Patrick Truchon-Bartès,
M. et Mme Claude Morcrette,
M. et Mme Jean-Pierre Walasiak,
M. et Mme Alain Morcrette,
M. et Mme Jean-Luc Morcrette,
Mlle Chantal Morcrette,
M. et Mme Hervé Morcrette,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jean-Pierre MORCRETTE,
ancien élève de l'Ecole nationale
des ponts et chaussées,
ingénieur,
responsable du chantier du Storbaelt
à Copenhague,

survenu le mardi 10 avril 1990, dans sa quarante-sixième année.

Les obsèques ont été célébrées le samedi 14 avril en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Epernay.
122, rue de l'Hôpital,
51200 Epernay.

– Anne-Marie, Alain, et Olivier,
ont la douleur de faire part du décès, à Paris, dans la nuit du 15 au 16 avril, de leur mère,

Anne PHILIPE.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La famille de

Charles RIQUIER

a la tristesse de faire part de son décès, survenu le 12 avril 1990, à l'âge de soixante-cinq ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 17 avril, à Neuilly-sur-Seine.

– Ses enfants,
Sophie, Jérôme, Denis et Odile,
M. et Mme Christian Tallet
et leur fils Pierre,
M. et Mme Bernard Sainte-Marie
et leurs enfants,
Philippe et Sabine,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain SAINTE-MARIE,
maître de conférences
à la faculté des lettres de Nice.

La cérémonie a été célébrée dans l'intimité familiale, en l'église de Latronquière (Lot).

– Antoine Vanlaer,
son époux,
Barthelemy,
son fils,
M. et Mme Claude Pezier-Rullier,
ses parents,
M. et Mme Roger Vanlaer-Taffin,
ses beaux-parents
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine VANLAER
née Pezier
docteur en médecine,
pneumologue-pédiatre,
ancien interne des hôpitaux de Lille,
ancien chef de clinique assistant,

décédée à Lille le 13 avril 1990, des suites d'une longue maladie, à l'âge de trente-trois ans.

La messe de funérailles a eu lieu le mercredi 18 avril en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à La Madeleine (59), d'où son corps a été conduit au cimetière de l'Est, à Lille, pour y être inhumé.

*« Miséricordieux Jésus,
donnez-lui le repos éternel. »*

Cet avis tient lieu de faire-part.

59800 Lille
607, avenue de la République
8460 Sainte-Idesbald (Belgique)
Loin des Flots, Dillenslaan 15.

– L'union régionale CFDT de Franche-Comté a la profonde tristesse d'annoncer la disparition de

Marcel LAITHIER,
permanent régional,

survenue le 16 avril 1990 des suites d'un cancer, à l'âge de quarante-huit ans.
La CFDT perd en lui un ami et un responsable de qualité.
Ses obsèques ont eu lieu à Châtillon-le-Duc, le mercredi 18 avril.
Vos témoignages d'amitié peuvent prendre la forme de dons pour la recherche médicale.

CFDT de Franche-Comté, 3, rue Champrond,
25043 Besançon Cedex.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Bencyjon WASERMAN,

survenu le 15 avril 1990, à l'âge de quatre-vingts ans, à Paris.

Les obsèqzes auront lieu le jeudi 19 avril.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 16 heures.

Un car sera mis à la disposition des personnes désirant assister aux obsèques devant l'hôtel Holiday Inn, place de la République, Paris (11e), départ à 15 h 15, retour assuré.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a un an,

Isabelle de FOUCAULD,
née Cras, dite Saint-Helm,

quittait les siens.

Ses parents et amis se réuniront pour une célébration le vendredi 20 avril à 18 h 45 en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris (7e)

– Le souvenir de droiture et de bonté laissé par

Henri GARIH,
qui nous a quitté, le 19 avril 1979, reste toujours gravé dans le cœur de sa famille et de tous ses amis.

Remerciements

– Tréburden, Paris, Nantes, Brest, Perpignan, Lannion, Ploubezre.

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

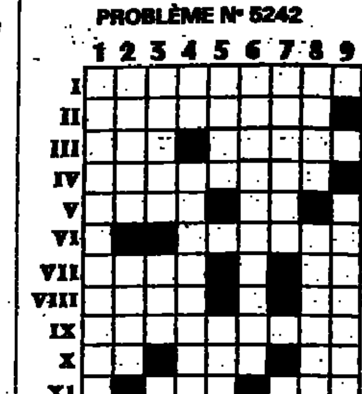
M. Yves PENGAM,

Mme Pengam, née Alice Thomas,
son épouse,
M. et Mme Gérard Pengam,
M. et Mme Alain Fargues,
ses enfants,
Emmanuel et Jean-Baptiste Fargues,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,

remercient sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, offrandes de fleurs, de messes, envois de cartes, se sont associées à leur peine.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5242



Horizontalement

I. Le mouvement perpétuel. – II. Toujours prête à un arrangement. – III. Pas imprimé. Est impossible à faire quand il n'y a pas mèche. – IV. Ceux qui veulent rester des hommes. – V. Pas imaginaire. Pour y accéder, il ne faut plus le bac. – VI. Fit des réserves. – VII. Pas dans l'ordre. Dans l'alternative. – VIII. Un pays de cochons. Peut être difficile à atteindre. – IX. Comme une ville d'Italie. – X. Note. Une île dans un cercle. Symbole. – XI. Une école bouddhiste. Pas pour toutes les oreilles.

Verticalement

1. Marchands qui vendent des bricoles. – 2. Pas nue. Un pilier. – 3. En Italie. Poisson. – 4. Invitation à faire le grand saut. Ce qui en sort peut être parfait. – 5. En Sicile. Un mot repoussant. – 6. Les fuchsias, par exemple. – 7. Souvent réclamées à grands cris. – 8. Utiles au laboratoire. Des femmes victimes des coups. – 9. Ne doit pas être mis au pilon.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 5241

Horizontalement

I. Vaccins. – II. Idoine. In – III. Truelles. – IV. Io. Lassas. – V. Cil. Sosie. – VI. Ut. Usnée. – VII. Ara. – VIII. Tri. Bêche. – IX. Eu. Alleux. – X. Usines. Râ. – XI. Rab. Sales.

Verticalement

1. Viticulteur. – 2. Adroit. Rusa. – 3. Cou. Aï. Ib. – 4. Ciel. Ur. An. – 5. Inlassables. – 6. Nelson. Elsa. – 7. Essence. – 8. Isaïe. Hure. – 9. Un. Se. Taxas.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 avril 1990 :

DES ARRETÉS

● Du 12 avril 1990 relatif au prix de l'électricité.

● Du 11 avril 1990 modifiant certaines dispositions des arrêtés fixant les caractéristiques des produits pétroliers.

AUTOMOBILE

La Renault 19, 16 soupapes : contrat tenu

Dans quinze jours, Renault livrera ses premiers exemplaires de sa série 19 dotée du moteur à 16 soupapes. Ce modèle, très brillant sans être agressif, arrive sur le marché après une campagne nationale contre la vitesse dont l'apothéose aura été l'opération « Drapeau blanc », estimable manifestation lancée au cours d'un week-end pascal humide. *(Lire nos informations page 36.)*

La Régie – appelée encore ainsi – ne souhaite pas que l'on considère cette version musclée de sa 19 comme une sportive. Elle a raison dans un sens et tort dans un autre.

Quand un engin mécanique se voit confier, à travers un cahier des charges, diverses missions dont la vitesse est l'un des objectifs, pourquoi se voiler la face quand il les remplie ? Et pourquoi placer l'accent uniquement ou presque sur le confort de conduite ? La 19 à 16 soupapes mérite, à vrai dire, bien des éloges. Y compris pour sa présentation en trois portes et non en cinq, ce que les pères de famille regretteront, mais ce qui assure à la caisse une rigidité salutaire.

Le 1 721 cm³, bien connu, est monté donc ici avec quatre soupapes par cylindre (deux pour l'échappement deux pour l'admission). Il a, pour la distribution, deux arbres à cames placés en tête. Il répond à la demande, se montre peu enclin à s'emballer (coupure automatique de l'alimentation à 7 000 tours) et fournit, avec 16,8 mkg de couple (effort de traction) à 4 500 tours, des moyens suffisants

La boîte à 5 rapports permet de jouer sans difficulté avec un souffle que l'on a volontairement limité. Roues indépendantes, roulis étroits, et, il faut bien le dire, confort « à la française », cette 19, un peu spéciale, apparaît ainsi parée de vertus que la concurrence pourra envier. La tenue de route, plus que les performances extrêmes (+ de 210 km/h sur route fermée), respecte l'ambition réclamée par les bureaux d'études.

Reste – et là peut-être la concurrence pourra dans certains domaines reprendre l'avantage (surtout du côté japonais) – une politique d'options quelque peu obsolète. Ne sont pas livrés en série la condamnation centralisée des portières, les lève-glaces électriques, les jantes en alliage, les projecteurs anti-brouillard, le freinage avec ABS (à lui seul... 8 790 F).

Mais, dira Renault, elle n'est vendue que 107 700 F !

C. L.

NDLR. – La 309 Peugeot à 16 soupapes coûte 117 500 F. Il est vrai avec 20 chevaux de plus au moteur en régime maximum (160 au lieu de 140 sur la Renault).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 AVRIL 1990 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 20 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 18 avril à 0 heure et le jeudi 19 avril à 24 heures.

Le temps restera encore pluvieux jeudi avec une nouvelle perturbation qui traversera tout le pays en cours de journée. Après le passage de la perturbation, les averses seront encore fréquentes sur l'ouest du pays ainsi qu'en Corse. En Méditerranée, le vent soufflera de nouveau avec des rafales atteignant les 100 km/h.

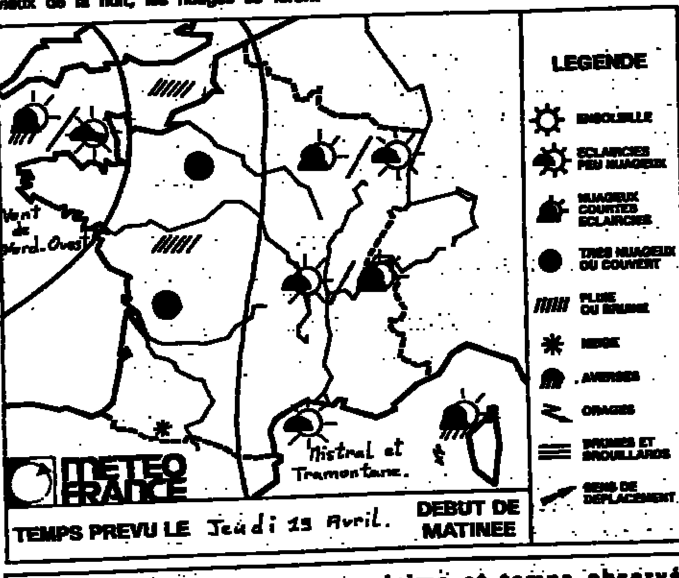
Jeudi : nuages, pluies, averses et vent.

Le matin, les régions allant de la Normandie et du Nord aux Pyrénées seront sous la pluie. Il neigera sur les Pyrénées au-dessus de 800 mètres. Plus à l'est, c'est-à-dire des Ardennes et du Nord-Est au Lyonnais et à la Corse, il y aura encore quelques éclaircies. En Corse, il pourra déjà y avoir des averses orageuses. En Bretagne, après le temps couvert et pluvieux de la nuit, les nuages se feront moins abondants, mais les averses ne seront pas loin.

En cours de journée, les pluies gagneront lentement vers l'est pour toucher successivement la région : Champagne-Ardenne, la Bourgogne, le Languedoc-Roussillon, la Lorraine, Rhône-Alpes ainsi que la Franche-Comté. En Alsace et en Provence-Côte-d'Azur, le ciel sera nuageux. Partout ailleurs, soit sur une moitié ouest du pays ainsi qu'en Corse, les éclaircies seront présentes, mais il faudra tout de même s'attendre à des averses orageuses surtout près de la Manche, dans le Sud-Ouest et en Corse.

Les températures matinales seront comprises entre 0 et 2 degrés sur l'est du pays sauf près de la Méditerranée où il fera entre 5 et 7 degrés. Plus à l'ouest, les températures s'échelonneront entre 3 et 4 degrés du nord du pays à 5 à 7 degrés dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

Les maximales seront encore nettement inférieures aux normales de saison.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-04-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-04-1990 à 6 heures TU et le 18-04-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	17	10	A
BIARRITZ	13	8	A
BORDEAUX	12	5	A
BOURGES	11	2	P
BREST	12	6	A
CAEN	11	2	A
CHERBOURG	10	4	N
CLERMONT-FER.	10	2	N
DIJON	8	-2	D
GRENOBLE-SM-H	11	5	C
LILLE	12	1	A
LIMOGES	8	2	P
LYON	13	2	N
MARSEILLE-MAR.	17	7	D
NANCY	11	0	C
NANTES	12	5	A
NICE	16	8	O
PARIS-MONTS.	11	5	B
PAU	12	5	A
PERPIGNAN	16	7	D
RENNES	18	5	A
ST-ETIENNE	12	0	D
STRASBOURG	10	4	C
TOURS	11	5	A
TOULOUSE	12	4	A
POINTE-A-PITRE	31	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	21	8	D
AMSTERDAM	10	4	D
ATHÈNES	19	12	D
BANGKOK	39	28	C
BARCELONE	18	7	D
BELGRADE	11	7	C
BERLIN	13	1	D
BRUXELLES	11	4	N
LE CAIRE	28	17	D
COPENHAGUE	10	0	N
DAKAR	25	20	D
DELHI	10	21	D
DJERBA	19	12	D
GENÈVE	12	3	C
HONGKONG	20	17	D
ISTANBUL	18	11	A
JÉRUSALEM	18	8	D
LISBONNE	19	10	D
LONDRES	12	2	A
LOS ANGELES	23	11	O
LUXEMBOURG	9	1	D
MADRID	19	1	D
MARRAKECH	30	13	D
MEXICO	27	9	B
MILAN	17	6	P
MONTRÉAL	9	4	D
MOSCOU	19	8	C
NAIROBI	26	19	C
NEW-YORK	19	5	D
OSLO	9	0	-
PALMA-DE-MAL.	19	8	D
PÉKIN	12	8	P
RIO-DE-JANEIRO	35	26	N
ROME	17	10	O
SINGAPOUR	31	21	A
STOCKHOLM	11	2	N
SYDNEY	28	16	C
TOKYO	13	8	A
TUNIS	20	10	N
VARSOVIE	14	7	P
VENISE	17	8	O
VIENNE	16	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heures en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 18 avril

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Avec Daniel Guichard, Anémone, Agnès Soral, Micheline Presle, Roch Voisine, Eddy Mitchell, Dusty Springfield, Marc Lavoine, Les Charts, Paula Abdul, Art Mengo, Pauline Ester.
22.00 Sport : Football. Coupe d'Europe des clubs champions (demi-finale, match retour) : Benfica – Marseille, en direct de Lisbonne.
23.50 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.45 ▶ Série : Contre-jour. La porte d'or, de Michel Vianey, avec Gérard Klein, Laure Killing. *Un jeune homme perdu.*
22.20 Magazine : Fruits de la passion. De Gérard Holtz. Sommaire : Le clan Duchesnay ; Bernard Baudéan, l'ours des Pyrénées ; Portrait de Serguei Bubka, perchiste ; Portrait de Béatrice Marie, jockey.
23.15 Informations : 24 heures sur la 2.
23.30 Météo.
23.35 Magazine : Du côté de chez Fred. Spécial Romaine Brooks.

FR 3

20.35 Théâtre : Ivanov. Pièce d'Anton Tchekhov, traduction d'Antoine Vitez, mise en scène de Pierre Romans, avec Didier Sandre, Nada Strancar, Henri Virlojeux, Bruno Todeschini, Thibault de Montalembert, Roland Amstutz, Carole Regnier, Christine Citti, Agnès Jaoui.
23.10 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Mille Bravo. Avec Antonio Breschi, Azimut, Elisabeth Chojnacka.
0.05 Musique : Carnet de notes. Danse orientale, de Granados, par le Simple Symphonic Orchestra.

CANAL PLUS

20.30 Sport : football. Coupe d'Europe : Gênes-Monaco, en direct.
22.20 Flash d'informations.
22.22 Téléfilm : chronique d'un condamné à mort.
23.45 Sport : football. Coupe d'Europe : Bayern de Munich-Milan, en différé.
1.20 Cinéma : Les maîtres de l'univers. ■ Film américain de Gary Goddard (1987). Avec Dolph Lundgren, Frank Langella, Meg Foster.

LA CINQ

20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Histoires vraies. Autopsie d'un crime, téléfilm de Robert Greenwald, avec Farah Fawcett, Paul Le Mat.
22.25 Débat : Les femmes battues. Animé par Gilles Schneider.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Illusions perdues. De Jonathan Kaplan, avec Jennifer Jason-Leigh, Ann Jillian.
22.10 Série : Le Saint.
23.00 Documentaire : Le glaive et la balance. De Charles Villeneuve. Justice et terrorisme.

LA SEPT

21.05 Téléfilm : La valse du mariage, de Matti Ijäs.
22.00 Film d'animation : Stills. De Leif Marcussen.
22.15 Documentaire : L'âge d'or du cinéma (3). De John Edwards.
22.45 Documentaire : Les cousins d'Amérique. De Philippe Costantini.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Histoire du folk en France, des champs de luzerne aux Champs-Elysées. 3. Gros rouge et gros sabots.
20.30 Tire ta langue.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Les délices des mathématiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Bessie Smith.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 octobre 1989 lors du Festival de Laon) : Trio pour violon, alto et violoncelle en ré majeur op. 10 nº 2, de Pleyel ; Sonate pour clavier en mi bémol majeur H. XVI/49, de Haydn ; Sonate pour clavier en ut mineur op. 35 nº 3, de Dussek ; Trio pour violon, alto et violoncelle en si bémol majeur op. 47 nº 3, de Cherubini ; Tableaux de la situation de Marie-Antoinette depuis son emprisonnement jusqu'au dernier moment de sa vie, pour piano, de Dussek ; Trio pour violon, alto et violoncelle en fa majeur op. 2, nº 3, de Jadin, solo Mary Utiger (violon), Hajo Baess (alto), Nicholas Selo (violoncelle), Andreas Staier (pianoforte).
22.20 Concert du GRM.
23.07 Jazz club.

Jeudi 19 avril

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.10 Série : Tribunal.
15.35 Quarté à Auteuil.
15.45 Variétés : La chance aux chansons.
16.20 Club Dorothée vacances.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Série : Commissaire Moulin. Match nul, de Gérard Kikoïne, avec Yves Rénier.
22.15 Magazine : Ex libris. Ailleurs et plus loin. Expliquez-moi : Maurice Patry (*Babiroussa*), Marie Jaoul de Poncheville (*Sept femmes au Tibet*), René Flinois (*Mande Na Baashi*) ; Extérieur livre : Théodore Monod en Mauritanie, par Karel Prokop ; Exploration : Henry de Monfreid ; Invité : Richard Bohringer.
23.15 Série : L'heure Simenon.
0.15 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret. Maigret et le marchand de vin, de Jean-Paul Sassy, avec Jean Richard, Pascale Audret.
15.50 Après-midi show.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.25 Magazine : Giga.
18.30 Série : Drôles de dames.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
19.52 Divertissement : Heu-reux !
20.00 Journal et Météo.
20.35 INC.
20.40 ▶ Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Sommaire : Tchernobyl, 4 ans après ; Les tagueurs ; Portrait de Mario Vargas Llosa.
21.30 Sport : Basket. Finale de la Coupe d'Europe (sous réserve de la qualification de Limoges, mardi 17). ou **Cinéma : Faux témoin. ■** Film américain de Curtis Hanson (1986). Avec Steve Guttenberg, Elisabeth McGovern, Isabelle Huppert.
23.10 Informations : 24 heures sur la 2.
23.25 Météo.
23.30 Magazine : Du côté de chez Fred. Spécial Joan Baez.

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme.
14.03 Magazine : Carré vert. Tradition taurine.
14.30 Questions au gouvernement en direct du Sénat.
17.05 Documentaire : L'enracinement.
17.30 Dessins animés.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Cinéma : Le casse. ■ Film français d'Henri Verneuil (1971). Avec Jean-Paul Belmondo, Omar Sharif, Robert Hossein.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Hommage à Greta Garbo. Bandes-annonces de plusieurs de ses films.
23.20 Cinéma : Le roman de Marguerite Gautier. ■■■ Film américain de George Cukor (1936). Avec Greta Garbo, Robert Taylor, Lionel Barrymore (v.o.).

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : La bête de guerre. ■ Film américain de Kevin Reynolds (1987). Avec George Dzundza, Jason Patric, Steven Bauer.
15.30 Cinéma : A deux minutes près. ■■ Film français d'Eric Le Hung (1988). Avec Jacques Weber, Charlotte de Turckheim, François-Eric Gendron.
17.25 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Jacques Mayol.
20.30 Cinéma : Mes nuits sont plus belles que vos jours. ■■ Film français d'Andrzej Zulawski (1988). Avec Sophie Marceau, Jacques Dutronc, Valérie Lagrange.
22.15 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : La danse du lion. ■ Film chinois de Jackie Chan (1980). Avec Jackie Chan, Yuen Biao, Wei Pai.
23.50 Cinéma : Manon 70. ■ Film français de Jean Aurel (1967). Avec Catherine Deneuve, Sami Frey, Jean-Claude Brialy.

LA CINQ

13.35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
14.30 Série : Hondo.
15.25 Série : Shérif, fais-moi peur.
16.35 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Sport : Football. Résumé des trois matchs de Coupe d'Europe joués le mercredi 18.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Ninja Academy. De Nico Mastorakis, avec Will Egan, Kelly Randall.
22.20 Série : Deux flics à Miami.
23.20 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Bob Morane (rediff.).
0.40 Les aventures de Michel Vaillant (rediff.).

M 6

13.25 Série : Cosby show (rediff.).
13.55 Feuilleton : Dynastie.
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
18.55 Série : Cathy et Aline.
19.25 Série : La fête à la maison.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : Christine. ■ Film américain de John Carpenter (1983). Avec Keith Gordon, John Stockwell, Alexandra Paul.
22.25 Série : Brigade de nuit.
23.10 Série : Destination danger.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Cinéma : Aniki-Bobo. ■■ Film portugais de Manoel de Oliveira (1942).
16.15 Cinéma : Les loups. ■■ De Rino Lupo.
17.00 Documentaire : Que la lumière soit. De Célia Lowenstein.
18.00 Documentaire : Charles Sterling, un chasseur dans la nuit médiévale. De Richard Copans.
18.55 Documentaire : Rodin-fragments. De Roland Schaer et Robert Cahen.
19.25 Magazine : Imagine.
19.55 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
20.40 Jazz soundies collection.
20.45 Documentaire : Kaltex en Chine.
21.05 Magazine : Mégamix.
22.00 Documentaire : Le salon de musique (Claude Helffer). De Jean Baronnet.
23.00 Documentaire : Foot's Barn travelling theater. De Stéphane Gillet et Carole Hartman.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Le passage, de Daniel Granier.
21.30 Profils perdus. Pierre-Aimé Touchard.
22.40 Nuits magnétiques. Les délices des mathématiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Bessie Smith.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 mars, salle Pleyel) : Ouverture de fête, d'Ibert ; Concerto pour piano et orchestre en ré majeur pour la main gauche, de Ravel ; Bacchus et Ariane : suites 1 et 2, de Roussel, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Hiroyuki Iwaki ; sol. : Jean-Philippe Collard (piano).
23.07 L'invité du soir. Patrick Dupond.

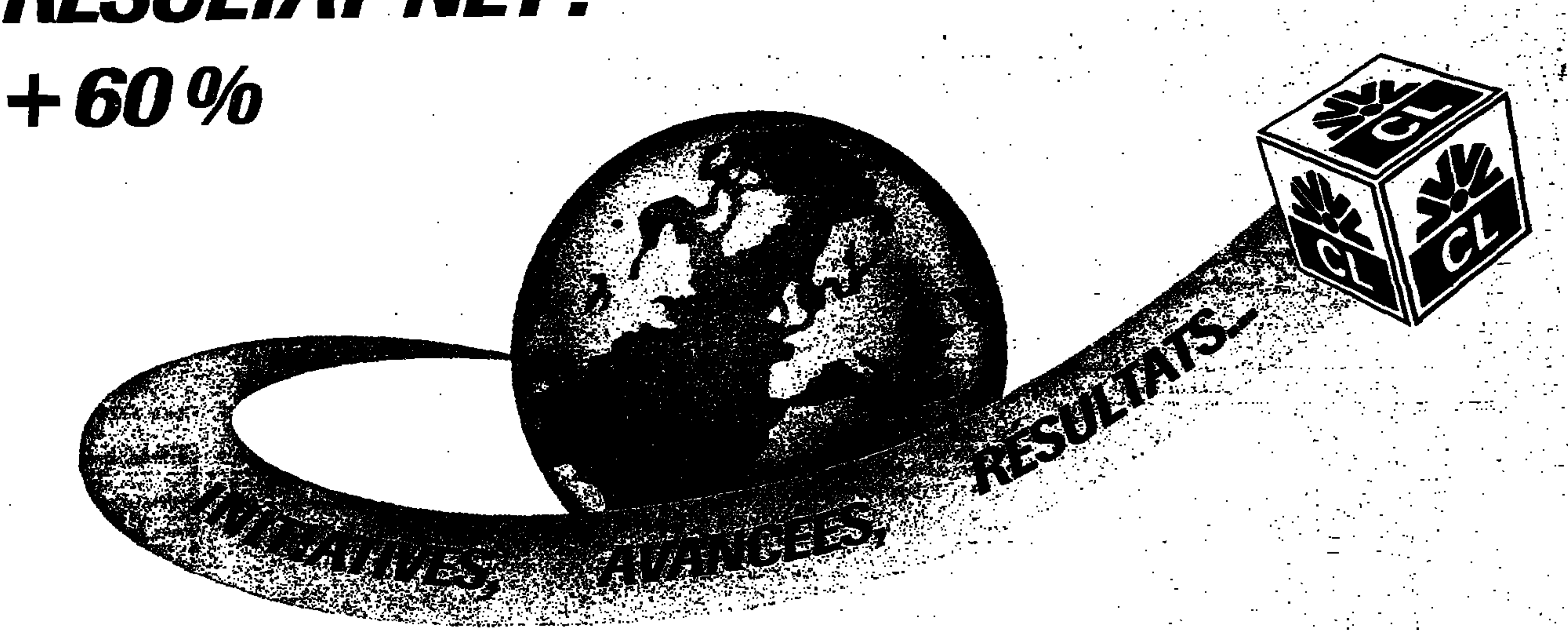
Audience TV du 17 avril 1990 (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	49,1	Santa Barbara 20,1	Pub 6,6	Act. région. 15,6	Nulle part 1,9	Pub 2,7	Cathy et Aline 2,1
19 h 45	52,8	Roue Fortune 23,3	Dessinez 11,2	19-20 Info 7,8	Nulle part 3,8	Journal 3,3	La fête à... 3,2
20 h 16	63,3	Journal 24,3	Journal 14,0	La classe 13,3	Nulle part 2,8	Journal 4,9	Cosby Show 4,3
20 h 55	68,0	Sous-doués... 35,2	Auto folies 12,1	Marche siècle 5,8	Fureur... 1,1	l'Empire... 10,8	Un enfant... 3,4
22 h 08	63,8	Sous-doués... 33,4	Débat 10,1	Marche siècle 6,2	Fureur... 1,4	l'Empire... 10,9	Bande ann. 2,8
22 h 44	44,2	Ciel... mardi 16,3	Debat 9,3	Météo 4,8	Good morning 0,5	l'Empire... 11,9	Deux frères 2,1

LE GROUPE CREDIT LYONNAIS EN 1989

RÉSULTAT NET : + 60 %



Le Conseil d'Administration du Crédit Lyonnais, réuni le 12 Avril 1990 sous la présidence de M. Jean-Yves HABERER, a examiné les comptes de l'exercice 1989, année qui a enregistré l'entrée dans le groupe consolidé de trois importantes acquisitions en Europe : Credito Bergamasco et Crédit Lyonnais Belgium au 1er Juillet 1989 et Woodchester à la fin de 1989.

Progression sensible du bilan et de l'activité du Groupe

La politique de croissance du groupe et le dynamisme de l'activité commerciale sont reflétés par le bilan consolidé qui s'établit à 1.220 milliards de francs en 1989, au lieu de 1.084 milliards de francs en 1988 (+ 12,5 %).

L'activité d'intermédiation a poursuivi sa progression : l'encours des prêts à la clientèle est de 575 milliards de francs, au lieu de 505 milliards de francs pour 1988 (+ 13,9 %).

L'activité de crédit-bail a été particulièrement dynamique tant en ce qui concerne le crédit-bail mobilier (+ 44,4 %) qu'immobilier (+ 27,9 %). Les crédits à moyen et long terme aux entreprises continuent de progresser (+ 11,9 %) de même que les crédits à l'habitat (+ 12,6 %). Le Crédit Lyonnais a consolidé sa première place dans le financement de la construction immobilière en accordant plus de 23 milliards de francs de crédits à ce titre, en progression de 27 % par rapport à 1988.

Les ressources de clientèle, comprenant les certificats de dépôt, s'établissent à 464 milliards de francs au lieu de 411 milliards de francs en 1988 (+ 12,8 %).

L'actif du bilan fait apparaître une propoition des opérations en devises (52 %) légèrement supérieure à celle des opérations en francs (48 %).

L'activité sur les marchés des capitaux a été performante : confirmant une fois de plus son premier rang en France pour la direction d'émissions obligataires, le Crédit Lyonnais s'est classé premier ex aequo pour l'euro-franc, second pour l'ECU et quatrième en Europe pour les euro-obligations toutes devises. Le Crédit Lyonnais a dirigé sept introductions en bourse à Paris et en a co-dirigé neuf. L'encours total de capitaux gérés par le groupe pour le compte de tiers atteint 262 milliards de francs (+ 21 %). L'achèvement de la nouvelle salle des marchés à Paris s'est traduit par un développement considérable des opérations de change au comptant, à terme et en options : les ventes d'options de change ont progressé de 150 % en volume.

Les opérations d'ingénierie financière ont continué de se développer avec, notamment, le financement de 59 avions et des trains à grande vitesse en France (12 rames du TGV Atlantique) et en Espagne.

En ce qui concerne l'activité de banque d'investissement, l'année a été marquée par l'augmentation des opérations de rapprochement ou de rachat d'entreprises en France et à l'étranger (99 opérations au lieu de 46 l'an dernier). Les interventions en fonds propres ont également progressé : après les 266 prises de participations effectuées en 1989, le portefeuille de participations industrielles, commerciales et immobilières (hors filiales) est estimé à 18 milliards de francs (+ 38 %).

Résultats en forte augmentation

Pour l'ensemble du groupe, le produit d'exploitation est de 33.594 millions de francs, contre 30.171 millions de francs en 1988, en progression de 11,3 %. Les frais généraux et amortissements ont représenté 23.734 millions de francs, au lieu de 21.946 millions de francs en 1988 soit + 8,1 % et à périmètre constant 5,7 % seulement.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 9.860 millions de francs contre 8.225 millions de francs en 1988, soit une augmentation de 20 %. Il faut préciser que pour les filiales au Brésil et en Argentine, la correction monétaire, conformément à l'évolution des règles comptables dans ces pays à forte inflation, a été appliquée également au résultat brut de 1989 et, rétroactivement à celui de 1988.

Le solde des profits exceptionnels est de 227 millions de francs, compte tenu de la prise en compte en 1989 des effets de l'intégration fiscale sur les exercices antérieurs. Ce solde était six fois plus élevé en 1988 (1.398 millions de francs) et avait été affecté en totalité à un renforcement exceptionnel des provisions.

Malgré l'absence en 1989 d'une contribution exceptionnelle de cette nature, la dotation nette aux provisions d'exploitation a été de 6.280 millions de francs, pratiquement équivalente à la dotation très élevée de 1988 (6.359 millions de francs). Sur ce montant, 3.462 millions de francs ont été consacrés à la couverture des risques sur 69 (7 de plus) pays en difficulté financière, portant le taux de couverture moyen à 56 %. Le Crédit Lyonnais a également procédé à la cession d'une partie de son portefeuille de créances sur ces pays, pour un montant de 3.624 millions de francs et un prix égal à 37 % de ce montant.

Le résultat net global du groupe Crédit Lyonnais s'établit à 3.447 millions de francs en 1989 contre 2.158 millions de francs en 1988, soit une progression de 60 %. Après déduction des intérêts minoritaires, la part du groupe est de 3.130 millions de francs contre 2.063 millions de francs, en augmentation de 52 %.

Les agences et filiales françaises d'une part, étrangères d'autre part ont contribué à peu près également à l'accroissement de 1.289 millions de francs du résultat net consolidé. En France, le réseau des agences, les sociétés de crédit-bail mobilier et Épargne Collective, société de gestion des fonds communs de placement sont à l'origine de la progression ainsi que le groupe de l'Union des Assurances Fédérales, Sligos et la société de bourse Cholet-Dupont.

A l'étranger, des progressions significatives sont à noter dans les grandes filiales, les agences et les sociétés de leasing. Par ailleurs, Credit Lyonnais Capital Markets à Londres a réduit notablement sa contribution négative (ramenée de 603 millions de francs en 1988 à 217 millions de francs en 1989) grâce aux restructurations énergiques intervenues. Enfin, les filiales récemment acquises ont apporté une contribution positive significative.

Renforcement des fonds propres

Après mise en réserve de 2.706 millions de francs et compte tenu de l'augmentation de capital souscrite par la Caisse des Dépôts et Consignations, les fonds propres atteignent 27.170 millions de francs, contre 22.013 millions de francs en 1988, soit une augmentation de 23,4 %. Avec les éléments assimilés, ils s'élèvent à 38.758 millions de francs, contre 33.785 millions de francs un an plus tôt (+ 14,7 %). Compte tenu de l'entrée en février 1990 d'Altus Finance dans le périmètre de consolidation, ils dépassent désormais 50 milliards de francs.

L'actif net estimé du groupe, déterminé naturellement sans prise en compte des valeurs de fonds de commerce s'établit à 39,9 milliards de francs au lieu de 30,2 milliards de francs à fin 1988 (+ 32 %). Après déduction de la part des intérêts minoritaires dans les filiales, l'actif net estimé du Crédit Lyonnais s'établit à 37 milliards de francs au lieu de 29,2 milliards de francs (+ 27,4 %). Il représente 1.330 francs par titre, contre 1.113 francs l'année précédente (+ 19,5 %).

Dividende : + 21 %

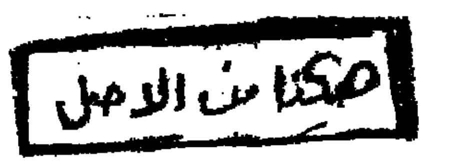
Le résultat social devient progressivement moins significatif, du fait que la plupart des nouvelles activités spécialisées ou des avancées stratégiques sont localisées dans des filiales ad hoc. Il demeure toutefois la base du dividende. Le résultat brut d'exploitation social s'inscrit à 6.793 millions de francs contre 6.670 millions de francs en 1988, en progression de 1,8 %. La progression serait proche de 5 %, sans la charge du financement de l'acquisition des nouvelles filiales qui trouve sa compensation dans la contribution de ces dernières au résultat consolidé. Le résultat net social atteint 1.118 millions de francs contre 680 millions de francs en 1988 (+ 64,5 %).

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale un dividende de 34,5 francs (avoir fiscal inclus) par action ou par certificat d'investissement, en progression de 21 % par rapport à l'an dernier. Pour un cours moyen de 690 francs observé pour les certificats d'investissement, ce niveau de dividende représente un rendement de 5 %.

Conformément aux dispositions du contrat d'émission, la rémunération servie aux porteurs de titres participatifs en octobre 1990 sera égale à 107,7 % du TMO qui sera constaté pour la période du 1er Septembre 1989 au 31 Août 1990.

De nouveaux accords, signés avec les partenaires sociaux en 1989, permettent d'associer pleinement le personnel du Crédit Lyonnais à la progression des résultats : les sommes versées au titre de l'intéressement et de la participation passent d'une année à l'autre de 138 à 314 millions de francs (+ 128 %).

CL CREDIT LYONNAIS LE POUVOIR DE DIRE OUI



Le Monde

SECTION C

ARTS • SPECTACLES



« Histoire de garçons et de filles », le nouveau film de Pupi Avati.

D.R.

FILMS EN COULEURS, FILMS EN NOIR ET BLANC

Le cinéma sur tous les tons

Plusieurs caméras indiscrètes ont bien essayé de lui voler quelques images dans des décors saturés de couleurs – les coteaux d'un village suisse, où elle se réfugiait l'été, ou la rue de Manhattan qu'elle arpentait furtivement. Rien n'y a fait : de son premier film aux derniers portraits qu'elle permit à Cecil Beaton, Greta Garbo est resté un regard transparent à l'aplomb de pommettes blanches, un visage clair posé sur un vêtement sombre, une silhouette ombrée sur une terre d'ombre.

Ninotchka eût-elle le même éclat de rire, Marguerite cette souffrance mortelle, Greta Garbo ce mystère sacré en technicolor ? Non, certainement non. Pupi Avati, scénariste de *Salo ou les 120 journées de Sodome*, cinéaste italien méconnu en France à qui l'on doit pourtant plusieurs très grands films, a voulu son dernier long métrage en noir et blanc. Parce que *Histoire de garçons et de filles* est le souvenir des années fascistes, des années noires, un incroyable banquet surgi du passé, de la mémoire *(lire page 18 l'article et la critique de Danièle Heymann)*.

Combien de réalisateurs ont refusé de raconter leurs histoires en couleurs, et pourquoi ? Jacques Aumont, qui a fait de l'esthétique l'objet de ses recherches en Sorbonne, s'est posé la question. Et si le noir et blanc était le cinéma, tout le cinéma, depuis son matériau de base qu'est la pellicule jusqu'au regard du spectateur ? *(lire page 19)*.

La restauration et la conservation des films en noir et blanc n'en finit pas d'être un casse-tête pour ceux qui en ont la charge. Au Service des archives du film de Bois-d'Arcy, en raison de la rapidité avec laquelle s'auto-détruisent les pellicules au nitrate d'argent, les « sauveteurs » d'un pan entier de la culture du siècle n'ont plus que seize ans pour transférer les 20 millions de mètres de film réalisés sur ce support avant 1954 *(lire l'article d'Emmanuel de Roux page 20)*.

Quelques chefs d'œuvre retrouveront ainsi leur intégrité originelle, comme ces cinq films venus du Musée du film des Pays-Bas à l'affiche de l'auditorium du Louvre *(lire page 20 l'encadré de Claude Aziza)*.

OLIVIER SCHMITT

SÉLECTION THÉATRE 22

Catherine Hiégel à la grecque



ENGUERAND

Depuis quelques semaines, une pièce iconoclaste d'un Anglais tendance barbare, Steven Berkoff, triomphe au Théâtre national de la Colline. *Greek*, transposition du mythe d'Œdipe dans l'Angleterre thatchérienne, séduit par la violence de son propos, l'habileté et l'énergie de la mise en scène de Jorge Lavelli, et son interprétation. Au centre d'un quatuor d'exception, Catherine Hiégel fait une nouvelle fois la preuve d'un talent incomparable.

SÉLECTION MUSIQUES 23

Vaclav Neumann gardien de la tradition



KAREL HRUSA

Fondée il y a presque un siècle, la Philharmonie tchèque est l'un des rares orchestres qui ait su préserver une couleur et un style personnels. Sa venue à l'Opéra Bastille, les 20 et 21 avril, permettra de mesurer le chemin parcouru par une formation marquée par des chefs tels que Vaclav Talich, Karel Ancerl et, depuis 1968, Vaclav Neumann, qui dirigera le premier des deux concerts.

SÉLECTION ARTS 24

Coupés - collés surréalistes



D.R.

Un morceau de papier journal, du tissu, et encore un fragment de verre. De la colle, quelques couleurs. Les surréalistes ont utilisé le collage pour marier les matières ou rabibocher les idées. Avec ce Hugnet, la galerie Zabriskie expose quelques-uns de ces EMT – traduire : exercices manuels et techniques – signés Ernst, Cornell ou encore Penrose.

« HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES », NOUVEAU FILM DE PUPI AVATI

Les couleurs de la mémoire


MOROTTI LUCIANO

Pupi Avati, injustement méconnu en France malgré plusieurs grands films – *Une saison italienne, Regalo di Natale,* – a voulu son dernier film en noir et blanc. Mais ses producteurs ont exigé qu'il le tourne en couleurs. Il sort donc en France dans ses deux versions.

IL faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, disait Alfred. Et s'il avait tort ? Si son proverbe se révélait caduc, si une porte pouvait être à la fois ouverte *et* fermée ? Contradiction réjouissante : *Histoire de garçons et de filles*, le dernier film de Pupi Avati, auteur italien iniquement méconnu ici, sort en France en couleurs, *et* en noir et blanc dans une salle du Quartier latin.

A l'automne dernier, c'est dans cette version qu'il était présenté hors compétition au Festival de Venise, où il recevait un accueil chaleureux. On saluait le charme, l'authenticité, la justesse troublante de ce tableau familial, on glosait surtout sur l'opportunité, la rareté, la beauté de son noir et blanc.

Pupi Avati l'a voulu ainsi. Il raconte une histoire qui lui est proche : le repas de fiançailles campagnardes qu'il décrit est celui de ses parents, les années qu'il évoque sont celles du fascisme, années « noires » s'il en fut... Sa mémoire, décidément, refuse de rêver cette période en couleurs. Et affermit sa volonté de créateur.

Mais la RAI, coproductrice d'*Histoire de garçons et de filles* voit les choses tout autrement. Argumente que les télévisions étrangères, lorsqu'elles achèteront le film, préféreront une version « plus moderne ». Exige donc de Pupi Avati qu'il tourne avec une pellicule couleur. Celui-ci s'exécute mais ne verra jamais – même aux rushes – un seul brin d'herbe vert. Le tirage, sur des machines modifiées afin de supprimer les conséquences de cette « trahison » technique, se fait uniquement en noir et blanc. Tout le monde est content.

Jusqu'à ces dernières semaines où l'on prépare la sortie française. Le laboratoire chargé de la duplication des copies s'étonne. La qualité tant vantée du noir et blanc laisse soudain à désirer, s'étouffe dans des gris cotonneux. C'est que nos machines n'ont pas été « prévenues » ni arrangées pour la tâche qu'on leur demande. On a alors l'idée, à titre d'essai, de contrôle presque, de développer un inter négatif couleur du film. Pour les premiers spectateurs de ce « réveil », c'est un enchantement. On alerte Pupi Avati, on l'avertit avec ménagements : « *Votre film est encore plus beau en couleurs.* » Il est atterré. Refuse de le visionner. Et accepte qu'il sorte ainsi à la condition qu'« *au moins les étudiants puissent voir quel film il a voulu faire, dans l'intimité de son cœur* ». Cette histoire ressemble à une fable douce-amère, qui finit bien, ou presque. Elle ressemble à Pupi Avati, homme de timidité et d'audace, caché derrière sa barbe comme derrière un masque. Vingt films en vingt ans, scénariste (anonyme) du film-testament de Pier Paolo Pasolini *Salo ou les 120 journées de Sodome*, amoureux des poètes « *parce qu'ils écrivent pour survivre, sachant que très peu de gens les liront, que peut-être personne ne les publiera* », et furieux admirateur de l'Ancien Régime, ou plus précisement de l'étiquette à la cour de Louis XIV. C'est là qu'il aurait aimé vivre, qu'il aurait aimé être page. Du rituel de l'étiquette, il aime tout : « *l'absurdité, la folie, la beauté gratuite* ».

La première vocation de Pupi Avati est la musique : « *J'ai étudié la clarinette,* dit-il. *Je voulais être musicien, mais je n'en avais pas le talent. C'est la chose la plus douloureuse qui puisse arriver à un homme. Moi, j'ai eu beaucoup de chance, puisque j'ai pu trouver un autre instrument pour m'exprimer : le cinéma. Mais j'éprouve une grande compassion pour les gens qui continuent toute leur vie, obstinément, à croire qu'ils parviendront à exercer convenablement un art, par la seule force de leur volonté. Toutes proportions gardées* (rires), *mon cas est celui de Salieri face à Mozart.*

PAS UNE NOTE DE MOZART MAIS TOUT MOZART

» *Quand j'ai renoncé à être clarinettiste, je suis devenu représentant d'une société de poisson surgelé. J'étais très triste. Un jour, je suis allé voir* Huit et demi *et ma vie en a été changée. Mais pour cette allégeance profonde à Fellini, j'ai dû payer le prix. Longtemps, on a parlé de moi comme du* « jeune cinéaste fellinien d'origine bolognaise, *Pupi Avati* ». *Nous venions de la même terre, son œuvre est devenue la lymphe de la mienne. Ça a été difficile de me libérer, de fonctionner de manière tout à fait autonome. Quand j'ai eu le courage de commencer à raconter ma propre histoire, ce qui m'était arrivé, avant-hier, hier, à moi, à ma mère, le monde est devenu plus vivable, plus praticable. J'ai pu songer à une sorte de réconciliation avec moi-même.* »

Pupi Avati ne peut être taxé de complaisance envers son œuvre : « *Quand je revois mes films d'autrefois,* dit-il, *j'éprouve une sorte d'embarras. Comme lorsqu'on regarde une de ses photos de jeunesse, attendrissante certes, mais un peu ridicule, démodée. J'ai commencé dans le cinéma en fréquentant les genres (fantastique, comédie musicale) comme à l'école de calligraphie on vous apprend à changer d'écriture.* »

Certains de ses exercices de style, quoi qu'il en pense, sont des merveilles d'aisance, d'élégance, de grâce à la fois sensuelle et mystique. On a pu en juger au dernier Festival du film italien d'Annecy où la quasi-totalité de ses films étaient projetés. Certains titres sont magiques : *la Maison des fenêtres qui rient, Tous défunts sauf les morts*... et il y a quelques chefs-d'œuvre.

Ainsi, *les Etoiles dans le fossé* (1979). Au dix-huitième siècle, dans un paysage aquatique de delta, de douceur, un vieux paysan (Carlo delle Piane, l'acteur fétiche d'Avati, nez tordu et présence aiguë) vit seul avec ses grands fils, élevés comme des herbes sauvages. Le fantastique rôde à la porte de leur solide demeure, l'un des garçons parle à un saint, un autre converse avec les fantômes. Un matin de brume et d'espérance vague, un chariot s'embourbe dans le voisinage. Un essieu casse. Et une voyageuse survient (Roberta Paladini, que l'on retrouve dans *Histoire de garçons et de filles)*, belle comme le diable.

Bien sûr, tous les hommes de la maison tombent amoureux de cette Olimpia si faussement limpide, si généreusement universelle, à la fois sœur, mère, amie et putain. Si universellement généreuse qu'elle épouse le père et ses fils, tous les cinq. Après la noce, il ne reste plus à la voyageuse qu'à s'éloigner, légère, laissant ses époux endormis dans un sommeil éternel et paisible. Car Olimpia, c'était la mort : image d'une transparence ineffable, message à la fois religieux et dionysiaque, tout est beau dans ce film.

Comme tout est beau dans *Nous trois* (1984). Encore le dix-huitième siècle, mais à Bologne cette fois. Autour de l'authentique séjour que Mozart fit dans cette ville en 1770. Un Mozart adolescent (interprété par un jeune pianiste d'origine danoise, Christopher Davidson), hôte du vieux comte Pallavicini, et qui, durant une trop courte saison d'insouciance, va tenter d'oublier qu'il est un génie, qu'il est Mozart... Scènes magnifiques, notamment celle où le comte, dans sa vaisselle d'or, mange de la terre. La terre qui bientôt l'engloutira... Pas une note de Mozart dans *Nous trois*, mais tout Mozart.

Dans son bureau, au milieu de diplômes, coupes, trophées innombrables, Pupi Avati a placé l'agrandissement d'un télégramme lui annonçant que, faute de spectateurs, *Nous trois* était retiré de l'exploitation en salle. Tourné un peu avant l'*Amadeus* de Milos Forman, le film était sorti en Italie quelques semaines après... Ainsi donc, même en son pays, Avati a eu du mal à devenir prophète ?

« *Beaucoup de mal,* confirme-t-il. *La courbe de température de mon œuvre a été très fluctuante. Peu friand de sponsorisation politique, chrétien de surcroît, j'ai longtemps été écarté des bienfaits qui retombaient exclusivement sur le cinéma dit « de gauche ». Aujourd'hui, ça va beaucoup mieux. On s'est rendu compte qu'il y avait du bon dans ce cinéma-là. Mais pas que du bon.* »

Pupi Avati vient de partir pour les Etats-Unis. Pas pour réaliser un grand film hollywoodien, mais « *une histoire américaine racontée par un Italien* ». L'histoire de son idole, le grand cornettiste Bix Beiderbecke, mort alcoolique en 1931, à vingt-neuf ans.

« *J'étais couché avec la grippe,* dit Avati, *j'avais seize ans. Ma mère m'a rapporté de la bibliothèque de prêt des Frères de Saint-Joseph un petit livre,* le Jazz. *Des biographies de musiciens. Deux ou trois pages sur Beiderbecke. J'ai été bouleversé. De là est née ma première vocation. Je me suis mis à adorer les auteurs américains, le cinéma américain, le jazz américain. Bix m'a ouvert toutes ces portes. Je veux lui payer ma dette, raconter son drame d'amour avec sa famille, allemande, presbytérienne, toute tournée vers la musique classique. Le jazz, comme une transgression. Le désir éperdu de Bix de ne pas trahir les siens, de leur plaire tout de même. Son échec. Sa musique, qui devrait mieux lui survivre.* »

Pour *Bix*, Pupi Avati a trouvé un coproducteur inattendu en la personne du gouverneur de l'Iowa, l'Etat où est né Beiderbecke. Comme Buffalo Bill. « *Ce sera,* dit Pupi Avati, *mon premier film.* »

DANIÈLE HEYMANN

Atout chœur

Une journée particulière de l'année 1936 dans l'Italie fasciste. Celle du repas de fiançailles de Silvia (Lucrezia Lante della Rovere), fille de paysans et d'Angelo (Davide Becchini), fils de bourgeois, sous la caméra affective et méticuleuse de Pupi Avati. Deux mondes qui n'ont rien en commun, se rencontrent et s'obligent presque timidement à se comprendre.

Les Apennins, la montagne, une ferme costaude et le rituel du festin qui s'organise. Sans traîner, on lie connaissance avec les uns, les autres. La mère, impériale, belle, roulant ses *tortellini* sans quitter son lit, les enfants énervés qui affirment entendre les anges, et le curé gourmand qui fait semblant d'y croire, les jeunes, les vieux, les impuissants, les vicieux, qui vont se dévoiler, se révéler au cours du long banquet, autour de l'immense table, ou de la nuit suivante, pleine de portes entrebâillées, de frôlements, d'étreintes esquissées, de baisers volés. En tout, vingt-cinq personnages qu'on va suivre sans jamais les perdre, prouesse tout en souplesse, en sympathie, accomplie par Avati.

Il y a dans cette roborative symphonie mieux que la description attentive de ripailles anachroniques, tant de justesse, de vitalité, tant de lucide mélancolie. Les gens que nous voyons vivre là, se regarder, se fabriquer un passé, aussi éloignés soient-ils de nous dans l'espace et le temps, nous deviennent proches, familiers, semblent soudain appartenir à notre famille comme ils appartiennent réellement à celle d'Avati.


D.R.

Davide Becchini et Lucrezia Lante della Rovere.

A la fin, débarque celui qu'on n'attendait pas, accompagné d'une très jeune femme, sa maîtresse. Qu'a-t-il à craindre, le vieil homme las ? Surtout pas le scandale. Il est malade, il va mourir, il est venu le leur dire. Représentant en lunettes, il n'a plus besoin de rien. Alors, il se dépouille de son bagage de vivant : sa valise d'échantillons... Scène délicieuse et poignante, à l'image de ce film choral, souvent drôle, mais sachant aussi déterrer les secrets enfouis, les souvenirs meurtris, les suaves nostalgies, sans trivialité ni mièvrerie.

Nous avons vu *Histoire de garçons et de filles* une première fois au Festival de Venise, en noir et blanc. Séduits par la vigueur du parti pris, par la valeur documentaire ajoutée. Nous avons revu *Histoire de garçons et de filles* en couleurs. C'est comme si on avait poussé des persiennes opaques sur un matin d'été. Les nourritures devenaient follement appétissantes, la chair des femmes tellement plus séduisante. La sensualité, comme tenue en laisse, explosait. Conclusion, le mieux est de voir le film dans ses deux versions. En noir et blanc pour la rigueur. Et en couleurs, pour le bonheur.

D. H.





DES FRÈRES LUMIÈRE A LEOS CARAX

Gloire au noir et blanc



PROD/DB
COLL. CAHIERS DU CINÉMA

« Les Tueurs », de Siodmak, 1946.



« Vivement dimanche », de François Truffaut, 1983.



« Boy meets girl », de Leos Carax, 1983.

**Pourquoi filmer en noir et blanc dès lors que la couleur est devenue l'aune du réalisme cinématographique ?
Par nostalgie, par référence au film noir, au film fantastique des origines...
Mais aussi parce que le noir et blanc reste, dans le fantasme collectif comme dans la tête des cinéphiles, la couleur même du cinéma.**

UNE des petites révolutions esthétiques du vingtième siècle a sans doute été parachevée, souterrainement, par la crise des matières premières dans les années 70. Le renchérissement considérable des métaux précieux, en l'occurrence de l'argent, rendit il y a une douzaine d'années la pellicule noir et blanc, qui utilise des nitrates d'argent, aussi chère que la pellicule couleur.

Les premiers affectés, à vrai dire, furent les photographes amateurs, confrontés tout à coup à la quasi-impossibilité de faire tirer à bon marché leurs photos de famille en noir et blanc, et depuis condamnés à la couleur à la chaîne. Le cinéma, lui, avait déjà adopté majoritairement la couleur depuis pas mal de temps (à partir de 1955, on peut considérer que tous les films américains utilisent ce procédé) et la crise économique dont nous parlions n'a sans doute fait que verrouiller définitivement, dans l'imaginaire du public des films, l'association automatique, allant de soi, entre film et couleur.

Mais le plus étonnant, dans cette histoire du noir et blanc et de « la » couleur au cinéma, c'est bien le renversement absolu et rapide – deux décennies y ont suffi – des valeurs qui leur étaient associées. Les premiers spectateurs du cinématographe avaient déjà mille raisons de trouver que le film en noir et blanc, la « vue » Lumière, par exemple, était parfaitement réaliste : il ressemblait à la photographie, que le « Kodak » popularisait exactement à la même date, et en plus il bougeait. Résultat : dans les comptes rendus de presse des séances historiques du Grand Café, on nous parle de scènes *« avec les couleurs de la vie »* – personne pour se plaindre de n'avoir vu qu'une grisaille, quand la grande affaire des photographes, déjà, et bientôt de Lumière lui-même, était la recherche effrénée de la couleur.

Le noir et blanc est resté longtemps l'aune du réalisme cinématographique, malgré toutes sortes de tentatives pour le dénaturaliser quelque peu : comme dans certains styles du fantastique (celui de l'Allemagne des années 20 : *le Golem* ou *Nosferatu*) ou comme dans le « film noir » (le film de gangsters américain de l'après-guerre, dont le prototype pourrait être *les Tueurs*, de Siodmak, en 1946).

Où il se vérifie donc, une fois de plus, que les réalismes sont des esthétiques bien fragiles. Pas un cinéaste aujourd'hui – parmi ceux qui prônent et pratiquent le naturalisme, de Rohmer à ses jeunes héritiers comme Jacques Davila – n'imaginerait une seconde de tourner en noir et blanc. Alors évidemment, pour le critique la question n'est plus guère de savoir quel sens a le choix de la couleur (un choix plié, le plus souvent, au style dominant chez les chefs opérateurs), mais quel est celui du choix opposé, minoritaire, celui du noir et blanc.

Durant toute une période intermédiaire, et encore jusqu'à la crise du métal argenté, on pouvait penser que ce choix était celui de la pauvreté, quitte à y voir un non-choix. *Genèse d'un repas*, de Luc Moullet, ou les films de Philippe Garrel, sont des films voulus pauvres, pour des raisons à la fois économiques et idéologiques (pardon pour ce terme obscène). Mais déjà le nom de Garrel indique que, justement, la pauvreté est moins une affaire de budget qu'un état d'esprit : tourner en noir et blanc, c'est être pauvre en esprit, c'est vouloir le royaume des cieux (artistiques et éthiques). Le noir et blanc, maintenant, coûte cher et la sainteté n'est pas de mode. Aussi bien les raisons de le préférer ont-elles changé : on peut en voir deux (qui, au fond, n'en font qu'une) : le désir de se distinguer, la nostalgie du cinéma classique. La « distinction » censément procurée par l'emploi du noir et blanc est minimale, elle différencie essentiellement du tout-venant télévisuel. Mais ce faisant, elle peut tout de même suffire à signaler une intention artistique. Voir *Raging Bull*, de Scorsese, voir *Elephant Man*, de David Lynch, voir *Noir et Blanc*, de Claire Devers.

Mais le désir plus ou moins nostalgique de retrouver certaines des valeurs visuelles, plastiques, stylistiques de ce continent perdu qu'est le grand cinéma classique, est sensible aussi dans ces films. Il est aussi, et plus nettement peut-être, dans *le Secret de Veronika Voss*, de Fassbinder, dans *Welcome in Vienna*, d'Axel Corti, dans *A Strange Love Affair* (De Kuyper et Verstraten). Bref, le noir et blanc est devenu une sorte de signe de reconnaissance vaguement élitiste, une carte d'entrée un peu passe-partout dans le club des amateurs du cinéma classique. Il est devenu la « couleur des vieux films » (c'est encore ainsi que l'utilise Truffaut dans *Vivement dimanche*, alors qu'il sait qu'il va mourir).

Est devenu ? Disons : *était* devenu. Car tout, très vite, change, a déjà changé. Se distinguer du télévisuel est difficile quand celui-ci, dans des genres entiers (le clip en particulier), récupère et fait circuler, aussi vite et parfois plus vite qu'ils ne sont produits, tous les effets cinématographiques, noir et blanc inclus. De ce point de vue, les films d'un Leos Carax sont déjà des noir et blanc de troisième génération, se référant, *via* le clip, au noir et blanc des films qui, eux-mêmes, se référaient aux policiers hollywoodiens (et qu'on voie bien que cela n'est pas dit péjorativement : ces films ont un style, certes retors, ils participent d'une esthétique).

Il n'y a pas d'absolu du noir et blanc au cinéma. Les cinéastes se réfèrent toujours à d'autres usages, réels ou virtuels, du noir et blanc de cinéma et pas, par exemple, à la peinture (bien sûr, à peine écrite, cette phrase fait lever en masse les contre-exemples, mais presque tous sont le fait de peintres venus au cinéma pour qui le noir et blanc est avant tout un monochrome. Et ce monochrome peut aussi bien être bleu, tel celui d'un film comme *EX*, de Jacques Monory).

Plus fondamentalement encore – et c'est peut-être la clef de tout le reste – le noir et blanc en appelle au cinéma lui-même, à la machine cinéma, au dispositif cinéma. Il est et reste, fantasmatiquement, la couleur de ce matériau brut du film qu'est la pellicule : d'ailleurs, si le fondu au blanc remplace parfois le fondu au noir, il n'y a quasiment jamais de fondu au rouge ni au bleu. C'est donc que le noir et blanc est aussi la couleur de l'énonciation cinématographique, la couleur du film lui-même lorsqu'il parle de son « être de film ». Tandis que les couleurs ne peuvent jamais être, en dernière instance, que les couleurs de la nature, les couleurs du monde ou celles de la vie, comme on veut. Un film comme *Elle a passé tant d'heures sous les sunlights*, de Garrel, joue poétiquement de cette mise à nu du matériau photofilmique – en l'occurrence une pellicule périmée, parfois voilée – dans un geste très conceptuel, que toute couleur ridiculiserait.

Aussi bien, noir et blanc ne sont-ils pas, au cinéma, deux couleurs mais *une* : celle du tissu filmique, comme ailleurs ils sont *la* couleur du tissu onirique, sur lequel on peut *en* couleur broder tout ce qu'on veut. Un film qui n'est pas en couleur est, si on le regarde froidement, un film en gris. Ce n'est pas un hasard si on ne l'appelle pas ainsi, mais en un seul mot, aussi insécable que Laurel et Hardy : noir et blanc.

JACQUES AUMONT

(Professeur d'esthétique à l'université Sorbonne nouvelle.)

LE SAUVETAGE PÉRILLEUX DES TRÉSORS DU CINÉMA MONDIAL

Les mille et une bobines de Sisyphe

Le Service des archives du film de Bois-d'Arcy tente de sauver les films nitrate du feu et de la décomposition. Il n'a plus que seize ans pour réussir. Demain, très vite, il devra s'occuper de ceux dont les couleurs virent.

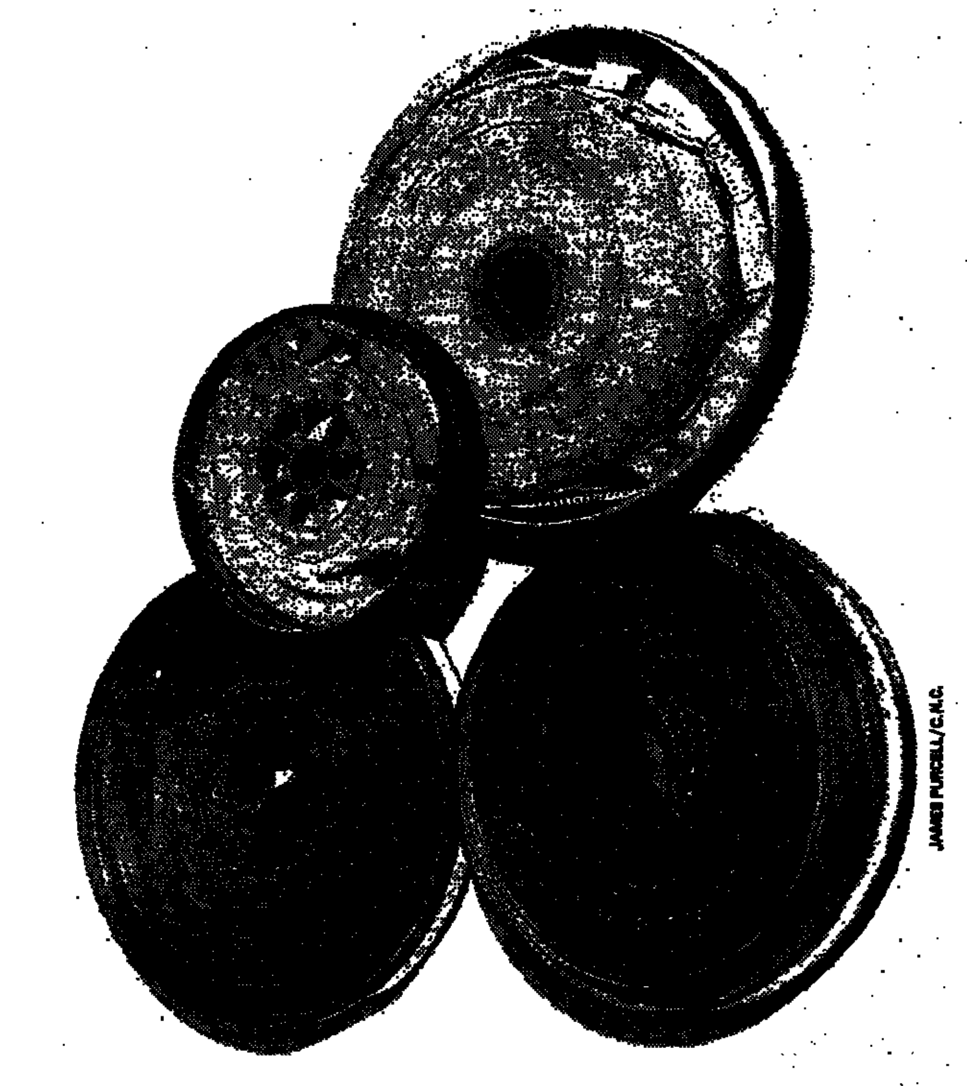
LE 3 août 1980, un incendie se déclare dans les entrepôts du Pontel, à Villiers-Saint-Frédéric, près de Rambouillet, où sont stockés une partie des trésors de la Cinémathèque. En quelques minutes, tout disparaît en fumée. On ne saura jamais exactement ce qui a été définitivement perdu. Cette institution à l'indépendance sourcilleuse se faisait, à l'époque, un point d'honneur de ne pas communiquer le catalogue complet de ses collections. Officiellement, seuls des doublons où des chutes de film ont brûlé. Certains estiment les pertes à 15 000 bobines. Et parmi celles-ci de nombreux originaux. Des films projetés avant le sinistre n'ont jamais réapparu, affirment quelques cinéphiles chevronnés. Ils en concluent qu'ils figuraient bel et bien dans les entrepôts du Pontel.

Cette catastrophe s'est reproduite l'année suivante à Mexico, à une échelle encore plus impressionnante : toutes les réserves de la cinémathèque de la ville ont flambé en un temps record. Il y a deux ans, celle de Coblence, en RFA, connaît à son tour l'épreuve du feu. A chaque fois, le nitrate est au banc des accusés.

Jusqu'en 1954, tous les films étaient tirés sur ce support qui a l'inconvénient, en vieillissant, de s'embraser subitement à la moindre étincelle et d'être même, sous certaines conditions, auto-inflammable (1 tonne de nitrocellulose brûle en soixante secondes). C'est également un explosif puissant. Il faut donc prendre des précautions extraordinaires pour stocker ces œuvres qui se transforment, avec le temps, en autant de bombes incendiaires. Mais ce support a un autre inconvénient, plus grave encore : il commence à se décomposer dès la fin de sa fabrication.

Cette décomposition est lente ; elle prend environ une cinquantaine d'années. Il n'existe, aujourd'hui, aucun moyen de contrôler ce processus. En outre, le film nitrate libère progressivement des gaz dangereux qui provoquent la formation d'acides corrosifs. L'image se décolore peu à peu ; ensuite, l'émulsion devient gluante, des boursouflures apparaissent ; le film entier tourne à la confiture, avant de tomber en poudre. Cette pourriture est contagieuse pour les autres bobines stockées à proximité. Elle peut même contaminer les supports acétates récents, théoriquement incorruptibles.

Ce phénomène est connu depuis longtemps. Aussi le Service des archives du film, créé en 1969 sous l'égide du Centre national de la cinématographie (CNC), qui veille sur le patrimoine cinématographique français (son propre fonds, ceux issus du dépôt légal et de la Cinémathèque, mais aussi ceux des maisons de production, de simples collectionneurs ou les dépôts qu'on lui consent), a-t-il entrepris de concentrer à Bois-d'Arcy, près de Rambouillet, des réserves couplées à une batterie de laboratoires. Sa tâche est double : conserver les films dans les meilleures conditions possibles et, surtout, transposer la production antérieure à 1954 sur des supports stables. Un travail urgent : la transposition devra être achevée avant 2004 sous peine de voir disparaître un pan essentiel de la culture du vingtième siècle.



JAMES PURCELL/C.N.C.

ÉTIQUETER, EMPILER, EFFACER, TRANSPOSER, NETTOYER

A partir du début des années 70, le CNC a fait construire à Bois-d'Arcy, entre les enceintes d'un fort du dix-neuvième siècle, une série de bâtiments qui se partagent entre la boîte à sardines géante et la vespasienne pour collectivités. Dans les premières sont rangés les films stables ou stabilisés et installés les laboratoires qui permettent de traiter les malades. Les boîtes de couleurs différentes, soigneusement étiquetées, sont empilées dans des armoires compactes, maintenues à température constante et à un taux d'hygrométrie de 50 %. Des machines de plus en plus perfectionnées permettent transpositions et nettoyages. Les couleurs retrouvent leurs teintes d'origine, les rayures sont effacées, les sons débarrassés de leurs parasites.

Les vespasiennes sont autant de cellules – il y en a aujourd'hui deux cent deux, – férocement bétonnées, munies de portes coupe-feu et de trappes pour atténuer les explosions. La sécurité, qui est ici une obsession, n'empêche pas les accidents. Il y a deux ans, une unité a brûlé. Les 1 500 bobines qu'elle contenait ont disparu dans l'incendie, mais, grâce à l'étanchéité du système, le sinistre ne s'est pas étendu. Il y a quelques mois, un dépôt de films inutilisables a flambé. Depuis, ces blockhaus subissent un examen détaillé, les boîtes sont examinées une à une, leur contenu soigneusement trié. Les bobines trop avariées sont éliminées.

« Nous savons, explique Michelle Aubert, la conservatrice du SAF, *que trente-deux de ces unités contiennent des matériaux très dégradés. Il s'agit, en particulier, des dépôts effectués par la Cinémathèque il y a vingt ans. A cette époque, les nitrates étaient déjà défectueux. Ils ne se sont pas arrangés avec le temps. J'ai constaté récemment une détérioration accrue des bobines malades. La contagion gagne. Nous devons donc aller vite. »*

Bois-d'Arcy est riche de 57 millions de mètres de films en nitrate, soit plus de 200 000 bobines. *« Il faut en sauver 20 millions de mètres,* estime Christian Phéline, le directeur adjoint du CNC, *le reste est constitué de chutes ou de doublons. En quinze ans, 3 millions de mètres ont été transposés. Il faut multiplier ce rythme par quatre pour achever notre tâche avant la date fatidique de 2004. Mais, pour cela, il nous faut des moyens et du personnel supplémentaires. »* Le budget du SAF a déjà été considérablement augmenté. Il était de 24 millions de francs en 1989 ; il sera de 29 millions en 1990.

Mais il faut aussi revoir les méthodes de travail. Les films qui arrivent actuellement à Bois-d'Arcy sont répertoriés sommairement au moment de leur enregistrement. Cela donne une liste de titres, qui est informatisée. On procède, par la suite, à un inventaire-vérification des boîtes. Ce travail approfondi est indispensable et révèle souvent des surprises. Le nom déclaré ne correspond pas toujours au contenu : confusion entre deux titres identiques ; moitié du film manquant ; œuvres mélangées.

En vérifiant une bobine censée être un documentaire sur le homard de Painlevé, pionnier du cinéma scientifique, on a découvert un burlesque muet de Léonce Perret, intitulé, lui aussi, *le Homard.* Dans une boîte, qui devait abriter une autre œuvre du même Painlevé – un film de marionnettes animées, intitulé *Barbe-Bleue,* datant de 1938, – on a trouvé un *Barbe-Bleue,* de Christian-Jaque, un long métrage dans une version rare de 1951: il s'agit d'une version allemande où le rôle de Pierre Brasseur est tenu par Hans Albers.

ACQUÉRIR DES MACHINES, ENGAGER DU PERSONNEL

L'inventaire actuel est trop complexe, trop tatillon : il faut remplir une fiche en quatre-vingts rubriques, souvent inutiles. Les multiples cotations chimiques, par exemple, sont de peu d'intérêt dans le temps, l'état du support évoluant sans cesse. Pour que le nombre de mètres traités augmente (aujourd'hui 250 000 par an ; en 1991, 500 000 ; une vitesse de croisière de 1 million est prévue pour 1992), il faut simplifier les méthodes de travail, acquérir de nouvelles machines, engager du personnel et choisir.

Car cette course de vitesse suppose de véritables choix. La Vulgate d'Henri Langlois, le fondateur de la Cinémathèque française, était : *« Gardons tout ! »* Aujourd'hui des partis pris s'imposent. D'abord des choix techniques : les films irrécupérables sont éliminés. *« Nous ne pouvons pas nous permettre l'acharnement thérapeutique »,* constate Christian Phéline. Sur la table d'un laboratoire gît une masse gélatineuse qui va partir au rebut. C'est tout ce qui reste d'un burlesque américain, *la Fiancée de Fatty,* dont on ne pourra sauver que quelques images.

Comme on ne peut transposer tout le stock d'un coup, il faut décider des priorités. Les plus malades bien sûr, et parmi ceux-ci les incunables de toutes nationalités, c'est-à-dire les films tournés entre 1895 et 1914. Il faut savoir qu'il ne reste plus, toutes cinémathèques confondues, que 10 % de la production américaine de cette époque, 17 % de la production anglaise et à peine plus de la production française. Le reste a disparu. Comme presque toutes les œuvres d'Alfred Machin, un cinéaste niçois, ou celles d'Alice Guy, un pionnier de chez Gaumont. *« Heureusement,* note Michelle Auber, *les collectionneurs nous apportent encore des pièces rares. René Charles, un vérificateur de Bois-d'Arcy, possède trois mille films de toutes durées, récupérés la plupart du temps chez des forains. »*

Il faut ensuite reconstituer ces vestiges dispersés dans plusieurs boîtes, parfois même dans divers lieux. Le Festival de Penone, en Italie, permet aux spécialistes d'échanger leurs informations. La primauté est ensuite accordée aux films français. Des appels à toutes les cinémathèques sont lancés pour retrouver, voire pour compléter, un film perdu ou mutilé. Qui retrouvera la *Carmen* de Jacques Feyder, ou *la Pension Jonas,* de Pierre Caron, interdite sous Vichy pour *« imbécillité »*? Le film était, dit-on, particulièrement nul, mais il est instructif de mesurer les critères d'*« imbécillité »* de l'Etat français de 1942.

Autres œuvres à sauver, les documents historiques qui vont de l'inauguration de l'école Lumière par son fondateur à la visite du président Doumergue en Algérie, retrouvée dans une étable. On piste actuellement les films tournés entre les deux guerres à la demande du gouvernement général d'Indochine. Une commission scientifique, dans laquelle figurent représentants des grandes cinémathèques françaises, historiens du cinéma et cinéastes, assiste le conservateur dans ses choix. Le plus gros de ce travail devrait être achevé à l'aube du vingt et unième siècle.

Il restera alors à s'atteler à une autre tâche : restaurer les films en couleurs, dont les teintes virent dramatiquement au bout d'une vingtaine d'années. *Le Carrosse d'or,* de Renoir, a été rattrapé de justesse. Le metteur en scène Martin Scorsese est particulièrement attentif à ce problème. Il devrait donner une conférence de presse sur ce sujet, au cours du Festival de Cannes, le 14 mai prochain. Aujourd'hui, Sisyphe roule son rocher du côté de Bois-d'Arcy.

EMMANUEL DE ROUX

Muets antiques

Depuis 1896 et le mythique *Néron essayant des poisons sur des esclaves,* de Promio, l'Antiquité n'a cessé de hanter l'imagination du cinéma des origines, tant italien que français, héritier du cirque et de l'opéra, inspiré par la peinture, le théâtre et le roman. Production immense que celle du « péplum des origines », terme anachronique auquel il faudrait préférer celui d'antépéplum, *voire d'archéopéplum,* tant il est vrai qu'entre 1896 et, en gros, 1911, le cinéma balbutie, souvent avec talent, toujours avec charme, mais surtout rêve lorsqu'il parle d'Antiquité.

Le service culturel du Musée du Louvre a la bonne idée de présenter un mince échantillon des productions italienne et française qui s'étendent de 1907 à 1911, sous la forme de cinq films, venus des collections du Nederlands Filmmuseum d'Amsterdam. Cinq films, muets bien sûr, teintés ou coloriés au pochoir, avec des cartons (en néerlandais), mais sans musique.

Cet ensemble soutient la gageure de réunir quatre grands noms du cinéma muet – les Français Louis Feuillade et Albert Capellani, les Italiens Luigi Maggi et Giovanni Pastrone – et de donner un aperçu de la thématique du genre. Cinéastes prompts à chanter des batailles homériques, comme dans *la Caduta di Troia* (Giovanni Pastrone, 1910), les catastrophes célèbres, comme dans *Gli ultimi giorni di Pompei* (Luigi Maggi, 1908) ; à raconter aussi quelque épisode célèbre de l'histoire romaine, comme dans *Il Ratto delle Sabine* (1909) ; à montrer quelque empereur fou, tel *Héliogabale* (Louis Feuillade, 1911) ; à s'attendrir, enfin, sur des amours antiques, fussent-elles serviles, comme dans *Amours d'esclaves* (Albert Capellani, 1907).

A la regarder de près, cette production, qui s'étend à peine sur un lustre, témoigne de la vitalité du genre chez les Italiens (qui ne cesseront jamais de s'y intéresser) et chez les Français (qui l'abandonneront, le parlant venu). Pour la seule année 1907, on ne repère pas moins de dix films « antiques », trente en 1908, vingt et un en 1909, cinquante en 1910, vingt-six en 1911. Richesse et foisonnement des sujets, vision fantasmatique d'Antiquité rêvée : inlassablement, metteurs en scène et scénaristes bâtissent un monde irréel où se télescopent souvenirs des artistes pompiers, vestiges des romans « sulpiciens », gestuelle de la Scala, mais, tout en même temps, retour inlassable aux mêmes sujets, aux mêmes personnages.

***Gli ultimi giorni di Pompei* est l'œuvre de Luigi Maggi (1867-1956), véritable Cecil B. DeMille avant la lettre, l'un des premiers grands du cinéma.**

Si la *Troie,* de Pastrone (1883-1959), n'aura pas beaucoup de descendants (peu de films sur *l'Iliade*), elle est signée – en fait sous le pseudonyme de Piero Fosco – par le génial créateur de *Cabiria* (1913), celui qui inventa le travelling, qui rendit jaloux Griffith lui-même, qui crée l'immortel Maciste.

Quant aux Français, on s'épuiserait à citer les huit cents titres de Feuillade (1874-1925), dont cinq « antiques » pour la seule année de son *Héliogabale* (précédé d'ailleurs d'un autre *Héliogabale,* de Calmettes, en 1910). Capellani (1871-1931), le spécialiste de l'adaptation des œuvres littéraires à l'écran, a tâté lui aussi de l'antique, passant avec aisance de *Tarquin le Superbe* (1908) à *Sémiramis* (1909).

Quatre cinéastes célèbres et un anonyme, pour leur faire pendant, figurent donc dans cet ensemble réuni par le Louvre. On ne sait pas qui est l'auteur de cet *Enlèvement des Sabines,* sujet pris à l'histoire romaine et que reprendra plusieurs fois le cinéma. Ce film, de 1909, n'est que l'un des nombreux témoins de cette immense production anonyme, signe d'une époque où le cinéma était aussi un travail artisanal réalisé en équipe.

Deux heures de rêverie garanties donc, sous la pyramide du Louvre, loin, en ces temps de vacances, des austères versions latines.

CLAUDE AZIZA

★ Jeudi 19 avril, auditorium du Louvre, 20 h 30. 20 F (15 F, tarif réduit). Tél. : 40-20-50-50.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

SÉLECTION PA

…MA MONDIAL

…e Sisyphe

ce rythme par quatre pour achever notre tâche avant la date butoir de 2004. Mais, pour cela, il nous faut des moyens et du personnel supplémentaires. » Le budget du SAF a déjà été considérablement augmenté… de 24 millions de francs en 1989 ; il sera de … millions en 1990.

Mais il faut aussi revoir les méthodes de travail. Les films qui arrivent actuellement à Bois-d'Arcy sont répertoriés sommairement au moment de leur enregistrement. Cela donne une liste de titres, qui est informatisée. On procède, par la suite, à un inventaire-vérification des boîtes. Ce travail approfondi est indispensable et révèle souvent des surprises. Le titre déclaré ne correspond pas toujours au contenu ; confusion entre deux titres identiques ; moitié du film manquant ; œuvres mélangées.

En vérifiant une bobine censée être un documentaire sur le homard de Painlevé, pionnier du cinéma scientifique, on a découvert un burlesque muet de Léonce Perret, intitulé, lui aussi, *le Homard*. Dans une boîte, qui devait abriter une autre œuvre du même Painlevé – un film de marionnettes animées, intitulé *Barbe-Bleue*, datant de 1938, – on a trouvé un *Barbe-Bleue* de Christian-Jaque, un long métrage dans une version datée de 1951 ; il s'agit d'une version allemande où le rôle de Pierre Brasseur est tenu par Hans Albers.

ACQUERIR DES MACHINES, ENGAGER DU PERSONNEL

L'inventaire actuel est trop complexe, trop tatillon : il faut remplir une fiche en quatre-vingts rubriques, souvent inutiles. Les multiples cotations chimiques, par exemple, sont de peu d'intérêt dans le temps. [illegible] sans cesse. Pour que le nombre de mètres traités augmente (aujourd'hui 230 000 par an ; en 1991, 500 000 ; une vitesse de croisière de 1 million est prévue pour 1992), il faut simplifier les méthodes de travail, acquérir de nouvelles machines, engager du personnel et choisir.

Car cette course de vitesse suppose de véritables choix. [illegible]

[illegible]

EMMANUEL DE ROU…

CINÉMA

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Contretemps
de Jean-Daniel Pollet,
avec Philippe Sollers,
Julia Kristeva,
Raimondakis,
Leila Geissler,
Boris Pollet,
Claude Melki.
Français (1 h 50).

La mort, la maladie, la vie, le dernier film de Jean-Daniel Pollet, est à la fois désespéré et lumineux. Un nouveau long métrage sous les caméras de notre prince du moyen-métrage impressionniste, à qui le dernier Festival d'automne a rendu un juste hommage il y a quelques mois.

L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Histoire de garçons et de filles
de Pupi Avati,
avec Felice Andreasi,
Angiola Baggi,
Davide Bacchini,
Lina Bernardi,
Anna Bonaiuto,
Massimo Bonetti.
Italien, couleurs et noir et blanc (1 h 32).

En couleur ou en noir et blanc, au choix, le dernier film de ce grand cinéaste italien, encore mal connu en France, à découvrir absolument *(Lire page 18 les articles de Danièle Heymann)*.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Sidewalk Stories
de Charles Lane,
avec Charles Lane,
Nicole Alysia,
Sandye Wilson,
Darnell Williams,
Trula Hoosier.
Américain (1 h 30).

Un vagabond adopte une gamine de deux ans abandonnée à Manhattan, dans ces mêmes rues où *le Kid* traînait ses guêtres derrière Charlie Chaplin.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57).



Macho, buriné, flic, sadique : cela ne lui suffit pas à Richard Gere. Dans *Affaires privées*, superbe polar de Mike Figgis, il voudrait tous les dominer, hommes et femmes. Pour lui, tout passe par le sexe et la violence.

SÉLECTION PARIS

Affaires privées
de Mike Figgis,
avec Richard Gere,
Andy Garcia,
Nancy Travis,
Laurie Metcalf,
Richard Bradford,
William Baldwin.
Américain (1 h 47).

Voir notre photo légendée ci-dessus.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Aux sources du Nil
de Bob Rafelson,
avec Patrick Bergin,
Iain Glen,
Richard E. Grant,
Fiona Shaw,
John Savident,
James Villiers.
Américain (2 h 15).

L'un des colosses de la fontaine des quatre fleuves de la Piazza Navona de Rome est voilé. C'est le Nil, dont la recherche de la source -le Lac Victoria au cœur de l'Afrique- a tenu les explorateurs en haleine pendant des siècles, dont John Speke et Richard Burton, en 1865. Bob Rafelson s'est lancé sur leurs traces, préférant le huis-clos très *british* à la superproduction américaine.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40).
VF : U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95).

La Campagne de Cicéron
de Jacques Davila,
avec Tonie Marshall,
Sabine Haudepin,
Jacques Bonnaffé,
Michel Gautier,
Judith Magre,
Carlo Brandt.
Français (1 h 50).

Comment des intellos font bronzer leurs frustrations et leur fantasmes au soleil des Corbières? Jacques Davila répond brillamment à la question. Son lot de cobayes est parfait : Jacques Bonnaffé, bureaucrate coincé, fait de l'humour sans le savoir, Sabine Haudepin rêve de Lolita, et Tonie Marshall arrose son désespoir d'un bon petit rosé du pays. Les dialogues, toujours burlesques, révèlent la chausse-trappe dramatique des relations humaines.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Chérie, j'ai rétréci les gosses
de Joe Johnston,
avec Rick Moranis,
Matt Frewer,
Marcia Strassman,
Kristine Sutherland,
Thomas Brown,
Jared Rushton.
Américain (1 h 34).

Quand un jardin de banlieue se transforme en décor de voyage au centre de la terre, avec des monstres et une végétation géante, c'est que Jules Verne est passé par là, ou bien qu'un inventeur, et père de surcroît, s'est trompé de formule. Le film n'est pas tiré de l'une des œuvres de l'écrivain futuriste, mais il ressemble parfois à leurs adaptations cinématographiques des années cinquante ruisselantes de carton-pâte. Car Joe Johnston a préféré les décors géants aux effets spéciaux. Le fantastique près de chez nous.

VO : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).
VF : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; République Cinémas, dolby, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Chet Baker, let's get lost
de Bruce Weber,
avec Chet Baker,
Carol Baker,
Vera Baker,
Dick Bock,
William Claxton,
Flea.
Américain, noir et blanc (2 h).

Quelque temps avant son suicide, Chet Baker, fatigué par la drogue, l'alcool et la vie, se souvient de ses frasques dans les années cinquante, lorsqu'il embarquait ses groupies dans une voiture décapotable et leur soufflait un refrain à l'oreille. Le trompettiste règle quelques comptes aussi, avec le même sourire désabusé et la même voix feutrée.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Conte de printemps
de Eric Rohmer,
avec Anne Teyssèdre,
Hugues Quester,
Florence Darel,
Eloïse Bennett,
Sophie Robin.
Français (1 h 52).

Après *Six comédies et proverbes* et l'intermède des *Quatre aventures de Reinette et Mirabelle*, Eric Rohmer continue son exploration des sentiments, sous le signe des quatre saisons. Comme toujours le cinéaste transforme une situation apparemment simple en complication cérébrale. Cérébrale et compliquée comme Anne Teyssèdre, prof stagiaire, perdue dans les méandres de la philosophie.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27).

Crimes et Délits
de Woody Allen,
avec Martin Landau,
Woody Allen,
Anjelica Huston,
Mia Farrow,
Claire Bloom,
Joanna Gleason.
Américain (1 h 44).

Les assassins sont et resteront impunis, les amoureux transis resteront transis et les hommes sages sombreront dans le néant. On savait Woody Allen cruel... Immoral? Eh oui!

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

Cyrano de Bergerac
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Gérard Depardieu,
Anne Brochet,
Vincent Perez,
Jacques Weber,
Roland Bertin,
Philippe Morier-Genoud.
Français (2 h 15).

Oui, parce que Gérard Depardieu, Anne Brochet, Jacques Weber et Vincent Perez sont lumineux. Oui, parce que l'adaptation de Jean-Claude Carrière est respectueuse, mais efficace, dégraissée du moindre temps mort. Il fallait le faire. Oui enfin, parce que *Cyrano* est un film de cape et d'épée haletant, tourbillonnant, toujours captivant.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

La Guerre des Rose
de Danny de Vito,
avec Michael Douglas,
Kathleen Turner,
Danny De Vito,
Marianne Sagebrecht,
Sean Astin,
Heather Fairfield.
Américain (1 h 57).

Après *Balance maman hors du train*, Danny deVito, confirme son amour pour l'humour noir dans cette dénonciation du divorce, même si cette satyre ressemble à une grosse pâtisserie : délicieuse dans les premières bouchées, un peu lourdingue sur la fin. Les cinéastes, en tout cas, sont décidément bien moralistes ces temps-ci.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

Il y a des jours... et des lunes
de Claude Lelouch,
avec Gérard Lanvin,
Patrick Chesnais,
Annie Girardot,
Caroline Micla,
Marie-Sophie L.,
Christine Boisson.
Français (2 h).

Trente et un jours ont suffi à Claude Lelouch pour réaliser son trente-et-unième film. Trente et un jours pour parler des faits divers, tragédies au quotidien, qui, comme les chansons, selon le cinéaste, saisissent la vérité des hommes. Pour les trente ans des Films 13, il fait cadeau aux spectateurs d'un court métrage, *Coup de foudre normand*, et d'une publicité. Evitez donc de sécher la séance car il faut voir le tryptique.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Jamais, nulle part, à personne
de Ferenc Téglasy,
avec Andras Kozak,
Jolanta Grusznic,
Tibor Antal,
Peter Kurdi.
Hongrois (1 h 35).

Déporté, en 1950, avec sa famille, dans un village hongrois qui ne figure même pas sur la carte, un gamin de neuf ans écoute son père, un bloc de dignité, et sa mère, plus désespérée que tenace. Il se promène et travaille, observe les exilés -quelquefois anti-sémites ou anti-communistes- et choisit son camp. Cela dans une campagne accueillante qui rend encore plus insupportable l'enfer d'une famille vouée au déchirement.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Où est la maison de mon ami ?
de Abbas Kiarostami,
avec Babak Ahmadpoor,
Ahmad Ahmadpoor.
Iranien (1 h 25).

Le nouveau cinéma iranien cherche à se faire connaître, à sortir de l'image fanatique, fous de Dieu, etc. qui colle à l'Iran. Par nécessité, il se tourne vers le néo-réalisme, avec des histoires très simples, très quotidiennes. Ici, celle d'un écolier qui va reporter un cahier de classe à son copain. Prétexte à se promener dans la pauvreté de la campagne.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Susie et les Baker Boys
de Steve Kloves,
avec Michelle Pfeiffer,
Jeff Bridges,
Beau Bridges,
Ellie Raab,
Jennifer Tilly,
Xander Berkeley.
Américain (1 h 53).

C'est un premier film, et c'est à peine croyable, tant Steve Kloves fait preuve de maîtrise, d'autorité, et de finesse. Sans sombrer dans le sentimental tire-larmes, il raconte cette joute fratricide entre les frères Bridges. La pomme de la discorde, c'est Michelle Pfeiffer, stupéfiante de beauté. Elle chante, très bien, d'une voix qui habille parfaitement son corps de rêve.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Tatie Danielle
de Etienne Chatiliez,
avec Tsilla Chelton,
Catherine Jacob,
Isabelle Nanty,
Neige Dolsky,
Eric Prat,
Laurence Février.
Français (1 h 50)

Décapant, dérangeant, *Tatie Danielle* confirme tous les espoirs mis dans le couple infernal du cinéma français, les moralistes associés : Etienne Chatiliez et Florence Quentin, scénariste, dialoguiste de très haute lignée.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Un jeu d'enfant
de Pascal Kané,
avec Paul Schmidt,
Dominique Lavanant,
Jean Carmet,
Laura Morante,
Marie Dubois,
Marie Mergey.
Français (1 h 35).

Comme Tamas, dans *Jamais nulle part, à personne*, (*Lire plus haut*), Arthur apprend la vie dans la tourmente, celle de la seconde guerre mondiale. Intelligent, épanoui, il échoue chez une vieille bigote, apprend l'hypocrisie, l'amour, et aussi la culpabilité. Le film est franchement acerbe, avec une distribution tout à fait dans le ton. Laura Morante avec son accent italien très loin de l'accent du terroir girondin est l'exception qui confirme la règle.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

Le Visiteur du musée
de Constantin Lopouchanski,
avec Victor Mikhailov,
Vadim Lobanov,
Véra Maiorova,
Irina Rakchina,
Alexeï Inguelevitch.
Soviétique, noir et blanc et couleurs (2 h 15).

La terre est un dépotoir, les humains restés physiquement normaux exploitent les « débiles » parqués dans des réserves. Ils en sortent pour servir de domestiques, et pour une cérémonie religieuse nocturne, éclairée par des milliers de bougies : superbe, vraiment. La télévision rappelle ce qu'était le monde : un amas de futilités. Le « visiteur du musée » cherche la solution. Il traîne son désespoir. Il pleure l'absence de Dieu, de père. Il s'en va, pour ne rien trouver, sinon l'anéantissement. Les images sont splendides et funèbres.

VO : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

REPRISES

L'Eclipse
de Michelangelo Antonioni,
avec Alain Delon,
Monica Vitti,
Francisco Rabal,
Lilla Brignone,
Louis Seigner,
Rossana Rory.
Italien, 1962, noir et blanc (2 h 05).

Le cinéma d'Antonioni est une suite de films cultes. Celui-ci en particulier, car c'est le dernier que Monica Vitti ait tourné avec lui. Jeune femme insatisfaite, de condition modeste, elle se heurte à ses propres préjugés sociaux.

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34).

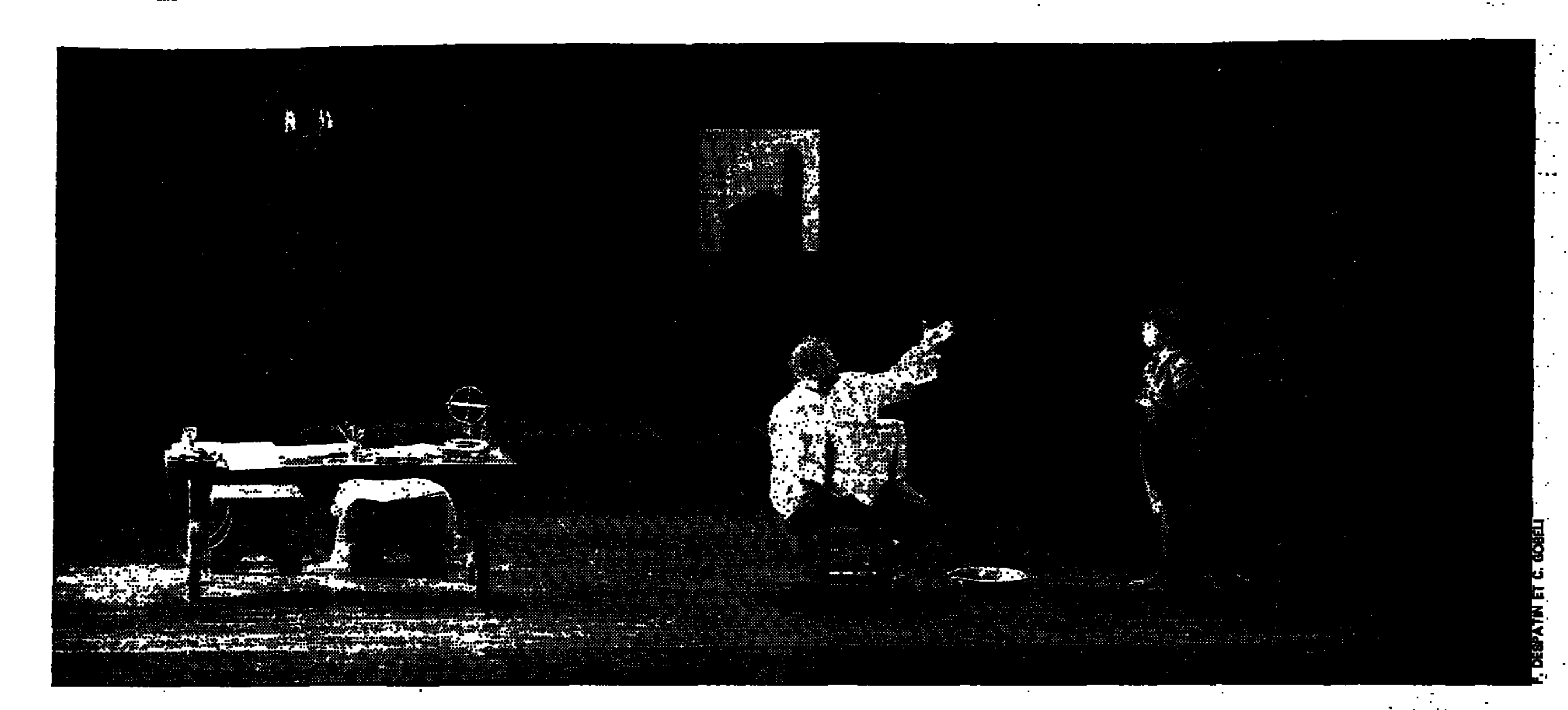
Orfeu Negro
de Marcel Camus,
avec Breno Mello,
Marpessa Dawn,
Lourdes de Oliveira,
Léa Garcia.
Français, 1959 (1 h 45).

Sortis des griffes de cerbère, Orphée et Eurydice s'aiment pendant le carnaval de Rio. Les images sont superbes, précises comme un documentaire ; la musique lancinante, un doux fredonnement tenace qui reste sur les lèvres.

Le Champo - Espace Jacques Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard et Bénédicte Mathieu.

THÉATRE



F. DESPATIN ET C. GOBELI

***La Vie de Galilée*, premier acte, Venise. Sous le regard d'un enfant, un homme, un géant, commence de révolutionner le monde, notre vision du monde. *La Vie de Galilée*, premier acte, Venise. Sous le regard d'un public charmé, Roland Bertin fait siens les mots de Bertolt Brecht et commence de révolutionner son art. Performance exceptionnelle dans une grande mise en scène d'Antoine Vitez.**

SPECTACLES NOUVEAUX

Bajazet

**de Jean Racine,
mise en scène
de Jean-Luc Jeener,
avec Jean-Marie Voeltzel,
Marie Plateau,
Isabelle Hétier,
Yvan Garouel,
François-Paul Dubois,
Carole Bourdon
et Claude Thévelin.**

Jean-Luc Jeener affûte dans la crypte de Saint-Eustache ses productions qui devraient traverser l'été. Ce licencié de lettres et de théologie aborde avec beaucoup de soin, une grande simplicité et une belle constance les grands textes du répertoire. Voici *Bajazet*, deux ans après *Bérénice*, quatre ans après *Phèdre*, interprété par ce qui commence à ressembler à une troupe, une vraie troupe.

Crypte Sainte-Agnès (église Saint-Eustache), 1, rue Montmartre, 1er. A partir du 24 avril. Les mardi, mercredi et vendredi à 20 h 45, le jeudi à 19 heures, le samedi à 20 heures, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-00-19-31. Durée : 3 heures. 85 F et 135 F.

Les *Marionnettes* de Tbilissi

**de Rezo Gabriadze,
avec le Théâtre national de marionnettes de Tbilissi de Géorgie : Ketevan Abachidze,
Irina Atchba,
Hamlet Djdjiachvili,
Vano Charachidze,
Teimuraz Djavakhichvili,
Manana Abzianidze,
Tamara Amiredjibi,
Ereldi Mayasguradze,
Levan Gabriadze
et Zourab Kikodze.**

Retour à Paris de l'un des plus fins et plus importants directeurs de théâtre de marionnettes d'Europe, Rezo Gabriadze, à la tête du Théâtre national de Tbilissi. Un rendez-vous d'extrême qualité pour le retour des vacances pascales.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 24 avril. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée mercredi à 15 heures, samedi et dimanche à 15 heures et 17 heures. Tél. : 42-56-60-70. De 60 F à 200 F.

Zazou

**de Jérôme Savary,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jacques Alric,
Maria de Medeiros,
François Boryssé,
Chris Campion,
Sandrine Degraef,
Michel Dussarat,
Cécile Haas,
Allen Hoïst,
Christiane Legrand
et Alexandre Bonstein.**

Sur quelques accords de jazz, une jeune fille, l'excellente Maria de Medeiros, arpente Saint-Germain-des-Prés tandis qu'apparaît une nouvelle race de noceurs fous, les Zazous. La nouvelle superproduction du directeur de Chaillot servie par une distribution qui fait envie.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 24 avril. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. De 60 F à 130 F.

SÉLECTION

1, place Garibaldi

**de Jean-Claude Penchenat,
mise en scène
de l'auteur,
avec Arnault Lecarpentier,
Françoise Miquelis,
Guillaume Ede,
Benoît Vergne,
Emmanuel Massarotti,
Hélène Philipe,
Michaël Maravilha,
Samuel Bonnafil,
Raymonde Heudeline
et Serge Hazanavicius.**

A chacun ses années 50, ici celles de Jean-Claude Penchenat qui, malgré une fin un tout petit peu longuette, réussit à transporter son public dans un ailleurs splendide. La maestria de sa mise en scène rappellera aux habitués du Campagnol les beautés du *Bal*.

Théâtre du Campagnol, 254, av de la Division-Leclerc, 92000 Châtenay-Malabry. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 46-61-33-33. Durée : 2 h 30. De 55 F à 100 F.
Dernière représentation le 21 avril.

La *Mère* coupable

**de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Catherine Samie,
Jacques Sereys,
Christian Blanc,
Christine Fersen,
Nicolas Silberg,
Thierry Hancisse,
Pierre Vial,
Anne Kessler
et Yann-Joël Collin.**

Jean-Pierre Vincent s'attaque une nouvelle fois, et une nouvelle fois avec succès, à l'œuvre de Beaumarchais. Après *le Mariage de Figaro* à Chaillot, cette *Mère coupable*, les mêmes vingt ans après plus l'ignoble Bégearss.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les 18 et 22 avril, 14 heures ; le 23, 20 h 30 (et les 25 et 29 avril). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 40 F à 180 F.

Le Banc

**d'Alexandre Guelman,
mise en scène
de Saskia Cohen-Tanugi,
avec Elisabeth Depardieu
et Jean-Michel Dupuis.**

Découvrir un nouvel auteur est toujours intéressant. Dans le cas de Guelman, cela devient passionnant. Avec une économie formidable de mots, il décrit comme personne les joies et les peines, les vices, les tourments de la société soviétique aujourd'hui. La mise en scène de Saskia Cohen-Tanugi est vertigineuse de ryhtme et de passion, l'interprétation d'Elisabeth Depardieu et Jean-Michel Dupuis irréprochable, mieux que cela même, d'exception.

Studio des Champs-Elysées, 15, av Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. Durée : 1 h 30. De 110 F à 150 F.

La Bonne Ame du Setchouan

**de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Bernard Sobel,
avec Andrzej Seweryn,
David Gabison,
Philippe Faure,
Nicolas Pignon,
Sandrine Bonnaire,
Dominique Parent,
Emmanuelle Stochl,
Myriam Boyer,
A. Frérot
et M. Franchino.**

Travail exigeant d'un groupe soudé autour d'une œuvre belle du Bertolt Brecht vieillissant. Décor froid mais beau de Nicky Rieti, mise en scène rigoureuse, presque au rasoir, de Bernard Sobel, de très bons acteurs parmi lesquels trois femmes font merveille : Michèle Oppenot, Myriam Boyer et Sandrine Bonnaire qui, pour ses débuts au théâtre, a choisi le plus difficile. Un double rôle long et complexe qu'elle nous donne impeccablement.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 3 h 30. 70 F et 100 F.

Ce que voit Fox

**de James Saunders,
mise en scène
de Laurent Terzieff,
avec Pascale de Boysson,
Michèle Simonnet,
Hermine Karagheuz,
Dominique Hollier
et Laurent Terzieff.**

Retrouvailles avec la famille Terzieff à l'occasion de la reprise – pour cause de juste et grand succès – de cette pièce de Saunders, ici très bien interprétée.

Théâtre Hébertot, 78 *bis*, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 45. De 120 F à 210 F.

Et moi... et moi!

**de Maria Pacôme,
mise en scène
de Jean-Luc Moreau,
avec Maria Pacôme,
Marie-France Mignal,
François Pacôme,
Emmanuelle Bataille
et Eric Thonnberger.**

« La » Pacôme magistrale. Elle écrit ses pièces, les joue comme personne, les met aussi un peu en scène même si elle se cache derrière un prête-nom qui n'y peut mais : on ne dirige pas un tel caractère. Tant mieux !

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-05-43. Durée : 2 heures. De 100 F à 200 F.

Le Gardien

**d'Harold Pinter,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Jacques Dufilho,
Pierre-Marie Escourrou
et Jean-Pierre Kalfon.**

Pinter devait entrevoir qu'un Dufilho serait un jour son *Gardien*. A voir ce monstre des planches faire siens les mots de l'auteur anglais, on croirait qu'il les invente à mesure qu'il parle. C'est rare et magnifique.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au jeudi à 20 h 45. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 h 30. De 30 F à 220 F.

Greek

**de Steven Berkoff,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Richard Fontana,
Catherine Hiégel,
Judith Magre
et André Weber.**

Le spectacle coup de poing de la saison. Jorge Lavelli s'empare des mots crus, violents, passionnés de l'enfant terrible des scène britanniques, Steven Berkoff, et signe l'une de ses plus belles mises en scène. Il est aidé par Catherine Hiégel, qui n'en finit pas d'être formidable, et Judith Magre, le sphynx de cette transposition du mythe d'Œdipe dans l'Angleterre thatchérienne. Treize ans après, les Sex-Pistols et la culture punk font leur entrée dans un théâtre national français. Merci Lavelli.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 heures. 80 F et 130 F.

Marc Jolivet

**de Marc Jolivet,
avec l'auteur.**

Marc Jolivet vieillit bien. Il est au Café de la Gare et on s'en réjouit : il n'a jamais été aussi drôle et aussi fin.

Café de la Gare, 41, rue du Temple, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-78-52-51. Durée : 1 h 20. De 22 F à 110 F.

Les Palmes de M. Schutz

**de Jean-Noël Fenwick,
mise en scène
de Gérard Caillaud,
avec Sonia Vollereaux,
Stéphane Hillel,
Gérard Caillaud,
Christine Müller,
Patrick Zard
et Claude d'Yd.**

Pluies de molières – onze nominations – pour ce petit spectacle charmant qui a bien failli s'arrêter avant que la critique ne le découvre et ne l'encense. Du coup, ce vaudeville autour de la découverte du radium par Pierre et Marie Curie est devenu « le » spectacle à voir. C'est bien comme cela.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-00. Durée : 2 heures. De 60 F à 200 F.

Paoli-Boswell-Bonaparte

**de Francis Aiqui,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jonathan Oliver,
Jean-Paul Nicolaï,
Marie-Anne Mativi,
Paul Grenier
et Bernadette Journet.**

Pour ceux qui ne le savaient pas, il y a des gens qui font du théâtre en Corse. Pour preuve, ce fugace passage de Théâtre Point, de Sari d'Orcino, sous la direction de Francis Aiqui qui a écrit pour lui cette pièce. Elle décrit le voyage, au siècle des Lumières, d'un jeune écrivain écossais, Boswell, jusqu'en Corse où il rencontre Pascal Paoli avant de devenir son ami. Bonaparte n'est pas loin qui songe à devenir empereur. Trois hommes que l'Histoire a rassemblés, trois hommes confrontés à la Révolution. Un spectacle à découvrir, en français, anglais, italien et en corse. Rareté.

Auditorium du Forum des Halles, 5, porte Saint-Eustache, rue Rambuteau, 1er. Les lundi et samedi à 20 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 46-36-13-90. De 50 F à 120 F.

Sarafina

**de Mbongeni Ngema,
mise en scène
de l'auteur,
avec plus de trente acteurs âgés de 15 à 25 ans.**

Reprise à Paris de cette comédie musicale présentée il y a quelques mois dans le cadre du Festival d'automne et créée il y a deux ans à Broadway. Elle connut très vite un succès inattendu pour la force et la jeunesse de ses *lyrics*, la sombre beauté de sa partition, et l'exceptionnelle performance d'un casting de chanteurs et danseurs noirs au service d'une œuvre contre l'apartheid.

Casino de Paris, 16, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 49-95-99-99. De 90 F à 240 F.

Semaine des auteurs

**avec Louis-Charles Sirjacq,
Noëlle Renaude,
Alain van Crugten,
Pierre Mertens,
Normand Chaurette
et Hélène Pedneault.**

Toutes les professions du théâtre sont à l'affût de cette rencontre annuelle avec les dernières pages de quelques-uns de nos auteurs les plus prometteurs. Le Canada et la Belgique sont cette fois-ci représentés aux côtés de la France. Bonne pioche !

Théâtre National de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. Les lundi et mardi à 18 h 30. Tél. : 43-25-70-32. De 42 F à 62 F.

La Sentinelle des miroirs

**de Jean-Pierre Lescot,
avec la compagnie de
Jean-Pierre Lescot.**

Le théâtre d'ombres est un genre difficile mais souvent beau que Jean-Pierre Lescot et sa compagnie servent depuis plus de vingt ans. Il nous propose cette fois-ci un voyage vénitien en compagnie d'un gondolier de fantaisie au-delà du réel, là où amour et mort font la ronde.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Le 24 avril, 20 h 30 (et les 25 et 26 avril). Tél. : 49-80-18-88. 75 F et 110 F.

Le Souper

**de Jean-Claude Brisville,
mise en scène
de Jean-Pierre Miquel,
avec Claude Rich,
Claude Brasseur,
Serge Krakowski
et Laurent Rey.**

Talleyrand-Rich (nominé aux molières pour le meilleur acteur de l'année) au bras de Fouché-Brasseur : une rencontre au sommet qui propulse ce spectacle bien fait aux sommets des hit-parades de l'année théâtrale.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 90 F à 230 F.

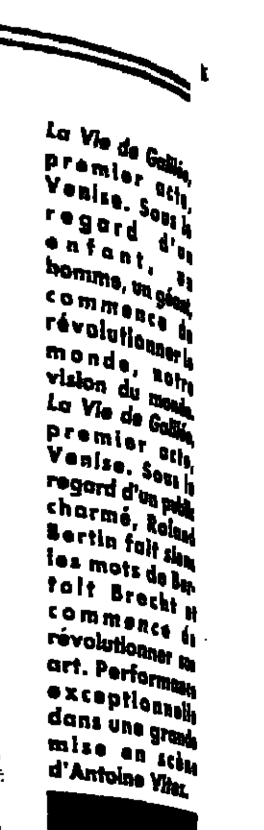
La Vie de Galilée

**de Bertolt Brecht,
mise en scène
d'Antoine Vitez,
avec François Beaulieu,
Dominique Rozan,
Jacques Sereys,
Roland Bertin,
Claude Mathieu,
Marcel Bozonnet,
Martine Chevallier,
Jean-Yves Dubois,
Louis Arbessier
et Claude Lochy.**

Un très grand spectacle *(voir notre photo légendée ci-dessus)*.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les 19, 21 et 24 avril, 20 h 30 (et le 28 avril). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

La sélection théâtre a été établie par : Olivier Schmitt.



DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Mozart
Symphonies concertantes KV 364 et KV 297 bis, transcription pour deux pianos de Jacques Drillon
Jean-François Heisser, Georges Pludermacher (pianos).

Connu des lecteurs du *Monde de la musique* et du *Nouvel observateur* pour des articles qui laissent rarement indifférent, Jacques Drillon est aussi musicien. Et cette fois-ci, il va s'exposer au jugement des autres, de ses confrères comme des pianistes. Il a transcrit pour deux pianos deux symphonies concertantes de Mozart. De l'avis de Georges Pludermacher, ces transcriptions sont remarquables. Il se trompe rarement.

Le 21. Salle Gaveau, 17 heures. Tél. : 49-53-05-07. Entrée libre.

Griffes
Roman Sketches pour piano

McDowell
Sonate pour piano « Norse »

Hanson
Quatuor à cordes

Porter
Huitième Quatuor à cordes
Quatuor Orpheus, Noël Lee (piano).

Que savons nous de la musique américaine de la fin et de la première moitié de ce siècle ? Rien ou à peu près. Si celle de Ives, de Ruggles (mort en 1971, il a composé la majeure partie de sa musique avant 1940) commence tout juste à être connue de ce côté-ci de l'Atlantique, si le *Concerto pour piano et orchestre* de MacDowell est parfois joué, si son nom est souvent cité comme celui du premier grand compositeur américain (on devrait peut-être donner sa *Suite indienne*), qui a pu entendre au concert les oeuvres de Griffes, Porter, Hanson ? De ce dernier, on sait juste qu'il a été un chef d'orchestre célèbre outre-Atlantique.
Américain fixé à Paris, pianiste, compositeur lui-même, Noël Lee était le musicien qui pouvait avoir l'idée d'exhumer cette musique. Le concert le plus intéressant de la semaine.

Le 23. Théâtre Grévin, 20 h 30. Tél. : 42-46-84-47. De 75 F à 140 F.



Peu à peu, les compositeurs perdent tout pouvoir sur leurs œuvres. Stockhausen connaît cette chance inouïe de voir les siennes partir seules à la recherche du public. Le 23 avril, à 20 h 30, le Châtelet résonnera des voix solistes de son *Stimmung*.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 18 avril

Bach
Suite pour orchestre nº 2

Haendel
Concerto grosso op. 3 nº 2
Apollon et Daphné
Nancy Argenta (soprano), Stephen Varcoe (basse), The Academy of Ancient Music, Christopher Hogwood (direction).

Bach, Haendel : un répertoire dans lequel Christopher Hogwood est plus convaincant que dans les symphonies de Mozart ou de Beethoven qu'il dirige au disque avec une raideur, un manque d'imagination musicale consternants (les instruments d'époque, les effectifs, les tempos ne sont pas tout). Cela pour dire que les suites de Bach ou les concertos grossos de Haendel ont moins besoin d'être *dirigés* que les oeuvres symphoniques qui les ont suivies...

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 195 F.

Jeudi 19

Xenakis
Jalons
Thallein

HP Platz
Pièce noire

Tabachnik
Concerto pour piano et orchestre
Pierre-Laurent Aimard (piano), Ensemble InterContemporain, Michel Tabachnik (direction).

Plus connu comme chef d'orchestre que comme compositeur le Suisse Michel Tabachnik était des débuts de l'Ensemble InterContemporain, au côté de Pierre Boulez dont il fut l'élève. Il revient diriger cet orchestre dans un programme d'oeuvres rarement données de Xenakis, Platz...et Tabachnik. Soliste : Pierre-Laurent Aimard.

Centre Georges-Pompidou, 20 h 30 (+ le 20). Tél. : 42-74-42-19. De 60 F à 75 F.

Vendredi 20

Franck
Intégrale de l'œuvre d'orgue, 1re partie
Jean Boyer, Bernard Foccroulle (orgues).

Inégale, l'œuvre pour orgue de César Franck se partage entre des pièces à l'inspiration noble et à l'écriture sévère (les *Trois Chorals*) et des « sorties de messe » au charme bien fané mais à l'allure toujours grandiose. Qui mieux que Jean Boyer, cet organiste savant qui joue aussi bien Brahms que Couperin, et Bernard Foccroulle, interprète d'élection de Jean-Sébastien Bach dont il réalise actuellement une intégrale qui fera date pour Ricercar (distribution Adda), Marie-Claire Alain et Jacques Taddei peuvent mener à bien cette entreprise ?

Basilique Sainte-Clothilde, 20 h 30. De 70 F à 120 F. Le 21 à 20 h 30 Marie-Claire Alain, Jacques Taddei. Franck (intégrale, seconde partie).

Svetlanov
Aurore sur les champs

Rimski-Korsakov
Antar, suite symphonique

Moussorgski
Tableaux d'une exposition
Orchestre national de France, Evgueni Svetlanov (direction).

Aurore sur les champs d'Evgeni Svetlanov ne nous dit rien qui vaille ; le peu que nous connaissons de sa musique est d'un manque d'originalité, d'un style réaliste-socialiste effrayant dans sa candeur. En revanche, quel chef ! Précis, virtuose, élégant dans sa gestique, inspiré... et cocasse lorsqu'il accroche son petit ventilateur à pile sur son pupitre !

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 65 F à 160 F.

Dvorak
Ouverture Carnaval op. 92

Mozart
Symphonie nº 38

Brahms
Symphonie nº 2
Orchestre philharmonique tchèque, Vaclav Neumann (direction).

Orchestre au glorieux passé, la Philharmonie tchèque n'est peut-être plus ce qu'elle a été autrefois lorsque Rafael Kubelik, Vaclav Talich puis Karel Ancerl la dirigeaient. De nombreux disques, actuellement réédités par Supraphon (distribués en France par Vogue), en témoignent quand ceux enregistrés par Vaclav Neumann il y a quelques années (intégrale des symphonies de Mahler) montrent cet orchestre sous un jour moins heureux : cordes acides, vents enrhumés. Qu'en est-il aujourd'hui ? Réponse les 20 et 21 avril. A noter que le programme du 21, entièrement consacré à de la musique tchèque, montrera la formation sous son meilleur jour.

Opéra de la Bastille, 20 heures. Tél. : 40-01-16-16. De 50 F à 190 F.

Samedi 21

Webern
Six Pièces pour orchestre op. 6

Schumann
Concerto pour violoncelle et orchestre

Stravinsky
Petrouchka
Michaela Fukacova (violoncelle), Orchestre philharmonique de Radio-France, Eliahu Inbal (direction).

Un beau et curieux programme qui associe le *Concerto pour violoncelle* de Schumann, une oeuvre sublime mais passablement divagante, à l'épure solidement architecturée de Webern et au flamboyant et opulent *Petrouchka* de Stravinsky.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 65 F à 160 F.

Smetana
La Fiancée vendue, ouverture

Martinu
Symphonie nº 1

Dvorak
Symphonie nº 9 « Nouveau Monde »
Orchestre philharmonique tchèque, Jiri Belohlavek (direction).

L'acoustique de l'Opéra Bastille n'est ni mauvaise, ni excellente. Elle est précise, assez froide et brillante en raison d'un rapport son direct/son réfléchi trop en faveur du premier (il est assez curieux de noter que l'acoustique reste à peu près semblable quelque soit le placement de l'orchestre – dans la fosse ou sur le plateau – preuve qu'elle a été bien étudiée). Contacté comme expert, Pierre Boulez avait préconisé une configuration du type de celle de Bayreuth, c'est-à-dire une fosse plongeant profondément sous la scène. Or, pour *les Troyens*, l'orchestre a été disposé comme à Garnier : étalé à plat. Quelques mois de rodages devraient améliorer les choses.

***Opéra de la Bastille*, 20 heures. Tél. : 40-01-16-16. De 50 F à 190 F.**

Lundi 23

Stockhausen
Stimmung
Gaby Ortmann-Rodens (soprano), Helga Hamm-Albrecht (mezzo-soprano), Celso Antunes (ténor), Heribert Feckler (basse), Wolfgang Fromme (ténor et direction).

Voir notre photo légendée ci-dessus.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 195 F.

Mardi 24

Martinu
Partita pour cordes

Mozart
Concerto pour piano et orchestre nº 22 KV 482

Beethoven
Symphonie nº 2
Tatiana Nikolaieva (piano), Ensemble orchestral de Paris, Friedemann Layer (direction).

Créé à Prague par la Philharmonie tchèque, sous la direction de Vaclav Talich, la *Partita pour orchestre à cordes* de Bohuslav Martinu a été écrite à Paris, en décembre 1931. Elle n'est quasiment jamais donnée en concert en France. Le centenaire de la naissance du compositeur nous vaut cette programmation. Une interrogation : cette oeuvre est-elle suffisamment bonne pour être programmée régulièrement ou l'Ensemble orchestral ne la joue-t-elle que pour célébrer cet anniversaire ?

A noter l'interprétation par Tatiana Nikolaeva du *Vingt-Deuxième Concerto pour piano* de Mozart. Elle risque d'être étonnée par la justesse et l'homogénéité toute relatives des cordes de l'EOP et la fragilité souvent détonnante du pupitre de cors.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 170 F.

RÉGIONS

Clermont-Ferrand

Rossini
Le Voyage à Reims, ouverture

Paganini
Concertos pour violon et orchestre nºs 1 et 2 op. 6
Jean-Jacques Kantorow (violon, direction), Orchestre d'Auvergne.

Les violonistes ne jouent plus guère les concertos de Paganini, ne les enregistrent pas davantage : les maisons de disques oublient de rééditer les trésors qui dorment au fond de leurs archives (EMI ne devrait pas oublier les versions légendaires du *Premier Concerto* par Michael Rabin et Leonid Kogan), à l'exception notable de Deutsche Grammophon qui vient de publier sur disque compact les interprétations d'Accardo et le formidable disque de Shmuel Ashkenazi enregistré à Berlin à la fin des années 60 (avant que ce violoniste ne devienne le premier violon du Quatuor Vermeer, l'un des *plus beaux ensembles* qui se produisent aujourd'hui). Jean-Jacques Kantorow se paie le luxe de jouer les deux premiers concertos au même programme. Imaginerait-on un pianiste enfiler à la suite les *Etudes* de Liszt et celles de Chopin ? Qu'il les enregistre !

Le 24. Maison des congrès et de la culture, 20 h 30. Tél. : 73-92-39-11. De 70 F à 90 F.

JAZZ

Eric Le Lann

Plus personne n'a droit à l'erreur : Eric Le Lann, trompettiste, trente ans dépassés de peu, une carrière luxueuse et discrète, s'impose comme le musicien à entendre : parce qu'il sait où il en est, parce qu'il a des idées sur le jazz, parce qu'il a les moyens de les produire.

Le 22. Marchal's, 21 heures. Tél. : 45-63-21-22.

Claire-Lise Vincent

Les textes sont en français, drôles et bien troussés. Le trio roule. Claire-Lise Vincent a du talent.

Le 23. Fnac Montparnasse, 17 heures. Tél. : 49-54-30-00.

Laurent de Wilde
Eddie Henderson
Ricardo Del Fra
Georges Brown

Pianiste élégant, fin, normalien installé à New-York, Laurent de Wilde permet à Paris de *renvoyer* l'ascenseur. On peut aller écouter Tony Williams ou Phil Woods au New Morning et finir la soirée au Petit Opportun. Soirée clubs de luxe.

Le 24. Petit Opportun, 23 heures. Tél. : 42-36-01-36.

ROCK

Phil Collins

L'Andy Capp du rock, le petit dégarni promu au rang de superstar propose ses multiples talents (compositeur, chanteur, batteur : *demandez, vous serez servis*) à un public qui ne sera ni déçu, ni surpris.

Les 18, 19 et 20. Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 heures. Tél. : 43-46-12-21. Location Fnac, Virgin Megastore. 180 F.

House of love

Très britannique, très élégant, austère avec un brin de charme, sentimental (qui, à part Laurent Voulzy, oserait *intituler une chanson The Beatles and The Stones* ?), Guy Chadwick, le maître de House of Love, est violent quand même (avec son groupe, il reprend *I Wanna Be Your Dog*, des Stooges). House of Love se visite ce soir.

Le 20. Elysée-Montmartre, 19 h 30. 90 F.

Rory McLeod

Il est seul sur scène avec une guitare et quelques ustensiles musicaux rapportés de ses voyages autour du monde. C'est un Anglais errant, qui se verrait bien en Woodie Guthrie de la fin du siècle. Il en a déjà la force, l'humour et la sincérité.

Le 23. New Morning, 20 heures. Tél. : 45-23-51-41.

MUSIQUES DU MONDE

Djurdjura

Si des trois sœurs kabyles, il n'en reste qu'une, c'est Djura. L'émigration, les crises d'identité, le malaise des femmes, elles les ont chantés depuis dix ans avec parfois un sérieux un peu trop militant, au détriment de la qualité musicale. Djura, seule en scène, joue aujourd'hui plus librement d'une voix claire et précise dans une salle sympathique *où le contact direct* avec la musique est permis.

Les 18, 19, 20, 21, 22 et 24, 22 heures ; le 23, 20 h 30. L'Espace européen. Tél. : 42-93-69-68. De 100 F à 120 F.

Raimundo Sodre

De Bahia, Brésil. De sa région natale, il a gardé le goût des racines africaines, des percussions sourdes et complexes, celui des danses de l'intérieur des terres, des sambas urbaines mitigées et des *guitares à dix cordes*. Il est arrivé en France pour animer un carnaval parisien en février dernier. Il s'y attarde en compagnie de quelques bons musiciens, tous, ou presque, bahianais. Ce Brésilien très africain, *ami et comparse du percussioniste sénégalais* Mamour-Bâ est une bonne surprise.

Le 19. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Oscar D'Leon

Oscar, ou la salsa du Venezuela, avec choc pétrolier, buildings, jeunes filles en fleur et bagues en or. Un soupçon de machisme, un jeu délié, des musiciens heureux et convaincants. Si la salsa est un peu passée de mode, c'est tant mieux, on peut en retrouver l'authenticité sud-américaine.

Les 20 et 21. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

DANSE

Mercredi 18

Kirov de Leningrad
Giselle.

Le retour du Kirov à Paris s'achève sur la meilleure de ses productions. Une *Giselle* raffinée, poétique, émouvante. Mezentsevz, Tchentchikova, Aioupova, Ivanova et Assylmouratova alternent dans le rôle-titre.

Palais des Congrès (du 18 au 21, 20 h 30 ; le 22, 15 heures). Tél. : 48-78-75-00. De 100 F à 300 F.

Jeudi 19

Ballet Jazz de Montréal
Adieux, Jungle, Janis for Joplin.

Joie de danser, jeunesse, vitalité : un succès qui ne se dément pas depuis dix-sept ans. Ils présentent à Paris un nouveau programme : des chorégraphies de Richard Levi, Brian McDonald, Mauricio Wainrot et Robert North, sur des musiques de Pat Metheny, Jelly Roll Morton, Janis Joplin, Gershwin, Paco de Lucia.

Théâtre des Champs-Elysées (les 19, 20, 21, 23 et 24, 20 h 30 ; le 22, 16 heures). Tél. : 47-20-36-37. De 60 F à 200 F.

Vendredi 20

Carolyn Carlson
Light.

La danseuse reste fascinante, la chorégraphe est inégale. L'an dernier, elle méditait sur la face obscure des êtres, ce fut *Dark*, fort ennuyeux. Sera-t-elle mieux inspirée par la lumière intérieure (et extérieure, car elle nous annonce un travail important sur les éclairages) ? Un film s'intègrera à sa chorégraphie.

Théâtre de la Ville (les 20, 21 et 24, 20 h 45 ; le 22, 17 heures). Tél. : 42-74-22-77. De 85 F à 145 F.

La sélection « Musiques » a été réalisée par Alain Lompech. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne. « Danse » : Sylvie de Nussac.

SELECTION PARIS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-Spectacles.

Cerfs-volants d'artistes

Voir notre photo légendée ci-contre.

Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès, Paris, 19e. Tél : 42-49-77-22. Tous les jours sauf lundi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin. 30 F.

Andrea Appiani

Sait-on que ce peintre italien néo-classique devint, après l'arrivée de Bonaparte à Milan, le peintre officiel de l'empereur? Et qu'il est l'auteur d'un grand cycle de fresques commémoratives à la gloire de Napoléon conservées au Palais royal de Milan?

Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne, Paris, 7e. Tél : 42-22-12-78. Tous les jours sauf dimanche de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h, samedi de 10 h à 13 h. Jusqu'au 27 avril.

Art précolombien du Mexique

L'art des civilisations maya et aztèque, mais aussi olmèque, toltèque et mixtèque, présenté avec tout le décorum requis dans ce genre de grande rétrospective. Les pièces venues du Musée ethnographique de Mexico, en particulier, sont souvent splendides.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 30 juillet. 33 F.

Jean Bazaine

Un hommage en quatre-vingt-deux toiles : presque une pour chaque année de la vie de Jean Bazaine, dont l'œuvre de peintre, commencée avec la guerre, s'inscrit dans la tradition abstraite de ce qu'on a appelé « l'école de Paris », glorieuse dans les années cinquante, balayée depuis par la peinture new-yorkaise. A revoir.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-56-25-30. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 mai. 25 F.

Biennale de Sao Paulo, le pavillon français

Catherine Millet a été chargée de jouer l'ambassadrice de l'art français dans cette lointaine biennale. Son choix –Alain Jacquet, Jay Chiat/Edouard Merino, Antonio Semeraro– peut nous paraître bizarre. Il a, en tout cas, du plaire aux Brésiliens : ils ont décerné leur Grand Prix à notre pavillon.

Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris, 8e. Tél : 45-63-90-55. Tous les jours sauf mardi de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 mai. 10 F.

Herbert Brandl, Ernst Caramelle, Franz West

Fidèle à ses principes d'explorations, l'ARC, tête chercheuse du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, offre leur première grande exposition parisienne à trois jeunes contemporains.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New York, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visit. comment. grat. les jeudi à 15 h. Jusqu'au 22 avril. 15 F.

César Domela

Si à quatre-vingt-dix ans, Domela s'est depuis longtemps libéré de la géométrie stricte des constructions du Stijl, il court toujours après les lignes ondulées et les rythmes colorées. Voir à l'Institut Neerlandais le choix de peintures et de reliefs récents qui accompagnent la présentation de son œuvre gravé.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris, 7e. Tél : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 13 h à 18 h. Jusqu'au 29 avril.

Filonov

Pour avoir été censuré, pour n'avoir pas exposé à l'étranger avant que ne tombe le rideau de fer, pour n'avoir pas émigré, Pavel Filonov, l'un des protagonistes de l'avant-garde russe des années vingt, est resté à la porte de l'histoire de l'art moderne. Et son œuvre, dont nous découvrons à peu près en même temps que les Soviétiques, l'étrange complexité, de devoir être lue, passée au peigne fin, longuement analysée, avant de trouver sa juste place.

Centre Georges Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

Tony Garnier

un grand Lyonnais qui, dans sa bonne ville, lança les bases de l'architecture moderne en France. A ceux qui ne le sauraient pas ou l'auraient oublié, l'exposition du CCI le rappelle à travers une rétrospective complète, réunissant aussi des dessins et des esquisses inédits. D'où émerge une image complexe de l'architecte naviguant entre le classicisme et la modernité, le rêve et la réalité, l'utopie sociale et le béton armé.

Centre Georges Pompidou, Galerie du Cci, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 21 mai.

Doisneau

Chantre des banlieues, reporter et poète humaniste des années cinquante, Doisneau, le plus illustre photographe français vivant, révèle une part ignorée de son immense activité : les prises de vue effectuées entre 1943 et 1945 dans les laboratoires, le jardin des plantes et le parc zoologique du Museum d'histoire naturelle, où ces inédits sont aujourd'hui exposés.

Muséum d'histoire naturelle, hall de la bibliothèque centrale, jardin des Plantes, 57, rue Cuvier, Paris, 5e. Tél : 40-79-30-00. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 17 h, dimanche de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 juin. 25 F.

Les Trésors du Musée Niepce

créé en 1972 par la ville de Chalon-sur-Saône pour honorer son illustre fils, le musée Niepce ressemble un peu à un grenier plein de trésors cachés, où l'on peut découvrir en quantité des clichés de pionniers comme de photographes d'aujourd'hui, les uns célèbres, les autres ignorés. L'exposition de Paris en propose deux cents.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 13 mai. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Maurice Marinot peintre et verrier

On connaissait le verrier, le meilleur en France de l'entre-deux guerre, qui modelait à chaud et en force le bloc de verre, et le métamorphosait en coupes et en vases polychromes. On découvre ici le peintre qui exposa au Salon d'Automne avec les Fauves, dès 1905, avant de flirter avec le cubisme.

Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries, Paris, 1er. Tél : 42-97-48-16. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 21 mai. 23 F, dim. : 12 F.

Néo et Post-Impressionnistes belges dans les collections privées

Un hommage des deux musées de Pontoise (Tavet et Picasso) aux artistes belges qui, regroupés autour d'Octave Maus, invitèrent plus d'une fois à Bruxelles les impressionnistes et néo-impressionnistes de Paris, avec lesquels ils étaient en sympathie. Leurs œuvres, environ quatre-vingt, proviennent de collections privées de Belgique. L'exposition ira ensuite au musée des Beaux-Arts de Charleroi.

Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château, Pontoise, 95000. Tél : 30-38-02-40. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 13 mai.

Francis Picabia

Un accrochage des Picabia de Suzanne Romain, une amie de l'artiste. Les œuvres des années 1937 à 1944 sont déroutantes, comme tout ce qu'a pu faire le peintre, un aventurier.

Centre Georges Pompidou, Musée national d'art moderne, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche de 10 h à 22 h. Jusqu'au 21 avril.

Le tableau multiple du Moyen Age au XXe siècle

Du Moyen-Age, qui en a fixé le principe, à aujourd'hui, le Musée du Louvre propose soixante tableaux multiples. Si cette tentative pour établir un pont entre l'art ancien et l'art moderne est ratée, on peut toujours aller se consoler à la galerie Bellier, où sont aussi exposés des polyptyques, et des paravents, signés par les peintres de Pont-Aven et les Nabis. En attendant deux autres volets réunissant des œuvres abstraites et figuratives modernes, voire très contemporaines.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris, 1er. Tél : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 21 h 45. Visites conf. les lundi et mercredi à 19 h 45, les vendredi à 15 h 30. Jusqu'au 23 juillet. 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée.

Soliman le Magnifique

Le Grand Turc est au Grand Palais. Et avec lui une partie des trésors du Palais de Topkapi ; pièces d'orfèvrerie, textiles, céramiques, miniatures, calligraphies, documents témoignant de l'art et de la culture ottomans à son apogée.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 14 mai. 33 F.

Daniel Spoerri

Depuis trente ans, Daniel Spoerri cultive le *Ready made* à tendance sociologique. Ni peintre, ni sculpteur, appelons-le plutôt collectionneur gourmand de reliefs de table, avec lesquels il s'est forgé la réputation de père incontesté du *Eat art*.

Centre Georges Pompidou, galeries contemporaines, Mnam, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 6 mai.

Les Irréguliers du langage

De Pierre Alechinsky à Robert Willems, une centaine d'œuvres réalisées en Belgique depuis la fin du siècle dernier, notamment de dadaïstes, de surréalistes et de gens de Cobra, qui se sont amusés à faire déraper les mots dans le domaine des images, et vice-versa.

Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin, Paris, 4e. Tél : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 31 août. 20 F.

Kees van Dongen

Ce Français d'origine hollandaise ne fut jamais tenu en odeur de sainteté. Autour de 1910, on trouva ses sujets obscènes et, plus tard, qu'il cédait à la facilité en ne peignant plus que des mondanités. Et on faillit l'oublier. Oublier la fougue, la hardiesse de la palette comme l'audace des cadrages du faux vrai fauve qu'il a été.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 17 juin. 15 F.

Après leur tournée triomphale au Japon, cent quarante cerfs-volants d'artistes envahissent le ciel parisien. Des œuvres de Tinguely, Leon Polk Smith ou Sam Francis seront lancées sur le Parvis de la Défense, les 21 et 22 avril, de 12 heures à 18 heures et feront une escale de deux mois à la Grande Halle de la Villette.

GALERIES

Rommert Boonstra

Ce brillant représentant de la photographie hollandaise est un ludique. Ses architectures « archimboldesques » respirent l'illusion, le vertige pictural, l'affolement de la perspective et le renversement d'échelle.

Studio 666, 6, rue Maître-Albert, Paris, 5e. Tél : 43-54-59-29. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

Collages surréalistes

La colle rapproche les réalités lointaines disloquées à coups de ciseaux. Ces bricolages inattendus, amusants ou grinçants, sont signés Max Ernst, Georges Hugnet, Roland Penrose, Joseph Cornell et quelques autres.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris, 4e. Tél : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 5 mai.

Oyvind Fahlström

De cet excellent imagier mort prématurément, à Stockholm, en 1976, la galerie Baudoin-Lebon présente en particulier *The Little general*, une mise en scène-mise en jeu-mise à plat, sous forme de flipper, du monde politique et de la guerre, barbotant dans une piscine. Une pièce qu'on n'a vu qu'une seule fois à Paris, l'année de sa création, en 1967, au Musée des arts décoratifs.

Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives, Paris, 4e. Tél : 42-72-09-10. Tous les jours sauf dimanche de 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

Hoblargon

Fiction ou mystification? Après la période anglaise, le second album de ce génie inconnu, mystérieusement découvert, retrace son passage du pictorialisme au modernisme. En cent deux œuvres emblématiques, un jubilant hommage à Coburn, Steichen, Stieglitz, Zielke, Kertesz et Outerbridge.

Galerie Michèle Chômette, 24, rue Beaubourg, Paris, 3e. Tél : 42-78-05-62. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

Michelangelo Pistoletto

Des œuvres des années soixante-dix sur le thème du miroir, pour rappeler comment l'artiste s'est joué de l'espace et du visiteur. Et des œuvres nouvelles, pour montrer, cette fois à travers l'espace architectural de la niche, que ses préoccupations, au fond, n'ont pas tellement changé.

Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes, Paris, 3e. Tél : 42-77-63-60. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h, samedi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

Antoni Tapies

Autour de deux œuvres monumentales, une suite de peintures de 1989. On y retrouve les lacérations, les encroutements, les couleurs ocres et brunes et les croix chères au plus illustre des peintres catalans.

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris, 8e. Tél : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h, samedi de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 avril.

REGIONS

Arles

Goya

Une douzaine de peintures, des dessins rares prêtés par le Prado, des estampes : tout, ou presque, de l'univers tauromachique du peintre espagnol. Une rétrospective bienvenue en Arles, pays de corridas.

Espace Van-Gogh. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, le samedi jusqu'à 21 h 30. Fermé le dimanche. Jusqu'au 5 juin.

Cambrai

Geneviève Claisse

L'abstraction, toujours : des points, des lignes, des formes fermées puis ouvertes. Une oeuvre rigoureuse forgée à partir des années 60, sur le modèle des premiers maîtres d'Abstraction-Création.

Salle de la Manutention, 3, rue des Capucins, 59400. Tél.: 27-81-78-66 (musée de Cambrai). De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le lundi et le mardi. Jusqu'au 27 mai.

Dunkerque

Pat Bruder

Ce représentant de la jeune sculpture flirte avec les meubles, pratique l'hybridation, mêle volontiers acier, pièces de mécano, plexiglas et photo, non sans esprit de rigueur, non sans sophistication.

Ecole régionale des Beaux-Arts, 45, rue du Jeu de Paume. Tél.: 28-66-15-80. Et 930, avenue Rosendaël. Tél.: 28-63-72-93. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le dimanche. Jusqu'au 22 avril.

Graveline

Philippe Favier

L'exposition est consacrée aux gravures de Philippe Favier. Des petites choses depuis 1981, de très petites choses même, allant du format timbre-poste aux dimensions d'une boîte à sardines, qui ne manquent ni de qualité, ni de charme. On peut aussi découvrir les peintures récentes de ce jeune imagier au musée de Carcassonne.

Arsenal de Gravelines. Tél.: 28-23-08-13. De 14 heures à 17 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 4 juin. Musée des Beaux-Arts de Carcassonne. Tél.: 68-77-71-27. Jusqu'au 4 juin.

Nantes

Daniel Dezeuze

De ses premiers travaux ascétiques dans l'esprit de Support/Surface, à ses récents assemblages, ludiques et baroques, l'itinéraire d'un artiste français souvent trop discret qui marie à merveille esprit de recherche, ironie et élégance.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clémenceau, 44000. Tél.: 40-74-53-24. Jusqu'au 6 mai.

Vandoeuvre

Photo tchèque

Ce troisième volet d'une rétrospective consacrée à la création photographique en Tchécoslovaquie depuis 1920 témoigne de la vitalité des auteurs contemporains, de Saudek à Tono Stano et Tom Drabos.

Galerie Robert-Doisneau, Centre culturel André-Malraux, 1, place de l'Hôtel de Ville, 54500. Tél.: 83-57-52-24. Jusqu'au 29 avril.

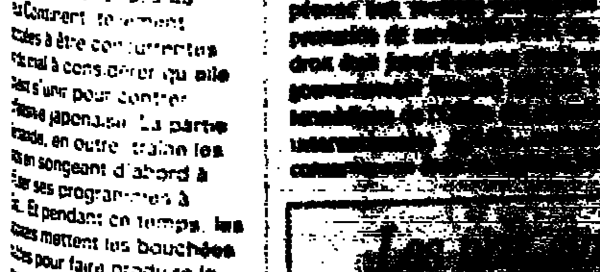
Villeneuve-d'Ascq

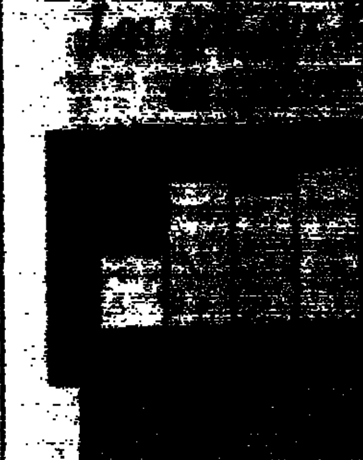
Fernand Léger

Des toiles, mais aussi des gouaches, des dessins, des esquisses de décors et des films. Tout l'oeuvre de Fernand Léger fait l'objet de cette rétrospective très conséquente organisée par le musée de Villeneuve d'Ascq, où les collections permanentes sont riches d'un bel ensemble d'oeuvres de l'artiste.

Musée d'Art Moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél.: 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 17 juin.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette. Sélection « Photo » : Patrick Roegiers





Le Monde

ÉCONOMIE

27 Pas de plan Marshall pour l'Est
27 Mort du démographe Jean Bourgeois-Pichat
28 L'exploitation de la forêt guyanaise
30 Coup de jeune pour le casino d'Enghien
34 Marchés financiers
35 Bourse de Paris

BILLET

Images d'Europe

Avril à Himeji... Sur les bords de la mer Harima, à 50 kilomètres à l'ouest de Kobe-Toshiba, démarre ce mois-ci la fabrication des écrans plats indispensables pour la télévision haute définition (TVHD).

Avril à Paris... le gouvernement français décide de doper le programme européen de TVHD, télévision de l'an 2000 (un marché estimé à 50 milliards de dollars au bas mot) en poussant Thomson à s'associer à Philips afin d'accélérer les recherches conduisant, notamment, à l'industrialisation des précieux écrans et des indispensables circuits intégrés de la lucarne du futur.

Certes, le programme Eurêka, qui organise, avec Bruxelles, les activités de ce secteur, entre en juin dans sa deuxième phase : quelque 3,5 milliards de francs vont être injectés pour soutenir l'effort des industriels du Vieux Continent, avec en tête Philips, Thomson, Bosh et Nokia. Il existe également depuis le 16 mars un Groupement européen d'intérêt économique (GEIE) pour promouvoir la TVHD européenne et surtout la production de programmes utilisant la norme européenne.

Mais tous ces efforts semblent manquer de dynamisme et du punch nécessaire pour regagner le retard pris sur les Japonais. Le mois dernier, on a même vu le ministre de l'industrie français mettre la main au porte-monnaie pour que la TVHD européenne puisse faire une démonstration lors de la grande fête du 125e anniversaire de l'Union internationale des télécommunications à Genève, le 13 mai.

Aujourd'hui, c'est le gouvernement qui promet à Thomson une enveloppe supplémentaire pour financer sa recherche sur cinq ans – une procédure budgétaire inédite, – à condition que la firme française coopère mieux avec son rival néerlandais (avec lequel il est vrai elle s'est alliée pour conquérir le futur marché américain).

Dans cette affaire comme dans d'autres, les entreprises du Vieux Continent, tellement habituées à être concurrentes, *ont du mal à considérer qu'elle doivent s'unir pour contrer* l'offensive japonaise. La partie allemande, en outre, traîne les pieds en songeant d'abord à diffuser ses programmes à l'Est... Et pendant ce temps, les Japonais mettent les bouchées doubles pour faire produire le maximum de programmes compatibles avec leur norme.

Dans la grande bataille pour la télévision de l'an 2000, les mois d'avril sont plus précoces au Japon qu'en Europe.

D. Py.

INSOLITE

Virus Chinois

Un virus nommé « Jérusalem » serait en train de détraquer les ordinateurs chinois. Des responsables du ministère de la sécurité publique ont affirmé que ce virus était d'origine étrangère et que la contamination semblait s'étendre.

Selon le *China Daily*, *« le virus menace des bases de données et pourrait causer d'importants dégâts »*. Les autorités chinoises ont recommandé une révision complète de tous les ordinateurs du pays.

Un centre informatique d'une université de Pékin dont le nom n'a pas été révélé a dû être fermé après une manifestation du virus sur la moitié de ses terminaux.

La politique de recentrage de la CFAO

M. François Pinault vend La Ruche méridionale à Casino

La CFAO vient de céder au groupe succursaliste Casino ses intérêts dans la distribution, regroupés dans La Ruche méridionale, pour 3 milliards de francs. M. François Pinault, le nouveau patron de la CFAO, poursuit ainsi le « recentrage » annoncé il y a un mois. Il y a un peu plus d'un an, la CFAO avait acheté, fort cher, La Ruche méridionale après une bataille boursière menée contre le groupe Rallye.

Après La Chapelle-Darblay, La Ruche méridionale. M. François Pinault mène rondement ses affaires. Il y a quinze jours, il vendait, avec un joli bénéfice, le vieux groupe papetier français à des Scandinaves. Devenu président de la CFAO (Compagnie française de l'Afrique occidentale) le 16 mars dernier (*le Monde* daté 18-19 mars), il considérait qu'elle avait *« des métiers trop nombreux »* ; *il se donnait « trois ou quatre mois »* pour décider d'éventuelles cessions. Il lui aura fallu trois ou quatre semaines. Et la rencontre de M. Antoine Guichard, associé-gérant de Casino, tout aussi déterminé à renforcer un ensemble commercial déjà fort important. Pour 3 milliards de francs, Casino acquiert 99,36 % du capital de La Ruche méridionale (LRM), mais en deux temps pour respecter les impératifs de la COB : la CFAO était en effet propriétaire en propre de 50,73 % du capital de LRM, non cotés, vendus dès mardi, et de 48,63 % d'actions cotées, qui changeront de mains jeudi 19 avril. Casino s'est bien sûr engagé à acheter en même temps, au prix de 2 800 francs l'action, les 0,64 % qui sont dans le public.

La Ruche méridionale, affaire agenaise née en 1907, ses 13 hypermarchés Mammouth devenus L'Univers, ses 13 supermarchés, ses 147 magasins de proximité et ses 11 cafétérias étaient tombés dans l'escarcelle de la CFAO en mars 1989, après deux mois de bataille boursière. Le groupe Rallye, de Nantes, avait en effet *lancé* une OPA jugée inamicale par le groupe familial, les Guignard. Ceux-ci avaient appelé au secours la CFAO, qui avait payé fort cher (1,575 milliard de francs) cette victoire.

Un projet européen

Puis la CFAO, en novembre dernier, avait regroupé dans LRM toute son activité grande distribution : ses 5 hypermarchés et ses 65 supermarchés Sodim, situés dans le Sud-Est, et le groupe Cantelaube (35 supermarchés, 239 magasins de proximité et 10 grandes surfaces de gros *cash and carry*). En tout, un chiffre d'affaires de 8,3 milliards de francs en 1989, et un bénéfice net de 40 millions de francs.

C'est tout cela qui vient grossir l'empire de Casino, qui reste basé à Saint-Etienne, mais couvre peu à peu tout le territoire de ses 40 hypermarchés, 122 supermarchés, 2 558 petits magasins, 245 unités de restauration rapide (Quick et Free Time) et 16 restaurants Hippopotamus. Huit usines, une filiale américaine. Pour le tout, un volume d'activité de près de 54 milliards de francs en 1989, un chiffre d'affaires hors taxes de 35 milliards, un bénéfice net de 565 millions. Le rachat de La Ruche méridionale, c'est pour Casino un changement de chiffre d'affaires appréciable, un accroissement notable de débouchés pour les usines, et l'entrée en force dans le Sud-Ouest. Mais c'est aussi, depuis son alliance européenne avec le britannique Argyll et le néerlandais Ahold (*le Monde* du 1er juillet), une amélioration de taille et de position dans un projet européen en perpétuelle évolution, et en face de partenaires très actifs.

Selon toute vraisemblance, les 18 hypermarchés L'Univers (enseigne-phare du grand projet Univers-Sud des Guignard et de la CFAO aujourd'hui tombé aux oubliettes) devraient, *tôt ou tard, devenir des Géant* Casino. Quant aux supermarchés, supérettes et autres magasins de proximité, tout comme dans les structures d'approvisionnement, il peut y avoir un peu de restructuration dans l'air, en raison de doubles emplois. Casino ne cesse depuis des années, dans son propre parc comme dans celui de ses acquisitions, de procéder à de telles rationalisations.

JOSÉE DOYÈRE

Après plusieurs mois de conflit

Un accord entre l'Etat et la CGE se dessine sur Framatome

Le premier ministre et le ministre de l'industrie espèrent parvenir, dans les jours qui viennent, à un accord sur le difficile dossier de la société Framatome, le constructeur français de chaudières nucléaires. Le pouvoir serait partagé entre l'actionnaire privé, la CGE, et l'Etat.

M. Pierre Suard, PDG de la Compagnie générale d'électricité (CGE), veut sortir de l'impasse dans laquelle il estime être vis-à-vis de Framatome, cette entreprise fabriquant des chaudières nucléaires et qui représente une pièce centrale de la filière atomique française. Propriétaire de 40 % du capital de Framatome, il se heurte à la volonté d'indépendance du PDG, M. Jean Claude Lény, qui pense que la CGE veut, avant tout, mettre la main sur ses milliards de francs de trésorerie. L'Etat, actionnaire au travers du CEA (Commissariat à l'énergie atomique, 35 %) et de l'EDF (10 %) était partagé sur le dossier.

Partage du pouvoir

Le ministère de l'industrie estimant que Framatome, comme toutes les entreprises, a besoin d'un véritable actionnaire, avait préparé un accord à l'automne dernier qui donnait la direction industrielle de l'entreprise à la CGE. M. Lény s'était plaint et l'Elysée avait rejeté l'accord comme faisant la part trop belle au groupe privé.

Pour débloquer la situation, M. Suard avait annoncé il y a deux semaines, qu'il allait racheter avant la fin avril les 12 % détenus par l'entreprise de TP Dumez (les salariés de Framatome détiennent les derniers 3 %). Majoritaire avec 52 %, il aurait ainsi le pouvoir, laissait-il entendre. Mais la manœuvre était en fait clairement un appel à la discussion. Les pouvoirs publics ont donc dû procéder à un réexamen du dossier, constater qu'il n'y avait pas d'alternative et engager un dialogue avec la CGE qui semble devoir déboucher sur le compromis suivant :

– une société holding serait créée qui regrouperait les parts de tout le monde sauf celles des salariés. Cette société détiendrait donc 97 % de Framatome et serait elle même détenue à parité (50/50) par la CGE et par l'Etat (représentés par le CEA et l'EDF, EDF qui malgré son désir de se retirer devrait pour l'instant rester). Il faudra donc que l'Etat rachète simplement 3,5 % des actions à la CGE pour passer des 45 % actuels à 48,5 %, moitié des 97 % ;

– la stratégie nucléaire relèverait du CEA ;

– les diversifications actuelles engagées par M. Lény dans la mécanique ou les connecteurs, seraient maintenues ; – les décisions de gestion courantes relèveront de la CGE ;

– les décisions « stratégiques » seront prises conjointement.

Rien n'est encore bouclé. Les aspects juridiques d'un tel partage du pouvoir n'étant pas les plus simples à préciser dans le détail. Il reste aussi à savoir si M. Lény peut accepter un tel compromis. Le PDG pourrait être sacrifié s'il faisait preuve de trop d'intransigeance. Matignon et le ministère de l'industrie restent prudents, même si le compromis semble en bonne voie. Qu'il soit obtenu de bon cœur par les différentes parties prenantes est une autre affaire...

E. L. B.

Prestation de services ou trafic de main d'oeuvre

La délicate circulation des travailleurs portugais

L'inspection française du travail et les entreprises portugaises de travaux publics *n'ont* pas fini de jouer au chat et à la souris. Et ce, en dépit de l'arrêt rendu, le 27 mars, par la Cour de justice des communautés européennes, *sensé clarifier* les conditions dans lesquelles des entreprises portugaises ont la possibilité de venir exécuter des missions en France en emmenant leurs salariés (*le Monde* du 29 mars).

Vous avez le droit de venir travailler librement en France à condition d'en payer le prix ! Tel est, en substance, le message délivré par le juge suprême de la communauté européenne aux sociétés portugaises de prestation de services en BTP. Un tel droit était jusqu'à présent dénié par le gouvernement français qui, par l'intermédiaire de l'Office des migrations internationales (OMI), souhaitait conserver son droit de regard *a priori*, sur tout emploi de travailleur étranger sur le sol national (1). En contrepartie, les entreprises portugaises vont devoir se plier, durant le temps de leur mission, à la législation sociale du pays d'accueil plus contraignante pour elles.

Si la sentence de la Cour de justice *de Luxembourg semble à première* vue très claire, la réalité qu'elle recouvre demeure, elle, beaucoup moins limpide. La frontière entre la prestation de service de BTP et la seule mise à disposition de travailleurs, réprimée par la législation sur les trafics de main d'oeuvre, apparaît notamment bien ténue.

Un prestataire de service employé en sous-traitance sur un chantier de bâtiment doit, selon M. Philippe Levaux, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), arriver avec *« non seulement ses hommes, mais aussi ses matériels et matériaux »*. C'est là où, selon lui, le bât blesse car comment qualifier une société portugaise venant travailler en France avec ses travailleurs et utilisant, de fait, la logistique fournie par une filiale française ou par l'entreprise nationale qui lui a confié des travaux ? De même, un sous-traitant portugais embauchant des travailleurs dans le seul but d'effectuer une mission en France ne s'assimile-t-il pas d'abord à un bureau de recrutement?

Pour leur défense, les entrepreneurs portugais répliquent que lorsqu'il s'agit de *« tirer sur les prix »*, les sociétés de BTP françaises sont beaucoup moins regardantes sur les conditions d'emploi et de travail des salariés lusitaniens. Le président de la FNTP reconnaît d'ailleurs que les *entreprises nationales de BTP sont « très discrètes »* sur leurs éventuels recours à des sous-traitants étrangers, *« partie intégrante*, selon lui, *de leur savoir-faire »*. M. Levaux dénonce, en revanche, *« les montages destinés à amener de la main d'oeuvre à un coût faussant la concurrence »*.

« Le prix de revient d'une mission de BTP est trois fois moindre lorsqu'elle est confiée à un sous-traitant portugais », reconnaît M. Manuel Alvès, président du groupe SEPI, numéro deux français pour la réalisation d'espaces verts. Les travailleurs sont, en effet, rétribués au siège social portugais de leur entreprise, et selon les barèmes de salaires locaux, soit 50 000 à 60 000 escudos mensuels (2 000 à 2 400 F).

Le risque de trafic de main d'oeuvre sous couvert de prestation de service est, en tout cas, apparu très réel à la Cour de justice européenne qui a posé le principe selon lequel les Etats membres *« doivent pouvoir vérifier »* qu'il n'y a pas dénaturation d'activité. Privée d'un contrôle *a priori*, l'administration française réfléchit dès lors aux moyens de faire appliquer la législation sociale dans un secteur où le déficit de personnel est patent et où les bras qui se proposent sont accueillis... à bras ouvert.

V. DEVILLECHABROLLE

(1) Les ressortissants de la Communauté européenne bénéficient certes, en principe, de la liberté de circulation des travailleurs, telle qu'elle est définie dans les articles 59 et 60 du Traité de Rome. Cette liberté est toutefois restreinte, pour une période transitoire, pour les salariés grecs, espagnols et portugais, susceptibles de perturber le marché de l'emploi du pays d'accueil.

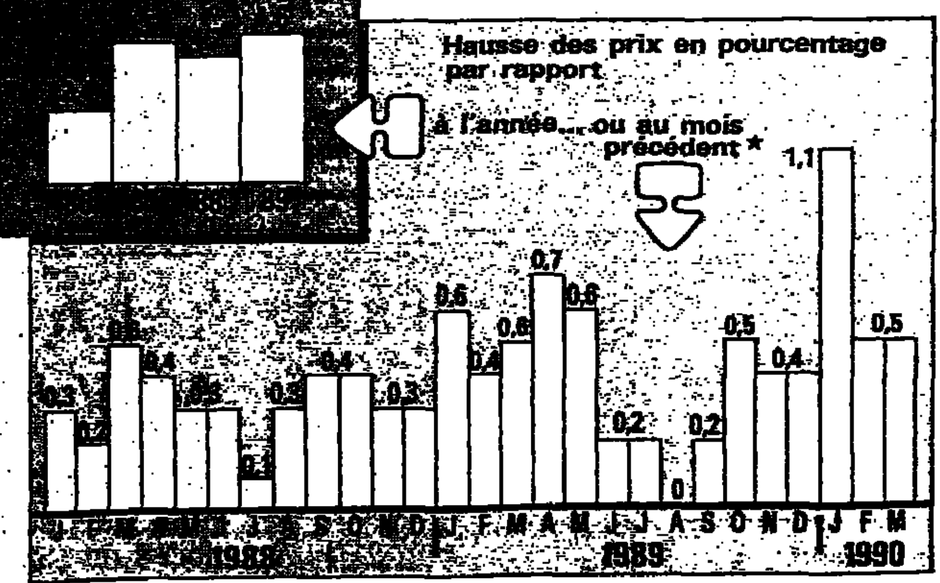
A partir du 17 avril

Hausse de 1,5 % des tarifs d'EDF

Les prix de vente de l'électricité vont augmenter de 1,5 % a annoncé Electricité de France. La date d'application de cette mesure a été annoncée le mardi 17 avril lors de la parution de l'arrêté au *Journal Officiel*.

La dernière augmentation remonte au 20 décembre dernier. « *Cette hausse, associée au développement des ventes et aux gains de productivité que l'entreprise s'est engagée à réaliser, est un élément essentiel pour viser un retour à l'équilibre financier* », précise EDF dont le déficit s'élève en 1989 à 4 milliards de francs. – *(AFP.)*

Les prix aux Etats-Unis ont augmenté de 8,5 % en rythme annuel au premier trimestre



*après correction des variations saisonnières

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,5 % en mars aux Etats-Unis, une hausse inattendue qui porte le taux d'inflation au premier trimestre de 1990 à 8,5 % en rythme annuel, le chiffre le plus élevé depuis 1982. *L'an dernier, les prix* avaient progressé de 4,6 %. Le département du travail, qui a publié ces statistiques mardi 17 avril, attribue le mauvais chiffre de mars – après 1,1 % en janvier et 0,5 % en février – à *une forte augmentation des prix* de l'habillement et des coûts de la construction, qui ont plus que compensé la baisse des prix de l'énergie (– 0,8 %) et la hausse modérée des prix alimentaires (+ 0,4 %).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Nouvelle Emission
18 Avril 1990

Cet emprunt ayant été souscrit, le présent avis est publié à titre d'information seulement

KfW Kreditanstalt für Wiederaufbau

Frankfurt am Main, République Fédérale d'Allemagne

ECU 200.000.000
Emprunt obligataire 10 7/8 % 1990/1995

Prix d'émission:	101 7/8 %
Intérêt:	10 7/8 % par an payable annuellement à terme échu le 18 Avril
Prix de Remboursement:	*au pair le 18 Avril 1995*
Cotation en Bourse:	Frankfurt am Main, Luxembourg

Deutsche Bank Aktiengesellschaft — **Paribas Capital Markets Group**

Commerzbank Aktiengesellschaft	**Crédit Lyonnais SA & Co. (Deutschland) oHG**	**Credit Suisse First Boston** Limited
Dresdner Bank Aktiengesellschaft	**Swiss Bank Corporation Investment Banking**	**UBS Phillips & Drew Securities Limited**
	Westdeutsche Landesbank Girozentrale	
Amro Handelsbank Aktiengesellschaft	**Bank Brussel Lambert N.V.**	**Bank of Tokyo Capital Markets Group**
Banque Nationale de Paris S.A. & Co. (Deutschland) oHG	**Crédit Commercial de France**	**Daiwa Europe (Deutschland) GmbH**
Generale Bank	**IBJ International Limited**	**J.P. Morgan Securities Ltd.**
Nomura International	**Salomon Brothers AG**	**Shearson Lehman Hutton International**
	S.G. Warburg Securities	
Bayerische Vereinsbank Aktiengesellschaft	**BHF-Bank**	**Deutsche Girozentrale – Deutsche Kommunalbank –**
DG Bank Deutsche Genossenschaftsbank	**Hessische Landesbank – Girozentrale –**	**Norddeutsche Landesbank Girozentrale**
	Südwestdeutsche Landesbank Girozentrale	

AVENIR HAVAS MEDIA
RÉSULTAT NET
PART DU GROUPE : 176,1 MF
DIVIDENDE PROPOSE : 4,40 F, soit + 27 %

Le conseil d'administration d'Avenir Havas Media, réuni le 10 avril 1990 sous la présidence de Monsieur Philippe Santini, a examiné les comptes consolidés de l'exercice 1989, qui peuvent être qualifiés de complexes du fait des apports réalisés pendant l'année et des créations d'entités nouvelles.

Des comptes pro forma 1989 ont été arrêtés, reprenant l'ensemble des activités pour l'année pleine, permettant ainsi d'avoir une base de référence pour les projections 1990.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES PROCHE DE 6 MILLIARDS DE FRANCS

Le chiffre d'affaires consolidé de 5 991 millions de francs est réparti sur cinq activités : affichage 42 %, presse gratuite et distribution publicitaire 28 %, régie de presse et édition d'hebdomadaires régionaux 30 %.

Toutes les activités ont connu des progressions significatives supérieures à 10 % par rapport à l'exercice 1988. Il faut souligner la progression de l'activité de presse gratuite et de distribution publicitaire de + 15 %.

UN RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DE 176,1 MILLIONS DE F

Le résultat net consolidé part du groupe est de 176,1 millions de francs, en progression de 25 % à 30 % par rapport au résultat 1988, reconstitué selon le périmètre 1989.

Ce résultat comprend un amortissement de survaleur de 10,1 millions de francs et uniquement le résultat du deuxième semestre des sociétés apportées dans le cadre des accords signés avec HMR et MAI en juillet 1989.

Le résultat 1989 pro forma en année pleine se serait élevé à 260,8 millions de francs. 39 % de ce résultat aurait été réalisé hors de France.

UN DIVIDENDE EN PROGRESSION DE 27 %

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires convoquée le 12 juin 1990 de distribuer un dividende net par action de 4,40 francs, soit 6,60 francs avoir fiscal inclus. Cette proposition de dividende marque une progression de 27 % par rapport au dividende distribué au titre de l'exercice précédent.

Un demi-dividende sera versé aux actionnaires porteurs de nouvelles actions issues des apports et de l'augmentation de capital de décembre 1989.

	1988	1989 Pro forma	
Nombre total d'actions après fractionnement (après division du nominal par 5 le 17/04/1990)	6 666 615	17 217 115	
Résultat net part du groupe	79,8 MF	260,8 MF	
Résultat net par action	11,97 F	15,15 F	+ 26,6 %
Dividende par action	3,46 F	4,40 F	+ 27,2 %

UNE DIVISION PAR 5 DU NOMINAL DE L'ACTION, LE 17 AVRIL 1990

La division du nominal par cinq, de 50 F à 10 F, annoncée précédemment prend effet le 17 avril 1990, portant le nombre d'actions de la société de 3 443 423 à 17 217 115.



CONVOCATION D'ASSEMBLEE

L'Assemblée Générale Ordinaire du Credito Italiano se tiendra le 26 avril 1990 à 15 heures auprès du Siège Social à Gênes, Piazza De Ferrari (entrée Via Dante, 1), pour statuer sur le suivant

Ordre du jour

1) Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes: approbation du bilan au 31/12/89 et décisions relatives.
2) Nomination des Administrateurs après détermination de leur nombre.
3) Rémunérations diverses, dont à l'art. 29 des Statuts.

Au cas où l'Assemblée ne pourrait se tenir le 26 avril, faute de quorum, les actionnaires seraient convoqués de nouveau le 24 mai 1990 au même endroit et à la même heure.
Peuvent assister à l'Assemblée les titulaires d'actions ordinaires avec droit de vote qui, tout en étant déjà inscrits dans le Registre des actionnaires, aient effectué, au moins cinq jours avant la date établie pour l'Assemblée, le dépôt de leurs actions auprès de n'importe quelle agence du Credito Italiano, ou bien auprès de la Monte Titoli S.p.A.

LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION



Compagnie d'investissements français immobiliers COGIFI

Le conseil d'administration, réuni le 11 avril 1990, a arrêté le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 1989.

Les comptes de l'exercice font apparaître, après dotation de 13 358 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, un résultat courant d'exploitation de 87 320 000 F contre 81 518 000 F, en augmentation de 7,1 %.

Le bénéfice net de l'exercice, qui enregistre les plus-values sur cessions d'actif, d'un montant de 33 119 000 F s'établit à 120 793 000 F.

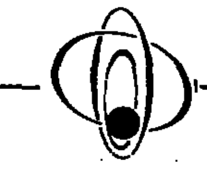
L'ensemble des recettes constituées par les loyers, les produits accessoires et les produits financiers, se sont élevées à 125 972 000 F.

Les ventes régularisées ont porté sur 132 appartements répartis dans six résidences et sur 3 locaux commerciaux. Elles ont représenté un montant de 53 632 000 F.

Parallèlement, la société a acquis un étage de bureaux entièrement loué, d'une surface de 2 060 m² dans l'immeuble Tour Franklin, situé à Paris-La-Défense.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 14 juin 1990, de distribuer un dividende de 26,60 F par action contre 25,20 F, l'année précédente.

Le conseil a par ailleurs décidé, dans le cadre de la politique de recentrage de son patrimoine sur l'agglomération parisienne, de mettre en vente par appartement la Tour Mont Blanc à Grenoble, qui comprend 224 appartements.





Paluel-Marmont S.A.

Le 9 avril, le conseil de surveillance de P.-M. SA, présidé par M. J.P. Brunet, a examiné les comptes que lui présentait le directoire pour l'exercice 1989.

Deux faits saillants ont été mis en évidence par M. Roger Paluel-Marmont, président du directoire :

– L'accroissement des capitaux propres consolidés de 355 MF à 438 MF qui trouve son origine dans l'exercice au 31 décembre 1989 des droits attachés aux OBSA pour 57 MF et dans l'imputation du résultat de l'année précédente aux réserves et au report à nouveau.

– Le renforcement du contrôle direct de la Cie Lebon porté de 31 % à 38 %.

Après la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de 5,2 MF, le résultat consolidé atteint 26,9 MF, niveau satisfaisant pour une phase de transition. Les comptes sociaux font apparaître un résultat net de 16 MF.

Il sera proposé à l'assemblée générale un dividende global de 16,5 F dont 5,50 F d'avoir fiscal. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'actions, la masse globale du dividende distribué est en augmentation de plus de 37 %.

Le conseil de surveillance a nommé M. Bernard Auberger membre du directoire.

ÉCONOMIE

ETRANGER

Le rapport annuel de la commission économique des Nations-Unies pour l'Europe

Un nouveau plan Marshall pour les pays de l'Est n'est pas approprié

« Les perspectives à court terme tablent sur une aggravation de la récession dans les pays d'Europe de l'Est en 1990 et, au mieux, sur une croissance faible en Union soviétique... Il est de plus en plus évident que les coûts de la transition vers l'économie de marché ont été sous-estimés. » Le rapport annuel pour 1989-1990 de la commission économique des Nations unies pour l'Europe, rendu public le 17 avril, ne risque pas de pécher par optimisme. Il souligne qu'au dernier trimestre de 1989 la production a diminué dans presque tous, voire tous les sept pays d'Europe orientale. A l'exception de l'URSS et de la Roumanie – pour laquelle il n'existe pas de statistiques économiques fiables, – la croissance des pays de l'Est a été limitée à 0,5 % en moyenne en 1989, ce qui en fait *« probablement la pire performance économique depuis la période d'immédiate après guerre »*.

La commission économique de l'ONU insiste à plusieurs reprises sur la nécessaire distinction du problème de l'ajustement économique à court terme (réduction des déficits, lutte contre l'inflation...) de celui des réformes structurelles (la transition vers le marché). Pour éviter que le premier objectif n'empêche la mise en œuvre de tout changement de structure, les économistes de l'ONU estiment que les pays occidentaux peuvent apporter une aide précieuse. Reste à en définir les modalités.

Les sommes proposées jusqu'à présent par les vingt-quatre pays donateurs sont faibles au regard des 65,4 milliards de dollars (en dollars courants, soit 380 milliards de francs) apportés par les Etats-Unis aux pays d'Europe occidentale dans l'immédiat après guerre, dans le cadre du plan Marshall. Cependant, souligne le rapport, rien ne prouve que l'Europe de l'Est soit pour l'instant en mesure d'absorber des montants substantiels. Il ne faut pas oublier que la dette extérieure de la région (URSS comprise) a augmenté de 90 milliards de dollars entre 1970 et 1981.

Une mise en garde

Une répétition de ce « plan Marshall » ne pourrait être utile aujourd'hui que si ses priorités étaient inversées par rapport au programme de la fin des années 40. Dans le cas des pays de l'Est, les dons devraient être minimes tandis que les sommes consacrées à l'assistance technique devraient occuper la première place. Lorsque cette assistance est évoquée, il s'agit généralement de livraisons de haute technologie ou de formation des cadres. Or, selon les économistes de l'ONU, cette assistance devrait porter en priorité sur la constitution d'une infrastructure financière, juridique et institutionnelle, ainsi que sur l'élaboration de dispositifs statistiques fiables, afin de préparer véritablement l'entrée en vigueur du marché.

Si le rapport reconnaît que certains pays, comme la Pologne et la Hongrie, avancent rapidement sur la voie du marché, il redoute que leur manque de préparation à ces changements structurels ne leur nuise gravement. Ainsi, l'ouverture des industries nationales aux capitaux étrangers, en l'absence de législations antitrust, peut se révéler dangereuse car *« c'est une erreur de croire que toutes les entreprises de marché ont besoin d'une économie de marché concurrentielle dans laquelle opérer »*. *« Tant qu'elles ont des garanties sur la propriété de leurs actifs et sur le rapatriement de leurs profits, les entreprises étrangères, comme les sportifs, sont heureuses de jouer selon les règles en vigueur. Si les marchés ne sont pas concurrentiels, on ne peut présumer que les activités des entreprises étrangères contribueront automatiquement à utiliser les ressources de manière plus efficace. »*

La mise en garde de l'ONU est claire. Face à l'enthousiasme des nouveaux dirigeants d'Europe de l'Est et à l'empressement des entreprises et des gouvernements occidentaux devant ce nouveau gisement de croissance, les économistes de l'organisation internationale appellent à la prudence et à la réflexion. Aux pays en transition de définir le rythme précis des réformes et leurs secteurs prioritaires, aux gouvernements occidentaux de réfléchir à la manière la plus efficace de transférer des ressources financières.

F. L.

La restructuration du capitalisme français

Suite de la première page

De même Elf, dirigé par un ex-fonctionnaire barbu, hier encore stigmatisé par la droite, entre au capital de la très privée Compagnie générale des eaux, etc. Chaque jour sonne une noce et une nouvelle économie mixte est au banquet.

Le compromis n'est pas scellé. Il reste partiel et fragile. Mais il amorce, pour l'instant encore au coup par coup, une dépolitisation, un recentrage politique, qui autorisent à leur tour une restructuration du capitalisme français sans exclusive, c'est-à-dire mêlant les eaux publiques et privées.

Cet accord entre la gauche et les patrons aurait pu être conclu il y a deux ans, dès la réélection de M. Mitterrand. Parmi les chefs d'entreprise, nombreux étaient ceux, en effet, qui n'avaient guère apprécié les excès de MM. Chirac et Balladur dans la « restauration » de la mainmise RPR sur les rouages de l'économie française. Oubliés du partage, UDF, barristes ou plus généralement neutres, ils avaient salué la conversion de la gauche en faveur des entreprises et de la rigueur, et M. Bérégovoy pouvait, à leur yeux, se classer parmi les excellents ministres des finances.

L'affaire de la Société générale

A l'automne 1988, l'affaire de la Générale avait tout cassé. M. Mitterrand, qui dUT souffrir beaucoup des affronts de la cohabitation, inspira cette opération de vengeance inutile et infructueuse. Pour casser l'actionnariat placé par M. Balladur dans la banque privatisée, jugé trop proche du RPR, M. Bérégovoy s'était transformé en ouvrier du *« dénoyautage »*. Or cette tentative était cruciale car elle voulait enrôler sous la bannière gouvernementale certains investisseurs institutionnels très riches comme les assureurs nationalisés ou la Caisse des dépôts, leur faisant perdre leur traditionnelle neutralité.

Forçant chacun à choisir son camp, l'affaire accentuait la fracture entre le public et le privé, que les nationalisations puis les privatisations, menées trop comme des combats politiques, avaient déjà creusée. Pendant plus d'une année, les séquelles furent nombreuses : pour beaucoup de patrons privés, les entreprises publiques, puisqu'elles étaient soumises aux injonctions politiques, n'étaient pas fiables.

On connaît la suite : le ministre centriste de l'industrie, M. Roger Fauroux, s'éleva contre cette dérive. *Il faillit en perdre son* poste, mais l'échec du complot, mené en amateur, fit qu'il gagna. M. Bérégovoy ruina son bon crédit dans « l'establishment » et ses espoirs de *« premier ministrable »*. Il lui a fallu une longue année de franc fort pour le renflouer.

Aujourd'hui, tout le monde a oublié l'affaire de la Générale. La nomination des PDG des nationalisés, *l'été dernier, sur des critères* non-politiques, sauf quelques rares exceptions, y fut pour beaucoup. Les patrons surent démontrer que le capital public n'était pas forcément socialiste et qu'ils savaient être indépendants. *M. Peyrelevade, le président de* l'UAP s'est distingué dans cette tâche, et on lui a confié très souvent un rôle discret « d'arrangeur » de l'économie mixte.

Un « ni-ni » pragmatique

L'assouplissement du « ni-ni » a constitué un deuxième chapitre de compromis. Assez curieusement, d'ailleurs, car il ne faut pas *oublier que le « ni privatisation ni nationalisation »* fixé par le candidat Mitterrand dans sa *Lettre aux Français* se voulait une règle de paix. Le ni-ni le plaçait politiquement au centre. L'élection passée, le ministère des *finances prépara même*, dans cet esprit d'ouverture, un projet de loi de *« respiration du secteur public »* qui est resté – secrètement – dans les tiroirs, mais qui prévoyait l'entrée des capitaux privés à hauteur de 33 % dans les *sociétés nationalisées (juste* en dessous de la minorité de blocage).

Est-ce l'échec sur la Générale ? La fin de la quête d'un accord politique avec les centristes de M. Méhaignerie ? Une dégradation des rapports avec le premier ministre ? L'insistance de M. Fauroux à réclamer des crédits budgétaires. considérée à l'Elysée comme une manœuvre de privatisation ? En tout cas, la position présidentielle s'est crispée au cours de l'hiver 1988 et la règle a été interprétée de façon rigide. Le 13 juin 1989, M. Bérégovoy énonçait devant le Haut Conseil du secteur public un : *« non aux privatisations partielles »*... Moins d'un an plus tard, l'accord Renault-Volvo l'a démenti : le groupe suédois a pris 25 % du capital de l'entreprise symbole de toutes les nationalisations.

En fait, la règle était impraticable, et elle dut être rapidement tournée. Pour financer leurs nombreuses acquisitions, aux Etats-Unis notamment, les crédits budgétaires ne suffisant pas, les entreprises publiques durent lever des fonds privés. Ce financement « mixte » est autorisé, il est vrai, depuis 1983 et la loi Delors sur l'épargne ; M. Rocard n'a rien apporté de neuf. Mais la boulimie des groupes allait forcer à faire une part toujours plus grande aux marchés. Et ce qui devait arriver arriva : le financement mixte déboucha sur un actionnariat mixte.

Sur ce sujet, Renault a servi de révélateur. Mais l'évolution a été générale : aujourd'hui, plus *aucune société nationalisée n'est* détenue directement à 100 % par l'Etat. *De facto*, la règle a été celle de privatisations partielles. Comme, dans le même temps, le rachat d'UTA par Air-France montrait qu'une nationalisation importante était désormais possible (alors qu'elles avaient été exclues pendant tout le premier septennat en dehors de la liste de 1982), la gestion gouvernementale débouchait sur un secteur public expansif mais dilué, augmenté de ses acquisitions françaises et étrangères, mais détenu à moins de 100 %.

Le débat se porte maintenant sur la CGE, et ce n'est pas un hasard, cette entreprise occupant un place centrale dans le capitalisme français. La CGE vit des commandes publiques du nucléaire, des chantiers navals ou du téléphone et a de tout temps entretenu des rapports très étroits avec l'Etat. Elle a été présidée par M. Ambroise Roux, le « parrain » du patronat dans les années 70. Elle a été privatisée par M. Balladur – un ancien dirigeant de ce groupe – dans des conditions contestées par les socialistes. C'est elle qui était en réalité visée derrière la Société générale, au cours de l'hiver 1988. Cette compagnie a symbolisé avant 1981 le capitalisme « mixte » à la mode de droite – fonds publics, profits privés – puis a connu une nationalisation « sanction » en 1982 et, en 1987, une privatisation «restauration». Bref, la CGE a toujours représenté la citadelle à conquérir.

MM. Rocard et Fauroux devraient réussir à obtenir un compromis entre les intérêts publics et les intérêts privés dans Framatome. Appelé en renfort à l'automne, M. Peyrelevade proposa un donnant-donnant en mêlant la filiale Générale occidentale, propriétaire du magazine *l'Express*, et le nucléaire. M. Suard refusa. M. Fauroux tenta une première fois sa chance sur le seul volet Framatome. Ce fut M. Mitterrand qui refusa. Aujourd'hui, même si un accord est en vue, l'issue du dossier reste incertaine puisque s'y opposent deux extrêmes, réticents l'un comme l'autre, au principe rocardien du mélange des genres. Qu'un compromis soit trouvé ou non, éclairera sur le caractère plus ou moins achevé du processus de « recentrage politique » du capitalisme français. Mais il est indubitablement engagé.

ERIC LE BOUCHER

Prochain article :

II. TROIS MODÈLES EN CONCURRENCE

REPÈRES

ETATS-UNIS

Hausse de la production industrielle en mars

La production industrielle américaine a progressé de 0,7 % au mois de mars, après 0,8 % en février (chiffre révisé en hausse), a annoncé mardi 17 février la Réserve fédérale. C'est la deuxième augmentation mensuelle consécutive, alors que l'année avait mal commencé avec une baisse de la production industrielle de 1,1 % en janvier.

L'industrie, secteur le plus touché ces derniers mois par le ralentissement de la croissance américaine, donne donc des signes encourageants de reprise, tandis que les analystes tablaient sur une progression très modérée de 0,1 % à 0,3 %. Le bon chiffre de mars s'explique à la fois par un redressement sensible dans l'industrie automobile et par une hausse très vive de la production des services publics.

JAPON

Forte augmentation de la masse monétaire

La masse monétaire du Japon a augmenté de 11,6 % en glissement annuel en mars, contre 11,8 % en février, a indiqué la Banque centrale mardi 17 avril. En mars, pour le quatrième mois *consécutif, l'augmentation de cet* agrégat a été supérieure à 10 %, et la Banque du Japon prévoit qu'elle s'élèvera en moyenne à 11 % au moins entre avril et juin. L'Institut d'émission a expliqué la *hausse de la croissance de la* masse monétaire par la déréglementation financière et la progression des taux d'intérêt.

Il a toutefois ajouté que ce fort taux de croissance ne signifiait pas *nécessairement une augmentation* de l'inflation car il reflétait un changement dans les actifs financiers.

DÉMOGRAPHIE

Ancien directeur de l'INED

Jean Bourgeois-Pichat est mort

Le démographe Jean Bourgeois-Pichat, président du Comité international de recherche sur les études en démographie (CICRED) et ancien directeur de l'Institut national d'études démographiques (INED) de 1962 à 1971, est mort, dimanche 15 avril, à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Jean Bourgeois-Pichat faisait partie de la première génération de l'Institut national d'études démographiques (CICRED). Polytechnicien, officier d'artillerie, il était entré à la Fondation pour l'étude des problèmes humains créée par Alexis Carrel avec l'appui du maréchal Pétain, et lorsque le gouvernement *du général de Gaulle tira* l'INED de ce grandiose projet teinté d'un eugénisme suspect, il fit, selon ses propres termes, partie de ces *« chercheurs qui essayaient d'y voir clair dans la démographie de la France »*, et qu'Alfred Sauvy sut « récupérer » *(le Monde* du 31 octobre 1978).

Chef du département chargé de l'observation de la situation démographique de la France à l'INED, il fut l'un des premiers à saisir la nouveauté du baby boom de l'après-guerre : il y discerna un nouveau comportement des couples, et non un simple « rattrapage » après le retour des mobilisés, ou un changment dans le calendrier des naissances, comme le pensaient certains de ses collègues.

A la division de la population des Nations unies, où il fut administrateur de 1953 à 1962, puis à partir de 1972, au CICRED, ce « club » des institutions démographiques nationales, c'est l'évolution mondiale qu'il sut observer. Il a d'abord contribué à en forger les outils d'étude : son ingéniosité a su trouver les méthodes permettant de tirer des statistiques justes de données approximatives ou incomplètes qu'on pouvait recueillir dans les pays en voie de développement. Mais s'appliquant à classer les pays selon les phases de leur évolution, il a contribué aussi à populariser la notion de *« transition démographique »*, ce passage de la période de mortalité et de natalité fortes à celle de mortalité et de natalité faibles aujourd'hui familier à tous les observateurs.

G. H.

SOCIAL

□ **L'emploi des cadres *« à son plus haut niveau »* en mars.** – Avec 10 000 offres d'emploi, le marché de l'emploi des cadres a enregistré une hausse de 14 % en mars par rapport à la même période en 1989, selon l'Association pour l'emploi des cadres (APEC).

Cette *« relance après deux mois de pause »* place le marché *« à son plus haut niveau »* et stabilise la tendance annuelle à 12 %, selon l'APEC. En cumul sur les douze derniers mois, plus de 98 000 emplois ont été proposés.

□ **Les syndicats de l'ANPE appellent à la grève du 26 avril.** – L'intersyndicale (CFDT-CGT-FO) de l'Agence nationale pour l'emploi appelle le personnel à s'associer à *la grève générale organisée le* 26 avril dans la fonction publique et à *« prendre toutes les initiatives visant au blocage général des données informatiques ne nuisant pas aux chômeurs »*.

Les syndicats, qui s'opposent au projet de réforme du personnel, doivent rencontrer la direction de l'ANPE le jeudi 19 avril.



SOCIÉTÉS



ÉCONOMIE

OUTRE-MER

Les paradoxes d'un département forestier qui importe du bois

L'exploitation à haut risque de la forêt guyanaise

Le département de la Guyane se débat dans une situation paradoxale. Doté d'un massif forestier d'une surface presque double de celui de la métropole, il importe encore du bois ! Tous les grands projets de développement ont échoué, et l'on s'oriente aujourd'hui vers une exploitation raisonnée de la bande côtière, dans le souci de conserver le massif intérieur à peu près vierge, en réserve pour l'avenir.

CAYENNE

de notre envoyé spécial

La tronçonneuse qui vrombit dans une gerbe de sciure, les fibres du tronc qui craquent comme des allumettes, et voici un nouveau géant de la forêt qui s'abat dans un bruit de catastrophe, au milieu d'une pluie de feuilles. Il ne faut pas plus de trois minutes au bûcheron brésilien pour abattre un grignon blanc de 40 mètres de haut et de 3,45 mètres de circonférence. En dix minutes, la souche à contreforts et le houppier sont séparés du tronc, et une grume de 6 mètres cubes est bientôt halée par un engin tout terrain le long de l'étroite piste forestière.

Les ouvriers du chantier forestier de Degrad Seramaca, en Guyane française, sont tous d'origine étrangère – Surinamiens, Brésiliens ou Haïtiens. Comme en métropole, où on ne trouve pratiquement plus que des bûcherons yougoslaves ou marocains. Mais les similitudes s'arrêtent là. *« C'est plus facile ici qu'en Haute-Savoie,* affirme en s'épongeant le front Claude Barthod, un solide Jurassien installé depuis neuf ans en Guyane. *Pas de ravin ni d'éboulis casse-gueule. Pas de neige. On travaille douze mois sur douze. »* Seule contrainte : le poids du bois qui est gorgé d'eau. Il pèse jusqu'à 1,3 tonne au mètre cube, ce qui le rend parfois plus lourd que l'eau. Il faut donc prévoir des câbles d'acier de fort calibre pour débarder les grumes de cette sylve équatoriale.

En réalité, rien n'est facile dans cette forêt guyanaise. D'abord, il faut tracer des pistes en terrain vierge pour atteindre le bois exploitable. Or le « gros bois » qui vaut le détour est plutôt rare en zone équatoriale : une moyenne de trois arbres à l'hectare, ce qui représente entre 7 *et 15 mètres cubes de bois d'œuvre* – bien moins que dans nos futaies tempérées, exploitées depuis des siècles. Pour comprendre le faible rendement de ce département d'Amérique, il suffit d'afficher le bilan : les 4,5 millions d'hectares de la forêt métropolitaine produisent quelque 14 millions de mètres cubes de bois, tandis que les 7,5 millions d'hectares de la forêt guyanaise – très partiellement exploitée, certes – en fournissent à peine plus de 100 000.

Paradoxalement, c'est la richesse de la végétation équatoriale qui entrave la production de bois. Dans la forêt guyanaise, on compte plus de cinq cents espèces de palmiers, qui demeurent inutilisables par les scieurs. Sur les quelque quatre cents essences d'arbres répertoriées, on en exploite environ soixante-dix, ce qui représente un gamme trop étendue pour une bonne commercialisation.

Aussi les forestiers guyanais se concentrent-ils sur quelques essences bien connues comme l'angélique (36 %) ou le grignon et le *gonfolo* (31 %). Le reste se partage entre les bois durs comme l'amarante ou le *wapa, réputé imputrescible, ou au* contraire le bois tendre comme le *mapa*, utilisé pour le coffrage. Et les ébénistes du faubourg Saint-Antoine apprécient toujours le « satiné rubané » pour leurs placages précieux.

Mais le marché du bois a des exigences que les négociants guyanais ont parfois ignorées, à leurs dépens. C'est ainsi qu'ils ont perdu récemment une part du marché antillais en exportant du grignon blanc mal séché, qui s'est ensuite vrillé ou fendu. Ils avaient oublié que les planches fraîchement débitées doivent être gardées au moins huit mois « sur bagnettes » avant d'être proposées à la vente. A cette erreur technique s'est ajouté un élément nouveau en 1988 : l'ouverture par la Compagnie générale maritime d'une ligne reliant Belem (Brésil) aux Antilles. Les négociants brésiliens se sont engouffrés dans cette brèche en inondant aussitôt la Martinique et la Guadeloupe de sciages proposés à des prix défiant toute concurrence. De sorte que le marché antillais, qui absorbait 33 % des sciages guyanais en 1987, est tombé à 26 % en 1988.

Ces déboires, cependant, font figure de péchés véniels au regard des mésaventures passées. Chacun, en Guyane, garde en mémoire l'échec retentissant du « plan vert », lancé en 1975 par Olivier Stirn, alors ministre des DOM-TOM, plan visant à faire exploiter la sylve équatoriale par les chômeurs de l'Hexagone ! En 1981, il a fallu abandonner un autre grand projet : la plantation de pins et d'eucalyptus pour l'approvisionnement d'usines de pâte à papier. On s'est aperçu en effet que les sols latéritiques se prêtaient fort mal à la croissance supposée rapide de ces arbres d'importation. En 1986, les deux grandes usines de déroulage et de contreplaqué installées à Saint-Laurent-du-Maroni ont fait faillite. Quant à l'Office national des forêts, qui gère le patrimoine forestier et délivre les permis d'exploitation, il ne couvrait cette année-là que 10 % de ses frais...

A une décennie de projets grandioses et irréalisables a succédé *« une période d'ajustement des objectifs et de restructuration »*, comme le dit le directeur de l'agriculture et de la forêt, M. Ménard. On a construit 70 kilomètres de « pénétrantes » en deux ans, ce qui a permis d'ouvrir à l'exploitation 180 000 hectares en 1988 (150 000 en 1987) et a fait passer le volume du bois sorti de forêt au-dessus de la barre des 100 000 mètres cubes, soit une augmentation de 20 % en deux ans. En outre, la quasi-totalité des grumes produites est aujourd'hui transformée sur place, grâce à l'émergence – laborieuse – d'une réelle industrie du sciage.

Un programme d'intervention

Avec un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de francs, l'industrie du bois s'est hissée au deuxième rang des activités économiques du département, derrière la pêche (et juste avant l'or). Mais si la Guyane est aujourd'hui autosuffisante en *bois d'œuvre et en sciages,* elle importe encore du contreplaqué, des meubles, diverses menuiseries et le papier. Une aberration économique pour un département qui possède le plus important massif forestier français !

L'Office national des forêts a engagé en 1989 un programme d'intervention fondé sur de nouvelles méthodes sylvicoles. En liaison avec le Centre technique forestier tropical et l'Institut national de recherche agronomique, implantés à Kourou, les agents de l'ONF vont s'efforcer de suivre les parcelles livrées à l'exploitation forestière. Au lieu de laisser la forêt se reconstituer spontanément, sans intervention humaine, ils se proposent de pratiquer des éclaircies sélectives dans les zones de repousse afin de limiter l'extension des espèces non recherchées et de favoriser la croissance des tiges d'avenir. On en arriverait à une véritable sylviculture, proche de la *gestion des massifs tempérés.*

La possibilité d'une telle sylviculture est étayée par une constatation. Autour de Saint-Laurent-du-Maroni, dans une zone où la forêt a été surexploitée pendant des années, on a délimité des « placettes » d'observation, qui font apparaître une importante reconstitution du massif forestier. De 200 mètres cubes à l'hectare en 1955, la production de bois est passée à 400 mètres cubes en 1989, soit un doublement de la biomasse en trente-cinq ans. On peut donc envisager une forêt secondaire de production, à l'instar de ce qui se pratique en climat tempéré.

« Si ce mode d'intervention est généralisable, on peut espérer limiter l'exploitation de la forêt guyanaise à la zone côtière, explique Jacques Valeix, le tenace directeur régional de l'ONF. *Cela permettrait d'abandonner la « cueillette », c'est-à-dire l'exploitation minière de la forêt primaire. »* Mais il faut patienter encore quelques années pour savoir si la chose est possible... et rentable. La sylve tropicale a beau pousser plus vite que la forêt gauloise, la croissance d'un arbre reste une longue patience.

ROGER CANS

Le grand chantier de Petit-Saut

Le 15 mai 1987 était lancée une expérience originale : une centrale thermique à bois. L'usine GEB (Guyane Energie bois), implantée près de Cayenne, devait fournir près de 7 mégawatts à partir de bois déchiqueté en plaquettes et porté à 850 ° dans un gazogène géant. Le procédé, expérimenté au Canada et au Brésil, semblait prometteur, pourvu que l'approvisionnement suive. Car, en marche normale, le gazogène devait absorber 10 tonnes de bois à l'heure, ce qui suppose de grandes quantités en stock. Le procédé est abandonné aujourd'hui car, dit-on, le pilote expérimental canadien n'a pas marché. *« Pour nous, c'est plutôt un soulagement,* avoue Jacques Valeix, le directeur régional de l'Office des forêts. *Les déchets de scierie n'étant pas suffisants, il aurait fallu couper du « petit bois » pour approvisionner le gazogène, c'est-à-dire compromettre la régénération de la forêt. »*

En réalité, l'arrêt de mort de la centrale à bois a pratiquement été signé lorsque a été prise la décision de construire le barrage hydroélectrique de Petit-Saut, sur le fleuve Sinnamary. Cet équipement, conçu pour fournir une puissance de 111 mégawatts, prendra le relais des trois centrales diesel actuellement en fonctionnement. En attendant la mise en service de Petit-Saut, *prévue pour 1994,* la région de Kourou va être approvisionnée par les turbines à gaz d'une centrale inaugurée cette année.

Les 42 kilomètres de route d'accès au site de Petit-Saut ont été construits en deux ans. Le chantier du barrage proprement dit a démarré en juillet 1989. On y prépare activement les terrassements d'un ouvrage de béton compacté qui mesurera 750 m de long et 44 m de haut. La retenue d'eau qui alimentera les turbines contiendra 3,5 milliards de mètres cubes. Le lac ainsi créé noiera quelque 300 kilomètres carrés de forêt vierge.

R. C.

Afin de préserver l'environnement touristique de l'île

Le conseil régional de Guadeloupe refuse l'implantation d'une raffinerie de pétrole

Appelé à donner son avis mardi 10 avril sur le projet d'implantation dans l'archipel d'une raffinerie de pétrole d'une capacité de 15 000 barils de brut par jour, le conseil régional de la Guadeloupe s'est prononcé, à l'unanimité moins deux abstentions, contre la poursuite des études engagées par la société Black Diamond Petroleum Company, un groupe d'investisseurs américains, mais aussi anglais et mexicains, représenté notamment par l'ancien ministre français de la coopération, M. Michel Aurillac.

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

Créée l'an dernier *« dans le but de gérer le projet de construction d'une raffinerie jusqu'à sa phase terminale »*, Black Diamond Petroleum (BDP), qui est enregistrée dans les îles Vierges britanniques et possède des bureaux à Charlotte (Caroline du Nord, Etats-Unis) et Paris, avait retenu trois sites dans les Caraïbes : l'île de Grand- Bahama (Bahamas), le site de Pont-à-Pierre (Trinité-et-Tobago), et la Guadeloupe. Son projet repose sur *« l'utilisation des surplus de pétrole brut lourd* (mexicain et vénézuélien) *à forte teneur en soufre et relativement peu coûteux »* pour produire de l'essence sans plomb et du carburant aéronautique à destination du marché des Etats-Unis.

Selon le dossier de présentation du projet, la modernisation en cours des raffineries américaines et les nouvelles normes environnementales de ce pays (*le Monde* du 6 avril) *« contribuent à rendre la construction d'une raffinerie complète impossible d'un point de vue pratique aux Etats-Unis »*. BDP, qui *« n'est pas une compagnie pétrolière mais un groupe de financiers »*, selon le préfet de la Guadeloupe M. Jean-Paul Proust, a donc présenté au gouvernement français et aux assemblées locales *« une demande d'étude sur l'implantation éventuelle d'une raffinerie »*.

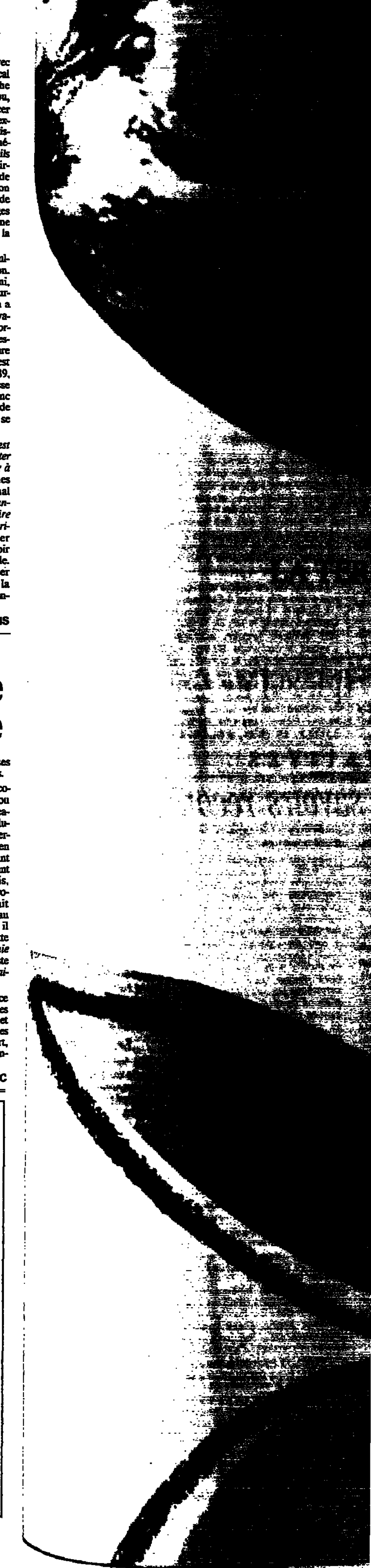
Une concession de 220 hectares, la créations d'installations portuaires pouvant accueillir des pétroliers de 250 000 tonnes, la construction d'une centrale électrique de 100 mégawatts, un approvisionnement en eau (8 millions de litres d'eau douce par jour et 10 000 mètres cubes d'eau de mer), l'intervention de la Banque européenne d'investissements et garantie de financements à l'exploration constituaient la contrepartie à la création de 3 000 emplois pendant les trois ans de durée de construction de la raffinerie, qui créerait 650 emplois directs selon ses promoteurs. Pour M. Aurillac, de la firme Vovan & Associates, conseil juridique de BDP pour l'Europe, cette raffinerie contribuerait également à *« rééquilibrer la balance commerciale de la Guadeloupe en la portant de 9 % à 78 % de couverture »*, faisant ainsi de l'archipel *« une puissance économique des Caraïbes »*.

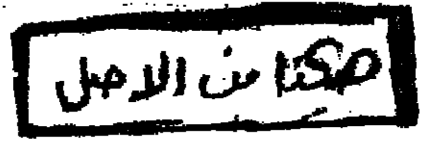
Si le conseil général doit encore se prononcer dans les prochains jours, l'argumentation de M. Aurillac et des promoteurs du projet a été mardi de peu d'effets sur les élus régionaux, soucieux de la protection d'un environnement qui constitue, selon eux, *« le fonds de commerce de l'activité touristique »*, longtemps décriée, au nom de la *« dignité »*, par des partis de gauche et des mouvements indépendantistes qui n'ont découvert que récemment l'importance de ses retombées économiques et sociales.

Ainsi, aux côtés d'associations écologistes jusqu'alors inexistantes ou très discrètes, M. Luc Reinette, leader amnistié de l'ex-Alliance révolutionnaire caraïbe, n'a pas été le dernier à s'émouvoir de ce projet en prenant la tête d'un comité faisant du tourisme un élément déterminant de son opposition. De Paris, M. Antoine Waechter, député européen et leader des Verts, avait adressé, lundi 9 avril, une lettre au premier ministre dans laquelle il affirmait que la construction de cette raffinerie relève d'une *« économie d'enclaves industrielles »* qui consiste à *« exporter dans des zones complaisantes » les* industries polluantes.

Mais avec 41 raffineries en service et une position de carrefour entre les gisements pétroliers du Venezuela et le marché des Etats-Unis, les îles des Caraïbes semblent, pour la plupart, d'abord en quête de création d'emplois.

EDDY NEDELJKOVIC





forêt guyanaise

régional de Guadeloupe refuse d'une raffinerie de pétrole

Le Monde DES PHILATELISTES



PARIS - ILE-DE-FRANCE

Black-jack et roulette anglaise

Coup de jeune pour le casino d'Enghien

Depuis le 1er mars, le casino d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) a ouvert huit tables supplémentaires de black-jack et douze de roulette anglaise. Une bouffée d'oxygène pour l'établissement, presque moribond en 1986. De son côté, la nouvelle équipe municipale entend redynamiser la ville.

Une fin d'après-midi de semaine, à Enghien-les-Bains. Les commerces s'animent, des bouchons se forment dans les rues étroites de la ville. Au casino, l'activité commence mollement. Les yeux rivés aux tapis verts, la mine sérieuse, les premiers clients se collent en grappe autour des quelques tables ouvertes. Patrons, retraités fortunés, commerçants en goguette ou simples salariés ? Peu importe. Les mises varient mais la passion est la même.

Depuis un mois, ils sont de plus en plus nombreux à venir tenter le hasard. Meilleur jour, le vendredi enregistre 1 000 entrées, contre 600 avant l'arrivée des nouveaux jeux. Le ministère de l'intérieur vient d'autoriser l'exploitation, à compter du 1er mars, de huit tables supplémentaires de black-jack (qui s'ajoutent aux quatre installées en 1986) et douze tables de roulette anglaise. Une bonne aubaine pour les flambeurs parisiens ! Une législation de 1913 interdisait les jeux de boules à moins de 100 km de la capitale... sous couvert de protection des « masses laborieuses ».

Pas de machines à sous

Bien décidée à saisir sa chance elle-aussi, la Société d'exploitation des eaux et thermes d'Enghien (SEETE) – gestionnaire du casino, des thermes, du restaurant, du Grand Hôtel, et d'un théâtre – est prise d'une fièvre de travaux. Plus de 100 millions de francs d'investissements, deux cents embauches... La direction, chapeautée par le groupe Lucien Barrière (1) depuis fin 1988, mise gros. Son calcul ne doit toutefois rien au hasard : l'activité du casino devrait être multipliée par deux en trois ans.

Saumon, ivoire, et marron : la nouvelle décoration du casino se veut chic mais discrète. Version années folles, le style-fétiche du groupe Barrière. Un retour aux sources ? En apparence seulement. Car la grande nouveauté, c'est l'introduction massive de la vidéo et de l'informatique. Pour la télésurveillance bien sûr, mais aussi pour la gestion et le contrôle des salles. Chaque table est désormais équipée de son propre ordinateur. La comptabilité et la détection d'éventuelles anomalies en sont facilitées. Les joueurs méthodiques y trouvent leur compte, un petit panneau indiquant les derniers numéros sortis à la roulette.

RIEN DE TEL QU'UN CASINO
POUR LE BLANCHIMENT DES FAÇADES.

RAVALEMENT MUNICIPAL

PERIN

Croupiers, cartiers, changeurs, caissiers, physionomistes, secrétaires aux entrées... il a fallu recruter une centaine de professionnels. Impossible. La SEETE a donc monté une école maison, et, pour faire la soudure, fait appel à un contingent de Britanniques.

Dans le palmarès des casinos français, Enghien est passé de la deuxième place en 1988, derrière Divonne-les-Bains (Ain), à la septième place en 1989, avec un produit brut des jeux de 107 millions de francs (2). Malgré une progression de 20 %, l'établissement n'a pu suivre ses challengers, stimulés par l'introduction des machines à sous (3).

« Le casino arrive à l'âge adulte », juge le directeur financier, Jean-Jacques Fieffé. Puis il se souvient des années difficiles. *« Le produit des jeux a baissé jusqu'en 1986, touchant un plancher de 55 millions de francs. Nous n'avions alors que le chemin de fer : un jeu vieillissant, où l'on ne s'amuse guère, réservé à des joueurs fortunés. De surcroît, l'ouverture aux femmes des cercles de jeu parisiens, début 1986, nous a pris 30 % de notre clientèle. C'était triste, on avait honte ! Début 1987, nous étions à la limite du dépôt de bilan. C'est le black-jack qui nous a sauvé : quatre tables ont été autorisées en février 1987. »*

Entre-temps, la SEETE avait été reprise par un groupe anglo-sud-africain avant de tomber dans le giron de Lucien Barrière. Le grand vent du renouveau n'épargne aucune activité de la SEETE. Les séminaires se multiplient dans les « salons de la Pergola », à l'étage des salles de jeu. *Le Duc d'Enghien*, célèbre restaurant de la place, et le Grand Hôtel, ont redoré leur blason. Le théâtre lui-même, seul équipement dont le déficit est jugé acceptable, se lance dans une politique de création audacieuse. Mot d'ordre : priorité au haut de gamme et aux synergies loisirs-santé-hébergement.

L'heure de gloire des thermes, qui firent la réputation d'Enghien, ne devrait pas tarder. Grâce à une première vague de travaux, l'activité de la grosse bâtisse blanche de 1935, qui fait face au lac, a été remise à flot. Les efforts vont maintenant s'organiser autour de deux axes : multiplier la clientèle classique de curistes (une augmentation de 20 % est attendue en 1990), développer les séjours de remise en forme, les *« fugues santé »*. Il est même question de créer un centre de recherche sur le soufre, et un centre anti-tabac, en liaison avec les médecins du cru et la ville.

La nouvelle équipe municipale – pilotée par trois adjoints de l'ancienne majorité – ne peut qu'approuver ces orientations. *« Nous avons été élus pour donner une image plus dynamique de la ville, plus ouverte, plus culturelle aussi »*, lance le jeune maire, Philippe Sueur. Sa première décision importante sera la réalisation d'un *« espace de rencontre »*, sur le site de l'actuel centre culturel François-Villon. Le programme de 4 500 mètres carrés prévoit notamment un grand auditorium, utilisable tant pour des concerts ou des congrès que pour le Festival de cinéma que concocte la municipalité. Le concours d'architecture se termine ces jours-ci ; quels que soient les résultats, le style sera « contemporain ».

Peu étendue, dépourvue d'activités économiques à l'exception de deux cents commerçants, dotée d'une population vieillissante (10 000 habitants), Enghien-les-Bains ne peut guère imaginer de grands projets. *« Une ville achevée »*, résume le maire, qui insiste sur sa dépendance à l'égard du casino. En 1989, ce dernier aura fourni au budget municipal 15 millions de francs. Presque autant que les recettes de la fiscalité locale.

HÉLÈNE GIRAUD

(1) Le groupe Lucien Barrière possède aussi les casinos de Cannes, Deauville, Dinard, La Baule, Saint-Malo, Trouville et Ouistreham.

(2) Le chiffre d'affaires est la différence entre le produit brut des jeux et les taxes perçues par l'Etat et les collectivités locales (56 % au total). Les exercices comptables courent de novembre à novembre.

(3) L'introduction des machines à sous a été refusée ici en mai 1988 par l'ancienne municipalité.

Menaces sur le parc et la maison de Daudet à Draveil

L'héritage du Petit Chose

Les amoureux d'Alphonse Daudet qui, traditionnellement, pendant les fêtes pascales, prennent la route du célèbre moulin, planté en plein pays arlésien, auront cette année un beau sujet de méditation : pourra-t-on sauver de la convoitise des promoteurs immobiliers l'ancien domaine des environs de Paris où vécut l'auteur du *Nabab* ?

Entre Seine et Sénart, dans le quartier de Champrosay à Draveil (Essonne), voici donc cette grosse bâtisse bourgeoise, dominant un parc de près de 4 hectares, où le brillant causeur s'établit en 1886.

L'été, il y reçoit ses amis : les félibres (Roumanille, Aubanel, Mistral et Paul Arène), mais aussi Monet, Zola, Cézanne, Leconte de Lisle, Sully Prudhomme, François Coppée, Maurice Barrès et Pierre Loti. Bref, le Parnasse de l'époque. Le plus assidu sera le cher Edmond de Goncourt, qui mourra en 1896 dans cette maison.

Ce bord de Seine traverse l'œuvre de Daudet. L'église a inspiré *la Petite Paroisse*. Ses jardins, ses riches propriétés, apparaissent dans *Robert Helmont*. Et, à propos des *Paysans de Paris* des *Contes du lundi*, on peut lire : *« A Champrosay, ces gens-là étaient très heureux. »*

A l'abandon

Aujourd'hui, ce domaine appartient à une institution qui l'utilise en partie pour loger des médecins et des infirmiers stagiaires. N'ayant plus l'utilité des bâtiments et ne disposant pas des moyens nécessaires à la rénovation et à la modernisation de l'établissement de soins, cette institution a décidé de se séparer de la propriété.

Le parc, lui, est depuis une quinzaine d'années laissé à l'abandon. Un parterre de jeunes marronniers sauvages tapisse le sol, où se faufilent quelques sentiers sauvages. L'aspect de désolation des lieux est encore accentué par la tempête qui a soufflé récemment sur l'Ile-de-France : arbres abattus, branches cassées et troncs brisés. Soudain, au milieu des buissons et des herbes folles, surgit la fameuse « isba », en ruine, que Daudet avait fait édifier dans ce qui était alors un magnifique parc boisé.

C'est dans ce parc qu'un projet de construction de trente-neuf pavillons de « grand standing » a vu le jour. Ce sera, en toute modestie, le Domaine de Daudet. Cette initiative, même si elle semble aujourd'hui marquer le pas, a suscité une violente réaction de l'Association de défense de Champrosay, qui affirme : *« Il y a quelques années, Champrosay était un site privilégié par son environnement ; malheureusement, sur trois parcs, deux ont été livrés aux promoteurs. Il reste encore un parc, celui de la propriété d'Alphonse Daudet. Ce domaine, dans son intégralité, fait partie d'un passé littéraire, non seulement draveillois, mais national. Il serait sacrilège de gommer ce passé pour de basses questions d'argent. »*

Culture et immobilier

L'association demande le rachat de la totalité du domaine par le conseil général de l'Essonne. Et lance : *« Pourquoi la municipalité ne fait-elle pas jouer son droit de préemption ? »*

En fait, la municipalité affirme aujourd'hui que *« le conseil général s'est engagé à prendre en charge la maison de Daudet et 4 380 mètres carrés autour du bâtiment »* pour en faire un centre culturel. Mais, précise-t-elle, *« cette acquisition traîne, malgré nos pressantes sollicitations »*. Les tractations entre le propriétaire et le département sont ardues. *« Trois millions »*, réclame l'institution médicale, *« deux millions »*, répond le conseil général.

Va-t-on donc « diviser » cette propriété en deux parties, côté cour la culture, côté jardin l'immobilier, et briser ainsi l'ensemble harmonieux que forme le vieux domaine du maître de Fontvieille ? Le parc disparaîtrait au moment même où l'Agence des espaces verts de l'Ile-de-France se bat pour créer une longue coulée verte le long de la Seine. Dans ces conditions, ce n'est plus le souvenir de Daudet que Champrosay conserverait, mais celui de Tartarin.

JEAN PERRIN

Les dix ans du FIAPAD

Hôtel pour jeunes à la Défense

Il y en a dans les toilettes des garçons mais aussi, parce que ici on est moderne et intelligent, dans les toilettes des filles. Aux distributeurs, les préservatifs se vendent aux tarifs du métro, trois pour 10 F. Un petit détail, certes, mais qui prouve bien que le FIAPAD n'est pas un hôtel comme les autres. Dans la galerie mezzanine, les télés sont branchées sur les clips de M6. Le FIAPAD est comme la musique : jeune et international.

Créé il y a dix ans à l'initiative du ministère de la jeunesse et des sports, le Foyer international d'accueil de Paris la Défense reçoit « de préférence » des scolaires et des universitaires, presque jamais d'individuels ou de personnes âgées. De l'hôtel, il a la marquise, les hôtesses d'accueil, le tableau de clés ; de l'auberge de jeunesse, il a le statut et les prix. Le FIAPAD est une association loi 1901 qui propose, suivant la saison, des chambres à deux lits et pension complète pour des prix variant entre 176 et 201 F. Depuis cinq ans, le FIAPAD tourne à près de 80 % de sa capacité. Dans ses 425 lits, il accueille une majorité d'étrangers (57 % des nuitées) dont la plupart viennent des proches pays européens : Grande-Bretagne, RFA, Italie.

Dès son ouverture, le centre a aussi pris l'habitude de recevoir des jeunes étudiants des pays de l'Est : Soviétiques, Tchécoslovaques... *« Depuis quelque temps pourtant, nous observons un reflux de cette clientèle*, note Anne Ramaroson, à la direction du FIAPAD, *sans doute parce que nous traitions avec LVJ (Loisirs Vacances Jeunesse) »* – une association qui faisait le trait d'union avec tous les organismes officiels des pays de l'Est et qui, avec les derniers événements, *« a un peu perdu sa raison d'être »*. Désormais, le FIAPAD traitera directement avec ses anciens clients.

La présence de salles de classe et de conférences, au sous-sol, permet d'organiser des « classes de découverte », des séjours d'étudiants américains, des sessions « Connaissance de la France » : le Paris révolutionnaire, ou encore les grands chantiers de Paris, pour des groupes de vingt à vingt-cinq personnes. L'été, le centre s'ouvre également aux familles provinciales en visite à Paris.

Comme une vingtaine d'autres centres de Paris et de la région parisienne, le FIAPAD est membre de l'UCRIF (Union des centres de rencontres internationales de France). Il compte, avec ses 120 000 nuitées annuelles (année 1989), parmi les plus importants de l'association. *« Au départ, notre implantation à la Défense a sans doute été un obstacle*, explique Anne Ramaroson. *Il y a dix ans, les gens avaient encore peur du RER. Aujourd'hui, la visite de Paris passe presque toujours par le quartier. L'Arche est désormais un must. »*

ARIANE CHEMIN

□ **Précisions.** – A la suite de l'article *« Beaubourg-en-Brie »*, paru dans *le Monde* du 5 avril, M. Gilbert Lézénès, architecte, nous prie de préciser qu'il a conçu et réalisé avec MM. Jean Nouvel et Pierre Soria le centre culturel de Combs-la-Ville. D'autre part, l'Union des syndicats de copropriété de la région parisienne (8, rue Curie, 92500 Rueil-Malmaison, tél. : 47-32-45-67 et 47-32-00-44) nous indique qu'elle apporte elle aussi une assistance aux copropriétaires, comme le font d'autres associations citées dans l'article « La copropriété en gestion directe », paru dans *le Monde* du 4 avril. L'une d'entre elles, l'Association nationale des syndicats coopératifs de copropriété, a changé d'adresse : 30, rue Custine, 75018 Paris.

INITIATIVES

Le cercle des savoirs reconnus

Bénédicte apprend le français à Kadi qui apprend le mandingue et les histoires de griots à Hélène qui apprend à cuisiner la sherba avec Baya aux côtés d'une dizaine de personnes dont Hocine qui apprend la soudure à Jean qui anime un groupe santé auquel appartient Bénédicte qui apprend... Derrière ce curieux inventaire à la Prévert, une cinquantaine d'« échangistes » un peu particuliers : en tout bien tout honneur, et sur la seule base de la gratuité, ils font partie du « réseau de formation réciproque » de Belleville-Ménilmontant.

Un tissu social très riche

Tout le monde sait quelque chose et chacun peut transmettre son savoir, tel est le principe des réseaux de ce type, nés à Evry il y a quelque dix ans, à l'initiative de Claire et Marc Heber-Suffrin (1). Fonctionnant de personne à personne ou au sein de groupes, de manière très souple, les échanges de savoirs ont essaimé dans toute la France et intéressent aujourd'hui plusieurs milliers de personnes.

A Belleville, après un démarrage assez lent, le projet a véritablement pris corps avec la création, début 1989, d'une association de quartier. *« Dans ce onzième multi-culturel et pluri-ethnique, le tissu social est très riche*, commente Dominique Perret, permanente du mouvement national des réseaux et promotrice de l'association parisienne. *Mais on se côtoie sans forcément se rencontrer. C'est pourquoi il y a un vrai besoin de la part des habitants, qu'ils soient d'origine française ou étrangère, de casser leur isolement et d'entrer en relation les uns avec les autres. »*

Du retraité tout ce qu'il y a de plus « blanc-bec », comme on dit par ici, à la jeune femme maghrébine, de l'ouvrier soudeur au médecin gynécologue, André, Mimouna, Hocine, Jean, Adélie, Thérèse et les autres ont d'ores et déjà franchi le pas et participent à ces trocs de savoirs qui constituent la seule monnaie d'échange en service dans le réseau. Comment y sont-ils venus ? *« Le recrutement est essentiellement affaire de bouche à oreille »*, explique Hélène Jimenez, présidente de l'association, elle-même entrée dans la ronde par l'intermédiaire de son fils. Commerçants et travailleurs sociaux sont aussi d'efficaces agents de liaison et font circuler l'information.

Mais le plus irrésistible tam-tam demeure sans doute celui de Dominique Perret, pivot du noyau de Belleville, qui *« fait du réseau »* en toute occasion et en tout lieu. Dherbia, rencontrée par hasard dans une file d'attente à la mairie, ne serait certainement jamais venue d'elle-même au groupe santé : elle a pu, à deux mois d'une importante opération cardiaque, y *« démêler le fouillis de ses émotions »* ; quant à Kadi, il est probable qu'elle aurait entamé une nouvelle décennie de vie en France comme les quinze dernières années écoulées, c'est-à-dire sans apprendre le français, car elle n'osait pas aller vers une institution.

Démarche intellectuelle pour certains – comme Jean, qui cherche, *« par-delà les discours ronronnants sur l'importance des brassages culturels, à rencontrer véritablement les autres »*, – le réseau est pour la plupart de ses membres (dont une forte proportion de femmes) un puissant moyen de socialisation et d'insertion. *« Moi ? Mais je ne sais rien ! »* : il faudra beaucoup de temps et de tact pour les aider à dépasser ce premier sentiment d'impuissance et à repérer leurs propres savoirs.

Ceux qui n'ont jamais reçu, ni de l'école ni de leur environnement, une quelconque reconnaissance découvrent alors qu'ils ont, eux aussi, des expériences de vie riches et intéressantes à communiquer. *« Il n'y a pas de « petits » savoirs*, insiste Dominique Perret, *c'est ce qu'il y a de plus difficile à faire passer, tant il est peu orthodoxe de considérer sur un plan d'égalité les connaissances classiquement acquises et tout ce qui relève d'une mémoire, de coutumes et savoir-faire, que l'on possède sans en avoir clairement conscience. »*

Et il est des séances de cuisine qui, par-delà la convivialité, sont de véritables séminaires de langue, d'économie domestique et de civilisation. Sans parler de l'accession à une certaine indépendance que représente pour Baya, Mimouna ou Kadi, le fait d'avoir réussi à négocier avec leur mari le droit de sortir pour se rendre à « leur » réunion.

« Avoir une attente vis-à-vis de gens à qui justement on ne demande jamais rien transforme du tout au tout les rapports entre les individus, témoigne Hélène Jimenez, qui a personnellement pendant plusieurs années eu en charge le secteur social d'une grande entreprise. *Cela leur permet de sortir du statut d'assisté et, valorisés, ils peuvent à leur tour exprimer leurs manques et oser penser qu'il est possible d'y remédier. » « Ce qu'on transmet, on le sait mieux »*, résume avec simplicité Hocine, jeune Algérien qui apprend la soudure à Jean, un médecin.

Il y a énormément d'offres et de demandes actuellement en suspens ; requise au niveau de la coordination régionale des réseaux, Dominique Perret manque de temps pour effectuer mise en relation des intéressés et suivi des échanges. C'est pourquoi l'association cherche à faire prendre en charge le financement de postes permanents sur le quartier même. *« Une équipe d'éducateurs de rue compte sur nous pour travailler avec ces adolescents paumés qui ne se savent pas porteurs de ressources*, précise-t-elle. *Et puis nous voudrions prospecter du côté de la communauté asiatique, entièrement fermée sur elle-même, et réanimer aussi un véritable réseau enfants, plus en prise sur le quartier. »*

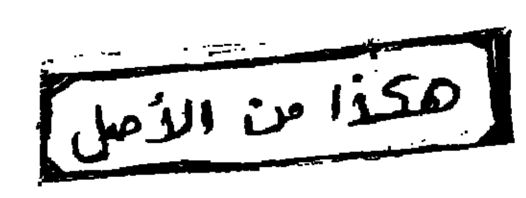
Les enfants aussi

Mis habituellement en situation de compétition, les enfants comprennent très vite ce que signifient les échanges de savoirs. Dans deux ateliers bleus, fonctionnant une fois par semaine après le temps scolaire dans les écoles primaires du boulevard de Belleville, ils font l'expérience de la solidarité, petits et grands s'apportant mutuellement les connaissances les plus variées, qu'elles concernent le ramadan ou le principe de la division, l'art de lacer ses chaussures ou celui de parler turc.

« Qu'est-ce que ça veut dire « chaleureux » ? interroge un grand de dix ans, tandis qu'Idriss raconte la Tunisie. Et le petit, très fier de pouvoir enseigner son aîné : *« Chaleureux, c'est quand les gens sont gentils. »* Dit avec des mots d'enfant, c'est aussi ça, l'esprit réseau. Utopie ? Et pourtant il semble bien que quelque part du côté de Babel-ville, certains s'emploient, très concrètement, à sauver l'honneur de la tribu.

CAROLINE HELFTER

(1) Cf. *Appels aux intelligences*, de Claire et Marc Heber-Suffrin, éditions Matrice, 1988. Siège du mouvement : BP 56, 91002 Evry Cedex, tél. : 60-79-10-11





CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

Le Monde de l'International



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde des Cadres

DEMANDES D'EMPLOIS

JURISTE

27 ans, Maître en droit
+ 3ᵉ cycle droit des affaires, Paris-I
Souhaite rejoindre service juridique ou cabinet
(contrats, études de dossiers, contentieux, conseils...)
Tél. : (1) 43-57-88-58

SCIENCES PO, TRILINGUE

Banquière ayant épuisé les charmes de la profession, cherche à en changer

Mon souhait :
Négocier, vendre, convaincre.
Les chasseurs jugent mon cas désespéré... et vous ?

Ecrire sous nº 8874 le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

COMMERCIAL. – Parfaitement bilingue anglais – bonne connaissance espagnol – Bien introduit sur zone Sud-Est asiatique (Hongkong, Thaïlande, etc.) – Très bonne expérience comptable/audit, administrative acquise aux Etats-Unis.
RECHERCHE : toute forme de collaboration en vue de développement réseaux commerciaux aux bureaux de vente, implantation pour PME/PMI (Section BCO/JV 1499).

DIRECTEUR DOMAINE INDUSTRIEL (groupe multinational) et services (filiale PME-PMI) spécialisé gestion et finances – maîtrisant les activités de conseil en entreprise et en restructuration – connaissant les circuits administratifs et informatiques.
RECHERCHE : poste évolutif dans société dynamique et performante (Section BCO/GR/MFG 1500).

INGÉNIEUR DE PROJET – ENSIA – 47 ans – Expérience approfondie de l'ingénierie. Application : industries agro-alimentaires et diverses – domaines d'intervention : technico-commercial, direction de projet impliquant gestion totale dont notamment : contrôles coûts, plannings, achats et marchés, chantier... – pratique courante de l'anglais, espagnol, portugais – mobile – disponibilité (Section BCO/JV 1501).

DIRECTEUR USINE – 52 ans – Ingénieur A.M. gestion – anglais – italien – expérience management et redressements des entreprises 300 à 500 personnes (automobile et industrie de pointe) – Forte capacité d'analyse et de proposition – gestionnaire – connaissance des hommes.
SOUHAITE : s'investir dans poste de direction d'entreprise souhaitant réellement évoluer – mobilité : à moins de deux heures de Paris environ (Section BCO/HP 1502).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

CADRE SUP. BANQUE ET INDUSTRIE
FORT POTENTIEL
17 ANS D'EXPERIENCE

Se propose de mettre à votre disposition l'ensemble de ses qualités et de ses compétences : bon relationnel, autorité de compétence, dynamique, rigoureux, organisé, méthodique et créatif, fortement motivé, pratique de l'inspection et de la négociation de haut niveau.

QUE LUI PROPOSEZ-VOUS ?
Tél. : 43-65-78-46

Direct. export retraité gde exp. industr. et commerce international angl., all., esp. et italien courant, connaiss. arabe. Disponible pour missions ponctuelles, prospection, etc. Ecrire sous le nº 8838 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

M. d'origine hongroise, Ét. sup., exp. techn. et cial, ch. emp. de Sté désirant trav. avec la Hongrie. 78-61-27-60.

Traducteur assermenté fait traductions arabe. Tél. : (16) 54-22-37-90

Jeune femme interprète langue maternelle tchèque, parlant couramment français, espagnol, notions italien, allemand, anglais, cherche emploi en particulier dans entreprises désirant nouer relations commerciales, principalement avec Tchécoslovaquie. Tél. : 47-06-38-30, à partir de 20 h. Répondeur dans la journée.

DIRCOM
15 ans exp. communication par l'événement. Spécification : conception et organisation.
– Conventions, congrès,
– Jour. événementielles.
Recherche poste intégré dans entreprise, étud. toutes propositions. Pierre André Fax : 43-27-54-17

F. 40 ans, rech. poste fixe à responsabilités, comptabilité, secrétariat, contentieux. Tél. : 43-78-15-48.

صكنا من الاصل

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1ᵉʳ arrdt

FORUM HALLES 3 PCES
Asc., tt confort, soleil, calme, parfait état, idéal pied-à-terre. 1 950 000. 43-37-63-30.

2ᵉ arrdt

MÉTRO BOURSE
Gd studio, cuis., tt cft. gardien, digicode, clair. Px : 579 000 F CRÉDIT. 43-70-04-61.

5ᵉ arrdt

NOTRE-DAME 3 P.
DUPLEX + TERRASSE. CHARME. 3 250 000 F. PLURIMMO 45-48-25-01.

JARD. PLANTES. Except., beau 2 p., cuis. équipée, bains, w.-c. séparé, belle rénovation. Faibles charges. A saisir. 710 000 F. 43-27-81-10.

NOTRE DAME
RUE GALANDE GD STUDIO BON ETAT 1 250 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

MAUBERT. Frédéric Sauton, studio cft, 4ᵉ ét. soleil 730 000 F François Faure 45-49-22-70

CARDINAL-LEMOINE
2 P 38 m² env., refait nf, s. de bns, 1 210 000 F
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76

6ᵉ arrdt

CHERCHE-MIDI 4/5 P. VUE DÉGAGÉE 4 500 000 F

ST-GERMAIN, 4 P. Très beau LIV. + 2 CHB. PLURIMMO 45-48-25-01.

PRÈS LUXEMBOURG 3 P. DUPLEX + GD BALCON LIVING + 2 CHBRES APPARTEMENT ORIGINAL PLURIMMO 45-48-25-01.

Mᵒ ST-PLACIDE pierre de t. BELLE CHAMBRE s/rue. 6ᵉ ét., sans cft, gardien, digicode, interphone. 219 000 F. 48-04-85-85.

ST SULPICE
mini studio de charme 2 fenêtres. 680 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

ANGLE RASPAIL VAUGIRARD
imm. pierre de t., 5ᵉ ét., asc., balc., 5 p. + 2 services 4 600 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

7ᵉ arrdt

RUE OUDINOT
imm. ravalé, 2ᵉ ét., studio 790 000 F

RUE ROUSSELET
imm stand., gd 2 p., charme soleil 2 630 000 F

RUE OUDINOT
imm. pierre de t., 4 P + gd serv. soleil, vue à rafraîchir

FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

8ᵉ arrdt

PLACE BEAUVAU
RUE MIROMESNIL
Pierre de taille imm. stand. beau 2 p. tt cft 54 m². Notaire 45-63-71-81 le matin.

CHAMPS-ELYSÉES PRÈS
100 % PROFESSIONNEL. 2ᵉ ETAGE IMM. ANCIEN, 150 m², TRAVAUX A PRÉVOIR. SIGESTRA : 43-59-00-33.

10ᵉ arrdt

Mᵒ CHATEAU-D'EAU. Bel apt à saisir, 2 p., gde cuis., dche, w.-c., cave, chauff. indiv. Bon état, urgt cse départ. 689 000 F. 43-27-81-10.

11ᵉ arrdt

RUE OBERKAMPF
EXCEPTIONNEL 2 P. entr., cuis., sal. de bains, w.-c., cave. Px : 669 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

PRÈS NATION
EXCEPTIONNEL 2 PCES entr., cuis., sal. de bains, w.-c., cave. Px : 559 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

VOLTAIRE
STUDIO 295 000 F
A rénover. 2ᵉ ét., bon immeub. BIEN SITUÉ. CRÉDIT. Tél. : 48-04-35-35

NATION PRÈS
immeuble ravalé, BEAU STUDIO, coin cuis., tt cft, 1ᵉʳ ét., clair, 389 000 F crédit. 43-70-04-64.

12ᵉ arrdt

MÉTRO DAUMESNIL, BEAU 2 PIÈCES. SUR RUE, cuis., entrée, s. de bains, w.-c. SOLEIL. 745 000 F crédit possible. 48-04-84-48.

LEDRU-ROLLIN Beau 2 p. entr., séj., cheminée, 1 chbre, cuis. aménagée, s-de-bains, parfait état. Imm. pierre de T, digicode. 820 000 F à débattre. Tél. : 48-04-35-35.

13ᵉ arrdt

BUTTES-AUX-CAILLES
3 P 75 m² env., séj. dble, sal. de bns, balcon, 1 650 000 F
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76

14ᵉ arrdt

SAINT-JACQUES
Imm. pierre de tail. 3 p., ascens., impeccable. 2 130 000 F. 45-66-01-00.

Mᵒ PLAISANCE, superbe, pierre de t., ravalé, asc., apt 2 p., cuis., bains, vue s/square, calme, petits travaux. 849 000 F. 43-27-95-83.

DENFERT bel anc. 4ᵉ ét., asc., vue dégagée, 3/4 P. à rafraîchir, très bon plan, 90 m² environ. 2 980 000 F Tél. : 43-35-18-36

MONTPARNASSE gd stand., dernier ét., vue Paris, 2/3 P., entrée, cuis., bns, w.-c., 70 m², balcon. Px 1 930 000 F Tél. : 43-35-18-36

EXPERTISE GRATUITE
Etude Duvernet, 45-41-11-00.

RASPAIL
65 m², confort, grand charme particulier : 43-22-88-40

15ᵉ arrdt

SÉGUR
LIMITE 7ᵉ. Imm. pierre de taille, 3-4 p., ascens. Prix : 4 150 000 F. Tél. : 45-66-01-00.

RUE DE VAUGIRARD
EXCEPTIONNEL Pierre de tail., 6ᵉ ét., asc., STUDIO TT CFT, Px 599 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60

ARCADIE
RÉSIDENCE SERVICES
beau studio, 37 m² + balc. 9 m² 8ᵉ ét., asc., 1 090 000 F. Tél. : 47-42-80-22.

OLIVIER DE SERRES (près). Bon imm. 3ᵉ, asc., vue dégagée, liv. dble, cuis., 3 chbres, 2 bains, refait neuf. 3 000 000 F. 42-88-64-01.

CHARLES MICHELS
R. St-Charles, bel imm. pierre de t. 6ᵉ ét., vrai 3 P, cuis. bains refait nf. Px : 1 280 000 F. François Faure 45-49-22-70

MONTPARNASSE
Rue Antoine Bourdelle Loft verrière refait neuf Px 980 000 F. François Faure 45-49-22-70

16ᵉ arrdt

VILLA MONTMORENCY
ravissante MAISON soleil, récept., 5 chbres, garage, JARDIN 500 m² environ EICHER 43-59-89-69

17ᵉ arrdt

Mᵒ VILLIERS
Beau studio, coin cuis., tt cft, poutres au plafond, 3ᵉ ét., s/jard. 545 000 F crédit. 43-70-04-64.

18ᵉ arrdt

MOULIN DE LA GALETTE
AV. JUNOT et NORVINS
ds superbe imm. bourgeois, 4ᵉ ét., asc., vue sur Paris, 58 m² env., cft. Px 2 700 000 F. Exclusivité S.I. 39-89-92-37

FAITES ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE APPART.
TÉL. : 45-41-11-00.

RÉSIDENCE DAMRÉMONT
2 p., tt cft, s. de bains, w.-c., 6ᵉ ét., asc., clair, dble expo., calme, imm. ravalé, 565 000 F. 42-71-87-24.

18ᵉ RUE CHAMPIONNET
2 pces, cuisine, sal. d'eau, 4ᵉ étage s/rue, clair. A rénover. 435 000 F CRÉDIT. 48-04-35-35.

2 P. 59 m² 875 000 F
MARX-DORMOY. Exceptionnel, 4ᵉ ét., bel immeuble, gd balcon, entr., séj., 1 chbre, cuis., sal. de bains, dressing. Poss. 3 p., cave, digicode, concierge. 48-04-35-35.

18ᵉ. RUE MARC-SEGUIN. 3ᵉ ét., avec ascens., double séjour, cuis., sal. de bains, dressing, petit balcon, cave, gardien, 44 m². 665 000 F CRÉDIT. 48-04-35-35.

18ᵉ, 50 m MAIRIE 18ᵉ, pierre de t. BEAU 2 PCES, cuis., sal. d'eau, 2 caves, concierge, digicode, 42 m², 690 000 F à débattre. 48-04-35-35.

18ᵉ. SIMPLON. EXCEPTIONNEL. 6ᵉ ét., ascens., imm. récent, gd balcon, dble séjour, salle de bains, dressing. 575 000 F CRÉDIT. 48-04-35-35.

MARCHÉ LOLIVE
EXCEPTIONNEL. Imm. pierre de tail., dble exposition, 2 p., entrée, cuis., s. de bns, w.-c., 689 000 F créd. 48-04-08-60.

RUE DES ROSES. EXCEPTIONNEL. 3 P., entr., cuis., sal. de bains, w.-c., cave. Px : 619 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

19ᵉ arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Belle façade. STUDIO sur rue, cuis., tout confort. 330 000 F CRÉDIT POSSIBLE. 48-04-84-48.

PROCHE CANAL. Superbe 4 pces, refait nf, poutres, caractère, cheminée. tt cft. 929 000 F crédit possible. 48-04-84-48.

Mᵒ COLONEL-FABIEN. SIMON-BOLIVAR près. Imm. ravalé. COQUET 2 P., cuis., tt cft, calme. 419 000 F crédit possib. 48-04-84-48.

PROXIMITÉ CANAL
studio tt cft, idéal investissement, bon rapport locatif, créd. total poss. 365 000. 42-71-87-24.

19ᵉ COLONEL-FABIEN
BEAU DUPLEX
entr., séj., cuis. aménagée, bains, 1 chbre, rangements. 835 000 F. 48-04-35-35.

19ᵉ. COLONEL-FABIEN. BEAU 2 P., 46 m², 3ᵉ ét., sur grande cour, clair, bel imm. Bien situé, cave, digicode. 740 000 F. 48-04-35-35.

BEAU 2 P. 545 000 F
Ensoleillé, parfait état, bien situé entre BUTTES et CANAL. Créd. 48-04-35-35.

PRES BUTTES CHAUMONT, EXCEPTIONNEL 2 P., cuis., sal. eau, w.-c., 2ᵉ ét. s/rue et cour. Px 529 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

20ᵉ arrdt

RUE ST-BLAISE, imm. bourgeois, BEAU 2 P., cuis. TOUT CONFORT, ascens. 565 000 F. CRÉDIT POSSIBLE. 48-04-85-85.

GAMBETTA, près Mᵒ, gd 2 p., cuis., tt cft, s/rue et cour. Prix 598 000 F CRÉDIT. 43-70-01-64.

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS. Mᵒ Anatole-France. BEAU 2 PCES, cuis., entrée, s. de bains, w.-c., placard. 655 000 F CRÉDIT POSSIBLE. 48-04-85-85.

LEVALLOIS. Ds quartier en expansion, gd 2 p., cuis., bains, w.-c. séparé, chauff. indiv., faibles charges, bel imm. ravalé, digicode, gardien, cave. 849 000 F. 43-27-95-83.

Neuilly (porte Maillot) 2 p. refait par arch., cheminée, s.d.b., cuis. équipée, 5ᵉ ss asc. Urgent cause mutation. Tél. : (1) 46-24-31-33.

CLAMART GARE
Séj. double, 3 chbres, bain, tt confort, très gd balcon. 1 590 000 F. 46-42-12-23.

Province

Côte d'Azur, Nice, proximité Promenade des Anglais, exceptionnel : dernier étage, vue mer panoramique, duplex de 95 et 120 m², grandes terrasses, prestations luxueuses. LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS 93-18-05-18

DOUBS FRONTIÈRE SUISSE
(12 km de Pontarlier). Au pied des pistes (1 150 m d'altitude) appt dans chalet (stand.) F2 1 p. princ + kitch. équip. 1 chambre + placard, w.-c. et s.-de-b. Bal. 39 m², cave, local ski. Sortie sur les pistes. Très bon ensoleillement. Prix : 315 000 F Tél. : 84-02-00-88 ou (16-1) 64-02-00-66.

SÈTE (34) – PLEIN SUD
Vue imprenable sur mer et marina, possibilité anneau bâteau devant résidence. Plage 100 m avec acc. direct
Stud. cab. 4 couchages Terrasse couv., baies ouvrantes – Tout confort. Troisième et dernier étage. Tous commerces sur place.
Prix : 280 000 francs
(16-1) 46-44-30-61 – le soir
(16-1) 45-45-21-60 (p. 412)

Côte d'Azur-Nice, proximité promenade des Anglais, exceptionnel, dernier étage, vue panoramique, duplex de 95 m² et 120 m², grande terrasse, prestations luxueuses. LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS Tél. : 93-18-05-18

RENNES (35)
Studio équipé, s.d.b., résid. sur jardin, pkg ext. Près cité judiciaire. Tél. : (16) 96-78-41-33.

Vds St-Malo, gd F5, belles prest., tennis, parking, cave. Tél. : (16) 99-38-57-66 h. repas.

Pour paraître dans cette rubrique
« SÉLECTION IMMOBILIÈRE »
Contacter : 45-55-91-82
poste 43.24.

appartements achats

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS. Avec ou sans confort. M. ROGER 48-04-08-60.

URGENT je recherche STUDIO ou 2 PCES PARIS RIVE DROITE. PAIEMENT COMPTANT. J.-P. CARRIÈRE tres bureau 42-71-12-00.

URGENT ACH. COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILLON, même à rénover. Mlle MORTEUX. tél. : 43-70-18-00.

RECHERCHE POUR PIED-A-TERRE STUDIO OU 2 PIÈCES. PAIEMENT COMPTANT. M. DESSOIS 42-71-87-24.

PLURIMMO
72, BD RASPAIL, PARIS-6ᵉ
Spécialiste RIVE GAUCHE RECH. APPARTEMENTS 4 et 5 PIÈCES pour clientèle sérieuse.
45-48-25-01

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 4ᵉ, 9ᵉ, 12ᵉ, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
227, BD RASPAIL 75014 PARIS
RECHERCHE POUR SA CLIENTÈLE D'INSTITUTIONNELS D'INVESTISSEURS ET DE PARTICULIERS STUDIOS, APPARTS ET MAISONS PARIS ET SA BANLIEUE
U.F.E. 42-79-03-18

PART. à particulier achète STUDIO rénové ou neuf centre STRASBOURG Tél. : 35-84-89-54

locations non meublées offres

Paris

ALMA-MARCEAU
(Proche) beau 7 P. 292 m², 4ᵉ ét., park., 35 710 F ch. comp., 6, r. Jean-Goujon. Vis. sur R.-V. 43-59-69-70

FACE ESPLANADE DES INVALIDES
3 p., 94 m², 2ᵉ ét., park., 13 654 F ch. comp. 90, bd de-Latour-Maubourg. Vis. sur r.-v. au 45-51-01-83.

4ᵉ MARAIS 1 p. 30 m² env., petite mez., gde cuis. équip., 3 400 F chges comp.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76

Loue entre 4 et 5 mois, gd studio 33 m², clair, ensoleillé, entièrement équipé, design, période comprise : entre 15 avril et fin sept. La période peut être aménageable. Px : 4 000 F c.c. 45-43-15-92 (répondeur).

Région parisienne

9 km aéroport Ch.-de-Gaulle à louer dans imm. neuf 1 duplex T2 + 1 studio, tout confort, park. privé. Tél. le soir 60-03-47-18.

94 VINCENNES 2 p. 34 m² env. en duplex, cuis. équi., S.d.B., 3 200 F ch. comp.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6 PLACE VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL.

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APTS MEUBLÉS. DURÉE 1 A 2 ANS. LOYERS GARANTIS.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5-6-7 P. Tél. : 42-80-20-42

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST Tél. : (1) 45-62-78-99

MASTER GROUP
47, rue VANEAU 75007 Paris rech. pour cadres multinationales et banques, apparts vides ou meublés, du studio au 7 P. de stand. 42-22-24-66/42-22-14-61

GRISS-HAUSSMANN
cherche pour sté intern. studios, 3 P., villas vides ou meublés, Paris ou banlieue Tél. : 45-22-56-44

COUPLE FONCTIONNAIRES
chercheurs CNRS/administrateur, rêve de louer 100 m² à Paris Tél. : 43-77-98-95

pavillons

SURESNES CENTRE
mais. sur 270 m², séj., 2 gdes chbres, tt cft, 2 gar., poss. 240 m² habit., px justifié 2 100 000 F L.N. 30-46-29-09

propriétés

Boissy-le-Repos, 100 km de Paris-Est, vallée du Petit Morin, 5 500 m², clos arboré. Maison rénovée 7 P + 2 cel. 620 000 F. Tél. : 26-81-40-39

BOISSY-ST-LÉGER face RER, part. vd ensemble immobilier sur 2 000 m², 5 MF 42-36-89-34 après-midi

terrains

AIX-EN-PROVENCE
terrain arboré, belle vue, 42 000 F possib. constr. 400 m² à 7 km du centre. 1 350 000 F Tél. : (16) 42-21-26-16 le soir préf.

Vends terrain constructible sur hauteur, viabilisé face au Pic Saint-Loup à Saint-Mathieu-de-Tréviers (15 km de Montpellier). Proche de tous commerces, écoles, terrain de sports. 1 440 m², 310 000 F TTC. Tél. : (16) 39-69-17-56.

immeubles

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
OCCUPÉS OU VIDES. M. BRUNET. 45-41-11-00.

maisons individuelles

95 CERGY ST-CHRIST. 6' RER, tradition 6 P + mezzanine 120 m² + 2 gar. jardin 300 m². 1 150 000 F UFFI 45-22-02-44

A SAISIR
1 h Paris direct, aut. sud
MONTARGIS (45)
S/son terrain 2 ha. Bel environnement splendide mais. de campagne aménagée. Séj. rustique 50 m², cheminée, cuis., 3 chbres, bains, wc, chf cent., beau grenier aménageable et splendides dépendances attenantes. Px tot. 590 000 F Long crédit possible (16) 38-85-22-92. 24 h/24

Vds maison Reims rénov. T6, 130 m² hab., véranda + séjour 58 m², jardin 150 m², cuis. int., hte qualité. Libre de suite 800 000 F. Tél. : 26-05-72-63.

VENDS CAUSE DÉCÈS
1 h Paris direct aut. sud
5 MIN MONTARGIS (45)
Gde ville ts commerces, gare SNCF direct Paris, s/son véritable parc clos 1,5 ha oasis de tranquillité, ancienne demeure pierre, tuile pays, séj. rustique, cheminée, cuis., 4 p., bains, w.-c., s. de jeux, splendide grenier aménageable 120 m², grange, gar., cave. Px tot. : 680 000 F, long crédit personnalisé. (16) 38-85-22-92, 24 h/24.

ST-MANDE/BOIS
Maison rdc + 2ᵉ ét., récept. 80 m² + 5 chbres, plein de charme, terrasse, serre, jard. Gar. 13 000 000 F. Tél. : 48-33-25-45

BOURG-LA-REINE/LAKANAL, très belle maison de caractère sur 697 m² de terr., 175 m² habit., récept., + 7 ch. bon état. 4 890 000 F. ERIMO : 46-60-45-95.

villas

ST-TROPEZ
VUE MER
Prox. plage s/3 000 m², belle villa, gd living, 4 chbres, 3 bains, piscine. Ag. H. DE LABARRE (83) La Garde-Freinet Tél. : 94-43-60-60

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 pièces sur 900 m² terrain, r.-c. séj. dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, s.d.bns, cuis. équipée, w.-c., buanderie
1ᵉʳ ét. 2 chbres, s.d.bns, dressing, garage 2 voit., terrasse 200 m², quartier résid., proche com., écoles lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix 1 725 000 F Apr. 19 h : 45-98-12-78

hôtels particuliers

HOTEL PARTICULIER
16ᵉ arrondissement. 700 m² divisibles, 40 millions. Tél. : 30-82-01-26.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux

Ventes

Société Européenne Rénovation Construction immeubles de bureaux, usines, locaux industriels. Tél. : 42-43-91-39. Fax : 42-43-09-96.

Locations

DOMICILIATION
BURX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX.
AGECO, 42-94-95-28

DIRECT PROPRIÉTAIRE
36 m² de bureaux ou activités + parkings, disponible immédiatement, 5 mn de porte de Pantin, 2 500 m² par mois + reprise bail Tél. : 48-36-10-82 (de 10 h à 17 h)

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
★ AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
★ AV. VICTOR-HUGO
★ R. DE PONTHIEU, 8ᵉ
★ ÉTOILE, IÉNA, 16ᵉ
★ PASSY-TROCADÉRO
Burx équipés, 1/2 j., secrét. téléph., services, télex, fax, Eurosignal.
DOMICILIATION : 180 à 390 F/m.
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-23-82-10.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

A PARTIR DE 50 F HT/mois, votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1ᵉʳ, 8ᵉ, 9ᵉ, 12ᵉ, 15ᵉ, 17ᵉ, LOCATION DE BUREAUX CREADOM 42-67-05-69

SIÈGE SOCIAL
burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47 NATION 43-41-81-81

13ᵉ, PORTE D'IVRY.
7 burx 220 m² env., 4 parkg ss-sol, pas de rep., 1 100 F HT/m²/AN
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29.

13ᵉ, CORVISART. 400 m² de brx, façade marbre, ss reprise 1 800 F HT/m²/AN
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29.

fonds de commerce

Ventes

Vds aff. tr. déménagement Reims, fondé 25 ans, 3 camions. G.M. 300 m², bur. + mais. hab. bail, CA 1,8 MF. Tél. : 26-05-72-63

Cède Ecole de Commerce en Haute-Savoie Tél. : 50-51-83-09

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
7e ARRONDISSEMENT		
3 pièces, park. 94 m², 2e étage	90, bd de la Tour-Maubourg SGI/CNP - 45-51-01-93	11.424 + 2.230
8e ARRONDISSEMENT		
7 pièces, park. 292 m², 4e étage	6, rue Jean-Goujon SGI/CNP - 43-59-89-70	32.200 + 3.510
9e ARRONDISSEMENT		
4/5 pces, pces. usage mixte 207 m², 2e étage	3, rue Jules-Lefebvre SAGGEL - 47-42-44-44	22.770 + 2.977
11e ARRONDISSEMENT		
Studio meublé 28 m², s/jardin	Home Plazza Nation Home Plazza 40-09-40-00	5.500 + 825
2 pièces meublées 45 m², s/jardin	Home Plazza Bastille Home Plazza 40-21-22-23	8.500 + 1.275
15e ARRONDISSEMENT		
2 pièces 53 m², r.-de-ch.	23/25, rue Letellier LOC INTER - 47-45-19-97	4.901 + 507
3 pièces, parking = 600 F/m., imm. neuf 73 m², 5e ét.	126, rue St-Charles SOFIAM - 46-66-26-51	8.300
4/5 pièces, park. = 600 F/m., imm. neuf 91 m², 7e étage	126, rue St-Charles SOFIAM - 46-66-26-51	11.000
16e ARRONDISSEMENT		
Studio 33 m², 4e étage	48, rue Raffet SAGGEL - 47-42-44-44	2.965 + 556
2 pièces, parking 46 m², 2e étage	60/62, av. H.-Martin GCI - 40-16-28-68	6.730 + 1.200
19e ARRONDISSEMENT		
4 pièces 83 m², 1er ét.	72, bd de La Villette LOC INTER - 47-45-19-97	4.975 + 976
78 YVELINES		
3 pièces, park. 74 m², 2e étage	Le Chesnay 40, bd St-Antoine SGI/CNP - 47-42-17-61	3.900 + 662
4 pièces, park. 94 m², r.-de-ch.	Montigny-le-Bretonneux 3, allée des Epines SGI/CNP - 30-44-01-13	2.730 + 1.086
3 pces, disp. 06.90 85 m², 3e ét. Park. 380 F	Versailles 35 bis, rue du Mal-Galliéni CIGIMO - 48-24-60-00	5.910 + 950
91 ESSONNE		
4 pièces, parking 76 m², 2e étage	Gif-sur-Yvette Résid. « Les Grandes Coudraies » GCI - 40-16-28-70	3.344 + 750
4 pièces, parking 76 m², 3e étage	Gif-sur-Yvette Résid. « Les Grandes Coudraies » GCI - 40-16-28-70	3.290 + 750
92 - HAUTS-DE-SEINE		
2 pièces parking = 280 F/m. 49 m², 1er étage	Antony 12, av. de la Providence SOFIAM - 46-66-26-51	4.400 + 390
3 pièces parking = 280 F/m. 66 m², 1er étage	Antony 12, av. de la Providence SOFIAM - 46-66-26-51	5.300 + 550
4 pièces parking = 280 F/m. 89 m², 5e étage	Antony 12, av. de la Providence SOFIAM - 46-66-26-51	6.900 + 780
5 pièces, 2 park. 103 m², 1er étage	Antony 12, av. de la Providence SOFIAM - 46-66-26-51	7.200 + 810
Studio 27 m², 2e étage	Asnières 4, rue Pierre-Durand SAGGEL - 42-66-61-05	2.764 + 270
Studio 35 m², r.-de-ch.	Asnières 4, rue Pierre-Durand SAGGEL - 42-66-61-05	2.890 + 359
4 pièces 88 m², 2e étage	Asnières 4, rue Pierre-Durand SAGGEL - 42-66-61-05	5.456 + 881
2 pièces 47 m², 3e étage	Boulogne 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	4.494 + 496
3 pièces 68 m², 1er étage	Boulogne 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	6.150 + 720
3 pièces 73 m², 1er étage	Boulogne 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	6.370 + 757
2 pièces 49 m², 2e étage parking = 250 F/m.	Bourg-la-Reine 3, rue de Fontenay SOFIAM - 46-46-44-10	4.300 + 500
3 pièces 64 m², 2e étage parking = 250 F/m.	Bourg-la-Reine 3, rue de Fontenay SOFIAM - 46-46-44-10	5.400 + 500
4 pièces 77 m², 1er étage parking = 250 F/m.	Bourg-la-Reine 3, rue de Fontenay SOFIAM - 46-46-44-10	6.300 + 500
92 - HAUTS-DE-SEINE (suite)		
3 pièces, balcon Imm. neuf, 82 m² 4e ét., park. = 350 F/m.	Garches 6/8, rue du Regard CIGIMO - 48-24-50-00	6.170 + 817
3 pièces, park. 75 m², 4e ét., balc. terrasse, cave Parking inclus	La Garenne-Colombes 17, rue d'Estienne-d'Orves CIGIMO - 48-24-50-00	5.444 + 707
2 pièces, parking 53 m², 2e étage	Neuilly 22, bd du Gal.-Leclerc GCI - 40-16-28-68	4.822 + 560
2 pces, disp. 07/09 55 m², 3e étage park. inc., balcon	Suresnes 91, rue de la République CIGIMO - 48-24-50-00	3.860 + 360
94 - VAL-DE-MARNE		
2 pièces 46 m², r.-de-ch.	Charenton 158 bis, rue de Paris LOC INTER - 47-45-19-97	3.400 + 574
4 pièces 87 m², 1er étage	Charenton 21, rue de Valmy LOC INTER - 47-45-19-97	6.270 + 1.071
4 pièces 87 m², 3e étage	Charenton 21, rue de Valmy LOC INTER - 47-45-19-97	6.270 + 1.071
2 pièces, parking 55 m², 10e ét., balcon disp. 07/90	Créteil 10/12, allée de la Toison-d'Or CIGIMO - 48-24-50-00	2.300 + 820
2 pièces, parking 52 m², 3e étage Immeuble neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	3.900 + 408
3 pièces, parking 75 m², 3e étage Immeuble neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	4.950 + 571
4 pièces, parking 93 m², 8e étage Immeuble neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	7.000 + 734
5 pièces, parking 110 m², 6e étage Immeuble neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	8.500 + 877
2 pièces, parking 57 m², r.-de-ch.	Nogent-sur-Marne 2 bis, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	3.276 + 426
4 pièces, parking 84 m², 1er étage	Nogent-sur-Marne 2 bis, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	4.872 + 662
95 VAL-D'OISE		
Pavil. 4 pièces Duplex, 105 m² jard. 423 m², park.	Cergy 1, allée de l'Albatros SGI/CNP - 34-42-30-62	5.562 + 367

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

















MARCHÉS FINANCIERS

Agissant plus prudemment qu'Allianz

La Deutsche Bank prend position en RDA

Après les difficultés d'Allianz, le géant ouest-allemand de l'assurance, dans sa tentative de racheter son homologue est-allemand, la Deutsche Bank, premier groupe bancaire ouest-allemand, se devait d'aller à l'Est prudemment. Mardi 17 avril, la DB, qui est la plus importante institution financière outre-Rhin, a annoncé un accord de joint-venture avec la Deutsche Kreditbank de RDA. Cette banque, qui dispose d'un quasi-monopole en RDA, a été créée au début du mois d'avril pour reprendre les activités commerciales de la Staatsbank, la Banque centrale est-allemande.

Officiellement, il ne s'agit pas d'un rachat mais d'un accord de partenariat en vue de créer une filiale commune. Mais, dans la balance, le partenaire est-allemand apportera son réseau de succursales *« dans une proportion qui n'est pas encore arrêtée »*. En réalité, il semble que la Deutsche Bank rachètera une centaine de guichets sur les 170 que compte la Deutsche Kreditbank. Cette opération devrait lui permettre de développer plus rapidement que ses concurrents son activité sur le territoire est-allemand, sans même attendre les textes législatifs qui autoriseront les banques étrangères à exercer en RDA.

Malgré les sureffectifs et les 260 milliards de marks-est de créances sur des établissements industriels nationalisés et peu productifs, les grandes entreprises est-allemandes continuent ainsi à être l'objet d'un fort intérêt de la part de leurs homologues de l'Ouest.

La Banque Pallas lance une OPE sur Frandev

La Banque Pallas, gestionnaire de la société d'investissement à capital fixe Frandev, a lancé sur cette même Frandev une offre publique d'échange (OPE). Le but de cette OPE est de remédier à la décote de 30 % observée entre le cours de Bourse et la valeur liquidative de Frandev, jugée pénalisante pour les actionnaires, explique-t-on à la Banque Pallas.

En scindant le portefeuille de Frandev en deux avec d'un côté les valeurs côtées en Bourse et de l'autre les valeurs d'investissements à moyen et à long terme, la Banque Pallas compte réduire la décote. Elle souhaite en outre acquérir la majorité du capital à l'issue de l'OPE. Le Conseil des Bourses de valeur n'a pas encore fait connaître sa décision, qui sera rendue publique le mercredi 25 avril. Certains actionnaires minoritaires ont cependant fait savoir qu'ils trouvaient le montage trop complexe.

En collaboration avec la banque américaine Wasserstein Perella

Paribas crée un fonds « mezzanine »

Paribas et la banque d'affaires américaine Wasserstein Perella, spécialisée dans les fusions et acquisitions, ont annoncé, mardi 17 avril, la création d'un fonds spécialisé dans les financements « mezzanine » en Europe. D'un montant de 300 millions d'écus (2,1 milliards de francs), cet instrument permettra d'intervenir dans des opérations de financement qui font jouer un effet de levier. L'emprunt « mezzanine » est une dette subordonnée non gagée sur des actifs. En cas de faillite, l'apporteur de fonds « mezzanine » est remboursé après les autres créanciers, mais en contrepartie son risque est mieux rémunéré que celui des autres apporteurs de capitaux.

Ce fonds qui sera géré conjointement par Paribas et Wasserstein Perella a une vocation européenne. Des banques comme la Commerzbank et Amro qui participent au fonds devraient également lui apporter des affaires.

La mise en œuvre de l'accord avec Renault

Volvo ouvre un bureau européen à Paris

L'accord Renault-Volvo prend *corps. Le groupe suédois a* annoncé mardi 17 avril, qu'il procédait à une réforme de ses structures qui conduit à la création d'un bureau européen à Paris chargé des liens avec Renault, mais aussi avec la Commission européenne. Il sera présidé par M. Amaury Daniel de Seze, actuel PDG de Volvo-France. D'autre part, les filiales à l'étranger seront scindées entre leurs quatre différentes activités (autos, camions, moteurs marins et finances) qui seront chacune rattachées aux maisons mères suédoises. *Renault pourra prendre* 45 % de Volvo Trucks, qui regroupera ainsi toute l'activité poids lourds du groupe.

De son côté, Renault a annoncé que le secrétaire du comité stratégique commun mis en place par les deux partenaires serait M. Jean-Christophe de Bouteiller, polytechnicien, ancien collaborateur de M. Madelin, ministre de l'industrie entre 1986 et 1988, et actuellement rattaché à M. Schweitzer, directeur général adjoint.

EN BREF

□ **Eurotunnel demande une rallonge de 20 *milliards* de francs.** – Le consortium Eurotunnel, concessionnaire du tunnel sous la Manche, demande aux 208 établissements membres de son syndicat bancaire une rallonge de 20 milliards de francs pour achever l'ouvrage. Le devis initial ne devait pas dépasser 60 milliards, mais les aléas techniques, l'inflation et surtout l'augmentation des prix de l'industrie du bâtiment et des travaux publics ont renchéri considérablement l'addition. Le premier des trois tunnels que comportera *l'ouvrage sera percé totalement* d'ici à la fin de l'année. La mise en service est prévue pour le 15 juin 1993.

□ **Une nouvelle usine Sony aux Etats-Unis.** – Le japonais Sony a décidé d'implanter une unité de production d'écrans de télévision couleur près de Pittsburgh dans un site abandonné il y a deux ans par le constructeur automobile Volkswagen. L'Etat de Pennsylvanie va louer l'emplacement à Sony et lui fournira une aide à l'installation de 23,5 millions de dollars (134 millions de francs) sous forme de prêts ou de crédits formation. L'ouverture de cette *usine devrait permettre* la création de 1 000 emplois en trois ans, alors que la fermeture de Volkswagen avait provoqué la perte de 2 500 emplois. Sony a déjà installé cinq usines aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

□ **Rover et Honda paraphent leur accord.** – L'accord conclu, l'an dernier, entre Honda et le constructeur automobile britannique Rover a été paraphé mardi 17 avril, plus de trois mois après la date prévue. Honda va *prendre* 20 % du capital des activités de construction et de vente des automobiles Rover, et Rover Group, filiale de British *Aerospace (BA) prendra* 20 % de l'usine de Honda située en Grande-Bretagne, à Swindon. L'accord évalue Rover à 520 millions de livres *(5 milliards de francs). Le retard* est dû à la polémique née sur la privatisation de Rover, vendu en août 1988 à BA pour seulement 150 millions de livres. La Commission européenne, qui a examiné le dossier, devrait bientôt indiquer si ce prix trop faible constitue une aide déguisée.

□ **Shell International Marine rachète quatre pétroliers au groupe Onassis.** – Shell International Marine, filiale du groupe Royal Dutch Shell, a annoncé le 17 avril le rachat de quatre pétroliers au groupe Onassis. Le montant de la transaction n'a pas été précisé. Les quatre navires cédés par le groupe grec ont *chacun un tonnage* compris entre 265 000 et 275 000 tonnes. Ils ont été construits entre 1972 et 1977. – *(AFP.)*

NEW-YORK, 17 avril ↑

Légère hausse

Wall Street a rebondi mardi au cours de la dernière heure, après avoir évolué en baisse durant l'essentiel de la séance à la suite de la remontée des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis.

L'indice Dow Jones a clôturé à 2.765,99 en hausse de 2,93 points. Quelque 128 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses dans un rapport de 4 à 3 : 834 contre 656 ; 498 titres restaient inchangés. Les valeurs vedettes ont mené la reprise, au détriment du reste du marché, relèvent des analystes.

La hausse de 0,5% des prix de détail en mars, plus forte que prévu, a pesé sur Wall Street, les opérateurs remarquant que l'indice, hors alimention et énergie, a progressé de 0,7%. Par ailleurs, la production industrielle américaine a *augmenté de 0,7% en mars*, en raison notamment de la nette reprise du secteur automobile. La publication de ces deux indices rend *improbable* un assouplissement de sa politique de crédit par la Réserve fédérale, dont l'objectif est d'éviter toute surchauffe de l'économie américaine en maintenant des taux d'intérêt élevés.

VALEURS	Cours du 16 avril	Cours du 17 avril
Alcoa	64 7/8	64 3/4
A.T.T.	41 7/8	42
Boeing	73 1/4	73
Chase Manhattan Bank	27 7/8	27 3/4
Du Pont de Nemours	39	39 3/8
Eastman Kodak	40 1/2	39 7/8
Exxon	45 5/8	45 7/8
Ford	48 3/4	47 1/8
General Electric	68 3/4	68 7/8
General Motors	46 1/4	45 7/8
Goodyear	35 1/4	35 1/8
I.B.M.	110 3/4	111
I.T.T.	54 1/2	54 1/4
Mobil Oil	60 7/8	61 1/8
Pfizer	59 1/8	58 3/4
Schlumberger	50 1/8	51
Texaco	58 5/8	58 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	158 5/8	158
Union Carbide	20 3/8	20 3/8
U.S.X.	34 1/2	34 5/8
Westinghouse	78 3/4	78 5/8
Xerox Corp.	55	55 1/4

LONDRES, 17 avril ↓

Baisse

Après avoir évolué irrégulièrement dans une marge étroite, les cours des valeurs ont terminé en baisse mardi au Stock Exchange, dans le sillage de l'ouverture faible de Wall Street. L'indice Footsie des cent principales valeurs a cédé 7,6 points à 2214,5.

Au lendemain du long week-end pascal, le marché s'est montré très calme. A 16 h 00 locales, quelque 233,5 millions de titres avaient été échangés contre 304,7 millions jeudi à la même heure.

Le repli du sterling et les derniers chiffres de l'inflation ont pesé sur la tendance. De nombreux secteurs se sont affaiblis, notamment les magasins, les assurances et les radios. Les bancaires se sont dépréciées après les prévisions d'une baisse du bénéfice de la banque Midland et l'annonce des difficultés du groupe britannique de services *financiers B and C. Les fonds* d'Etat se sont repliés de plus d'un demi-point par endroits, déprimés par la baisse du sterling et les craintes d'un *relèvement* des taux d'intérêt en Allemagne de l'Ouest. Les mines d'or se sont effritées avec le repli des cours du métal.

PARIS, 17 avril ↑

Bonne tenue

La tendance était à la hausse à Paris après le week-end pascal, dans un marché relativement actif. A la mi-séance, les cours avaient gagné 0,62 %, et l'indice CAC avait *progressé de 15,7 points* (0,74 %). Sur le marché du règlement mensuel, on comptait 109 valeurs en hausse (de 1,41 % en moyenne), 77 valeurs en baisse (de 1,04 % en moyenne) et 23 inchangées. Dans les valeurs étrangères, 37 s'inscrivaient en hausse, 35 en baisse et 6 inchangées. Le lingot d'or *progressait* également de 100 F à 68 300 F.

Michelin est très demandé avec 319 000 titres échangés et 2,92 % de hausse. La plus forte hausse a été celle d'Intertechnique (5,85 %) à 1 610 F. Quatre valeurs ont atteint leurs cours les plus hauts de l'année : Imétal, Schneider, Merlin *Gérin et Hachette. La cotation de la* CFAO est suspendue et reprendra le 19 avril. Casino est la plus forte baisse du jour (4,94 %) tandis que Damart a touché son plus bas cours de l'année à 3 420 F.

TOKYO, 18 avril ↑

Forte hausse

La Bourse de Tokyo était en forte hausse mercredi grâce aux achats effectués par les investisseurs institutionnels qui selon leur propre expression commencent à vpoir le bout du tunnel. L'indice Nikkei a terminé la journée sur sur une hausse de 2,8% soit 787,46 yen à 29.249,06 yen.

Les achats sur arbitrage ont soutenu la tendance, indiquaient les courtiers, qui ont apprécié que le dollar ne puisse pas se maintenir au dessus du niveau de *160* yen. Quelques investisseurs ont acheté des titres électriques ou de grosses firmes alors qu'ils commençaient à *baisser, ont-ils indiqué. Le* volume des échanges a été estimé à quelque 450 millions d'actions contre 423,5 millions mardi.

VALEURS	Cours du 17 avril	Cours du 18 avril
Akai	990	1 000
Bridgestone	1 430	1 430
Canon	1 710	1 750
Fuji Bank	2 550	2 590
Honda Motors	1 780	1 810
Matsushita Electric	2 110	2 180
Mitsubishi Heavy	930	942
Sony Corp.	8 270	840
Toyota Motors	2 310	2 380

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Castorama : hausse du bénéfice de 39,7 % en 1989.** – Le groupe Castorama (grandes surfaces spécialisées dans l'outillage et le bricolage) a réalisé en 1989 un bénéfice net (part du groupe) de 145,6 millions de francs contre 104,3 millions en 1988. Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 1er juin un dividende net de 21,60 francs par action (32,40 francs avoir fiscal compris). Castorama procédera à une attribution d'actions gratuites courant juin après mise en paiement du dividende : 1 action gratuite pour 10 avec jouissance au 1er janvier 1990.

□ **SGB: résultat net de 3,2 milliards de francs.** – La Société générale de Belgique (SGB, groupe Suez) a annoncé mardi à Bruxelles un résultat net consolidé de 20,1 milliards de FB (3,2 milliards de francs) en 1989.

Ces chiffres sont issus des nouvelles règles d'évaluation établies sur la base des règles européennes. Les comptes annuels de 1988 qui également été recalculés révèlent un résultat négatif de 900 millions de francs belges (144 millions de francs, contre une perte initiale de 2,4 milliards de francs belges). L'essentiel des pertes enregistrées en 1988 était imputable aux assainissements et restructurations décidées par le premier holding belge.

□ **Legrand : hausse des résultats en 1989 .** - Le bénéfice net part du groupe Legrand (constructions électriques) a atteint en 1989, 620 millions de francs contre 595 millions en 1988. Le chiffre d'affaires de Legrand est également en hausse de 55% pour la même période à *8,7 milliards* de francs contre 5,6 milliards. Le groupe a d'autre part annoncé sa prise de contrôle de Molveno, spécialiste *italien de matériel électrique* basse tension, qui a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 180 millions de francs avec un effectif de 320 personnes.

□ **Thomson- CSF: résultat en baisse de 11%, chiffre d'affaires en hausse** - La société Thomson-CSF (*électronique* et systèmes de défense) a dégagé en 1989 un résultat net part du groupe de 2,634 milliards de francs, en baisse de 11% par *rapport* aux 2,9 milliards réalisés en 1988. Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 33,7 milliards de francs contre 33,5 milliards en 1988. A *périmètre* comparable, sa progression ressort à 8%. Le résultat d'exploitation s'inscrit en hausse de 24% à 1,739 milliard contre 1,404 milliard en 1988.

La baisse du résultat net est notamment due aux résultats en *diminution d'Altus Finance qui* a enregistré un bénéfice de 1,2 milliard de F contre 1,7 milliard au cours de l'exercice précédent.

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	435	Loca Investissement	....	305
Asystel	....	124 20 d	Locamic	....	142
B.A.C.	....	216 20	Matra Communication	....	201
B. Demachy & Assoc.	....	578	Metallurg. Minière	....	224
Banque Tarneaud	192	191	Molex	220	222
B.I.C.M.	....	855	Navale-Delmas	....	1310
Boiron	....	385	Olivetti-Logabax	240	....
Boisset (Lyon)	....	210	Om. Gest.Fin.	....	590
Câbles de Lyon	....	3277	Pinault	....	512
Calberson	....	898	Presbourg (C In & Fin)	....	....
Cardif	....	882	Présence Assurance	....	445
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1470	Publicat. Filipacchi	....	770
C.D.M.E.	....	2290	Razel	....	738
C. Equip. Elect.	....	360	Rémy & Associés	....	375 10
C.E.G.E.P.	....	280	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	312
C.F.P.I.	....	279	St-Honoré Matignon	....	244
Cinema d'Origny	....	700	S.C.G.P.M.	....	880
C.N.I.M.	....	830	Segin	....	365
Codetour	....	298 30	Sélection Inv. (Lyon)	....	110
Comareg	....	....	S.E.P.	....	402 20
Conforama	....	1076	Serbo	....	538
Creeks	....	458	S.M.T.Goupil	....	302
Defi	....	195	[illegible]	....	....
Dauphin	....	678	Sopra	218	218
Devanlay	....	980	Supra	....	246
Deville	....	462	Thermador Hold. (Lyon)	....	330
Dolisos	....	176	TF 1	....	349
Editions Belfond	....	322 30 d	Unilog	....	173
Elysées Investissem.	....	14 75	Union Financ. de Fr.	....	540
Finacor	....	208	Viel et Cie	....	176
Gamnor	....	800	Yves Saint-Laurent	....	1108
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	415			
Gravograph	....	226			
Guintoli	....	1000			
I.C.C.	....	280			
Idia	....	329 80 d			
Idianova	....	148			
I.M.S.	....	1250			
IN2	....	300			
Le gd livre du mois	....	431			

Marché des options négociables le 17 avril 1990

Nombre de contrats : 25 044

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	600	80	91	–	–
CGE	560	91	91	2,50	–
Elf-Aquitaine	560	100	110	2	–
Eurotunnel SA-PLC	50	9	–	2,20	3,60
Euro-Disneyland SC	100	9	–	3	–
Havas	1 800	49	–	70	–
Lafarge-Coppée	350	90	85	1,90	–
Michelin	140	17	21,50	3	6
Midi	1 200	153	–	21,80	–
Paribas	680	34	–	25	–
Pernod-Ricard	1 250	80	–	–	–
Peugeot SA	720	225	–	1	–
Rhône-Poulenc CI	440	45	–	8	–
Saint-Gobain	600	70	95	9	–
Source Perrier	1 500	202	–	14	–
Société générale	560	56	–	8	–
Suez Financière	440	60	70	4	–
Thomson-CSF	140	16,50	18,50	4	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 avril 1990

Nombre de contrats : 36 692.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	*102,06*	*102,06*	*102,28*
Précédent	102,28	102,26	102,28

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,91	–	0,86	1,60

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,64 F =

Le dollar était stable ou en légère baisse en Europe le mercredi 18 avril, dans l'attente de la publication, dans l'après-midi, des statistiques commerciales américaines. A Tokyo, la devise américaine progressait cependant de nouveau, franchissant en cours de séance la barre des 160 yens. L'annonce, mardi, d'une hausse de 0,5 % des prix de détail aux Etats-Unis en mars n'a pas provoqué de réaction particulière sur les marchés. A Paris, le billet vert s'échangeait à 5,64 francs contre 5,6465 francs la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	17 avril	18 avril
Dollar (en DM)	1,6795	1,6785
TOKYO	17 avril	18 avril
Dollar (en yens)	159,83	159,87

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 avril) .... 9 3/4-9 7/8 %

New-York (17 avril) ... 8 5/16-8 3/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	12 avril	17 avril
Valeurs françaises	102,50	103,30
Valeurs étrangères	93,30	94,40
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	549,41	553,07
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 116,66	2 126,34

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	16 avril	17 avril
Industrielles	2 763,06	2 765,77

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	12 avril	17 avril
Industrielles	1 741	1 736,30
Mines d'or	248,80	250,60
Fonds d'Etat	76,31	75,88

TOKYO

	17 avril	18 avril
Nikkei Dow Jones	28 461,60	29 249,06
Indice général	2 128,57	2 167,96

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

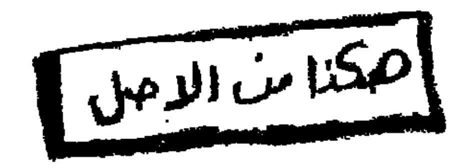
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6300	5,6400	+ 68	+ 80	+ 130	+ 155	+ 390	+ 450
$ can.	4,8188	4,8246	– 139	– 113	– 290	– 245	– 844	– 761
Yen (100)	3,5260	3,5294	+ 73	+ 90	+ 143	+ 175	+ 411	+ 472
DM	3,3582	3,3607	+ 45	+ 62	+ 89	+ 114	+ 222	+ 274
Florin	2,9831	2,9857	+ 31	+ 42	+ 62	+ 82	+ 175	+ 219
FB (100)	16,2291	16,2442	– 61	+ 32	– 116	+ 49	– 161	+ 219
FS	3,7814	3,7852	+ 8	+ 28	+ 26	+ 58	+ 134	+ 205
L (1 000)	4,5707	4,5761	– 85	– 57	– 179	– 130	– 508	– 429
£	9,1984	9,2637	– 408	– 360	– 805	– 735	– 2361	– 2200

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 1/2	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 1/2	8 5/8
Yen	6 7/8	7 1/8	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 1/2	7 5/8
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 1/2	8 5/8
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	9 3/4	10 1/4	9 7/8	10 1/8	10	10 1/4	10 1/16	10 5/16
F.S.	9 3/8	9 5/8	9 1/4	9 3/8	9 3/16	9 5/16	9 1/8	9 1/4
L (1 000)	11	12	11 1/2	12	11 5/8	12 1/8	12	12 3/8
£	14 13/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16	15 1/16	15 3/16	15 7/16	15 9/16
F franç.	9 3/4	10	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10	10	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 17 AVRIL

Cours relevés à 17 h 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3750	C.N.E. 3% ★	3765	3750	3750	– 0 40
1055	B.N.P. T.P.	1068	1057	1055	– 1 22
1235	C.C.F. T.P.	1240	1235	1255	+ 1 21
1055	Créd. Lyon. T.P.	1070	1070	1070	....
1700	Renault T.P.	1741	1770	1780	+ 2 24
1935	Rhone-Poul. TP	1955	2000	2010	+ 2 81
1210	St-Gobain T.P.	1230	1218	1230	....
1240	Thomson T.P.	1240	1240	1239	– 0 08
875	Accor	864	869	865	+ 1 15
850	Air Liquide	740	740	748	+ 1 08
2020	Alc. Superm.	1980	1980	1980	....
570	A.L.S.P.I. ★	580	581	575	– 0 86
2570	Arjom. Prioux ★	2410	2420	2430	+ 0 83
600	Arnault-Roy ★	599	601	600	+ 0 17
1020	Assi. Entrepr. ★	1052	1050	1094	– 1 71
495	Av. Dassault ★	520	528	510	– 1 92
250	Axa Midi Assur.	270	270	261	– 3 33
330	BAFP ★	340 10	345	353	+ 3 79
310	Bail-Equipem. ★	325	328 10	330	+ 1 54
960	Bail Investiss ★	955	954	955	....
395	B.N.P. C.I. ★	427 10	429 90	428	+ 0 21
870	Bollor Tech.	825	822	818	– 0 76
590	Cie Bancaire ★	647	650	648	+ 0 15
670	Bazar H.-V. ★	680	681	680	....
765	Béghin-Say ★	855	845	885	+ 3 51
1370	Berger (Mé)	1351	1361	1351	....
630	Bic ★	638	634	649	+ 1 72
920	B.I.P. ★	985	985	985	....
585	B.I.S. ★	663	677	665	+ 0 30
2840	Bongrain S.A. ★	3080	3080	3050	– 0 97
985	Bon-Marché ★	1020	1020	1020	....
580	Bouygues ★	680	678	675	– 0 74
170	B.P. France ★	174 50	170	167 30	– 4 13
780	B.S.N. ★	856	864	859	+ 0 35
800	Canal Plus ★	891	895	891	....

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
220	C.C.F. ★	249 20	250	243 50	– 2 29
690	Cr. Lyon. (CI) ★	733	742	740	+ 0 95
1340	Crédit Nat. ★	1480	1480	1450	– 0 68
290	C.S.E.E. ★	303	308	323 50	+ 6 77
3630	Damart S.A. ★	3490	3600	3455	– 1
1780	De Dietrich ★	1810	1810	1810	....
210	Dév. P.d.C. (Li)	229	230	228 90	– 0 04
315	Dév. R. Sud-Est	315	317 70	315	....
580	D.M.C.	576	580	580	+ 0 69
4200	Docks France ★	3880	3880	3900	+ 0 52
860	Dumez ★	639	647	645	+ 0 94
2290	Eaux (Gén.) ★	2638	2645	2650	+ 0 45
520	Ecco ★	585	586	598	+ 2 22
930	Electrofinanc. ★	1020	1020	1035	+ 1 47
345	El. S. Dassault ★	386 90	386	379	– 1 84
620	Elf-Aquitaine	664	665	657	– 1 06
485	– (certific.) ★	487	488	490	+ 0 62
1250	Epeda B.-F.	1300	1300	1300	....
2470	Essilor ★	2600	2600	2585	– 0 58
1170	Essil. Int.(DP) ★	1270	1285	1282	+ 0 94
690	Euro S.A.F. ★	681	684	681	....
2150	Eurafrance ★	2279	2290	2295	+ 0 70
1870	Eurocom ★	2065	2060	2015	– 2 42
86	Eurodisneyland	103 10	103 10	103 30	+ 0 19
4100	Euromarché ★	3730	3760	3760	+ 0 80
1220	Europe nº 1 ★	1415	1448	1410	– 0 35
51	Eurotunnel ★	56 40	56 25	55 80	– 1 06
1700	Exor ★	1770	1788	1835	+ 3 67
1720	Facom ★	1860	1860	1810	– 2 69

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 17/4

(*) La valeur nominale de l'action a été divisée par 10.

Cote des changes

Marché libre de l'or

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

La lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue

Les Etats-Unis tentent de geler plusieurs centaines de comptes bancaires

Le département américain de la justice a pris mardi 17 avril une série de mesures destinées à lutter contre le trafic de drogue et le blanchiment de l'argent sale. Des demandes de gel des comptes bancaires ont été déposées dans plus de vingt trois Etats des Etats- Unis dans le but d'immobiliser plus de 400 millions de dollars de revenus issus de la vente de drogue colombienne. Les juges fédéraux de Miami, Atlanta et New York ont également été requis pour demander à plus de 173 banques de produire les comptes de 750 personnes.

Selon le *Financial Times* de mercredi, les établissements concernés par cette opération comptent parmi les plus prestigieux : Bank of New York, Morgan Guaranty Trust, Barclays International, Chemical Bank, Manufacturers Hanover Trust...

Chaque fois que les juges auront la preuve que les fonds ou les biens (immeubles, actions, avions...) auront été acquis avec les bénéfices du crack ou de la cocaïne, ils auront le droit de les saisir. Cette opération a été grandement facilitée par les documents saisis dans les banques panaméennes par les agents fédéraux américains à la suite de la chute du général Noriega.

Lire, page 11, notre enquête : « La culture de l'héroïne et de la kalachnikov ».

Héroïne frelatée à Marseille : six morts

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Après le décès de six jeunes toxicomanes en trois semaines, la brigade des stupéfiants de Marseille a acquis la conviction que cette série noire n'était pas due au hasard, mais à la mise sur le marché d'héroïne frelatée par un ou plusieurs revendeurs locaux. Ce phénomène, qui n'est récent, tend à s'aggraver, comme l'illustrent les statistiques officielles concernant la mortalité due à la consommation de drogue. Ainsi, en un an, le nombre de décès de toxicomanes dans la cité phocéenne a plus que doublé, passant de vingt et un en 1988 à quarante-quatre en 1989.

Le recours à des produits de coupage de l'héroïne – de qualité, par ailleurs, de plus en plus médiocre – est devenu de plus en plus systématique. Soit directement, à la source, dans les pays producteurs de drogue. Soit sur les lieux de consommation, à l'initiative de dealers, improvisant des mélanges pour financer leurs propres besoins ou tenter d'accroître leurs bénéfices. Les additifs employés vont du banal sucre glace aux produits médicamenteux les plus divers, voire à des enduits utilisés dans l'industrie du bâtiment. Il y a quelques années, de l'héroïne contenant de la strychnine avait même fait son apparition en France, en provenance d'Extrême-Orient. Selon les spécialistes, le danger de certains de ces additifs est accru par leur consommation sous forme d'injection intraveineuse, mais il provient, aussi, de leur incompatibilité avec la drogue elle-même.

En l'absence d'échantillon de poudre consommée par les victimes, les analyses effectuées par le laboratoire de la police scientifique de Marseille n'ont pas encore permis d'identifier la ou les substances en cause. Cependant, selon le parquet – qui n'a toujours pas ouvert d'information judiciaire – la présence de poisons, tels que cyanure ou strychnine, a d'ores et déjà été écartée.

Quoi qu'il en soit, une véritable course de vitesse a été engagée par les policiers pour remonter jusqu'aux fournisseurs de cette héroïne frelatée dont les ravages ne sont nullement enrayés. Depuis le 1er avril, le bataillon des marins-pompiers de Marseille a été appelé à vingt et une reprises pour des cas d'overdose – dont cinq fois pour le seul week-end pascal - alors que le nombre des interventions pour ce motif n'est, habituellement, que de deux à trois par semaine.

GUY PORTE

Vingt-quatre vies épargnées pendant le week-end pascal

Résultats modestes pour l'opération « Drapeau blanc »

Vingt-quatre vies épargnées, deux cents soixante dix sept blessés évités et cinquante quatre accicents en moins par rapport à la moyenne des cinq derniers week-ends de Pâques : tel est le bilan qu'annoncent les promoteurs de l'opération « Drapeau blanc » organisée du 12 au 17 avril pour sensibiliser les automobilistes à la nécessité de respecter le code de la route.

Ce résultat semble modeste, notamment par rapport à celui qui avait été obtenu lors de la première édition de cet exercice médiatique, du 27 octobre au 2 novembre 1988. Les promoteurs avaient cru pouvoir estimer à cent quarante-neuf le nombre des vies « sauvées » par « Drapeau blanc » pendant ce week-end et au cours des deux mois suivants.

De nombreux spécialistes de la sécurité routière jugent qu'un tel battage audiovisuel peut avoir des effets bénéfiques, mais non quantifiables. Ils estiment qu'il y a peu de chances de pouvoir diminuer l'hécatombe routière par de tels moyens et qu'en l'absence d'une détermination gouvernementale forte, le comportement aggressif des Français au volant continuera de placer les routes de France parmi les plus meurtrières du monde.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Angélisme

DIS, *m'sieur le ministre de la santé*, t'es malade ou quoi ? Comment peux-tu t'opposer au dépistage des bébés abandonnés par des mères séropositives sous prétexte de discrimination ? Enfin, ça va pas, la tête ! Si, sans être vraiment contaminés – ça, faut un bout de temps pour le savoir, – ils portent en eux des traces du virus, on doit absolument le détecter au plus vite. Question de vie ou de mort. Pour eux. Pas pour ceux qui les approchent, bien sûr. Pas question de les vacciner. Tests sanguins réguliers. Soins particuliers.

Enfin et surtout, tu fous en l'air la chance de ces petits, qu'ils soient atteints ou qu'ils ne le soient pas, de trouver une famille d'accueil. T'as pas lu, l'autre jour dans *le Monde*, ce papier sur Anthony, l'enfant qui ne souriait jamais parce qu'à l'hosto on ne s'en approchait que ganté et masqué, jusqu'à ce qu'un couple décide, en toute connaissance de cause, de l'adopter. Alors là, terminé, dans le doute il n'y aura plus personne pour courir le risque de s'attacher à un gamin dont on peut penser qu'il sera mort d'ici trois, quatre ans.

Un peu plus de pragmatisme et un peu moins d'angélisme, au nom du Ciel ! C'est bien joli de prévoir une loi punissant de peine d'amende ou de prison ceux qui refusent un job, une assurance ou un logement à une personne atteinte du sida, malheureusement ça ne suffit pas. Faut quand même regarder les choses en face. Le sida, ça fait peur. C'est stupide, d'accord, c'est une réaction déplorable, primitive, condamnable, mais bon, c'est comme ça.

Toi je sais pas, mais moi, je l'avoue, si un de mes copains au journal avait chopé cette saloperie, avant de me verser une rasade de whisky dans son verre, j'irais en douce le rincer aux toilettes. Je pourrais pas m'en empêcher, ce serait plus fort que moi. Ce qu'il faut me dire et me répéter, c'est que l'exclusion favorise le développement de l'épidémie en poussant les gens à risque à entrer dans la clandestinité. Tout plutôt qu'une prise de sang révélatrice qui fera de vous un pestiféré !

Dans le cas particulier, au lieu de me culpabiliser en me brandissant les droits de l'homme au nez, tu ferais mieux de m'expliquer en quoi consistent mes devoirs envers la société. Et me suggérer qu'en l'occurrence charité bien ordonnée...

Selon « le Canard enchaîné »

Les centrales nucléaires françaises seraient mal protégées contre la malveillance

De sérieuses failles dans la protection des centrales nucléaires contre la malveillance ont été relevées dans un rapport rédigé en 1988 par le commissaire Jacques Doucet, détaché par le ministère de l'intérieur à EDF, affirme *le Canard enchaîné* dans son édition du 18 avril.

Le commissaire Doucet était, précise-t-on à EDF, chargé à l'époque d'une mission de conseil auprès de la direction pour *« identifier les points faibles de la sécurité sur le terrain et sensibiliser »* les responsables concernés. Cette étude, ajoute EDF, *« a été prise en compte pour remédier aux lacunes et perfectionner le dispositif »*.

Son rapport, révèle *le Canard enchaîné*, explique qu'une équipe étrangère au personnel de la centrale, chargée d'effectuer un *« test de pénétration »*, a pu atteindre sans encombre la salle de commande d'une centrale alors qu'elle n'y était pas autorisée. Il précise que si cinq cents gendarmes sont, en théorie, chargés de protéger les sites nucléaires d'EDF avec le personnel de sécurité de la compagnie et de sociétés de gardiennage, deux gendarmes seulement par centrale s'acquittent effectivement de cette tâche en se contentant de tourner en voiture dans un rayon de 10 kilomètres. Il affirme, en outre, que *« des individus connus des fichiers du terrorisme et du grand banditisme »* ont été *« débusqués »* parmi les sous-traitants employés notamment lors des arrêts de tranche, et révèle que trois attentats – un à Dampierre (Loiret) et deux dans la vallée du Rhône – ont eu lieu en 1987 contre des lignes à haute tension.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats

● Amnistie : « Droit à l'oubli, oubli du Droit », par Georges Beljean ● Patrimoine : « Les pièges du musée total », par Jacques Vistel ● « Bonheurs », par Albert Memmi 2

Un entretien avec M. Brucan

Avant les élections du 20 mai en Roumanie 3

Les Vietnamiens d'Europe de l'Est

Victimes de la libéralisation économique 4

Suspension des mesures d'austérité en Côte-d'Ivoire

Pour prévenir de nouveaux troubles 6

La réforme constitutionnelle

Le RPR et l'UDF sont décidés à la faire échouer 9

Le statut de la Polynésie française

Le Sénat adopte un projet renforçant l'autonomie de l'Assemblée territoriale 9

Publicité à la TV est-allemande

Comment rester autonome face aux chaînes de la RFA 10

SECTION B

La culture de l'héroïne et de la kalachnikov

Dans le « Triangle d'or » – Laos, Birmanie, Thaïlande – et le « Croissant d'or » – Afghanistan, Iran, Pakistan 11

Nouvelle mise au PMU ?

L'enjeu minimum pour le tiercé passerait de 5 F à 6 F 12

Le concert de Phil Collins

Un stakhanoviste de la pop ... 13

SECTION C

ARTS ♦ SPECTACLES

Les couleurs de la mémoire : « Histoire de garçons et de filles », le nouveau film de Pupi Avati ● Des frères Lumière à Leos Carax, gloire au noir et blanc ● Le sauvetage périlleux des trésors du cinéma mondial ● La sélection cinéma, théâtre, musique, arts ... 17 à 24

SECTION D

Restructuration dans la distribution

La CFAO vend la Ruche méridionale à Casino 25

Le capital de Framatome

L'Etat et la CGE devraient parvenir à un accord sur le partage du pouvoir chez le constructeur français de centrales nucléaires 25

Ile-de-France

● Coup de jeune pour le casino d'Enghien ● Menaces sur la maison Daudet à Draveil ● Les dix ans du FIAPAD à la Défense 30

Services

Abonnements 6
Annonces classées ... 31 à 33
Automobile 14
Carnet 14
Marchés financiers 34-35
Météorologie 15
Mots croisés 14
Radio-Télévision 15

La télématique du Monde :

3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 18 avril 1990 a été tiré à 513 077 exemplaires.

La préparation du budget 1991

Rencontre entre le groupe socialiste et le gouvernement

Une délégation du groupe socialiste – composée de MM. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, Louis Mermaz et Claude Estier, respectivement présidents de groupe à l'Assemblée nationale et au Sénat, Alain Richard, rapporteur général du budget, l'ensemble des présidents de commission, dont M. Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des finances, et de plusieurs députés, dont MM. Jean Auroux et Jean Le Garrec – devait être reçue à Matignon, mercredi 18 avril, afin d'examiner la préparation du budget pour 1991.

Cette rencontre, à laquelle devaient participer le premier ministre, le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, et le ministre délégué chargé du budget, M. Michel Charasse, a lieu juste avant l'envoi des lettres de cadrages budgétaires qui définissent les grandes masses de la loi de finances pour 1991. Reçu mardi 17 avril par M. Michel Rocard pour préparer cette réunion, M. Louis Mermaz a indiqué que le groupe et le gouvernement étaient d'accord sur la réduction du déficit budgétaire, la baisse du taux majoré de la TVA, la taxation des plus-values mobilières à long terme des entreprises, et les grandes priorités pour 1991 : éducation, recherche, logement, environnement, justice et formation professionnelle.

A propos de la taxe d'habitation, M. Mermaz a précisé que le premier ministre s'était engagé à commander de nouvelles simulations, qui devront être rendues publiques avant le 30 juin. Le groupe socialiste a de son côté proposé une « ouverture » au gouvernement en demandant que l'abattement sur le revenu imposable retenu pour le calcul du montant de la taxe – 10 000 francs dans la première simulation – soit élevé à 15 000 francs. Le groupe socialiste souhaite en effet que les personnes qui étaient jusqu'alors exonérées de taxe d'habitation le restent après la mise en œuvre de la réforme.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 avril

Baisse sensible

Renversement de tendance à la Bourse de Paris, mercredi matin 18 avril. L'indicateur instantané reculait de 0,81 % en milieu de matinée après une ouverture à + 0,11 %. Casino qui était en baisse la veille enregistrait la plus forte hausse à + 3,22 %. Étaient également en progression CCMC (+ 2,65 %), Viabanque (+ 2,63 %), Codetel (+ 2,61 %). Notons, cependant, les replis d'Eurotunnel (– 2,87 %), Ecco (– 2,84 %), Thomson CSF (– 2,61 %), Michelin (– 2,57 %) et Sagem (– 2,32 %).

EN BREF

□ **Népal : le futur gouvernement.** – A l'issue d'un entretien de deux heures avec le roi, le premier ministre désigné, M. Krishna Prasad Bhattarai, qui est président en exercice du Congrès népalais, a annoncé, mardi 17 avril, qu'il prêterait serment jeudi et que son cabinet compterait *onze ministres* (quatre membres de son parti, dont lui-même, trois représentants du Front uni de la gauche, deux représentants du roi et deux indépendants). – *(AFP.)*

□ **Premier vol de l'Aéroflot entre l'Arabie Saoudite et l'URSS.** – Pour la première fois, un appareil de la compagnie aérienne soviétique Aéroflot a effectué dimanche 15 avril une liaison entre l'URSS et l'Arabie Saoudite pour prendre livraison d'exemplaires du Coran offerts par le roi Fahd d'Arabie Saoudite aux musulmans d'URSS. L'appareil a embarqué à Djeddah *(côte ouest)* entre *20 000* et 30 000 exemplaires du Coran destinés à la ville de Kazan, en Russie soviétique. Un million d'exemplaires du Coran doivent être livrés par l'Arabie Saoudite aux musulmans d'URSS et l'Aéroflot effectuera vingt-neuf vols entre Djeddah et plusieurs villes des républiques musulmanes d'URSS. – *(AFP.)*

□ **Le réchauffement de la planète oppose les Etats-Unis et l'Europe.** – Dès l'ouverture, mardi 17 avril à Washington, de la conférence internationale sur le réchauffement de la planète, un fossé est apparu entre les positions américaines et européennes des dix-huit pays représentés. Le président américain George Bush, rappelant que son pays avait décidé de dépenser cette année 1 milliard de dollars pour la recherche sur le *« changement climatique global »*, a estimé que l'on ne devait pas se lancer dans un coûteux programme de réduction des émissions de CO_2 tant que les recherches n'auraient pas abouti à une conclusion nette. Les délégués européens, notamment les ministres de l'environnement allemand, français et néerlandais, se sont au contraire prononcés pour une action immédiate. – *(AFP, AP.)*

□ **Les nouveaux adhérents de la France unie.** – M. Albert Pen, sénateur (apparenté socialiste) et maire de Saint-Pierre-et-Miquelon, a annoncé, mardi 17 avril, son adhésion au mouvement la France unie de M. Jean-Pierre Soisson. Pour sa part, M. Jean-Marie Daillet, député (UDC) de la Manche, qui vient lui aussi d'adhérer à la France unie, exige un vote au sein du groupe centriste de l'Assemblée nationale afin que ses amis tranchent sur son maintien dans ce groupe ou son exclusion. *M. Dailly* préférerait rester membre de l'UDC. Le groupe centriste s'est réuni, mardi, mais il n'a pas tranché.

□ **La mort du journaliste Paul Lorenzi.** – Ancien collaborateur de *Var-Matin*, de *Cité-Soir* et de *l'Aurore*, Paul Lorenzi est décédé le 17 avril à Toulon (Var) à l'âge de quatre-vingt-six ans. Journaliste en novembre 1942 à l'Office français d'information (OFI), qui devait donner naissance à la Libération à l'Agence France-presse (AFP), il avait annoncé le sabordage de la flotte française en rade de Toulon. Cette information lui avait valu, d'être arrêté et longuement interrogé par la police française, à la demande des Allemands. Paul Lorenzi était également l'auteur d'un livre humoristique sur la voiture et ainsi que de plusieurs pièces de théâtre.